

Cet ouvrage est la collation des interventions faites au colloque de Tripoli en 1977 sur ce thème.

En 1975, l'U.N.E.S.C.O. avait condamné Israël notamment pour sa pratique en matière culturelle qu'elle avait assimilée au racisme.

Ici les intervenants envisagent tous les aspects de la politique israélienne et l'analysent dans la même perspective. Les participants comprennent non seulement des intellectuels arabes mais aussi juifs et du monde entier.

C'est ici une contribution à un débat encore en cours et sur lequel Ilan Halevy dans *Sous Israël la Palestine* (Paris, Le Sycomore, 1978) soulignait déjà certaines manifestations.



SIONISME ET RACISME

SIONISME ET RACISME

A. Al Kassem - N.H. Aruri - M. Ashley - T. Ataöv -
A.M. Audah - G. Bajoit - A.W. Elmessiri
.L. Forrest - S. Goranov - S. Hadawi - K.J. Hermann -
H.J. Hussaini - S.G. Ikoku - W. Lehn - A.M. Lilienthal
G. Neubürger - N. Qurah - J.L. Ryan - E.W. Said -
A. Sharafuddin - G.V. Smith - R.P. Stevens
L.H. Walz.



SIONISME ET RACISME

**Symposium international sur le Sionisme et le Racisme
1976 – Tripoli**

Sommaire

Préface.....	9
Discours d'inauguration – Abdullah Sharafuddin.....	15
Racisme et paix mondiale – Anis El Kassem.....	21
Sionisme et racisme : perspectives et perceptions contrastées. L.H. Walz.....	33
Le racisme : un principe de base du sionisme. Stephan Goronov.....	47
Le sionisme, les Juifs et le judaïsme. Joseph. S. Ryan. S.J.....	59
Les manipulations sionistes pour susciter l'émigration en Israël. A.M. Lilienthal.....	69
Le sionisme et les terres de Palestine. Sami Hadawi et Walter Lehn.....	85
Le Fonds National Juif : un instrument de discrimination. Walter Lehn.....	109
Les Arabes en Israël depuis 1948. Nazih Qurah.....	123
L'expulsion des Palestiniens : une prise de conscience canadienne. A.C. Forrest.....	131
Les Juifs orientaux d'Israël. Naseer H. Aruri.....	141
Les origines intellectuelles de l'impérialisme et du sionisme. Edward W. Saïd.....	163
Sionisme et impérialisme. Guy Bajoit.....	171
Caractéristiques du colonialisme de peuplement sioniste. Abdelwahab E. Elmessiri.....	187
Le rôle d'Israël au service de l'impérialisme. Türkhaya Ataöv..	197
Israël et l'Afrique. Richard P. Stevens.....	209
Israël, l'Afrique du Sud et l'Iran. Abdel-Malek Audah.....	223
Hostilité envers les mouvements de libération et soutien aux mouvements réactionnaires S.G. Ikoku.....	229
La différence entre le judaïsme et le sionisme. G. Neuburger....	239
Perspectives historiques sur le sionisme politique et l'antisémitisme. Klaus J. Harmann.....	259
Le sionisme politique : une critique juive. Gary V. Smith	269
Critiques juifs du sionisme. Hatem I. Hussaini.....	285
Sionisme : l'obstacle à une paix au Proche-Orient. Mick Ashley.....	295
Déclaration du Symposium international.....	307
Résolution fondant l'organisation internationale.....	313
Les auteurs.....	317

PREFACE

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le 10 novembre 1975. La résolution 3379 (XXX) spécifiant "que le Sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale". La réaction des Sionistes et de leurs partisans à cette résolution ne consista pas à tenter de démontrer que cette conclusion était fautive, mais à lancer une campagne destinée à discréditer l'ONU et à contester les motivations des soixante douze Etats membres qui avaient voté en faveur de cette résolution.

Pour fournir l'occasion d'une étude attentive du Sionisme, dans le contexte de la définition de la discrimination raciale adoptée sans opposition par tous les Etats devenus membres de l'ONU depuis 1965, l'Association du Barreau de la République Arabe de Libye a décidé de tenir un Symposium International sur le Sionisme et le Racisme et d'inviter comme participants des personnes d'une envergure reconnue dans leurs diverses professions et leurs divers pays.

Le Symposium International sur le Sionisme et le Racisme s'est réuni à Tripoli du 24 au 28 juillet 1976. Cinq cents participants venus de quatre vingt pays y ont assisté. Un indice du soutien du public, à distinguer du soutien officiel, apporté à la résolution 3379, nous est fourni par le fait que la majorité

des participants venait de pays qui n'avaient pas voté en faveur de cette résolution, et comprenait des personnes de confession juive, dont certains furent plus tard blâmées pour leur attitude non raciste⁽¹⁾. Il est triste de devoir constater le manque d'objectivité des media occidentaux qui ont pratiquement ignoré le Symposium, en dépit de l'importance de son thème et de son caractère international.

Le session du symposium de Tripoli s'est caractérisée par une participation active de tous au travail en cours. Les communications furent chaque fois suivie de questions, de commentaires, d'objections et de suggestions venant de nombreux participants. Des informations et des éclaircissements précieux ont surgi de ces échanges. Malheureusement le volume des communications s'est amplifié au point qu'une publication complète devenait impossible.

L'une des suggestions plusieurs fois réitérée fut celle de poursuivre l'entreprise destinée à promouvoir l'élimination du racisme sous toutes ses formes, en particulier le Sionisme et l'Apartheid, qui sont les deux côtés d'une même médaille. En conséquence, une résolution fut prise, à la session de clôture du symposium sur le Sionisme et le Racisme, aux termes de laquelle "une organisation internationale qui sera désignée comme L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR L'ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION RACIALE est fondée par le présent document".

Cette organisation, fondée à la clôture du symposium, a son siège à Tripoli. Sa première reconnaissance internationale date de la Conférence des Nations Non-Alignées de Colombo au Sri Lanka, en août 1976. Cette conférence fut d'ailleurs notoire en ceci que les représentants de quatre vingt six pays participants devaient y endosser la résolution 3379 de l'ONU, alors que soixante douze pays seulement l'avaient votée à l'Assemblée générale en novembre 1975.

Des communications furent faites au symposium par des

(1) Par exemple, Klaus J. Herrmann, membre du B'nai B'rith, fut, selon ses propres mots, "jugé en public" par le directeur exécutif du Congrès Juif Canadien, Alan Rose, et par le président de la Fédération Sioniste Canadienne, Phil Givens, lequel déclara qu'"un homme qui a participé à une conférence qui aide et reconforte l'ennemi devrait être radié (du B'nai B'rith)": [*Canadian Jewish News* (de Toronto), 1^{er} et 15 octobre 1976]. L'éditorialiste J.B. Salzberg, écrivant dans le même journal (du 26 Novembre 1976) s'adressait à Herrmann en ces termes: "Votre attitude extrémiste vis-à-vis du Sionisme et de l'Etat d'Israël vous place dans la même position que les plus orthodoxes, les plus extrémistes et les plus fanatiques des ennemis d'Israël, qui agissent à partir du Meah Shaarim à Jérusalem", i.e. les Naturei Karta. Les lecteurs pourront juger eux-mêmes "l'extrémisme de ces "ennemis fanatiques d'Israël" en lisant les articles de Klaus Herrman et de G. Neuberger, membre du Naturei Karta.

participants de dix neuf pays, auxquels elles avaient été demandées. C'est une sélection de ces communications que nous publions ici et qui sera ainsi à la disposition de ceux qui s'intéressent au combat anti-raciste. Cependant après leurs exposés, les auteurs qui le souhaitaient ont pu remanier leurs textes alors que d'autres ont choisi de les laisser publier tels qu'ils ont été présentés à Tripoli. Cela explique quelques variations de style, par exemple l'absence dans certains textes de notes de référence.

Tout recueil de textes provenant d'auteurs de divers pays, de personnes s'exprimant dans des langues différentes et de spécialistes de sujets variés comporte inévitablement une hétérogénéité de style; ce volume ne fait pas exception à la règle. Cependant, un travail d'édition a été accompli pour uniformiser certains détails comme l'orthographe des noms, la référence aux sources et – selon une pratique généralement établie, bien que ce ne soit pas celle de l'ONU, l'utilisation d'une majuscule pour le terme Sionisme.

Les opinions exprimées dans ces articles sont, bien sûr, celle des auteurs et n'engagent pas nécessairement celle de l'Association du Barreau de la République Arabe de Libye, ou de l'Organisation Internationale pour l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination Raciale.

Un appendice comporte la DECLARATION, une résolution fondant l'Organisation Internationale – adoptées toutes les deux à l'unanimité par le Symposium – ainsi que le texte de la résolution 3379 de l'ONU.

Nous souhaitons exprimer notre estime et notre reconnaissance à Walter Lehn pour avoir assumé la tâche difficile du travail d'édition nécessaire à la publication de ce recueil.

Nous espérons que ces textes contribueront à une compréhension plus objective de l'une des questions les plus brûlantes de notre époque, et, par là, aideront à l'élaboration d'une solution fondée sur la pleine reconnaissance des droits de l'homme et des peuples, et sur les libertés fondamentales, sans distinction de race, de couleur ou de croyance.

Tripoli/Juillet 1976

Conseil exécutif
Organisation Internationale pour
l'Élimination de toutes les Formes
de Discrimination Raciale

L'ensemble de ces données, qui ont été
 recueillies au cours de ces dernières
 années, a permis de constater que
 les conditions de travail dans les
 entreprises ont subi une évolution
 importante. Cette évolution est
 caractérisée par une augmentation
 des exigences en matière de
 qualification et de formation des
 travailleurs.

Cette évolution est le résultat
 de plusieurs facteurs. Tout d'abord,
 la mondialisation a entraîné une
 concurrence accrue entre les
 entreprises. Cette concurrence
 a conduit à une recherche constante
 de nouvelles méthodes de travail
 et de nouvelles technologies.

Ensuite, l'évolution des
 technologies a également joué un
 rôle important. Les nouvelles
 technologies ont permis de
 développer de nouvelles méthodes
 de travail et de nouvelles
 compétences.

Enfin, l'évolution des
 attentes des travailleurs a aussi
 contribué à cette évolution. Les
 travailleurs exigent aujourd'hui
 plus de formation et de
 qualification.

Ces évolutions ont des
 conséquences importantes sur
 le marché du travail. Elles ont
 conduit à une augmentation
 des exigences en matière de
 formation et de qualification.

PREMIERE PARTIE

DISCOURS D'INAUGURATION

Par Abdullah Sharafuddin,
président de l'Association du
Barreau libyen

Au nom de la justice, nous inaugurons ce symposium où sont réunies des personnes à l'esprit ouvert et vigilant et aux intentions sincères.

Au nom de l'humanité, représentant Dieu sur la terre et créatrice de la civilisation et du progrès partout – à l'Est à l'Ouest, au Nord et au Sud – et au nom des grands hommes, connus dans l'histoire comme ceux qui ont révélé l'unité de Dieu, qui ont montré à l'humanité la voie vers une unité dans la justice, la beauté et la prospérité, l'Association du Barreau de la République Arabe de Libye vous souhaite la bienvenue, vous souhaite un séjour agréable et vous remercie d'avoir accepté son invitation à participer à cet effort humanitaire.

En acceptant notre invitation, en quittant votre travail et en parcourant des milliers de kilomètres pour venir dans notre pays, vous avez montré votre dévouement à l'objectif noble, à la tâche que nous avons entreprise et votre empressement à faire des efforts, des sacrifices même, à cette fin.

Du temps s'est écoulé depuis que l'homme a commencé sa quête de l'énergie et du pouvoir dans la matière. Cependant, son enthousiasme, son penchant pour la compétition et son arrogance fiévreuse ont conduit certains à perdre leur sens de la perspective et à conduire ainsi le monde au bord de la destruction.

Il n'y a pas longtemps, les Nazis ont mené une guerre féroce contre le reste du monde, causant, en quelques années la destruction de la moitié de ce que l'homme avait construit depuis des siècles. La plupart d'entre vous se souviennent certainement des maux et des atrocités de cette période, et beaucoup ont souffert des conséquences tragiques de cette guerre. Les larmes des orphelins et des veuves ne sont pas encore séchées.

Et pourtant notre monde est maintenant confronté à l'émergence d'un nouveau type de nazisme dont les adeptes clament que leur doctrine remonte loin dans l'Histoire. La vérité est qu'ils se sont écartés des lois d'Abraham et de Moïse au point d'adhérer à la doctrine diabolique qui se résume à "Je suis mieux que les autres; je suis né du feu et eux de l'argile".

Le Sionisme, avec ses principes ethniques, racistes, inhumains, avec ses projets diaboliques qui engendrent le chaos dans le monde entier, avec ses plans dangereux de domination, avec son dédain pour les appels et les résolutions des organisations internationales et avec ses ramifications qui jouent un rôle presque décisif dans la direction de la politique des plus grands pays du monde, ne peut être considéré comme une menace pour cette région seulement, mais pour le monde entier; il nous faut pleinement apprécier cette situation avant qu'il ne soit trop tard, car nous sommes maintenant à l'ère de la puissance nucléaire.

Pendant des années, la puissance nucléaire était exclusivement contrôlée par les deux supergrands. Récemment, beaucoup de pays l'ont acquise, des pays en compétition pour la domination du monde. Dans quelques années elle sera peut-être accessible à tous et impossible à contrôler, portant ainsi le risque horrible d'une destruction de cette planète.

En conséquence des ces circonstances dont les ramifications menacent de détruire la race humaine, nous considérons comme de notre devoir d'appeler l'attention de nos collègues dans le monde entier sur ce verset du Coran:

"Oh humanité, Nous t'avons créée d'une seule paire d'hommes et avons fait de toi des nations et des tribus etc..."
De cet endroit du désert, il est de notre devoir d'inviter les érudits, les intellectuels, les philosophes et les écrivains qui chérissent le bien et le beau à méditer sur le sens des paroles du Prophète, le professeur de l'humanité: "Viens à l'aide de ton frère, qu'il soit bourreau ou victime". Quand il lui fut demandé "Comment pouvons-nous venir à l'aide d'un frère qui fait le mal?", le Prophète répondit "Tu viens à son aide en

éliminant les offenses qu'il commet".

Selon le même symbole, puisque le racisme est injuste et mauvais, et que le Sionisme est une forme de racisme, comme vous avez dû le conclure dans vos recherches et vos études, il est de notre devoir à tous de venir en aide aux adeptes de la religion de Moïse en éliminant les injustices qu'ils commettent.

Moïse a été un homme de très grande influence pour l'histoire de l'humanité. Il a proclamé l'unité de Dieu et il a solennellement inauguré la voie qui fut suivie ensuite par Jésus et Mahomet. Cette voie est celle d'une race humaine unifiée.

Nous en appelons maintenant aux adeptes de la religion de Moïse pour qu'ils prennent garde à la voix de la justice et mettent fin à l'injustice. Faisons tous renaître la symphonie céleste de la justice, du bien et de la beauté.

Nous, habitants de cette région, qui est le berceau des civilisations et des religions, avons seulement une chose à dire à ceux qui nous ont traité avec injustice, qui ont retardé notre progrès et qui ont causé notre arriération et notre désordre à travers leurs agents déclarés ou secrets, le salut traditionnel des Arabes.

Que la paix soit avec vous.

RACISME ET PAIX MONDIALE

Anis el Qasem

La volonté des nations membres de l'ONU d'épargner aux générations futures le fléau de la guerre et de réitérer leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, la dignité et la valeur de la personne, l'égalité des droits entre hommes et femmes ainsi qu'entre nations petites et grandes, figure en tête de la Charte de l'ONU. Sur les quatre thèmes qui ont suscité un tel engagement, trois se rattachent aux concepts d'égalité, de justice et de liberté. Venant après la résolution d'épargner aux générations futures le fléau de la guerre, la référence exclusive à ces trois concepts démontre clairement l'existence d'un lien entre le maintien de la paix d'une part, et d'autre part l'instauration de l'égalité entre les peuples comme entre les individus.

Dans cette perspective, le second et le troisième objectifs, de l'ONU figurant à l'article 1 de la Charte sont ainsi définis:

“Développer entre les nations des relations amicales, fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits et de l'autodétermination des peuples... Parvenir à la coopération internationale en trouvant la solution des problèmes internationaux de caractère économique, social, culturel ou humanitaire, et en favorisant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion”.

A nouveau, l'article 13(6) de la Charte appelle l'Assemblée

générale à entreprendre des études et à proposer des recommandations visant à "promouvoir" la coopération internationale dans les domaines économique, social, culturel, éducatif et médical, et à prêter assistance à l'accomplissement des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales sans distinction de race, de sexe de langue ou de religion".

L'article 55 de cette même Charte stipule que:

"Dans le but de créer des conditions de stabilité et de bien-être qui sont nécessaires aux relations pacifiques et amicales entre les nations, relations fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits et de l'autodétermination des peuples, l'ONU favorisera: le respect universel et l'observance des Droits de l'Homme pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion".

L'article 62⁽²⁾ donne pleins pouvoirs au Conseil économique et social, l'un des principaux organismes de l'ONU pour établir des recommandations susceptibles de promouvoir le respect et l'observance des Droits de l'Homme et les libertés fondamentales pour tous.

Il n'est donc pas surprenant de voir l'Assemblée générale et les autres organismes de l'ONU consacrer, dans leurs secteurs respectifs, énormément de temps au problème de l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. A cet égard, les initiatives et le soutien résolu des pays du Tiers Monde, qui ont été et sont encore la cible principale de la discrimination coloniale et raciale, ont joué un rôle marquant.

L'une des premières initiatives de l'ONU fut l'adoption, en 1948, de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Le tout premier paragraphe de préambule est le suivant:

"Attendu que la reconnaissance de la dignité intrinsèque et les droits inaliénables de tous les membres de la famille humaine constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde".

On retrouve l'utilisation des mêmes mots par l'Assemblée générale dans le premier paragraphe du préambule de la Convention Internationale sur les Droits Civils et Politiques. Dans le paragraphe 7 du préambule de la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination Raciale, on relève le même esprit:

"Réaffirmant que la discrimination entre êtres humains, exercée selon des critères de race, de couleur ou d'origine ethnique, constitue un obstacle aux relations pacifiques et amicales entre nations et menace de troubler la paix et la sécurité entre les peuples, ainsi que l'harmonie entre personnes vivant ensemble dans un même État".

L'acte final de la Conférence Internationale sur les Droits

de l'Homme qui s'est tenue à Téhéran du 22 avril au 3 mai 1968 (Proclamation de Téhéran) comporte, entre autres, cette phrase:

"Les négations grossières des Droits de l'Homme qui découlent de la discrimination fondée sur des critères de race, de sexe, de religion, de croyance ou d'opinion sont un outrage à la conscience de l'humanité et mettent en péril les fondements de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde".

Enfin, dans la Déclaration d'Accra, adoptée en 1958 par la première Conférence des Etats Africains Indépendants, et dont la quatrième partie est consacrée au racisme, on peut lire le paragraphe suivant:

"Profondément convaincus que le racisme est une négation des principes qui sont à la base des droits et de la dignité des hommes, qu'il exerce son influence empoisonnée de plus en plus amplement dans certaines parties de l'Afrique et qu'il devient un élément tellement explosif qu'il pourrait bien plonger notre continent dans la violence et le sang".

Pris au hasard, les exemples qui précèdent illustrent clairement le danger que pourrait faire courir à la paix du monde et à la coopération internationale la persistance de la discrimination raciale ainsi que l'inquiétude de la communauté internationale face à ce danger.

La négligence et le mépris des droits de l'homme constituent une cause bien déterminée des guerres, des rebellions et des révolutions dont l'Histoire tout entière a été témoin. La lutte contre la tyrannie, l'oppression, le colonialisme et la discrimination raciale est ancienne et la voix de l'homme s'élevant pour la défense de l'égalité, de la liberté et de la fraternité vient, elle aussi, de loin. Ni cette lutte ni cette protestation ne sont l'apanage d'une race ou d'une civilisation. On croirait entendre la même voix s'exprimer tout au long de l'Histoire. C'est la voix universelle de l'Homme, et l'homme s'en désintéresse à ses risques et périls. La prise en considération de tout ceci se trouve à la base de la mise en garde figurant dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, mis en garde selon laquelle la négligence et le mépris des droits de l'Homme poussent inéluctablement les hommes à la révolte et entravent l'évolution des relations amicales entre les nations.

Dans l'Histoire contemporaine, les gouvernements européens, représentant ce qu'il est convenu d'appeler l'homme blanc, sont restés, la plupart du temps, sourds à cette voix universelle de l'homme. Leur politique envers les non-Européens étaient présidée par des philosophies et des pratiques racistes, bien qu'il existât en Occident des philosophies et des

déclarations inspirées des Droits de l'Homme. La division de l'humanité en races supérieures et races inférieures est un produit du racisme occidental. Et, paradoxalement, les conquêtes arrachées par les luttes politiques intérieures ou nationales de l'Occident, pour l'accroissement de la liberté, l'égalité, la justice sociale et l'autonomie nationale aussi bien que personnelles, ces conquêtes ne se sont pratiquement pas reflétées dans les attitudes et la politique de l'Occident à l'égard des peuples non-Occidentaux. La période allant du début du XIX^e siècle à 1910 environ a vu l'émergence, en Europe, sur une large échelle de gouvernements représentatifs ainsi que la disparition de la plupart des restrictions apportées aux droits politiques et civiques en particulier. Cette même période est également celle qui a donné naissance aux philosophies et aux pratiques racistes et colonialistes qui ont été notamment appliquées contre les peuples d'Asie et d'Afrique.

Que pouvons-nous faire pour que cette voix universelle de l'homme — dont beaucoup d'intellectuels européens et américains se font certainement l'écho — se fasse véritablement entendre au sein des gouvernements et se traduise dans la pratique politique? Comment pouvons-nous convaincre les gouvernements de l'universalité de cette voix? Ces questions sont de première importance, non seulement parce que notre lutte actuelle est dirigée contre les vestiges du racisme occidental en Afrique et en Palestine, mais parce qu'il s'agit aussi de prévenir la résurgence du racisme à l'avenir. Dans ce contexte, il est hors de doute que les poches de racisme existant encore dans le monde peuvent être liquidées sans grande difficulté si l'Europe et les Etats-Unis, que l'on désigne généralement comme le "monde libre", participent sincèrement à la lutte antiraciste au nom de l'égalité, de la liberté et de l'autodétermination pour tous. Bien des souffrances, des épisodes sanglants et des destructions seraient alors épargnés et l'on éviterait l'apparition d'un contre-racisme dans le Tiers Monde.

L'Occident avait bien sûr conscience de l'efficacité énorme et immédiate que toute promesse d'autodétermination, d'égalité et de liberté produisait chez les peuples soumis. Ces méthodes ont été largement utilisées pendant les deux guerres mondiales. Cependant, alors qu'aucun pays européen, même parmi les vaincus, ne s'est retrouvé colonisé ou soumis à une forme de discrimination raciale après 1945, pas une colonie ne s'est vue accorder de plein gré son indépendance ni autorisée à exercer son droit à l'autodétermination. Aucune promesse ne fut tenue; la Société des Nations, entièrement dominée à l'époque par l'Occident, se contenta de parler pour la forme du droit à l'autodétermination tout en autorisant l'expansion du colonia-

lisme, sous diverses formes, à de nouveaux territoires. C'est le mode de réflexion occidental qui a introduit, en droit international, les concepts de territoires sous protectorat, sous mandat, ou encore confiés aux Nations Unies, autant de formes de colonialisme déguisé. C'est le mode de pensée occidental moderne qui a engendré le Nazisme, l'Apartheid et le Sionisme.

La littérature occidentale, encore aujourd'hui, révèle un sentiment de supériorité. L'étudiant occidental, qu'il ait choisi les sciences, le droit international, la philosophie ou ce qu'on appelle les Humanités en général, reste pratiquement ignorant de toutes les contributions apportées à ces disciplines par les civilisations non-occidentales. Il existe, bien sûr, dans ce domaine, des livres pour spécialistes et d'excellentes recherches. Mais je souhaite que l'étudiant moyen, quelle que soit sa branche, puisse élargir le champ de sa vision culturelle au-delà de sa propre civilisation. Je souhaite que l'étudiant s'abreuve au fleuve même de la pensée et des conquêtes de l'humanité plutôt que de se contenter d'un affluent. La connaissance de nos cultures réciproques et la reconnaissance de nos contributions réciproques à la civilisation humaine accroîtra notre compréhension et notre respect mutuels et amoindrira les chances de succès de la bigoterie et du chauvinisme.

Il est regrettable, à cet égard, que la Convention Européenne sur les Droits de l'Homme, qui s'est tenue en 1950 ne fasse aucune référence à la discrimination raciale en tant que menace pour la paix du monde, et que ses membres ne se soient pas engagés à suivre une politique ou à prendre des initiatives s'inscrivant dans la lutte mondiale contre la discrimination raciale en général.

Les Etats-Unis, première puissance du "monde libre", a mis en sommeil la ratification de la Convention Internationale sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination Raciale datant de 1965. Leur protégé, Israël, est allé plus loin; l'Etat Juif a en effet pris la décision formelle de rejeter les résolutions de la Convention. Et il se trouve des gens pour proclamer que ni Israël ni le Sionisme ne sont racistes.

Pourquoi la discrimination raciale est-elle considérée comme une menace pour la paix du monde et pour la coopération entre les peuples?

L'arbitraire est l'une des caractéristiques principales de la discrimination raciale. Celle-ci ne considère pas les peuples, les races ou les individus avec objectivité. Elle s'exerce contre une race, un peuple ou un individu sur la simple base de son appartenance à un groupe racial ou ethnique et le catalogue

comme inférieur. Inversement, il suffit d'appartenir à un autre groupe ethnique ou racial pour être supérieur, sans que les aptitudes réelles des individus ne soient en cause.

La discrimination raciale est une *négarion de l'égalité des hommes*. Elle nie l'humanité de l'homme, sa capacité intrinsèque à progresser, à évoluer, à contribuer au progrès de l'humanité dans tous les domaines. Et cette négation se fonde sur la couleur ou la race en dépit des témoignages qu'apporte l'Histoire sur la floraison de civilisations évoluées chez presque tous les peuples de la terre.

La discrimination raciale ne nie pas seulement l'égalité, mais aussi *l'égalité des chances*. Et ceci constitue une tentative pour perpétuer les conditions mêmes qui ont servi à justifier la politique de discrimination raciale. C'est ainsi que les peuples colonisés n'ont jamais bénéficié de l'égalité des chances nécessaires pour le développement de leurs ressources naturelles et humaines. Tout ce qui se réalisait, dans l'ordre du développement, visait à satisfaire les besoins des colons. Pendant cent trente deux ans, l'Algérie a été considérée comme une partie de la France. Logiquement, elle aurait dû atteindre un stade de développement, comparable à celui d'autres régions françaises. Pourtant, la discrimination raciale, inhérente à la colonisation, a empêché l'Algérie de connaître le niveau de développement de la Métropole. La raison en est évidente. Si les Algériens avaient été traités sur un pied d'égalité avec les Français, la colonisation, et l'exploitation inéluctable qui l'accompagne, n'auraient plus eu leur raison d'être.

Dans un contexte où l'égalité et l'égalité des chances sont refusées, les conditions perpétuant l'arriération et la faiblesse du peuple peuvent être maintenues de telle façon que les mesures de contrôle et de coercition soient efficaces. Il se trouve toujours des hommes courageux pour oser défier de telles conditions. Mais même si, en tant qu'individus, ils parviennent à un succès personnel, ils sont généralement condamnés, en raison de l'inégalité des chances, à se voir refuser les droits et privilèges allant de pair avec leur réussite. Quand l'égalité des chances et les attributs de la réussite se trouvent niés, le niveau de vie demeure stagnant et les possibilités d'une amélioration sensible restent extrêmement limitées.

Le droit des personnes ou des ethnies à disposer d'elles-mêmes se trouve ou bien nié ou bien inscrit au programme sous le régime de la discrimination raciale. L'homme peut accepter sa condition de faiblesse ou d'arriération comme un état passager, mais passager seulement, car il aspire à changer cette condition par l'exercice de sa liberté. Mais personne ne peut

accepter que cette condition soit un destin éternel. L'autodétermination, pour le groupe ethnique comme pour l'individu, exige une liberté de choix — la liberté d'exercer toutes ses facultés humaines dans l'immédiat, comme dans l'avenir et la liberté d'assumer une pareille démarche, quels qu'en soient les risques et les chances. Cette liberté de choix est inhérente à l'homme, elle est fondamentale pour son progrès et son évolution comme pour le progrès et l'évolution de sa société et de sa nation. Toutes les libertés et tous les droits découlent du droit à disposer de soi-même, qu'il s'agisse de l'individu, de la société, de la nation et du domaine international. L'exercice du droit à l'autodétermination permet l'instauration de relations libres à l'intérieur d'une société, pour ce qui est du plan national, et au sein de la communauté internationale, pour ce qui est du niveau international. Des individus et des nations qui reconnaîtraient leurs droits réciproques à l'autodétermination, veilleraient à chercher des points d'accord et de coopération. Le conflit qu'engendre la discrimination raciale dans l'esprit humain est considérable. Il faut une force morale et un idéalisme exceptionnels pour ne pas réagir à la discrimination raciale en s'appropriant ses méthodes. L'une des conséquences les plus dangereuses de la discrimination raciale est le risque de la voir engendrer par réaction, une discrimination accrue. Ce genre de réaction ne s'exerce pas forcément contre le véritable coupable qui est parfois trop fort. Dans ce cas, la violence s'exercera contre une victime plus faible, généralement sans aucun rapport avec la discrimination originelle. Rien ne peut justifier les souffrances de ces innocents; elles sont inexcusables. L'un des exemples contemporains les plus poignants de ce phénomène est la politique raciste israélienne sioniste à l'égard des Palestiniens. Juste avant sa mort, Bertrand Russel écrivait, dans son memorandum sur ce sujet, les lignes suivantes:

"On nous dit souvent que nous devons compatir avec Israël à cause des souffrances que les Nazis ont infligées aux Juifs en Europe. Je ne vois dans cette suggestion aucune justification à la perpétuation des souffrances, quelles qu'elles soient. Ce que fait Israël aujourd'hui ne peut être pardonné et l'évocation des horreurs du passé pour justifier celles du présent constitue une hypocrisie grossière. Non seulement Israël condamne un grand nombre de réfugiés à la misère; non seulement beaucoup d'Arabes vivant sous occupation sont soumis à la loi militaire; mais de plus, Israël condamne les nations arabes, récemment libérées du statut colonial, à un appauvrissement continu, à des besoins militaires qui prennent le pas sur ceux du développement national".

Un régime raciste se doit d'être oppressif pour se protéger des aspirations humaines à l'égalité. En matière de politique intérieure, un régime raciste doit opprimer la population au-

tochtone ou une partie de la population dont la race ou la couleur sont l'objet de la discrimination. L'oppression doit rester un caractère permanent de la politique raciste. Or, elle est la négation des droits et des libertés fondamentaux de l'homme et la révolte en est une conséquence inéluctable.

Pour maintenir une politique oppressive et se tenir prêt à affronter la rébellion, le régime raciste doit détourner une partie considérable de ses ressources naturelles et humaines pour la mise en place de son appareil d'oppression. Le bien-être de la population devient ainsi une question secondaire. Ainsi, même si l'on oublie un instant la politique de base qui s'emploie à maintenir l'arriération de la population, les ressources qui restent disponibles pour la promotion du bien-être des gens se trouvent sensiblement diminuées. Nous avons connu ce phénomène en Palestine sous le mandat britannique. Pour être en mesure d'étouffer la rébellion dirigée contre la politique raciste des Britanniques et des Sionistes, le Haut Commissariat britannique de Palestine consacrait un budget beaucoup plus important pour alimenter ses forces de police que celui dévolu à l'éducation l'hygiène et le développement.

Il arrive qu'une société raciste tente d'écarter le danger d'une révolte intérieure par l'évacuation forcée de la population autochtone. C'est ce qu'a fait Israël. Et pourtant le phénomène reste entier et la révolution palestinienne est un fait. Bien que jusqu'ici elle n'ait pas atteint son objectif, à savoir l'établissement d'un Etat démocratique pour tous en Palestine — et cela à cause de la politique raciste d'Israël — il reste que la pression subie par l'économie israélienne est manifeste; une telle économie se serait effondrée sans l'aide considérable et permanente que lui apportent les Etats-Unis et d'autres sources extérieures.

Les milliards qui sont versés à Israël pour la poursuite de sa politique raciste auraient pu servir à améliorer le niveau de vie des pauvres aux Etats-Unis ou encore à combattre la faim dans plusieurs parties du monde. Les Etats-Unis ont contribué au capital de la Banque Africaine de Développement pour la somme de vingt cinq millions de dollars seulement alors que, pour l'année 1976, Washington a versé à Israël plus de deux milliards de dollars pour l'acquisition de matériel militaire lourd. La mauvaise répartition des fonds, sur le plan national comme sur le plan international est la conséquence directe d'une politique raciste ou d'une politique de soutien à des régimes racistes.

Dans certains cas, le racisme devient dangereux et extrémiste au point de menacer l'existence même d'un peuple — sur le plan national, ethnique ou culturel — et acquiert ainsi

certaines caractéristiques propres au génocide, à l'exception des actes d'annihilation physique. Un racisme qui nie l'existence même des ses victimes, comme c'est le cas pour le racisme sioniste, peut être qualifié de "génocide moral".

Quand un peuple, comme le peuple palestinien, n'est pas reconnu dans son existence, quand on lui refuse sa patrie, son existence et son identité nationales ainsi que les droits et libertés fondamentales accordés à d'autres peuples, que reste-t-il de lui, que reste-t-il pour lui? Il devient un "non-peuple"; les individus qui le composent deviennent des "non-personnes". N'est-ce pas là en fait un génocide, un génocide moral?

Certains régimes racistes, comme celui des Sionistes, perpètrent une autre formule encore de génocide. Il s'agit de "génocide culturel" qui détruit volontairement les preuves matérielles de l'existence d'un peuple et sa culture spécifique, de façon à ce qu'aucune trace historique ou culturelle ne subsiste pour rappeler l'existence passée ou présente de ce peuple. L'incendie criminel de la mosquée de renommée mondiale Al-Aqsa, la démolition de monuments historiques à Jérusalem; l'appropriation par les Israéliens du folklore palestinien (danses, costumes, gastronomie), ensuite présenté comme folklore israélien, etc... sont autant d'exemples de ce génocide culturel. En fait, l'Unesco n'est pas allée assez loin dans sa condamnation des activités israéliennes en Palestine.

Le droit de victimes à s'opposer à toutes ces mesures dont l'objectif final est leur annihilation nationale et culturelle ne devrait pas être mis en question. La résistance désespérée des Palestiniens devrait être mesurée à l'aune du défi auquel ils sont confrontés et on ne devrait porter de jugement qu'après avoir pleinement compris et mesuré ce défi. L'Etat raciste d'Israël a déjà fait subir au Proche-Orient quatre guerres.

Deux grandes puissances ont participé à celle de 1956 et la guerre d'octobre 1973 a failli provoquer la confrontation des deux supergrands. On tremble d'imaginer les désastres qu'entraînerait la cinquième guerre, car il y aura certainement une cinquième et probablement une sixième guerre, si le racisme sioniste n'est pas vaincu. Malheureusement, comme ce fut le cas pour le nazisme, le racisme sioniste ne sera pas vaincu avant d'avoir provoqué des ravages et des souffrances indicibles, aussi bien au sein du peuple israélien que chez les autres peuples. On peut prévoir les mêmes souffrances et les mêmes destructions en Afrique et même aux Etats-Unis avant la défaite du racisme.

Les mêmes erreurs entraînent les mêmes conséquences. Tous les racistes croient que le pouvoir seul peut s'approprier le droit à l'existence de l'homme et maintenir indéfiniment cette

conquête. "Ils ont un esprit mais ils ne comprennent pas. Ils ont des yeux mais ils ne voient pas" (Le Coran, 7: 179). Les racistes n'ont pas encore appris que la soif de liberté et d'égalité est plus forte encore que la volonté de vivre. Prométhée, l'intraitable, existe en chacun de nous et les voiles de la liberté sont en chemin pour tous les opprimés.

On en peut passer de compromis avec le racisme parce qu'il est un mal absolu; empoisonné, il empoisonne. Les compromis avec les Nazis ont débouché sur les horreurs et les dévastations de la Deuxième Guerre mondiale et ont provoqué la souffrance et la mort de millions d'êtres humains. Il ne peut y avoir de compromis sur le droit à l'égalité et à l'autodétermination. Tous les peuples doivent jouir librement de ces droits dans leur propre patrie. Il est inadmissible d'exiger de quelque peuple que ce soit qu'il accepte un statut de réfugié ou la privation de ses droits nationaux alors que sa propre terre et les fruits du travail de ses ancêtres comme du sien lui sont enlevés, pour être occupés par un régime raciste étranger. Il est impossible d'exiger de n'importe quel peuple qu'il accepte de livrer sa patrie, ou une partie de celle-ci à d'autres peuples.

Il est inacceptable qu'un régime, quel qu'il soit, insiste pour que l'on reconnaisse et légitime les conditions racistes et illégales qu'il a établies. Israël a chassé les Palestiniens de leur patrie et les a traités en réfugiés; il les a expropriés de leurs maisons, de leurs terres et de leurs biens personnels; il a démoli des centaines de villages arabes et construit des colonies sionistes à leur place; il a modifié le caractère culturel et la démographie de Jérusalem; il a construit des dizaines de nouvelles colonies de peuplement sur la rive occidentale du Jourdain, dans le Sinaï, sur les hauteurs du Golan. Toutes ces entreprises ont été jugées comme racistes, colonialistes et illégales par tous les organismes de L'O.N.U. devant lesquels ces questions ont été soulevées. Toutes ces initiatives ont été prises pour tenter d'anéantir les droits de la population autochtone et de mettre le monde entier devant une situation qui passerait pour irréversible. La *Realpolitik* n'est pas admissible quand il s'agit de droits et de libertés fondamentaux, inaliénables, et du droit des individus et des nations à disposer d'eux-mêmes.

Comment s'étonner dès lors de la turbulence qui règne au Proche-Orient et de la lutte désespérée des Palestiniens pour reconquérir leurs droits? Il est attristant de constater que la Résistance européenne à l'occupation nazie ait été saluée et glorifiée alors que l'on qualifie la Résistance palestinienne de "terrorisme". Est-ce le racisme qu'il faut voir là-dessous?

Il ne peut y avoir de compromis avec le racisme au prix

du sacrifice des droits et des libertés fondamentales. Il n'existe qu'une solution: la liquidation du racisme où qu'il se trouve, ainsi que le renforcement des droits et des libertés fondamentaux pour tous, sans distinction de race, de couleur, de croyance ou de religion.

Aucun Etat raciste n'a jamais réussi à garantir, même à ses propres citoyens, les conditions nécessaires à la liberté, à la sécurité et au bien-être. En fait, les enclaves de racisme qui demeurent à notre époque ont connu et connaîtront le même échec.

Il faut liquider le racisme, par les êtres humains. Le nazisme a été liquidé, mais le peuple allemand demeure, vivant sur un pied d'égalité avec d'autres membres de la Communauté Européenne qui furent les premières victimes du nazisme. Le même processus peut se dérouler en Palestine ou en Afrique du Sud, si le racisme et ses ramifications sont liquidés et si les hommes, victimes du racisme comprises, peuvent vivre ensemble dans l'égalité. L'un des principaux moyens pour parvenir à ceci est de dénoncer les dangers du racisme et de renforcer les liens de fraternité et de compréhension entre tous les peuples. Dans cette perspective, je propose la fondation d'une Organisation Internationale pour l'Élimination de toutes les Forces de Discrimination Raciale. L'objectif de ce groupe sera de rechercher, de rassembler et de distribuer des informations sur les pratiques relevant de la discrimination raciale, où qu'elles s'exercent, et de promouvoir la compréhension entre les peuples. Ce groupe doit être formé de volontaires, il doit être non-gouvernemental et il aura pour membres tous ceux qui croient à la dignité intrinsèque de l'homme, sans distinction de race, de religion ou de croyance.

SIONISME ET RACISME: PERSPECTIVES ET PERCEPTIONS CONTRASTEES

L. Humphrey Walz

Le 10 novembre 1975, l'Assemblée générale de l'O.N.U. a adopté la résolution 3379 (XXX) définissant le Sionisme comme "une forme de racisme et de discrimination raciale". Le scrutin se répartissait ainsi: soixante douze votes positifs, trente cinq votes négatifs et trente deux abstentions. Trois pays n'étaient pas représentés.

Le tumulte qui se répandit ensuite en Occident fut causé par divers facteurs, notamment par des interprétations divergentes des mots *Sionisme* et *racisme*. Il était donc salutaire que, dans leur souci de se comprendre mutuellement et de comprendre la base de la controverse, des personnes de bords opposés cherchent à clarifier le sens de ces mots.

Je me trouvais à Mexico peu après le vote de l'O.N.U. Le Mexique avait voté la résolution et les Sionistes américains en guise de représailles, avaient déclenché contre ce pays un boycott. L'une des victimes des restrictions économiques qui s'ensuivirent exprima devant moi son désir d'être éclairé en ces termes:

"Au Mexique, nous réprouvons l'antisémitisme. Pourquoi? Parce qu'il opère une distinction entre les droits des Juifs et ceux des non-Juifs. Le Sionisme ne procède-t-il pas de la même façon? Nous considérons que l'antisémitisme est une forme de racisme. Pourquoi n'est-il pas légitime de penser de même à propos du Sionisme? Existe-t-il une définition du

Sionisme qui puisse me donner tort ? Si tel est le cas, pourquoi les Sionistes ne nous en parlent-ils pas au lieu de se montrer agressifs⁽¹⁾ ?”.

Pendant mon séjour au Mexique, un ami reçut un numéro de la revue *“Christianity and crisis”* daté du 22 décembre 1975 et qui accordait la vedette à “La résolution de l’O.N.U. sur le Sionisme et le racisme”. Parmi d’autres, figurait un article de Robert G. Hoyt, l’un des fondateurs du *“National catholic reporter”*. Dans une perspective différente de celle du Mexicain que je viens de citer, cet article manifestait un besoin similaire de clarification :

“Quelle que soit la validité de la résolution de l’O.N.U. écrit Hoyt, il ne faut pas en chercher la trace dans le texte lui-même... Les passages de cette résolution qui tentent d’en démontrer le bien-fondé ne donnent du racisme qu’une définition des plus sommaires et ne prouvent en rien que le Sionisme, dans sa théorie ou dans sa pratique, soit conforme à la description qui en est faite.⁽²⁾”.

Pour débattre du Sionisme, comme du racisme, il est nécessaire que nous précisions quelle acceptation nous donnons à ces termes. Il nous faut aussi tenter de comprendre l’acceptation que d’autres leur donnent. Sinon nous perdrons notre temps et le leur. Pire encore, une utilisation vague et erronée de ces termes pourrait engendrer de nouvelles controverses qui serviraient seulement à nous écarter des problèmes de fond et à détourner notre énergie de la recherche d’une solution.

LE RACISME: NOIRS CONTRE BLANCS

Il existe au moins deux interprétations du mot *race* qui conduisent des gens de bonne foi à rejeter toute assimilation entre le Sionisme et le racisme. La première d’entre elles n’envisage la notion de race que dans le contexte des relations

(1) Un article intitulé *“Travel Power: The story behind the Mexican boycott”*, paru dans le *New-York Times* du 27 juin 1976 révèle des opinions similaires: “Beaucoup de Mexicains considèrent le Sionisme comme “para-estatal”; une arme officieuse de la politique israélienne. “Comment peut-on soutenir le contraire ?” demande un diplomate mexicain de haut rang. “Le Sionisme cherche à convaincre les Juifs, et les Juifs seuls, de s’installer en Israël”.

(2) *Christianity and Crisis* p. 318. Hoyt ignorait apparemment que l’Assemblée Générale avait déjà défini “la discrimination raciale”. Dans la résolution 1904 (XVIII) du 20 novembre 1963, celle-ci est désignée comme “la discrimination entre êtres humains fondée sur des critères de race, de couleur ou d’origine ethnique”. La résolution 2106A *XX du 21 décembre 1965, citée plus bas, donne une définition de la discrimination raciale plus globale que la précédente.

entre Noirs et Blancs, contexte inapplicable au Sionisme⁽³⁾. La seconde entend le terme race dans son acception biologique, ce qui évidemment n’inclut pas la judaïté. Une troisième conception considère en revanche les Juifs comme constituant une race. Dans cette dernière perspective l’antisémitisme, aussi bien que le Sionisme de Herzl sont manifestement racistes.

Aux Etats-Unis et au Canada, beaucoup de personnes pensent immédiatement aux relations entre Noirs et Blancs, quand on évoque devant eux le problème du racisme. Dans ce contexte, peu après le vote de l’O.N.U., un journal de Chicago publia une photo qui montrait Golda Meïr, alors jeune institutrice dans l’Etat du Milwaukee, avec un enfant noir. Il se dégageait de cette scène une atmosphère chaleureuse. Au-dessous du cliché, la légende était rédigée ainsi: “Est-ce cela le racisme ?” Question qui impliquait de la part du lecteur polarisé par le problème entre Noirs et Blancs une réponse négative.

Le rabbin Daniel F. Polish, sioniste déclaré et directeur du département de l’éducation à Intermet, une institution interraciale et inter-religieuse de Washington, s’adressait à un public similaire en ces termes:

“Qui, moi, raciste ? Ou encore Stephen Wise, le géant du Sionisme américain, fondateur de l’Association Nationale pour le progrès des hommes de couleur ou bien Kivie Kaplan, dernier Président blanc de cette association⁽⁴⁾ ?”

Une telle conception du racisme, limitée aux rapports entre Blancs et Noirs, pourrait être partagée par l’ambassadeur canadien aux Nations Unies Saul Rue, dont la voix constitua le seul vote négatif à une résolution du Conseil Economique et Social des Nations Unies. C’est du moins la conclusion qu’on peut tirer de sa dénonciation exclusive de l’apartheid – reproduite

(3) Les tensions qui existent parfois entre Noirs et Juifs semblent avoir peu de rapports avec le Sionisme politique. Dans un article intitulé *“Comment les Juifs de New-York furent montés contre les Noirs: une destruction du mythe de l’antisémitisme noir”*, paru dans *The public Life* (21 février 1969), Walter Karp et H.R. Shopiro expliquaient que dans certains quartiers noirs où les enseignants étaient presque tous Juifs, il y eut une demande de décentralisation des écoles. Ceci aurait réduit le Pouvoir des dirigeants du syndicat des enseignants, juifs. C’est alors qu’ils forgèrent “la fausse menace de l’antisémitisme noir... Pour rompre l’alliance entre la classe moyenne libérale juive et les noirs de la ville et annuler ainsi les chances de la décentralisation scolaire”.

(4) *Christianity and crisis*, p. 315. Richard P. Stevens de l’Université de Lincoln a cité des exemples suggérant que les partisans sionistes de l’Association Nationale pour le Progrès des Gens de Couleur (NAACP) exigent, comme prix de leur soutien, un appui réciproque.

ci-dessous—. Le Conseil Economique et Social avait alors décidé d'endosser toutes les décisions passées de l'ONU "portant sur le racisme, la discrimination raciale, l'apartheid, la décolonisation et l'autodétermination". Ceci s'inscrivait dans le cadre de la "Décade consacrée au combat contre le racisme et la discrimination raciale" fixée par l'O.N.U. aux années 1973-1983. L'une des décisions à endosser était évidemment celle de 1975 assimilant le Sionisme à l'antisémitisme. L'ambassadeur canadien déclara que son pays s'élevait contre la discrimination raciale, en particulier contre le système "inique et avilissant" de l'apartheid. "Cependant, ajouta-t-il, le Canada ne peut accepter et n'acceptera aucune tentative visant à établir un lien entre le Sionisme et le racisme". Après quoi il jeta dans l'urne son bulletin de vote contre la résolution du Conseil économique et social⁽⁵⁾.

Certains pourraient rétorquer que le Sionisme tel que l'entendait Mme Meïr n'aurait pas accordé à l'écolier noir du Milwaukee les privilèges qu'Israël a automatiquement accordés à Golda Meïr elle-même. Et l'on pourrait faire remarquer que le Sionisme excluait aussi bien les membres de couleur du Conseil National Américain pour l'Avancement des gens de couleur en même temps que les victimes de l'apartheid. Mais on répondrait vraisemblablement que la discrimination dans ce cas n'est pas fondée sur la couleur de la peau et n'est donc pas raciale⁽⁶⁾.

LE RACISME: UNE BASE BIOLOGIQUE PLUS LARGE

Pour passer à une définition plus large du racisme, citons

(5) *Christian Science Monitor*, 21 mai 1976. Cependant, la revue *Free Palestine*, (mai-juin 1976) laisse penser que, bien que le Sionisme n'exerce pas de discrimination fondée sur la couleur, les sentiments hostiles aux Noirs de certains Israéliens se manifestèrent à l'occasion de la visite en Israël du Premier ministre sud-africain, John Voster, en avril 1976: "Il fut reçu "chaleureusement" par le Premier ministre israélien Yitzhak Rabin. Les deux dirigeants annoncèrent un important Pacte économique, scientifique et industriel ainsi que la création d'un comité intergouvernemental pour appliquer les dispositions de coopération. *The Jerusalem Post* écrivit que les Afrikaners étaient particulièrement enthousiastes" à l'égard de ce projet parce qu'ils "s'identifiaient étroitement à Israël, voyant pour deux nations "blanches", située à la tête et aux pieds du continent africain et menant des luttes isolées pour survivre contre les masses débordantes de Noirs, une identité d'intérêts".

(6) Bien que Golda Meïr n'ait apparemment pas provoqué de racisme anti-noir, elle a, semble-t-il, exploité celui-ci à son profit politique. Par exemple, le *Ma'ariv* des 10 et 13 novembre 1972 laissait entendre qu'elle avait promis au président Nixon, en contrepartie de la livraison de chasseurs bombardiers *Phantom* supplémentaire et du gel du plan Rogers, qu'elle s'efforcera de lui gagner le soutien de ceux des Juifs de l'establishment américain à qui déplaisait la position, favorable aux Nègres, de son rival.

celle de l'Unesco qui le considère comme un ensemble "de croyances et d'actes anti-sociaux fondés sur la conviction erronée que les relations discriminatoires entre groupes se justifient sur le plan biologique". Cette définition sert de base, elle aussi, à ceux qui contestent l'application de l'épithète "raciste" au Sionisme. Par exemple, Rosemary et Herman Ruether écrivent ceci:

"Une majorité de membres de l'Assemblée générale de l'O.N.U. ont voté une condamnation du Sionisme en tant que racisme. Ce vote ressuscite la vieille confusion antisémite entre les Juifs et la race et ajoute de nouvelles confusions entre le nationalisme et le racisme...

...La condamnation du Sionisme en tant que racisme repose, en premier lieu, sur l'hypothèse que les Juifs constituent une "race". En réalité, les Juifs qui se sont rassemblés en Israël sont sans doute le groupe le plus multiracial jamais réuni dans un petit Etat. Il y a parmi eux non seulement un large éventail d'Européens de l'Est et de l'Ouest, mais aussi des Juifs arabes et orientaux... [Et] c'est le Sionisme qui réunit dans un même lieu ce rassemblement multiracial et multiculturel de Juifs...

...Les tensions qui parcourent le Moyen-Orient ne se situent pas au niveau de la race. Même le critère d'"ethnie" est fallacieux puisque les Juifs ont des appartenances culturelles variées et que beaucoup de Juifs d'Israël sont, sur le plan ethnique, des Arabes. Le critère qui sépare l'Arabe juif de l'Arabe musulman et de l'Arabe chrétien est, en dernière analyse, celui de l'identité religieuse. (7) ..

Marion Woolfson journaliste juive vivant en Grande-Bretagne et spécialiste de la question palestinienne, a écrit, dans un article intitulé "*Sionisme et racisme*" et publié dans le *Manchester Guardian* du 14 mai 1976:

"Certains apologistes du Sionisme soutiennent que, du moment que les Juifs ne constituent pas une race, le Sionisme ne peut être accusé de racisme lorsqu'il sert leurs intérêts, même quand ceci conduit à des actes nuisibles aux non-juifs. Mais cet argument ne tient pas debout, car il existe des quantités de textes sionistes qui qualifient la persécution et l'oppression des Juifs dans divers pays de "raciste".

Comme mes amis mexicains, Marion Woolfson considère la discrimination exercée contre les non-juifs parce qu'ils ne sont pas Juifs aussi raciste que la démarche inverse. Voici l'un des exemples qu'elle donne de la politique raciste des Israéliens

(7) *Christianity and Crisis*, pp. 307-308 — Les Ruethers semblent rejeter des notions telles que "la race élue", "la race martyre" etc... utilisées par certains Sionistes et leurs partisans pour parler des Juifs. B.2. Sobel ancien membre du personnel de la Ligue contre la Diffamation, parle, dans son livre *The Hebrew Christians, the 13th Tribe* (New-York 1974), de ceux-ci comme "deux fois élus" — par la race et par la foi. *The National Observer* du 10 janvier 1976 cite le président du Congrès Juif, Arthur Hertzberg, qui traite de "racistes" les quotas d'immigration contre les Juifs.

sionistes:

“Le Fonds National Juif... a été fondé en 1901 lors du V^e congrès de l'Organisation Sioniste mondiale avec pour seul objectif l'acquisition de terres en Palestine pour la colonisation juive. Aujourd'hui, le Fonds national Juif (et l'Etat) possède quatre vingt quinze pour cent des terres non-urbaines d'Israël (parmi lesquelles beaucoup de terres ayant appartenu à des Arabes expropriés). Selon la constitution du Fonds National Juif, seuls des Juifs peuvent s'installer sur ces terres et les habitations construites ne peuvent être utilisées que par des Juifs; de même les non-Juifs, fussent-ils citoyens israéliens, n'ont pas le droit d'y travailler”.

RACISME OU BIGOTERIE ?

Il serait facile de conclure que tous ceux qui répugnent à l'association des termes de racisme et de Sionisme ferment nécessairement les yeux sur la politique discriminatoire d'Israël. Une autre citation de Robert G. Hoyt démontre qu'il s'agit parfois moins d'un accord sur les principes que d'une question de vocabulaire:

“Les Juifs du monde, écrit-il, se considéraient comme un peuple; quelques uns d'entre eux, les Sionistes, ont clamé le droit et la nécessité pour son peuple de se constituer en nation dans une région géographique définie. Ils choisirent la Palestine. Par différents moyens – acquisition de terres, action diplomatique officieuse et persuasion publique, *usage sélectif de la terreur*, pressions politique et économique en Europe et ailleurs – ils obtinrent le parrainage de l'O.N.U. et la reconnaissance par les grandes puissances d'un nouvel Etat Juif. *Ils en défendirent l'existence (et ils en élargirent les frontières) par la force des armes.*”

La question n'est pas de savoir si tout cela était judicieux d'un point de vue politique ou acceptable sur le plan de l'éthique. La question est celle-ci: Etait-ce raciste? Il semble plus approprié d'utiliser le terme “nationaliste”. L'identité juive n'est pas d'ordre racial⁽⁸⁾.

A propos de cette dernière phrase, on a fait remarquer que des discriminations s'exerçaient en Israël contre les adhérents du mouvement “Les Juifs pour Jésus”. Il existe également plusieurs cas similaires à celui de Frère Daniel, un Juif qui fut sauvé du nazisme par une famille chrétienne et qui fut tellement impressionné par leur vie spirituelle qu'il se convertit à leur religion. Lorsqu'il demanda, ayant été élevé comme Juif, le droit automatique à la citoyenneté israélienne, on le lui refusa, en arguant que s'il n'avait évidemment pas changé de race, il

(8) *Christianity and Crisis*; les italiques sont de l'auteur de l'article.

avait en revanche changé de religion. De tels exemples sont parfois évoqués pour montrer que la discrimination sioniste relève de critères qui l'apparentent plus à la bigoterie qu'au racisme.

Voilà donc énumérées quelques interprétations du racisme qui ont conduit les gens à approuver ou à refuser la résolution 3379 de l'O.N.U. Si plus de personnes s'étaient donné la peine de se référer à la définition officielle de la discrimination raciale donnée par l'Assemblée Générale de l'O.N.U., ils se seraient épargné de la peine. C'est une définition que connaissaient ceux qui votèrent pour que le Sionisme soit inclu parmi les formes de racisme. La résolution 2106A (XX) adoptée le 21 décembre 1965 définit ainsi la discrimination raciale: “Toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondées sur la race, la couleur, la famille ou l'origine ethnique ou nationale”. Il faut garder en tête cette définition large pour toute discussion sur la question du Sionisme en tant que forme de racisme.

LE SIONISME DE HERZL

Philip Potter, secrétaire général du Conseil mondial des Eglises, a déclaré que “Le Sionisme est passible de plusieurs interprétations et de plusieurs acceptions”⁽⁹⁾. Je parlerai bientôt de quelques unes de ces variantes, mais considérons d'abord rapidement le Sionisme de Herzl. C'est cette conception qui se trouve au centre de la controverse touchant à la Palestine et c'est à elle que se réfère l'O.N.U. quand il s'agit du Sionisme. On peut en parler comme du *mouvement national juif, inauguré par Théodore Herzl en 1897, mouvement qui a cherché à créer et à maintenir un Etat Juif en Palestine et dans les environs*. Aucun accord n'a été trouvé jusqu'à aujourd'hui sur le sens du mot “Juif” ni sur les limites du territoire revendiqué.

A ce propos, Michael Selzer, un spécialiste qui eut la nationalité israélienne et qui, un certain temps se crut lui-même Sioniste, déclara en 1970: “Le Sionisme est un phénomène complexe, que seules comprennent une minorité de ses détracteurs et une minorité encore plus faible de ses partisans⁽¹⁰⁾”. Ce qui va suivre n'est qu'un résumé très sommaire d'un sujet que développeront d'autres participants de ce symposium. Je

(9) *Ecumenical Press Service*, 11 novembre 1975.

(10) *Sionism Reconsidered: The rejection of Jewish Normalcy (New York 1970)* p. XI.

me contenterai de cerner mon approche sémantique du débat.

Les principes de base de Herzl et de ses successeurs sont au nombre de quatre, et bien qu'exprimés sous différentes formes, ils continuent d'exercer une forte influence sur les projets, les pratiques et les espoirs d'Israël aujourd'hui. Selon l'analyse et le classement que l'on doit à Edwin M. Wright⁽¹¹⁾, un vétéran du département d'Etat américain, ces principes sont les suivants:

1) – Les Juifs et les non-Juifs sont intrinsèquement (généti-
quement ?) incapables de vivre ensemble de façon harmo-
nieuse; les non-Juifs sont irrémédiablement antisémites.

2) – Pour assurer leur propre sauvegarde, tous les Juifs
doivent s'installer ensemble dans le même pays; "la grandiose
légende⁽¹²⁾" de la Palestine considérée comme la terre ance-
trale de tous les Juifs détermina le choix de ce pays.

3) – Les non-Juifs doivent être chassés de l'Etat Juif ou
bien être tenus à l'écart de la colonie juive par des murs de
séparation psychologiques et légaux⁽¹³⁾.

4) – La fondation de l'Etat Juif exige la coopération des
non-Juifs:

- a) les antisémites qui stimuleront l'émigration des Juifs de leur
pays.
- b) au moins une grande puissance dont l'appui compensera
l'importance numérique relativement faible et la dispersion
de la communauté juive mondiale. Herzl avait cherché le
soutien de la Russie, de l'Allemagne, de l'Italie et de
l'Empire Ottoman. Ses successeurs réussirent mieux en
s'assurant le concours de la Grande-Bretagne pour commen-
cer, puis de l'Union Soviétique et surtout celui des Etats-
Unis.

(11) *The great Zionist Cover up* (Cleveland 1975).

(12) *The Complete Diaries of Theodor Herzl* présentés par Raphael Patai (New-York
1970) p. 56.

(13) Peu après ce symposium, *Al Hamishmas* publiait, le 7 septembre 1976, les
recommandations secrètes du Memorandum de Koenig pour apporter des restric-
tions à l'emploi, au logement, à l'éducation et aux allocations familiales à
l'encontre des Arabes israéliens et pour encourager leur départ. Le fait que
Koenig n'ait pas été démis, ou muté de Galilée, et que ses recommandations
n'aient pas été officiellement reniées, font craindre aux Arabes d'Israël que leur
avenir, comme leur passé, soit en conformité avec la troisième affirmation de
Herzl.

LES REACTIONS AU SIONISME DE HERZL

Le Sionisme de Herzl n'exerça qu'un attrait limité pendant
les premières décades. La proclamation des Juifs de Charleston
(Etats-Unis) affirmait déjà en 1841, bien avant Herzl, "ce pays,
les Etats-Unis, est notre Palestine, cette ville est notre Jérusa-
lem, ce lieu divin notre Temple". A cette époque, et pendant
les décades qui suivirent, ceci représentait la mentalité com-
mune de la plupart des Juifs américains, en particulier celle des
Juifs de la Réforme. C'était aussi la mentalité de beaucoup de
Juifs d'autres pays, notamment celle des Juifs allemands. Les
Juifs orthodoxes réagirent aussi négativement au Sionisme. En
1903 encore, les Hasidim de Lubavitscher dénonçaient le
Sionisme politique considéré comme "une rébellion contre le
Seigneur et une négation de la *Torah*". Jusqu'à présent, les
Neturei Karta de Jérusalem le tiennent pour un blasphème
parce qu'il s'est substitué à Dieu dans son rôle d'unificateur des
Juifs⁽¹⁴⁾.

Mais les événements, et surtout la période hitlérienne en
Allemagne, se sont conjugués pour convaincre beaucoup de
gens – Juifs et non-Juifs – que le programme politique du
Sionisme qui réclamait la Palestine et ses environs constituait la
seule solution satisfaisante du "problème juif". Pour les Palesti-
niens et pour les Arabes des pays limitrophes, cela signifiait
l'assujettissement ou l'exil. Moshe Dayan a résumé ce problème
avec beaucoup de candeur en déclarant:

"Il n'est pas vrai que les Arabes détestent les Juifs pour des raisons
personnelles, religieuses, ou raciales. Ils nous considèrent – à juste titre de
leur point de vue – comme des occidentaux, des étrangers, des envahis-
seurs, qui se sont emparés d'un pays arabe pour le transformer en un Etat
juif⁽¹⁵⁾".

CONFUSION AUTOUR DE SION ET DU SIONISME

Les réactions dont j'ai fait état jusqu'ici, si diverses
soient-elles, ont un dénominateur commun: une conception
claire de la nature du Sionisme. Malgré cela, la complexité du
problème reste grande. Cependant, cette complexité s'est trou-

(14) David Caploe, "Zionism: the Dream and the Reality," *Middle East Interna-
tional*, octobre 1975.

(15) Cité dans Noam Chomsky, *Peace in the Middle East ?* (New-York, 1974),
p. 53.

vée encore bien aggravée par les confusions qui se sont produites dans des esprits sincères, mais ignorants. Beaucoup de personnes qui se trouvent confrontées au mot de *Sionisme*, au lieu de l'interpréter à la lumière de la politique contemporaine du Proche-Orient, se réfèrent à des concepts grandioses, longtemps associés au mot *Sion*. L'ancien usage du mot *Sion* par les chrétiens pour désigner "L'Eglise" ou "Le Royaume de Dieu" survit aujourd'hui encore dans certains hymnes comme "O Sion, hâte l'accomplissement de ta mission... révèle-nous d'heureuses nouvelles... de paix... de Jésus, de rédemption et de délivrance". Et il est intéressant de noter que, dans la nouvelle édition de la *Micropaedia Britannica*, sous le libellé "Sionisme", la seule référence se trouve être un mouvement religieux de l'Afrique sub-saharienne, sans aucun rapport avec le conflit du Proche-Orient.

Quand, en 1976, les Méthodistes Américains noirs pensèrent qu'en s'organisant sous un nom différent, ils connaîtraient un progrès spirituel plus grand, ils appelèrent leur nouveau mouvement — qui existe encore — la "Sion Africaine Episcopale Méthodiste". Les Témoins de Jéhovah, qui s'adressent aux malheureux, aux déshérités, et aux exploités, s'étaient organisés en 1884 en tant que Société de la Tour de Guet de Sion. Le *Zion Canon* (Canyon de Sion) fut ainsi baptisé par les Mormons en raison de la beauté effrayante, et comme sacrée, de ses majestueuses architectures de rochers. La ville de Sion, dans l'Etat de l'Illinois, a été fondée par un groupe résolu à appliquer son idéal chrétien dans tous les aspects de la vie. Quant à l'hymne "Nous marchons vers Sion", il n'a aucun rapport avec la Palestine, mais exprime l'espoir pour le monde d'un ordre meilleur et divin. Les personnes familières de ce genre d'usage du mot *Sion* et qui ne connaissent pas bien les concepts et les applications du Sionisme de Herzl, ont tendance à réagir favorablement au mot *Sionisme*.

SIONISTES MALGRE HERZL

De plus, il existe des individus dont les réactions au mot *Sionisme* se trouvent déterminées par d'autres facteurs encore. Il y a, par exemple, le point de vue millénariste exposé dans le best-seller de Hal Lindsey, *La grande planète Terre défunte*⁽¹⁶⁾. La chronologie des événements qui doivent frayer la

(16) (*Grand Rapids, Michigan, 1970*).

voie au second retour du Christ comporte "la renaissance de l'Etat d'Israël, un accroissement des catastrophes naturelles, la menace d'une guerre en Egypte, et le réveil du Satanisme". Tous ces phénomènes étant inséparables de l'ultime conversion des Juifs au christianisme, ils peuvent difficilement être compatible avec les objectifs du Sionisme de Herzl, même s'ils incluent la fondation d'un Etat Juif en Palestine.

Chez beaucoup de libéraux déclarés, on trouve trois autres concepts pro-sionistes — dont aucun ne se trouve nécessairement en accord avec les principes de base de Herzl. Il y a d'abord ceux qui, depuis 1948 ont pris de plus en plus l'habitude d'utiliser *Sioniste* et *Juif* comme deux adjectifs interchangeable. Dans ce contexte — à la création duquel ont en fait contribué Norman Podhoretz et d'autres Sionistes — les chrétiens occidentaux qui ont été témoins de la coopération des Juifs dans le combat anti-raciste (essentiellement le racisme Blancs-Noirs) voient dans l'étiquette Sioniste-raciste une calomnie, une offense, exigeant une riposte énergique et immédiate.

D'autre part, certains acceptent de façon inconditionnelle le slogan de la Fédération sioniste américaine, à savoir que "Le Sionisme est le Mouvement Juif de Libération Nationale". Ils ne se demandent pas ce que représentent les "nationaux Juifs", ni en quoi consiste leur libération ni quel est le moyen de cette libération. Ils considèrent simplement que le Sionisme est antiraciste, puisqu'il assure aux victimes de l'antisémitisme un refuge territorial politiquement garanti. Enfin, pour d'autres encore, le rêve de Martin Buber, celui d'un Sionisme "bienveillant envers les Arabes... et opposé à tous les courants impérialistes européens", semble être l'enjeu du conflit actuel. Pourtant le Congrès Juif de 1931 a rejeté les thèses de Buber, et l'expédition de Suez en 1956 a bien révélé à quel point les idéaux du philosophe étaient contredits dans la pratique sioniste⁽¹⁷⁾.

LE PRO-SIONISME ANTISEMITE

Il reste une dernière forme de sympathie pour le Sionisme

(17) Cf. Buber, *Universal Jewish Encyclopedia and Micropaedia Britannica*. Les Sionistes sont perturbés par des mouvements récents qui, se désignant eux-mêmes comme Sionistes, ont beaucoup de choses en commun avec Buber. "Leurs méthodes pour convaincre Israël d'être "souple", "ouvert" et "raisonnable" et la bonne publicité qu'ils donnent à leur action, accroît l'impact de la propagande arabe et pro-arabe". *The Jewish Press*, 25 juin 1976

qui mérite l'attention: il s'agit de l'antisémitisme déguisé, que l'on doit à ce titre qualifier de particulièrement *raciste*. Il est le fait des antisémites qui soutiennent le projet sioniste afin de favoriser l'émigration des Juifs du monde entier vers un seul ghetto national au Proche-Orient. Grâce au succès des *aliyah* (retours en Israël) ils ont pu éviter d'appuyer en public la proposition qu'avait faite Fichte dans l'Allemagne du XVIII^e siècle: celle de déporter les Juifs en Palestine "afin de nous protéger", disait-il, des Juifs et des "idées juives".

En novembre 1975, j'avais lu des citations de Fichte dans l'ouvrage de Jacob Bernard Agus, "*Le sens de l'histoire juive*"⁽¹⁸⁾ Ceci influença peut-être ma réaction à la lecture d'un passage de l'hebdomadaire *Newsweek* du 1^{er} décembre suivant. A propos de la mise à la disposition du public du *Journal* de Henry A. Wallace par l'Université de Iowa, on pouvait lire:

"Un texte écrit en 1946 décrit un Harry Truman exaspéré, aux prises avec la crise palestinienne. "Le président Truman s'est déclaré très contrarié par les Juifs", écrit Wallace, alors secrétaire au Commerce, après un déjeuner qui groupait le Cabinet. "Il a dit, continue Wallace, "Jésus Christ lui-même n'a pu leur donner satisfaction quand il était sur terre, alors comment peut-on s'attendre que j'aie la moindre chance?" Le Président a ajouté qu'il ne savait pas quoi en faire."

Jusqu'ici, personne à ma connaissance n'a interprété ce morceau d'Histoire à la lumière de la phrase de Herzl: "...les antisémites seront nos amis les plus sûrs, nos alliés..."⁽¹⁹⁾ Et, dans le folklore israélien, Truman est toujours considéré comme l'un des partisans les plus efficaces du Sionisme.

On dispose de plus d'arguments contre Lord Balfour. La fameuse déclaration Balfour de 1917 est considéré en Israël comme un pas capital, sur le plan diplomatique, vers la fondation d'un Etat Juif. Pourtant, le même personnage, lorsqu'il était Premier ministre en 1906, insista auprès du Parlement britannique pour le vote d'un projet de loi restreignant l'émigration juive en Grande-Bretagne⁽²⁰⁾.

Pour conclure, je voudrais citer un texte qui éclaire ce sujet tant controversé. Il s'agit d'un article sur le thème "*Sionisme et racisme*" de David G. Gil, paru dans le périodique de l'université de Brandeis, le 25 novembre 1975. L'auteur associe le mot "*Sion*" à la recherche par les Juifs de tout ce

(18) (New-York 1963) p. 334.

(19) Cité dans Agus p. 423.

(20) Maxim Ghilan, journaliste autrefois israélien, *How Israel Lost its soul* (Hermondsworth, 1974) pp. 32-33.

qui contribue à la paix universelle et écrit ceci:

"Les Juifs doivent dépasser les éléments racistes du Sionisme politique et de l'Etat d'Israël, qui sont en contradiction flagrante avec le sens véritable de Sion et qui menacent la survie physique et culturelle du peuple juif. Pour dépasser ces éléments, les Juifs doivent retrouver le sens originel de Sion, c'est-à-dire la paix, comme aboutissement de la justice et de l'égalité pour tous, y compris les Palestiniens. En termes politiques, cela signifie qu'il faut affirmer les droits égaux des Juifs et des Palestiniens au retour dans leur partie commune, de même que leur droit à vivre dans un Etat pluri-ethnique, composé de communautés autonomes, coopérant les unes avec les autres sur tout le territoire de la Palestine, sans domination ou exploitation d'un groupe par un autre".

LE RACISME: UN PRINCIPE DE BASE DU SIONISME

Par Stefan Goronov

La résolution adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en novembre 1975 ne laisse aucun doute quant au caractère raciste de l'idéologie et des pratiques du Sionisme. La décision de l'ONU ouvre des possibilités nouvelles et plus larges pour intensifier la lutte contre la variante sioniste du racisme, si l'essence et les caractères spécifiques de cette menace grandissante sont définis avec précision et exactitude.

Il faut d'abord souligner que le caractère raciste du Sionisme n'est pas un phénomène isolé. Ses caractéristiques, aussi bien que son rôle pernicieux forment une composante inséparable de l'idéologie et de la pratique de la couche la plus réactionnaire et la plus agressive de la bourgeoisie impérialiste internationale, des forces de la guerre, du colonialisme et du néo-colonialisme.

Les crimes monstrueux de l'Allemagne nazie ont donné à l'humanité une leçon qu'elle n'oubliera pas de si tôt sur le pouvoir corrupteur du racisme. L'idéologie raciste a reçu un coup écrasant après la défaite du fascisme dans la Seconde Guerre mondiale, mais le racisme n'a pas été éradiqué des affaires publiques sur notre planète. Des événements courants montrent que l'idéologie et la politique racistes ne sont pas une maladie propre au seul Etat d'Israël. Ils se manifestent largement dans les Etats capitalistes qui servent les intérêts et les

objectifs de ces mêmes forces agressives. Le principe brutal de la discrimination raciale règne souverainement dans le plus grand Etat capitaliste – les États-Unis –, où les minorités nationales des Noirs, des Portoricains, des Mexicains, des Amérindiens du Nord et autres constituent presque un cinquième de la population. Bien que plus de cent ans se soient écoulés depuis l'abolition de l'esclavage, l'évolution de la société américaine montre que le capitalisme n'est pas dans une situation qui lui permette d'accorder la liberté et l'égalité aux minorités.

Les heurts sanglants entre les racistes Blancs d'Afrique du Sud et la population autochtone noire, et l'étroite cohésion des racistes en Afrique du Sud qui vise à préserver ou à restaurer l'oppression coloniale sur la majeure partie du continent met en danger la liberté de plusieurs peuples. L'alliance entre les racistes blancs d'Afrique du Sud et les racistes sionistes d'Israël, qui s'aident mutuellement dans l'application de leur politique commune d'apartheid, de discrimination raciale et d'expansion néocoloniale en Afrique est particulièrement dangereuse. Les relations d'oppression raciale dans ces pays et dans d'autres sont étroitement mêlées aux relations intérieures et extérieures des pays capitalistes et se manifestent de diverses manières, comme les guerres impérialistes, la colonisation des territoires annexés et l'expulsion ou l'anéantissement physique de la population autochtone des territoires annexés.

La politique coloniale des Sionistes en Palestine, appliquée avec l'aide des Etats impérialistes, en particulier celle des Etats-Unis, pratique des méthodes racistes semblables à celles des colonisateurs Nord-Américains d'autrefois à l'égard des Indiens autochtones. Les mêmes idées générales sont également sous-jacentes dans les slogans racistes du Sionisme tels que "une nation juive mondiale", "le peuple élu de Dieu" et le "grand Israël". Ceux-ci véhiculent pour l'essentiel des éléments du système anti-scientifique et hautement immoral de thèses sur l'inégalité des races humaines, système sur lequel la bourgeoisie impérialiste s'appuie pour justifier l'exploitation à laquelle elle se livre sur les travailleurs "de couleur" et son propre prolétariat national⁽¹⁾.

En ce qui concerne son idéologie, le Sionisme est essentiellement une version modifiée des thèses racistes de Gobineau, selon lequel l'humanité est divisée en trois races de base. Au bas de l'échelle se trouve la "race noire", suivie de près par la "race jaune". La "race blanche" arrive en tête pour la supériorité, parce qu'elle possède prétendument toutes les vertus:

(1) *Contre le Racisme* (Moscou 1966), p. 9 (en Russe).

énergie raisonnable, inclination à l'ordre, supériorité intellectuelle etc...⁽²⁾. D'un caractère profondément réactionnaire et métaphysique, la théorie de Gobineau prétend que "toute civilisation est le produit de la race blanche, qu'aucune civilisation ne pourrait exister sans l'aide de cette race..."⁽³⁾ En proclamant la supériorité fondamentale et éternelle de la race blanche sur les autres, et en prétendant que les soi-disantes races de couleur n'ont pas la capacité d'évoluer, il perpétue l'antagonisme racial et la domination raciale. C'est précisément pour cette raison que Marx avait défini Gobineau comme le "chevalier de la barbarie." Marx souligne aussi qu'à travers ses inventions racistes, Gobineau s'efforçait de prouver que "les représentants de "la race blanche" sont pareils à des dieux parmi les autres peuples, et que naturellement les familles "nobles" au sein de la "race blanche" sont à leur tour la véritable crème des élus⁽⁴⁾."

L'attitude sioniste envers les Arabes des territoires occupés, comme envers les Juifs originaires des pays arabes qui se trouvent en Israël, est également inspirée par les conceptions racistes de Vacher de Lapouge, qui explique les rapports de classe en termes de sociologie biologique. Selon Lapouge, les classes sont le produit de la sélection sociale et des différences morphologiques existant au sein de leurs structures biologiques. Il déclare que "les "classes non-blanches" descendent des sauvages qui sont inadaptés à la vie civilisée, ou bien sont les reliquats dégénérés de classes "dont le sang a été gâté"⁽⁵⁾."

Des conceptions racistes, adoptées et rajeunies par les Sionistes racistes, n'ont rien à voir avec la science. A partir d'études anthropologiques et psychologique, la science a abouti à la seule conclusion qui soit exacte: toutes les races qui composent l'humanité d'aujourd'hui sont physiquement équivalentes et également capables de créer des valeurs culturelles. La théorie et la pratique raciste de l'impérialisme, vise cependant à détruire l'unité fondamentale et donc les droits de base d'une grande partie de l'humanité; et le racisme sioniste en particulier est dirigé contre les Arabes palestiniens aussi bien que contre les peuples arabes voisins. De ceci découle une conclusion

(2) Comte A. de Gobineau, *Introduction à l'Essai sur l'Inégalité des Races Humaines* (Paris, 1963), p. 376.

(3) Ibid.

(4) Karl Marx, *Œuvres*, Vol. 32, p. 546 (en Russe).

(5) Vacher de Lapouge, *Race et Milieu social: Essais d'Anthroposociologie* (Paris 1909), p. 230.

extrêmement importante: aucune lutte contre le racisme sioniste ne peut être livrée avec succès si la lutte contre l'impérialisme est négligée. C'est une simple illusion que de croire qu'une paix juste et durable au Proche Orient peut se faire en coopération avec les Etats-Unis. L'Amérique ne peut s'engager sur cette voie sans abandonner les intérêts de son protégé, Israël, et donc ses propres intérêts.

Il y a beaucoup de réalisme dans les mises en garde de ces milieux arabes qui considèrent que tout règlement forgé ou inspiré par les Etats-Unis est essentiellement dirigé contre les peuples arabes; un tel règlement ne peut engendrer que leur dépendance politique et économique et, en temps voulu, l'écrasement de la Résistance palestinienne. Les concessions faites par les Arabes, et les événements actuels au Proche Orient montrent que ce n'est pas l'Amérique qui s'est rapproché du règlement recherché par les Arabes mais que ce sont les Arabes qui se rapprochent du règlement recherché par les impérialistes et les Sionistes. Une telle évolution ne freinera pas, mais au contraire, encouragera une future expansion raciste et coloniale du Sionisme. Il s'ensuit donc que la clé pour un règlement juste au Proche Orient ne se trouve pas entre les mains des Etats-Unis, mais entre les mains des peuples arabes; ce règlement ne doit pas être soumis au marchandage mais s'inscrire dans la lutte contre l'impérialisme.

Il est important de remarquer que l'intolérance raciale et l'hostilité envers les Arabes ne constituent pas le contenu exclusif du racisme sioniste. Ils ne forment qu'un aspect de sa manifestation. Avant de devenir anti-Arabe, le Sionisme en tant que mouvement de la bourgeoisie juive, organiquement liée aux représentants de l'impérialisme, avait adopté le racisme comme le principe de base et la motivation de son évolution. Le Sionisme est né comme une réaction raciste au processus croissant d'assimilation des Juifs en Europe. Que les idéologues sionistes aient dénoncé avec vigueur cette assimilation, la traitant de trahison envers "le peuple juif", est d'une éloquence significative. Pour prouver que les Juifs et les non-Juifs ne peuvent pas vivre ensemble, et en citant les programmes antisémites mis au point par les classes exploitantes, Théodore Herzl a forgé une accusation monstrueuse contre tous les "peuple éternel" comme un peuple de martyrs qui ont survécu sont, en général, des antisémites déclarés ou masqués⁽⁶⁾." L'assimilation est, par principe, déclarée impossible, à cause de

(6) Theodor Herzl, *l'Etat Juif* (Sofia 1947), p. 40 (en Bulgare).

l'antisémitisme "intrinsèque" de tous les non-Juifs. Pour propager la haine raciale, les Sionistes exagèrent délibérément les moments négatifs de l'évolution historique et présentent "le peuple éternel" comme un peuple de martyrs qui ont survécu malgré la haine "éternelle" que leur portent les autres peuples. C'est précisément pour cette raison, selon les Sionistes, que l'assimilation est impossible, ou bien superficielle. Ahad Ha'am considérait que les Juifs étaient restés ce qu'ils étaient, i.e. une nation, parce qu'au cours de l'assimilation ils avaient réussi à s'approprier les pouvoirs intellectuels des autres nations, et, sur la base du Judaïsme, à survivre dans la lutte compétitive qui les opposait à elles⁽⁸⁾.

En pratique cependant, le prétendu racisme des non-Juifs se trouve combattu par le racisme actif des Sionistes. Le credo du Sionisme repose sur le mythe faisant des Juifs une supranation et leur donnant un rôle dirigeant parmi les autres peuples. A partir de positions relevant d'un ethnocentrisme hautain, les Sionistes attribuent aux Juifs un certain nombre de priorités raciales qui manquent à d'autres nations. Le fait d'être juif devient l'objet d'un culte et les Juifs se distinguent des autres peuples qui sont censés être moins capables et plus passifs dans les domaines intellectuel et moral. Sur cette question, Ahad Ha'am a écrit avec une franchise Nietzscheenne:

"Et si nous reconnaissons ainsi que le but de toute existence est l'apparition d'un surhomme, alors une part essentielle de ce but est l'apparition d'une surnation. Une telle nation devrait exister, une nation que son caractère intellectuel rend plus capable que les autres nations, plus encline à promouvoir un enseignement moral et un style de vie tout entier, fondés sur des normes morales plus élevées que toutes les autres⁽⁹⁾."

Naturellement, ces considérations ne sont pas, dans leur principe, rationnelles. Elles s'adressent spécifiquement aux Juifs car ailleurs le même auteur écrit:

"Tout le monde sait naturellement qu'il y a différents degrés dans l'échelle de la création: l'apparition de la matière non organique, les plantes, le règne animal, puis les êtres doués de parole, et pardessus le tout, les Juifs⁽¹⁰⁾."

(7) S.M. Dubnov, *Lettres of the Old and New Jewry, 1897-1907* (Moscou 1907), p. 155 (en Russe).

(8) *Sources de la pensée juive contemporaine* (Jérusalem 1970) p. 42.

(9) *Zionisme: the poisonous weapon of imperialism. Documents and Materials* p. 107 (en Russe).

(10) *Sources de la pensée juive contemporaine*, p. 49.

On pourrait conclure que ces idées ont été empruntées à l'arsenal du Nazisme; les recherches, cependant indiquent que c'est exactement le contraire, i.e.: que les fascistes ont fait des emprunts au Sionisme.

De nombreuses déclarations des Sionistes et leurs actes habituels prouvent que, dans leur conception, l'appellation de "peuple élu de Dieu" ne signifie pas qu'il faut éclairer les autres peuples, mais les dominer, et, si besoin est, les anéantir. L'exaltation de la force brutale et leur prétendue supériorité ont été transformées par les Sionistes en alpha et oméga de leur politique. Même dans les premières années du XX^e siècle, alors qu'il résidait en Palestine, Ben Gourion déclarait: "Le monde d'aujourd'hui ne respecte rien d'autre que la force." Un demi-siècle plus tard, il affirma que le problème de la Palestine serait réglé "par la force des armes et non par des résolutions officielles⁽¹¹⁾."

L'expérience sioniste qui consistait à ressusciter "le peuple élu" par la colonisation juive en Palestine à l'aide d'un slogan fallacieux – "une terre sans peuple pour un peuple sans terre" – a été menée, depuis les tout débuts à l'aide d'une cruelle discrimination raciale. Plusieurs mesures furent prises pour expulser la population autochtone: boycott du travail et de la production arabes, facilités obtenues pour l'achat de terres à la puissance mandataire, et législation laxiste obligeamment fournie par le gouvernement mandataire. Quand la contrainte économique ne donnait pas les résultats escomptés, la force brutale était utilisée⁽¹²⁾. En changeant le caractère démographique de la Palestine au bénéfice des immigrants juifs, les Sionistes observaient ouvertement et brutalement la règle raciste selon laquelle il ne peut y avoir d'égalité dans les relations judéo-arabes, mais seulement une domination juive. La mise en application de ce principe a été confirmée en pratique par les nombreux conflits militaires, parmi lesquels se distinguent quatre grandes périodes de guerre contre les peuples arabes.

Le caractère raciste du Sionisme se manifeste aussi dans l'opposition de la culture nationale juive aux cultures des autres peuples. Selon les Sionistes, l'avantage principal de la culture juive réside dans le fait qu'elle est élaborée sur les fondations du Judaïsme. Le Judaïsme est décrit comme le centre intellectuel de la vie des Juifs; on soutient que grâce à une éducation religieuse magnifique, les Juifs ont réussi à sauvegarder leur

(11) *Les Temps Modernes: Le Conflit israëlo-arabe* (Paris 1967), p. 124.

(12) *Ibid.*, p. 116.

homogénéité raciale et leur identité nationale inchangée. Selon les mots de Ahad Ha'am:

"Depuis trois mille ans nous avons été des Juifs, parce que nous ne pouvions rien être d'autre, parce qu'une force puissante et suprême nous attachait au Judaïsme... C'est pourquoi le Judaïsme est vivant en nous, en même temps que tous les instincts naturels qui se développent en l'homme depuis l'heure de sa naissance...⁽¹³⁾"

Certains Sionistes vont même jusqu'à proclamer que la culture juive est la force motrice, sans laquelle les autres cultures ne pourraient pas évoluer. "La culture juive, l'esprit des Juifs, écrivait A. Barta, sont, en réalité, la force motrice, la dynamo qui se trouve derrière les autres cultures, et en particulier derrière les cultures européennes⁽¹⁴⁾." La science rejette catégoriquement ces prétentions comme des inventions de rabbins. Malgré leur nombre, les penseurs "Juifs" spécifiques, rompus à l'érudition talmudique et prisonniers des dogmes bibliques, n'ont, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours donné à l'humanité aucune idée valable. La Synagogue d'Amsterdam avait jeté l'anathème contre Spinoza parce qu'il avait des doutes quant à la légende selon laquelle Moïse était le père du Pentateuque et parce que, en dépit de son entourage juif, il ne faisait pas partie des penseurs religieux du ghetto.

Les traditions biblique et talmudique ont manifestement influencé les conceptions sionistes en ce qui concerne le rôle "messianique" du peuple juif, l'opposition et la différenciation de ce peuple par rapport aux autres, la manière de considérer la communauté juive comme une communauté socialement homogène sans aucune contradiction de classe, la propagation de la légende biblique du retour des Juifs en Palestine, etc... Les éléments judaïques sont, cependant accrus et "enrichis par les conceptions bourgeoises et impérialistes comme le chauvinisme, le racisme et le colonialisme.

Mais la culture juive comporte aussi d'autres éléments. Des Juifs, reliés aux cultures nationales des pays où ils vivent, ont manifesté leurs capacités humaines et créé des œuvres majeures et durables dans tous les domaines de l'esprit humain. C'est précisément dans les œuvres de ces hommes que les caractères progressistes de valeur universelle de la culture juive, en tant que partie inséparable des cultures nationales des peuples d'U.R.S.S., des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne etc..., trouvent leur expression.

(13) *Sources de la pensée juive contemporaine*, p. 54.

(14) *Naroden Glas*, 2 Juin 1971.

D'une part, ces faits étayent le refus sans équivoque des prétentions sionistes quant au caractère racial extraordinaire des Juifs. D'autre part, ils montrent l'absurdité suprême des conceptions antisémites sur l'infériorité raciale des Juifs. Cependant, tout en rejetant comme inhumaines et humiliantes les idées de l'antisémitisme sous toutes leurs formes et quelles que soient leur manifestation, il nous faut souligner immédiatement que personne, en dehors des Nazis allemands, n'a jamais proclamé le caractère insurpassable du "génie national" comme l'ont fait les Sionistes. Le bon sens ne peut accepter autrement que comme du narcissisme raciste la déclaration publique de Max Nordau disant: "Les Juifs ont un esprit d'entreprise plus grand et des facultés plus grandes que l'Européen moyen, sans parler de tous ces Asiatiques, Africains...(15)" Et on ne peut proclamer sérieusement sans faire preuve d'un point de vue raciste incorrigible, que le peuple juif est gratifié de meilleurs fils, que les hommes de génie et de grande capacité intellectuelle ne se retrouvent nulle part aussi nombreux que chez les Juifs que les perles culturelles, artistiques et politiques ne brillent jamais aussi fort que quand elles sont créées par des Juifs.

Une manifestation frappante du racisme sioniste est l'esprit raciste militariste qui imprègne toute les couches de la société israélienne. L'extrémisme sioniste de l'Etat-garnison d'Israël étale un racisme dirigé vers l'extérieur, vers les Arabes qui sont considérés comme l'obstacle majeur à la réalisation des plans d'expansion sionistes et comme un danger pour le caractère juif de l'Etat. D'autre part, il existe un racisme qui se manifeste à l'intérieur, contre la majorité des travailleurs israéliens, quelle que soit leur origine ethnique. Leur statut d'opprimés, d'humiliés et de victimes de la discrimination est attribué par l'establishment sioniste à leur infériorité raciale.

La place importante qui est assignée au racisme anti-arabe dans la vie de la société israélienne est le reflet le plus immédiat des caractères spécifiques du colonialisme sioniste. Alors que le colonialisme traditionnel cherchait non seulement à s'emparer de territoires mais à exploiter la main-d'œuvre locale, les Sionistes tentent de conquérir des territoires "nettoyés" de leur population autochtone. Les Sionistes déclarent souvent que "les Juifs ont trop d'Histoire et pas assez de Géographie", et donc toutes les mesures discriminatoires n'ont qu'un seul but - expulser la population arabe et faire d'Israël un état juif homogène. Comme le disait le dirigeant sioniste-révolutionnaire Vladimir Jabotinsky:

(15) Max Nordau to His People (New York 1941), p. 73.

"La Palestine devrait appartenir aux Juifs. L'application de méthodes adéquates destinées à la création d'un Etat Juif ethniquement pur sera toujours nécessaire et actuelle. Les Arabes ne savent que trop bien ce que nous comptons faire d'eux et ce que nous souhaitons en ce qui les concerne. Nous devrions créer constamment des situations de *faits accomplis*, en même temps qu'expliquer aux Arabes qu'ils doivent quitter nos terres et se retirer dans le désert(16)."

Il est important de faire remarquer comme un fait significatif que sur le plan idéologique le racisme anti-arabe des Sionistes puise directement dans l'arsenal raciste de l'antisémitisme. Tout un ensemble de préjugés contre les Arabes, similaires à ceux que les antisémites forgèrent contre les Juifs, est inculqué dans la conscience des masses israéliennes. On suggère que la société arabe est synonyme d'arriération, et les Arabes sont présentés comme physiquement et intellectuellement inférieurs, leur évolution étant le résultat de deux facteurs exclusivement: la religion et le désert. L'antagonisme racial contre les Arabes est également porté sur le terrain religieux. Les Sionistes prétendent que l'Arabe, en tant que type socio-psychologique, n'est pas susceptible d'évolution parce que, selon eux, il a été créé et formé une fois pour toutes sous l'influence du Coran et des instincts primaires.

Quant aux valeurs morales des Arabes, les Sionistes les situent au niveau le plus bas de la moralité humaine. Les préjugés anti-Arabes imprègnent toutes les facettes du système d'éducation sioniste et sont cultivées dans la conscience des nouvelles générations depuis le plus jeune âge. Et les Sionistes agissent ainsi envers des gens qui ont hérité d'une civilisation ancienne et riche, dont l'influence créatrice considérable peut être aisément observée dans des civilisations appartenant à l'Europe, à l'Afrique et à l'Asie.

Le racisme intérieur n'est pas seulement réservé aux Arabes en Israël. Il s'exerce également contre des citoyens israéliens qui sont juifs. L'establishment sioniste divise les Juifs d'Israël en deux groupes: 1) ceux dont la langue maternelle est le Yiddish et 2) ceux dont la langue maternelle n'est pas le Yiddish mais le Ladin ou une autre langue. Les premiers, également appelés Ashkénazes, sont des Juifs d'origine occidentale qui occupent des postes de responsabilité dans les administrations de l'Etat et des syndicats, tandis que les seconds, les prétendus Sépharades, ont des droits plus limités et occupent rarement des postes similaires. La couche pauvre, "plus basse" de Juifs venus des pays arabes, africains et asiatiques appar-

(16) Cité dans B. Rainov, *The Roads of Zionism* (Sofia 1969) p. 63 (en Bulgare).

tiennent aussi à ce dernier groupe. Au sommet de l'échelle raciste on trouve les *Sabra*, i.e. les Juifs qui sont nés en Palestine et sont donc les descendants des premiers immigrants venus d'Europe. Les Juifs européens, les Ashkenazes, ont, en règle générale, beaucoup plus de possibilités que les Juifs sépharades⁽¹⁷⁾. Chacun de ces groupes a, évidemment, ses sous-groupes propres. Les Juifs qui, selon une loi votée en Israël le 10 Mars 1970, ne sont pas reconnus comme de "vrais" Juifs sont dans une situation particulièrement difficile. Selon cette loi, seuls ceux dont la mère est une Juive ou se convertit au Judaïsme devant un rabbin orthodoxe sont reconnus comme Juifs.

En réalité, un racisme religieux typique du Moyen Age est en train de renaître en Israël. Les canons religieux interdisent aux Juifs d'épouser des personnes de religion chrétienne ou musulmane. Les familles de mariages dites mixtes sont soumises à toutes sortes de discriminations; elles sont installées dans les régions les plus éloignées du pays, que ce soit dans des Kibboutz ou dans des colonies militaires. Les femmes qui ne sont pas juives sont obligées d'étudier l'hébreu, en partie comme préparation à leur conversion au Judaïsme, et c'est seulement ensuite que leur sont accordés les droits civils complets. "Nulle part au monde, écrivait A. Zhermoski, n'existe une telle stratification de personnes qu'en Israël — horizontale, verticale, diagonale et radiale⁽¹⁸⁾."

La politique de chauvinisme, de racisme et d'agression apporte aux travailleurs d'Israël de nouvelles épreuves, des risques absurdes, et des menaces insoupçonnées. Pour le citoyen ordinaire, elle apporte de la souffrance et en définitive la mort sur le champ de bataille pour une cause infamante, qui bénéficie seulement aux intérêts de la grande bourgeoisie sioniste, celle des multimillionnaires appartenant à l'empire invisible des monopoles internationaux. En échange de toute la souffrance possible du peuple israélien, les Sionistes offrent le mirage d'un Etat juif plus grand.

La politique du racisme sioniste n'est pas seulement dirigée contre ceux qui vivent en Israël mais contre tous les peuples du monde et contre le droit démocratique des Juifs qui ne sont pas en Israël de décider où et comment ils veulent vivre. La transformation d'Israël en un "ghetto armé" hostile à ses voisins arabes, la politique sioniste de guerre permanente

(17) *Rabotnichesko Dëlo*, 26 janvier 1972.

(18) A. Zhermoski, *West of Jordan* (Varsovie 1965), p. 236.

contre ces voisins, la privation pour les Palestiniens de leur droit à une patrie, tout cela entraîne des maux nombreux et imprévisibles. Les Sionistes privent le peuple israélien du seul règlement possible au conflit sur la Palestine, c'est-à-dire des relations de compréhension et de bon voisinage avec les peuples arabes. C'est précisément pour cette raison que de tous les ennemis potentiels ou réels des Juifs du monde entier, le Sionisme a été et reste encore le plus dangereux.

Les tentatives faites par les Sionistes et certains sociologues bourgeois pour camoufler la nature raciste et colonialiste du Sionisme en faisant passer les conflits israélo-arabes pour *un choc entre deux mouvements nationalistes équivalents mais opposés* ne peuvent pas réussir. L'identification du chauvinisme et du racisme sionistes avec le nationalisme arabe est sans fondement scientifique et elle est politiquement nuisible, ne servant qu'à essayer de justifier l'agressivité sioniste présentée comme une rétorsion contre la prétendue agressivité du nationalisme arabe; pour la même raison, Israël est présenté comme le petit mais vaillant David qui, avec l'aide de Dieu, gagne son combat contre le puissant Goliath arabe.

L'approche scientifique montre que le nationalisme est un phénomène historique concret dont le contenu diffère suivant les conditions. Il existe un *nationalisme progressiste*, nationalisme des travailleurs qui surgit dans la lutte contre l'impérialisme et l'exploitation coloniale, aussi bien que dans la lutte contre les forces réactionnaires de l'intérieur. D'un point de vue scientifique ce nationalisme est "historiquement justifié⁽¹⁹⁾." Nous avons toutes les raisons de définir comme tel le nationalisme des Arabes luttant contre l'impérialisme. Il existe aussi, cependant, un *nationalisme réactionnaire*, le nationalisme de la bourgeoisie, dirigé contre les droits démocratiques des travailleurs, contre la liberté des autres peuples. C'est le cas du nationalisme sioniste. Le conflit du Proche Orient est un choc entre des forces qualitativement différentes et des tendances historiques de développement contradictoires. Le caractère de base du Sionisme est raciste, ce qui le rend, si l'on considère son essence profonde, indifférenciable du fascisme. Ce caractère du Sionisme précisément, camoufle la cause réelle de la crise profonde qu'il traverse et de son isolement croissant par rapport aux travailleurs israéliens, aux Juifs de l'étranger, et à d'autres instances sur le plan international.

Les peuples des pays socialistes, les forces progressistes des

(19) V.I. Lenine, *Complete Works*, Vol. 39, p. 330.

pays en voie de développement, les forces progressistes et pacifiques des pays capitalistes, y compris Israël, sont du côté de la juste lutte des Palestiniens et des autres peuples arabes. Toutes les forces progressistes associent leur lutte résolue contre le Sionisme avec leur lutte sans compromis contre l'antisémitisme. Il est évident que la lutte contre le racisme ne peut être menée avec succès à partir d'une position de racisme opposé. Loin de conduire plus près d'une paix durable et équitable, une telle tactique ne ferait qu'éloigner celle-ci, comme l'éloigne l'approche dite des petits pas adoptés par les Etats-Unis.

La déclaration faite par l'U.R.S.S. le 28 avril 1976 propose une véritable alternative pour une paix dans le conflit sur la Palestine. Elle souligne que le conflit ne peut être réglé que par la solution des questions qui sont en jeu: (1) le retrait des forces israéliennes de tous les territoires arabes occupés en 1967; (2) la garantie des droits des Palestiniens, y compris leur droit inaliénable à fonder leur propre Etat et (3) la reconnaissance du droit à l'existence indépendante de tous les pays du Proche Orient⁽²⁰⁾.

Cette position a le soutien de la majorité des Etats socialistes et gagnera toujours plus d'adhérents au sein des forces progressistes de par le monde, parce qu'elle est juste, démocratique et en accord avec les intérêts véritables de toutes les parties concernées – à savoir une paix durable.

(20) *Rabotnichesko Delo*, 29 avril 1976.

LE SIONISME, LES JUIFS ET LE JUDAÏSME

Joseph L. Ryan S.J.

Cet exposé se propose d'examiner comment les leaders sionistes, en particulier parmi les précurseurs, envisageaient les Juifs et le Judaïsme.

Les apologistes du Sionisme, surtout pendant et depuis le débat de l'Assemblée générale de l'O.N.U. en novembre 1975 autour de la résolution 3379 (XXX), ont soutenu que le Sionisme ne peut être considéré comme raciste, parce qu'il ne définit pas ses adhérents sur la base de la race. C'est ainsi que Patrick Moynihan, alors ambassadeur des Etats-Unis à l'O.N.U. déclara, lors de son intervention dans le débat que le mouvement sioniste "définissait ses membres en fonction de leur foi et non pas de leur naissance". Toujours à propos du Sionisme il dit également:

"Ce n'était pas un mouvement composé de personnes liées par leur appartenance historique à quelque réservoir génétique... ni encore de groupes variés occupant le même territoire... Au contraire, les Sionistes se définissaient eux-mêmes simplement comme des Juifs et considéraient comme Juif tout individu né d'une mère juive ou – et c'est là le point absolument crucial – converti au Judaïsme... Avec une cohérence en la matière qui certainement atteste l'importance de ce fait pour cette culture religieuse et politique, les tribunaux israéliens ont estimé qu'un Juif qui se convertissait à une autre religion n'était plus un Juif". En conséquence, Moynihan concluait: "quoi que puisse être le Sionisme, il n'est pas et ne peut pas être "une forme de racisme".

Pour mettre ces affirmations à l'épreuve, j'ai consulté l'anthologie des écrits sionistes qui se trouve dans le livre d'Arthur Hertzberg, *"The Zionist Idea"* (l'idée sioniste)⁽¹⁾. Ce recueil, dû à un rabbin de grande érudition, n'est sans doute pas une compilation exhaustive des textes sionistes, mais il fournit sûrement un échantillon représentatif. Les écrivains cités dans cette anthologie déclarant, dans une proportion écrasante, que les Juifs sont un *peuple*; beaucoup d'entre eux considèrent également que les Juifs constituent une *nation* et que le Judaïsme est, à certains égards, lié à cette nation.

LES JUIFS EN TANT QUE PEUPLE

Les porte-paroles du Sionisme juif parlent beaucoup des Juifs en tant que peuple. L'anthologie de Hertzberg fourmille d'exemples de ceci, de la première à la dernière page. Cet emploi des termes *peuple*, *communauté* etc... est si abondant qu'il serait fastidieux de citer tous les textes où ils figurent. J'en citerai seulement deux. Yehudah Alkali (1798-1878) écrit en 1843: "Nous, en tant que peuple, ne pouvons convenablement prendre le nom d'Israël que si nous sommes sur la terre d'Israël" (p. 105). Et David ben Gourion (1886-1973) parlait en 1944 du jour où "la majorité de notre peuple [se trouvera] dans une patrie transformée en un Etat Juif socialiste" (p. 619).

Il faut remarquer que plus d'un écrivain sioniste emploie le terme de *race*. Parlant des Juifs, Moses Hess (1812-1875), l'un des grands précurseurs de Herzl, emploie souvent le mot de *race*. Hess, le premier penseur Sioniste, était typiquement un homme du XIX^e siècle; né en Allemagne, il vécut aussi en France et collabora avec Marx et Engels pour la rédaction de deux livres d'analyse critique de la situation contemporaine, puis rompit avec eux. Dans *"Rome and Jerusalem"*, son classique, Hess écrivait: "La race juive est l'une des plus anciennes de l'humanité, et elle a conservé son intégrité en dépit de l'influence des changements de conditions climatiques" (p. 121). A propos des Juifs allemands qui refusaient leur "race", Hess en voyait la cause dans la haine des autres Allemands à l'égard des Juifs. Les Allemands, disait-il avaient encore plus de haine pour la race que pour la religion des Juifs (p. 120). Chez Heyss, l'emploi du mot *race* n'est pas un

(1) New-York, 1959. Toutes les références aux pages, sauf quand elles sont indiquées d'une autre manière, se rapportent à ce livre et se trouvent entre parenthèses à la fin de la citation.

simple hasard de la plume; il revient de façon régulière. C'est ainsi qu'il écrit: "J'ai même entendu dire très sérieusement que la race indo-germanique s'améliore par des mélanges avec la race juive" (p. 127). Hess cite également, en faisant son éloge, un écrivain français non-Juif qui parle de la "race juive" et déclare: "pour un Etat Juif, la proportion de la race juive qui se trouvera à l'intérieur ou à l'extérieur de ses frontières est de peu d'importance" (p. 138).

LES JUIFS EN TANT QUE NATION

Les écrivains sionistes répètent sous des formes diverses que les Juifs constituent une nation, qu'ils constituaient une nation ou qu'ils constitueront une nation⁽²⁾. Ainsi, pour Moses Hess "Le Juif véritablement sans honneur... est celui du type moderne... qui a honte de sa nationalité..." (p.121). Il décrit "le sens de la nationalité juive" comme le grain vivant du Judaïsme et parle de la "renaissance nationale" du Judaïsme comme d'une "religion nationale" (p.123) allant de pair avec la "régénération de la nation juive" (p. 133).

L'insistance sur le caractère national des Juifs est plus manifeste dans les écrits des Juifs nés en Russie. Ainsi Peretz Smolenskin (1842-1885), Eliezer Ben-Yehudah (1858-1923) et Leo Pinsker (1821-1891) insistent tous sur le fait que les Juifs sont une nation.

Deux écrivains sionistes particulièrement importants sont Théodore Herzl (1860-1904), le journaliste viennois auteur de *Der Judenstaat*, L'Etat des Juifs, (conventionnellement mais improprement traduit par *l'Etat Juif*) et qui est le fondateur du Sionisme politique, et Max Nordau (1849-1923), le collègue et le disciple le plus important de Herzl. Dans *L'Etat Juif*, Herzl écrit:

"La question juive n'est pour moi ni une question sociale ni une question religieuse, bien qu'elle prenne parfois ces formes parmi d'autres. C'est une question nationale, et pour la résoudre nous devons avant tout en faire un problème de politique internationale qui soit discuté et réglé par une assemblée des nations civilisées du monde. Nous sommes un peuple — un seul peuple" (p. 209).

En 1902, Max Nordau, quant à lui, écrit:

"Le seul point qui exclut, probablement à jamais, la possibilité que s'entendent les Juifs sionistes et les Juifs non-sionistes, est la question de

(2) Tous les extraits, sauf deux, de l'anthologie de Hertzberg ont été écrits avant 1948.

la nationalité juive. Celui qui croit et soutien que les Juifs ne sont pas une nation ne peut en effet pas être un Sioniste... Celui qui est au contraire convaincu que les Juifs sont un peuple doit nécessairement devenir Sioniste, car seul le retour à son pays peut sauver la nation juive..." (p.243)

Jacob Klatzkin (1882-1948), un Russe qui vécut en Allemagne, en Suisse et aux Etats-Unis, fut, selon Hertzberg, le plus virulent de tous les écrivains sionistes dans l'affirmation de l'impossibilité pour les Juifs de vivre dans la diaspora. Klatzkin identifiait le Judaïsme et le nationalisme de la façon suivante:

"Le Judaïsme repose sur une base objective: être Juif ne suppose pas l'adhésion à une croyance religieuse ou éthique. Nous ne relevons pas d'une dénomination ou d'une école de pensée, mais nous sommes les membres d'une même famille, porteurs d'une histoire commune. Nier les enseignements spirituels juifs ne met pas un Juif au ban de la communauté, pas plus qu'y adhérer ne rend Juif un individu. En bref, pour faire partie de la nation, il n'est pas nécessaire de croire à la religion juive ou aux conceptions spirituelles juives" (p. 317).

On peut clore cette série de témoignages en citant Richard J.H. Gottheil (1862-1936), ancien professeur de langues sémites à l'Université de Columbia et premier président de la Fédération des Sionistes Américains. Dans le résumé d'un article qui était la première déclaration de la Fédération sur la philosophie du sionisme américain, Gottheil écrivait: "Nous croyons que les Juifs sont plus qu'un corps purement religieux; qu'ils sont non seulement une race mais une nation, bien qu'il manque à cette nation jusqu'ici deux attributs importants: un foyer et une langue communs" (p. 500).

Tous ces extraits mettent l'accent sur le nationalisme juif. Pourquoi un tel accord sur ce point? Existait-il une cohérence intrinsèque à ce phénomène? Il en existait une, et elle découlait en partie de la situation en Europe qui suscita le Sionisme, c'est-à-dire essentiellement une réaction hostile à l'émancipation des Juifs. L'arrière-plan historique qui fit du nationalisme juif le point crucial sur lequel insistaient les Sionistes est décrit par Ben Halpern.⁽⁴⁾ Sioniste éminent qui fait autorité sur le Sionisme. L'égalité de principe de tous les citoyens, proclamés en Europe pendant le prétendu siècle des Lumières, fut mise en pratique par des décisions de divers gouvernements, notamment celui de l'Assemblée Nationale française en 1791. Vers 1860, l'égalité pour les Juifs était en

(3) Citations de Smolenskin p. 154; Ben Yehudah, pp. 164-5; Lilienblum, p. 170; et Pinsker, p. 183-4.

(4) *The Idea of the Jewish State*, 2^e édition (Cambridge, Massachussets, 1969)

général effective en Europe occidentale⁽⁵⁾. Mais cet état de choses n'avait pas de base solide; dans les années qui suivirent, le statut des Juifs et les principes sur lesquels il se fondait, furent à nouveau remis en question.

Pour mettre fin à la discrimination contre les Juifs, il y avait des solutions: soit leur accorder l'égalité comme individus et citoyens des pays qu'ils habitaient, soit la leur accorder de façon collective, en tant que nationalité. Halpern relève que les premiers à envisager la seconde solution ne furent pas des Juifs mais des Gentils.

Si, cependant, les Juifs constituaient une "nation" et non une "Eglise", leur octroyer l'égalité et réussir leur intégration posait un problème. Les partisans de l'émancipation des Juifs ressentaient cette difficulté et leurs adversaires la mettaient en avant. Les partisans de l'émancipation avançaient que tous les citoyens bénéficiaient également des droits de l'homme; de plus, arguaient-ils, depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les différences religieuses ne représentaient plus un obstacle à l'égalité des citoyens. Mais d'un autre côté, on pouvait évidemment refuser à un étranger l'égalité dans la citoyenneté. Ainsi, en ce qui concernait les Juifs, si "Eglise" était réellement synonyme de "nation", ils pourraient se voir refuser la citoyenneté⁽⁶⁾.

Réagissant à cette façon de voir, quelques Juifs occidentaux formulèrent deux principes nouveaux: 1) Les Juifs n'étaient pas une nation mais une confession religieuse comme une autre; si tel n'était pas encore le cas, ça le deviendrait quand ils seraient libres. 2) Les expressions concernant le retour messianique des Juifs à Sion étaient abstraites ou symboliques et devraient être supprimées de la liturgie juive⁽⁷⁾.

A l'encontre de ce point de vue assimilationniste ou moderniste, les Sionistes, surtout après Herzl, répondirent d'une façon décisive: les Juifs sont une entité ethnique et le problème juif est un problème national⁽⁸⁾. Si les Juifs d'Europe ne pouvaient pas jouir d'une pleine citoyenneté tout en sauvegardant leur identité, la seule solution consistait à chercher un lieu où ils puissent concilier les deux exigences. Halpern remarque que Herzl "acceptait les hypothèses des Gentils concernant la

(5) Ibid, p. 4

(6) Ibid, p. 59.

(7) Ibid p. 60

(8) Ibid, p. 132

nationalité non seulement comme un fait inéluctable mais comme un principe juste: une nationalité, en effet, n'était pas simplement un groupement de citoyens, mais une union d'hommes liés par des liens historiques de communion sociale et culturelle. Il n'était pas nécessaire que Herzl formulât cette vision explicitement, car tout ce qu'il faisait, et toute sa manière de s'exprimer illustraient sa conviction⁽⁹⁾."

Ainsi, l'accent mis par les Sionistes sur le nationalisme juif fut un aspect essentiel du Sionisme. Et cette insistance engendra chez les Juifs des attitudes divergentes quant au rôle de la religion à l'égard du Sionisme.

NATION CONTRE RELIGION

Pendant les premières années du mouvement sioniste, on pouvait observer parmi les Juifs les attitudes suivantes envers la religion: 1) Les Juifs anti-sionistes insistaient sur le fait que les Juifs n'étaient pas une nation mais une communauté religieuse. 2) Les Sionistes religieux insistaient sur la place centrale de la religion dans le Sionisme. 3) La plupart des autres Sionistes, justement parce qu'ils considéraient le nationalisme comme le point focal de la judaïté (et peut-être parce qu'ils n'étaient pas religieux eux-mêmes), n'accordaient à la religion qu'un rôle marginal. Dans les deux citations qui suivent, on trouvera une illustration de la vision propre à ces deux dernières catégories.

Smolenskin considérait que la non-observance de la religion ne devait pas suffire à exclure un Juif de la communauté:

"Ceux qui pourraient abandonner quelques-unes ou même beaucoup de nos pratiques religieuses, conserveront néanmoins leur part de l'héritage d'Israël. Quel que soit leur péché, c'est un péché commis contre Dieu et non contre leur peuple... *Quels que soient ses péchés envers sa religion, tout Juif appartient à son peuple tant qu'il ne trahit pas celui-ci* tel est le principe que nous devons réussir à établir. Et telle est la conclusion logique qui découle de la proposition que nous sommes un peuple." (p. 145-146)

Smolenskin donnait deux arguments à l'appui de sa conclusion. D'abord, si seules les règles religieuses font de nous une communauté, pourquoi portons-nous dans nos cœurs tant d'amour pour tous les Juifs? Ce ne sont pas les règles religieuses qui sont la source de cet amour, mais un sentiment élevé, une loyauté fondamentale et affective. Ensuite, si c'est la discipline religieuse qui fonde le lien, alors la communauté

(9) Ibid, p. 142

risque de disparaître bientôt, puisqu'un grand nombre de Juifs, délaissent en fait cette discipline.

Ahad Ha'am (1856-1927), le "rabbin agnostique" d'Ukraine qui s'installa en Palestine en 1921 insistait beaucoup sur la renaissance culturelle et la modernisation du peuple juif. Dans une lettre écrite à Judah Magnes en 1910, il demandait:

"Pensez-vous vraiment exclure des rangs des nationalistes tous ceux qui ne croient pas dans les principes de la religion? Si telle est votre intention, je ne peux pas être d'accord. A mon sens, notre religion est nationale - c'est à dire qu'elle est un produit de notre esprit national -, mais l'inverse n'est pas vrai. S'il est impossible d'être Juif, au sens religieux du mot, sans être conscient de notre nationalité, il est possible d'être Juif au sens national du terme, tout en refusant beaucoup de choses auxquelles la religion demande de croire... (p. 262).

Aaron David Gordon (1856-1922) posa une série de questions sur l'attraction que pouvait exercer le Sionisme auprès des Juifs. Pourquoi quitter le lieu de notre naissance? Pourquoi ne pas nous assimiler? Il y répondit ainsi:

"L'attraction ne réside sûrement pas dans la religion. De nos jours, il est tout à fait possible à un homme de vivre sans religion du tout. Quant à ceux qui gardent une forte loyauté à l'égard du judaïsme - uniquement en tant que religion complète dans un avenir relativement proche" (p. 380):

Horace Mayer Kallen qui était professeur à la *New School for Social Research* à New-York, écrivait:

"La place et la fonction du judaïsme dans la vie des Juifs est semblable à la place et à la fonction de la religion dans n'importe quelle vie nationale; c'est un élément de cette vie, seulement un élément, quelle que soit son importance, dans un ensemble qui est déterminé par le caractère ethnique des personnes qui le composent, par leur histoire, par leur volonté et leur dessein communs". (p. 527)

Bien sûr il y eut, et il y a encore, des Juifs religieux qui, tout en acceptant le nationalisme juif comme essentiel au Sionisme, ont une opinion différente sur la place du judaïsme dans la vie des Juifs. Par exemple, Yehiel Michaël Pines (1842-1912), qui émigra de Pologne en Palestine en 1878, insistait beaucoup sur le fait que l'identité nationale juive était unique pour lui, cet aspect unique ne résidait pas dans l'éthique nationale mais dans la religion. Pour lui, la religion juive et le nationalisme étaient indivisibles, au point qu'une nation juive séculière était inconcevable:

"Tout autre peuple, écrivait-il, peut sans doute avoir des aspirations nationales indépendantes de sa religion, mais nous, Juifs, nous ne le pouvons pas. Un tel nationalisme est une abomination pour les Juifs" (p. 413).

Abraham Isaac Kook (1865-1935), l'un des penseurs sio-

nistes modernes les plus extraordinaires, et qui fut un mystique exceptionnellement doué, se rendit en Palestine en 1904, où il fut grand rabbin de Jaffa. Il rejeta complètement le nationalisme séculier en ces termes:

“Le nationalisme séculier juif équivaut, en quelque sorte, à se mentir à soi-même: l'esprit d'Israël est si étroitement lié à l'Esprit de Dieu qu'un nationaliste juif, quelle que soit la sécularité de ses intentions, doit, malgré lui, affirmer le divin. Un seul individu peut rompre les liens qui l'attachent à l'Eternel, mais la Maison d'Israël, en tant que tout, ne le peut pas”. (p. 430).

Martin Buber (1878-1965), mit l'accent sur l'aspect unique d'Israël, le peuple et la nation liés par la religion. Il écrivait:

“Israël ne ressemble à aucun autre peuple parce qu'il est le seul peuple au monde qui... a été à la fois une nation et une communauté religieuse... Israël a été et continue d'être à la fois un peuple et une communauté religieuse confondus... Celui qui coupe ce lien porte atteinte à la vie même d'Israël”. (p.469-60).

Solomon Schechter (1847-1915) mit l'accent sur ce même lien:

“La renaissance de la conscience nationale d'Israël et celle de sa religion... sont inséparables”. (p. 508)

Pour conclure, d'abord les écrivains sionistes sont d'accord, dans leur écrasante majorité, sur le fait que les Juifs forment un peuple spécifique. Ensuite, beaucoup de ces porte-paroles, sont d'accord sur le caractère national des Juifs. Certains affirment que les Juifs forment une nation et qu'ils devraient en constituer une. Ces deux catégories de Sionistes croient que les Juifs seront une nation. En troisième lieu, la plupart des écrivains sionistes admettent que la religion a joué un rôle important dans la vie des Juifs. Tandis que certains insistent pour qu'elle continue à jouer ce rôle, sinon pour les individus, du moins pour la communauté juive, d'autres le refusent. C'est pourquoi le discours de Moynihan à l'O.N.U. sur les Juifs et le Sionisme – examiné dans la perspective qui est celle des penseurs sionistes – est incomplet, trompeur et malhonnête.

TROISIEME PARTIE

LES MANIFESTATIONS DU RACISME SIONISTES

LES MANIPULATIONS SIONISTES POUR SUSCITER L'IMMIGRATION EN ISRAEL

Alfred M. Lilienthal

Le but prioritaire de l'appareil sioniste aujourd'hui est le rassemblement des exilés. Tout Juif dans le monde est considéré par le Sionisme comme étant un *Galut* (émigré) jusqu'à ce qu'il rentre chez lui, en Israël. Pour faciliter ceci, "L'Opération rassemblement" fut codifiée par la Loi du Retour, adoptée par la Knesseth israélienne le 5 juillet 1950 et par la Loi de la Nationalité, de 1952, accordant à tout Juif le droit de venir en Israël pour s'y installer et le droit automatique à la citoyenneté israélienne. Les camps de réfugiés juifs d'Europe avait apporté à l'Etat un afflux initial de trois cent mille immigrants, pour la plupart survivants de l'hitlérisme qui n'avait pas d'autre endroit où aller. Les portes de l'Occident ne leur étaient pas ouvertes, grâce aux efforts des Sionistes occidentaux qui avaient intérêt à ce que ces portes restent fermées. Selon les prévisions des Sionistes, la nouvelle vague d'immigration en Israël devait amener des émigrants volontaires des Etats-Unis et d'autres pays occidentaux. Ils n'avaient pas de doute quant à l'arrivée de ces derniers, pensant qu'ils devaient souhaiter mener une "vie pleinement juive" et se libérer de la peur d'être persécutés dans les terres de leur "exil".

Dans des déclarations politiques solennelles, le Premier ministre David Ben Gourion, depuis son entrée en fonction fit tout ce qu'il put pour encourager l'immigration en Israël. A

l'une des premières occasions qu'il eut de s'adresser à un groupe d'Américains en visite (le 31 août 1949), Ben Gourion déclara clairement, et d'une façon presque militante:

"Bien que nous ayons réalisé notre rêve de fonder un Etat juif, nous en sommes encore au début. Il n'y a aujourd'hui que neuf cent mille Juifs en Israël, tandis que la majorité du peuple juif se trouve encore à l'étranger. Notre tâche future est d'amener tous les Juifs en Israël. Nous faisons appel aux parents pour qu'ils nous aident à amener leurs enfants ici. Même s'ils refusent de nous aider, nous amènerons la jeunesse en Israël; mais j'espère que cela ne sera pas nécessaire."

A plusieurs reprises, ce dirigeant israélien a déclaré que "la fondation du nouvel Etat n'a jamais constitué l'accomplissement ultime du Sionisme, ce mouvement étant plus nécessaire maintenant que jamais." Car en 1951, il prévoyait un afflux de quatre millions de Juifs en Israël au cours des dix années suivantes. Et Ben Gourion ne ratait aucune occasion d'insister sur l'importance du rassemblement. Dans une allocution devant le vingt-cinquième Congrès Sioniste Mondial à Jérusalem en décembre 1960, dans un discours s'adressant aux membres de l'Association des Colons Canadiens et Américains en Israël, en 1961, dans un rapport à la Knesseth en mai 1961, dans son allocution d'ouverture à la cérémonie de la *Hassadah*, en janvier 1962, et enfin dans une intervention au Symposium du Congrès Juif américain à Jérusalem en juin 1962, le Premier ministre israélien insista sur le même thème: il décrivit comme des "Juifs sans Dieu" ceux qui vivaient hors d'Israël et qualifia les Juifs Américains de gens "ignorant ce que signifie être Juif."

Il morigéna les Sionistes américains, qui répugnaient à dire qu'ils n'étaient pas Américains et n'appartenaient pas à la patrie américaine comme les autres Américains, et qui n'étaient pas d'accord avec son évaluation selon laquelle Israël était la base de l'existence tout entière des communautés juives à l'étranger, annonçant que "la seule chose qui pouvait sauver le Judaïsme aux Etats-Unis était l'existence de liens personnels avec Israël." Et quand le fondateur de l'Etat d'Israël se retira dans le Neguev, son successeur Levi Eshkol continua à poursuivre ce qu'il appelait "l'objectif" de conquérir les communautés de Juifs des Etats-Unis."

Mais Ben Gourion et ses successeurs furent incapables de persuader les membres mêmes de leur propre parti sioniste de se prévaloir de la Loi du Retour. Dans un article paru dans le magazine *Hassadah* (octobre 1962), Ben Gourion écrivait: "Le jour où l'Etat fut fondé, il n'est pas un seul dirigeant sioniste qui ait rompu ses liens avec la Diaspora — que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis — et qui ait identifié son destin

personnel à l'Etat d'Israël." Et à la Knesseth, le Premier ministre se plaignait de ce que "les Sionistes américains ne considèrent pas Israël comme un endroit pour eux, mais seulement pour les Juifs "sans foyer."

Les Juifs Américains de bonne volonté, les partisans enthousiastes, les généreux philanthropes et même ceux qui entreprenaient des croisades politiques, continuèrent à préférer poursuivre leur action en faveur du "petit Israël" à partir de leurs demeures confortables de Park avenue, leurs appartements de Picadilly ou leurs résidences de la rue de la Paix. Grand journaliste juif, William Zuckerman en parlait ainsi dans le *Jewish Newsletter* (octobre 1959):

"Aucun torrent de rage ou de fureur venant des nationalistes et en particulier de Ben Gourion n'entama leur décision de rester chez eux. Israël était, pour les Juifs américains, une cause de fierté, un ornement, et même un nouvel article de leur religion pour lequel ils étaient prêts à payer généreusement en espèces. Mais ce ne devait pas être leur foyer, ni celui de leurs enfants. Ce fut là le grand acte de méfiance des Juifs occidentaux à l'égard d'Israël, qui condamna le "rassemblement" à la banqueroute idéologique et à l'échec concret."

Ceci fut écrit en 1959, mais la réticence quasi totale des Juifs occidentaux persiste malgré les efforts accrus d'Israël.

Après que les plus grandes vagues initiales d'immigrants Juifs venus d'Irak, du Yémen et de Bulgarie eussent déçu, les dirigeants israéliens firent très clairement comprendre qu'ils ne voulaient plus accueillir des faibles et des infirmes, mais la jeunesse saine des Etats-Unis et d'Europe. Ils pensèrent qu'un changement de formulation dans leurs appels à l'immigration, insistant davantage sur le problème des besoins nationaux immédiats d'Israël en main-d'œuvre, que sur l'aspect doctrinaire, serait plus efficace. Ils présentèrent carrément l'immigration comme un problème crucial de main-d'œuvre, et non plus une responsabilité philanthropique, insistant sur les besoins en ingénieurs, en techniciens, en infirmières et autres professionnels. Et Ben Gourion se vantait en ces termes:

"Je suis sûr qu'ils viendront. Il existe des facteurs économiques pour les y pousser. Un ingénieur juif aux Etats-Unis ne trouvera pas facilement d'emploi dans une société non-juive et il n'y a pas assez de sociétés juives pour absorber les intellectuels."

Mais la symphonie sioniste du destin, orchestrée par Herzl, Weizmann Wise, Silver et d'autres théoriciens, ne produisit pas d'effet. Les Juifs d'Europe et des Etats-Unis ne se sentaient pas assez en péril, bien qu'ils contribuèrent à propager la philosophie grandissante de la peur de l'antisémitisme. Après que l'Organisation Sioniste d'Amérique ait fondé en Israël des

écoles de commerce et des collèges de gestion pour Américains, et qu'elle ait tenté par d'autres moyens de créer chez des Sionistes et des non-Sionistes la nécessaire "psychologie de l'exode", le dirigeant sioniste Israël Godstein se plaignait encore ainsi:

"Qu'attendent les Juifs américains? Leur faut-il un Hitler pour les contraindre à partir? Imaginent-ils qu'ils se trouveront à l'abri des tragédies qui ont forcé les Juifs des autres pays à émigrer?"

Il ne faut pas oublier, que depuis les débuts, l'immigration en Palestine avait été suscitée artificiellement. Même les Personnes Déplacées d'Europe libérées du fléau hitlérien, avaient besoin d'être persuadées qu'Israël était le seul endroit où elles pouvaient refaire leur vie. Sur cent douze mille Personnes Déplacées qui se trouvaient en 1945 dans la zone allemande occupée par les Américains, plus de cinquante cinq demandèrent à émigrer aux Etats-Unis. Une majorité spécifia son souhait d'aller n'importe où sauf en Palestine, malgré le travail intense de propagande de l'Agence Juive auprès des habitants des camps de Personnes Déplacées.

Soutenu par d'anciens conseillers aux Affaires juives du Haut Commissaire américain, les juges Simon Rifkind et Louis Levintal, ainsi que par le dirigeant sioniste, le rabbin Philip Bernstein, Chapelain Klausner déclara le 2 mai 1948, dans un rapport célèbre à la Conférence Juive Américaine:

"Je suis convaincu qu'il faut forcer les gens à se rendre en Palestine. Ils ne sont pas prêts à comprendre leur propre situation ni les promesses de l'avenir. Pour eux, un dollar américain apparaît comme le plus grand des objectifs. Par le mot "force", c'est un programme que je suggère. Ce n'est pas un programme nouveau. Il a déjà servi, et très récemment encore. Il a servi pour l'évacuation des Juifs de Pologne et dans l'histoire de l'"exodus".

"Le premier pas, dans un tel programme, est l'adoption du principe que la communauté juive mondiale se trouve convaincue que ces gens doivent aller en Palestine... Ceux qui refusent ne doivent plus être considérés comme des pupilles de la communauté juive que l'on entretient, nourrit et habille dans les camps sans qu'ils ne contribuent à leur subsistance.

"Pour appliquer ce programme, il faut que la communauté juive en entier reverse sa politique et, au lieu de fournir du confort aux Personnes Déplacées, leur crée le plus d'inconfort possible. Les fournitures du comité Conjoint Américain de Distribution devraient être retirées... Dans un second temps, une procédure ferait appel à une organisation comme la Hagannah pour harceler les Juifs. Les commodités leur seraient réduites et toute la protection actuellement fournie par le Conseiller aux affaires juives, D.P. Chapelains et par le personnel de l'Agence serait supprimé."

Et le rabbin Klausner de poursuivre qu'il traiterait avec ces gens comme avec des "gens malades" à qui "on ne demande pas mais à qui on dit ce qu'ils doivent faire." Et, ajouta le bon aumônier, si le programme n'était pas accepté "un incident" pourrait survenir qui "contraindrait la communauté juive américaine à réviser sa politique et à promouvoir les changements suggérés ici. A ce moment-là, il y aura eu beaucoup plus de souffrance, une vague plus forte d'antisémitisme et la lutte sera plus dure pour réussir, ce qui peut-être, réussirait aujourd'hui⁽²⁾." Dans les camps de Personnes Déplacées, des actes de terreur furent commis contre des Juifs non-Sionistes et anti-Sionistes. Une campagne générale fut menée pour, selon les termes d'un important dirigeant syndical américain, "forcer les Personnes Déplacées à accepter le Sionisme, à s'enrôler dans l'armée juive de Palestine, et à renoncer à des divergences légitimes⁽³⁾." Ceci signifiait la confiscation des rations alimentaires, la privation de travail, la destruction de machines envoyées par les Américains pour enseigner aux Personnes Déplacées des métiers utiles, la privation, pour les contestataires, de la protection légale et des droits de visa, au point de les renvoyer des camps, et, dans un cas, la flagellation publique d'une recrue refusant de rejoindre l'armée israélienne. De plus, de nombreuses histoires de pogroms, même aux Etats-Unis, étaient racontées aux ignorants, et elles étaient si souvent répétées aux Personnes Déplacées qu'un célèbre artiste allemand et sa femme ne purent s'empêcher de croire à la réalité de la violence antisémite aux Etats-Unis jusqu'à ce qu'ils visitent eux-mêmes ce pays.

Une autre méthode pour gagner des recrues à l'immigration consistait à rappeler aux Juifs américains qu'il était de leur devoir religieux de "rédimer les Juifs dans les pays arabes et européens." Ben Gourion affirma avec audace après les élections israéliennes de 1949:

"Nous devons sauver ce qui reste d'Israël dans la Diaspora. Nous

(1) Cité dans mon livre *What price Israel* (Chicago, 1953) pp. 194-5.

(2) *Ibid.*, pp. 195-6. L'impact raciste du rapport Klausner trouve un écho dans le Memorandum Koenig, récemment publié, qui fait des recommandations insidieuses visant à débarrasser la Galilée de sa population Arabe et garder ainsi cette région sûre pour les Juifs. Pour le texte complet en hébreu, voir *Al Hamishmar*, du 7 septembre 1976; pour la traduction anglaise, voir *SWASIA* du 15 octobre 1976.

(3) Louis Nelson, alors dirigeant du syndicat des travailleurs du tricot, plus tard vice-président du syndicat des travailleurs pour la confection féminine, dans une lettre publiée par *The New Leader*, le 21 août 1948.

devons aussi sauver leurs biens. Dans ces deux choses, nous ne construirons pas ce pays⁽⁴⁾.”

Comme l'afflux attendu ne se produisait pas, le gouvernement israélien et l'Organisation sioniste mondiale adoptèrent comme politique délibérée de causer des ennuis aux Juifs de la Diaspora pour les convaincre, ou même les forcer, à émigrer et à occuper les terres évacuées par les Arabes palestiniens. Le conflit israélo-arabe de 1948 devait fournir, bien sûr, une excellente occasion pour la “rédemption de la Diaspora”, tandis que des Juifs américains, aux termes d'un accord conclu entre les sionistes israéliens et américains, étaient préparés et éduqués en vue d'une future *alyah* (immigration en Israël).

Après que les camps de Personnes Déplacées se furent vidés, plus de quatre vingt pour cent des immigrants en Israël qui suivirent vinrent des pays d'Europe orientale, du Proche Orient arabe et du Maghreb. Là où beaucoup de ces Juifs n'avaient pas été candidats à l'émigration, une combinaison de pressions et de propagande les força à partir. Les Juifs avaient été conduits en Irak, qui était alors Babylone, par Nabuchodonosor après la destruction du royaume de Judée. C'est là que fut écrit le Talmud Babylonien et que les captifs trouvèrent la “paix de la cité” qui leur avait été promise dans les prophéties de Jérémie. On les trouva dans les grands empires islamiques avec des fonctions de conseillers et d'inspirateurs auprès des sultans et des pachas, gagnant un prestige public et un bien-être matériel, tout en jouissant pendant des siècles de la liberté économique et religieuse. En Irak, des ministres juifs avaient participé au gouvernement et les synagogues étaient au nombre de soixante. Des représentants des Juifs du Moyen-Orient s'étaient présentés devant le comité Anglo-Américain en 1946, pour exprimer leur crainte de voir le Sionisme politique nuire à leurs relations amicales avec les Musulmans. A cette époque, il y avait bien plus de Juifs dans les autres pays arabes qu'en “Terre Promise.”

Ce que nous connaissons maintenant en Occident comme antisémitisme n'a jamais existé dans le monde arabe. Les Sionistes devaient donc imaginer un substitut, tâche ardue dans un contexte qui ne facilitait pas la bigoterie. En effet, Moïse, Abraham, et Jésus, sont reconnus comme des prophètes par la religion musulmane; de même le Coran se réfère aux Juifs comme au “peuple du Livre” au point que l'un des Lieux Saints les plus vénérés de l'Islam se trouve être Le Rocher,

(4) *What price Israel*, p. 197.

situé à Jérusalem, où Abraham faillit sacrifier son fils Isaac. Il fallait pourtant, faire en sorte que les liens étroits qui unissaient les Arabes musulmans, chrétiens et juifs éclatent en morceaux.

En Irak, une campagne sioniste bien organisée et menée par des agents sionistes (généralement des Juifs orientaux) qui vinrent dans le pays, réussit à fomenter des troubles entre Juifs et Musulmans. Et ce, malgré l'opposition vigoureuse et publique du Grand Rabin d'Irak, le défunt Sassoun Khedoury, qui fut attaqué physiquement après avoir déclaré dans une conférence de presse que des “responsables importants de la communauté juive irakienne considéraient ce pays comme le leur, dans les moments heureux comme dans les moments malheureux, et demeuraient convaincus que les difficultés étaient passagères”. Le Rabin faisait allusion aux ennuis résultant de la création d'Israël et à la confusion qui s'ensuivit, chez les Musulmans non avertis d'Irak, entre Sionistes et Juifs. Cependant, les Juifs d'Irak, qui étaient environ cent cinquante mille à leur apogée et fréquentaient quelque soixante synagogues, répugnaient à émigrer, même après la Loi de l'Option de 1954, les autorisant à partir pour Israël. Mais ce qui se passa ensuite fut l'une des tragédies auxquelles furent confrontés les Juifs orientaux d'Irak comme ceux des autres pays arabes, ainsi que devait le raconter plus tard Reuben David, alors jeune juif irakien, qui vit maintenant aux Etats-Unis:

“Les Sionistes entreprirent une guerre psychologique intensive... Les craintes légitimes concernant les incertitudes de la vie en Irak furent habilement avivées chez ceux qui n'en faisaient pas grand cas. Des tracts intitulés “N'achetez pas aux Musulmans”, et distribués dans les synagogues, étaient manifestement destinés à tomber entre les mains des Musulmans et à provoquer de l'amertume contre les Juifs...”

“Les efforts des Sionistes pour faire fuir les Juifs d'Irak étaient fondés sur la théorie qu'il fallait exercer à la fois une pression et une attraction. Pour renforcer l'émigration, on comptait sur les persécutions des Juifs en Irak; certaines réelles, résultaient de l'impact produit par la création d'Israël alors que la plupart était tissée par une imagination forcément débordante en de pareilles circonstances. Pour aviver le mouvement, on comptait sur les déclarations répétées des Sionistes décrivant Israël comme la “patrie” de tous les Juifs...”

“Quelqu'un veillait certainement en Irak à ce que la “poussée” ne soit pas négligée. On lisait dans les journaux des récits d'explosion ayant eu lieu dans des lieux fréquentés par les Juifs, y compris dans une synagogue, et pourtant ces explosions ne semblaient jamais faire de victimes, ni même de grands dommages, ce qui était certainement suspect... Pour moi, il était évident que c'étaient là des actes commis par les Sionistes. Je crois que tout ce qu'ils voulaient c'était effrayer les Juifs et leur faire croire que les Musulmans s'attaquaient à eux.

“Bien que ces explosions semblent n'avoir produit que peu ou pas de

dommages concrets, elles firent de l'effet sur les Juifs irakiens en général. On commença à trouver d'énormes quantités d'armes dans les synagogues et dans les maisons des Juifs. Le gouvernement aboutit à la conclusion que les explosifs qui avaient causé si peu de dommages dans les bureaux et les cafés juifs appartenaient au même stock de munitions que les armes trouvées dans les maisons et les synagogues des Juifs et que les responsables étaient probablement les mêmes⁽⁵⁾.

Les Juifs avaient été ministres des Finances, députés, avaient occupé d'autres postes officiels, ils avaient été industriels ou commerçants et se trouvaient dans tous les domaines de la vie irakienne, se sentant parfaitement chez eux, après des siècles de coexistence avec les Musulmans. Comme le disait un Juif oriental: "Nous chantions ensemble et nous pleuions ensemble. Ce fut seulement après l'apparition du Sionisme et d'Israël sur la scène que cette structure humaine s'effondra...". Aujourd'hui la communauté juive d'Irak s'élève à moins de mille personnes.

La crise de Suez, en 1956, fournit à Israël une excellente occasion pour rassembler plus de Juifs orientaux, ainsi que pour l'acquisition de plus de territoires où ces Juifs pourraient s'installer⁽⁶⁾. La nationalisation par le président Nasser de la Compagnie du Canal de Suez et la nationalisation du Canal qui en fut la conséquence, menèrent à l'expédition d'octobre 1956, pour laquelle, aux termes de l'accord secret de Sèvres, Israël se joignit à la Grande-Bretagne et à la France dans l'agression tripartite contre l'Égypte. Dans son allocution de Novembre devant la Knesseth, Ben Gourion annonça au monde que chaque Juif, où qu'il se trouve, "soutient notre initiative militaire"; déclaration calculée à dessein pour mettre en danger la situation des Juifs en Égypte et ailleurs dans le monde arabe. Ceci servit d'excuse au gouvernement égyptien pour jeter en prison des sympathisants sionistes, en même temps que des Juifs innocents qui demeuraient par la prétention insistante des Sionistes à parler et à agir au nom des Juifs du monde entier.

L'impact du Sionisme qui, depuis 1948, avait démoli l'existence paisible dont jouissaient les Juifs depuis des millé-

(5) *Council News (American Council for Judaism, New York)*, février 1956; voir aussi *Jerusalem Post* du 21 juillet 1964.

(6) Pendant la crise qui suivit la nationalisation de la Compagnie du Canal de Suez, Ben Gourion se frotta les mains. Interrogé par un membre du Département d'Etat américain au cours de l'été 1956, en présence de trente officiers, le leader israélien déclara carrément qu'Israël pouvait absorber jusqu'à huit millions de Juifs et qu'il en attendait quatre millions dans un avenir proche. Une telle population ne pouvait manifestement pas être absorbée dans les frontières de l'Israël d'alors. En profitant des réactions de la France et de la Grande-Bretagne à la nationalisation opérée par l'Égypte, Israël appliquait simplement la volonté sioniste d'expansion, volonté avouée, sous le prétexte de la guerre préventive.

naires parmi leurs frères Arabes non-Juifs, atteignait maintenant de nouveaux sommets. Les Juifs égyptiens, qui avaient montré le plus de répugnance à rejoindre les sept cent mille personnes forcées, par des appels à l'émotion et des peurs inculquées, à quitter l'Irak, le Yémen, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, se trouvaient maintenant placés dans une situation extrêmement dangereuse. Les Juifs d'Égypte avaient vécu pendant des millénaires aux côtés des Musulmans et des Chrétiens. Certains d'entre eux étaient peut-être les descendants des anciens Hébreux que Moïse laissa derrière lui au moment de l'exode. D'autres s'étaient réfugiés en Égypte après la première destruction du Temple de Jérusalem par les Babyloniens en 250 A.-C. Philon nous dit qu'il y avait plus de Juifs à Alexandrie qu'à Jérusalem. Les Juifs trouvèrent refuge en Égypte pendant les persécutions commises par les Chrétiens en Espagne et au Portugal au XV^e siècle, au moment des excès des Soviétiques de l'époque révolutionnaire, et pendant les persécutions racistes hitlériennes. Et l'invasion de l'Égypte par Israël le 29 octobre 1956 a mis fin, de façon délibérée, à ce sanctuaire qu'était l'Égypte pour les Juifs du monde; j'avais rencontré beaucoup de ces Juifs dans les synagogues du Caire, en particulier dans la Grande Synagogue du centre-ville quand, en tant que GI pendant la Seconde Guerre mondiale, j'assistais au service de la *Rosh Hashanah* (le Nouvel An).

Comme cela est resté constamment vrai depuis que commencèrent les machinations sionistes, l'émigration des Juifs a été encouragée essentiellement pour répondre aux besoins d'Israël en argent, en main-d'œuvre et en puissance militaire. Les Juifs rassemblés en 1948 et 1956 furent, selon les mots de Moshe Menuhin "la réponse aux espaces vides laissés derrière eux par les Arabes exilés⁽⁷⁾."

Mais les Juifs orientaux apportaient avec eux peu de fortune, beaucoup étaient vieux et infirmes, et ils ne constituaient pas un bon matériau pour le travail de pionnier ou la carrière des armes. L'Agence Juive passa de la tactique de l'immigration sans restriction à celle de l'immigration sélective, en ne "persuadant" que les Juifs orientaux jeunes et sains ou ceux qui avaient une qualification professionnelle particulière. Ayant échoué dans leurs tentatives auprès des Juifs occidentaux, les Sionistes concentrèrent leurs énergies sur les Juifs soviétiques parmi lesquels se trouvaient de nombreux techniciens de qualité.

(7) *The Decadence of Judaism in Our time* (Beyrouth 1969) p. 133; voir aussi pp. 132-4 et 144-6.

La campagne soigneusement orchestrée pour susciter une émigration juive soviétique trouva une oreille favorable aux Etats-Unis en raison du grand courant anticommuniste qui existe dans ce pays. Par cette campagne anti-soviétique, Israël gagna l'appui de certains cercles occidentaux, que cet appui réussit ou pas à encourager l'immigration. Par un flot constant d'observateurs, de politiciens et de congressistes chargés d'enquêter sur la situation critique présumée des Juifs soviétiques, et par l'encouragement fourni à des dissidents soviétiques comme Soljénitsyne, les milieux occidentaux minaient dans le même temps la position de ceux qu'ils étaient censés essayer d'aider. Chaque fois qu'un Juif soviétique se cognait l'orteil, l'incident faisait un gros titre impressionnant en première page du *New York Times*.

Pour profiter encore plus de la complaisance des media, des conférences qui recurent une large publicité se tinrent en 1971 et 1976 en Belgique sur "la situation critique des Juifs soviétiques". Les deux conférences, tenues à Bruxelles, rassemblèrent en un conclave gigantesque des partisans du mouvement sioniste venus du monde entier sous le parrainage d'un grand nombre d'organisations nationales et internationales, comprenant la Conférence Nationale sur les Juifs soviétiques, la Conférence des Présidents des Grandes Organisations Juives Américaines, le Congrès Juif Latino-américain, le Congrès Juif Mondial et l'Organisation Sioniste Mondiale.

La seconde conférence de Bruxelles en 1976 avait pour but de parer à la menace contre l'existence même d'Israël, contenue dans la résolution de l'O.N.U. de novembre 1975 assimilant le Sionisme au "racisme et à la discrimination raciale". Pour employer la phraséologie des Sionistes, maintenant qu'"ils" se liguèrent à nouveau contre "nous", il était plus important que jamais de lancer une nouvelle campagne exploitant l'antisémitisme. Dans un appel adressé à des centaines de milliers d'Américains anti-communistes, le syndrome de l'antisémitisme fut affiné – le spectre de Staline fut substitué à celui d'Hitler comme le meilleur moyen de servir au Sionisme israélien.

L'accusation d'antisémitisme soviétique est l'une de celles qui ont été de plus en plus utilisées par les Sionistes d'Israël et d'Occident dans leurs propagande et leur publicité, depuis que les relations d'Israël avec l'Union soviétique ont commencé à se détériorer après l'euphorie initiale. A mesure que l'amitié israélo-germanique grandissait, le "péril nazi" comme principale arme de propagande devint démodé. La vogue devint celle de l'"antisémitisme" du Kremlin tandis que les Juifs d'Union soviétique étaient dépeints comme les "victimes singulières de

la terreur communiste, qui devaient être autorisées à partir pour Israël."

Le *New York Times* fut la courroie de transmission la plus efficace pour faire passer des informations sélectionnées, coupées de leur contexte, qui servaient de moyen pour remuer le public américain et susciter l'émigration des Juifs soviétiques. Reléguées en dernière page, et encore, se trouvaient l'histoire de beaucoup de Juifs soviétiques qui avaient quitté Israël, après avoir été encouragés à s'y rendre, et qui avaient trouvé impossible de vivre sur "la terre du lait et du miel" dans les conditions qui y prévalaient. Certaines de ces victimes innocentes seraient mortes de faim sans la bienfaisance d'organisations charitables catholiques de Belgique.

Pour exciter l'opinion publique contre l'U.R.S.S., des flashs publicitaires, des adaptations télévisées et des pétitions publiées sur de pleines pages de journaux – bourrées de signatures d'universitaires – furent utilisés. Après la première Conférence de Bruxelles, la Conférence Nationale sur les Juifs soviétiques prit la tête de la campagne. Selon le B'nai B'rith sioniste, la Conférence Nationale avait été créée par le gouvernement israélien, qui lui fournissait une assistance financière ainsi que d'autres formes d'aide.

Il n'y a jamais eu d'information objective sur la façon dont beaucoup de Juifs soviétiques souhaitaient être "sauvés" et envoyés vers la "terre promise". Pas plus qu'il n'y eut jamais d'indications laissant croire que ces Juifs se trouvaient plus mal traités que n'importe lequel des nombreux autres groupes religieux, ethniques ou minoritaires en Union soviétique. La liberté de culte, pour tous les groupes religieux, est minime en U.R.S.S.

Nous n'avons pas le temps d'examiner le statut des Juifs soviétiques. Mais nous pouvons affirmer sans risque d'erreur que sur les deux millions et demi de personnes qui se considéraient comme des Juifs en U.R.S.S., pas plus de dix pour cent ne sont croyants. La majorité écrasante des Juifs soviétiques se considéraient comme Juifs mais en même temps comme athées, en accord avec les concepts communistes prédominants en U.R.S.S. Des deux côtés de la barrière, des allégations sont avancées selon lesquelles les Juifs subiraient une discrimination particulière, et pourtant certains faits et chiffres indiquent que ce n'est probablement pas le cas. Les Juifs ont occupé des fonctions de vice-président du conseil, ainsi que des secrétaires-adjoints et sous-secrétaires dans divers ministères. Dans les activités intellectuelles, les professions libérales, les postes de direction, les Juifs sont représentés dans une proportion plu-

sieurs fois supérieure à celle de leur pourcentage par rapport à la population. Bien que ne représentant que 1,1 de la population soviétique, les Juifs représentent 8,5 pour cent des écrivains et des journalistes professionnels, 10 pour cent des professeurs d'Université, 33,3 pour cent du personnel de l'industrie cinématographique, 10 pour cent des hommes de science, 10,4 pour cent des juges et avocats, 15,7 pour cent des médecins et 7 pour cent des musiciens, peintres, sculpteurs et acteurs⁽⁸⁾.

D'autres chiffres pourraient être encore cités pour indiquer que l'antisémitisme tel que nous le connaissons n'existe pas en U.R.S.S. Il est exact que l'Union soviétique a refusé d'une façon globale à ses citoyens, qu'ils soient Juifs ou pas, l'autorisation d'émigrer librement, mais le nombre de Juifs auxquels a été accordée la permission de partir s'est notablement multipliée depuis l'éviction de Kroutchev. Son successeur Kossyguine a autorisé les Juifs à rejoindre leurs familles en Israël. Mais après la guerre de juin 1967 et le refus par Israël d'évacuer les vastes territoires arabes occupés, comme l'exigeaient les résolutions 242 et 338 du Conseil de Sécurité, le Kremlin apporta plus de restrictions à l'émigration juive.

Les efforts intenses que déployèrent au Congrès américain le Sénateur Henry Jackson de Washington (et son compagnon le député Vanik), aiguillonés par les groupes du lobby sioniste américain, pour obtenir l'adoption de leur amendement au traité de commerce soviéto-américain, furent largement couverts par la presse nationale et internationale; mais ils furent la cause d'une détérioration de la condition des Juifs soviétiques, Moscou raidissant son attitude sur la question d'un engagement quant au nombre de Juifs qui seraient annuellement autorisés à émigrer. L'accord commercial soviéto-américain, avantageux pour les deux pays et qui avait été négocié pendant si longtemps fut abandonné parce qu'en dernière analyse l'Union Soviétique refusa d'autoriser le Congrès des États-Unis à s'immiscer dans leurs affaires intérieures, sur une question qui relevait de leur autonomie — l'émigration de citoyens soviétiques⁽⁹⁾.

(8) William M. Mandel, *Russia Re-examined* (New York 1967).

(9) Pendant trois mois, lors du débat public, Kissinger garda secrète une lettre qui lui avait été remise par le ministre des Affaires étrangères soviétiques, Gromyko, lettre qui opposait un refus ferme de tout engagement concernant le nombre d'émigrants juifs qui seraient autorisés à partir. Ce fait révèle une fois de plus la perfidie du secrétaire d'Etat. Il cherchait à donner satisfaction au lobby sioniste en feignant d'être favorable à l'amendement Jackson, sachant pertinemment que s'il révélait le contenu de la lettre de Gromyko, non seulement l'amendement

L'écran de fumée produit par les accusations hystériques, ainsi que par les exagérations des media américains camoufle totalement les faits; ceci est en même temps calculé pour fournir au Sionisme de nouvelles munitions d'immigrés, en provoquant à dessein la détérioration du statut des Juifs soviétiques. Mais ce calcul a échoué, le nombre de Juifs ayant émigré vers Israël en 1974 et 1975 étant tombé bien en deça des chiffres des deux années précédentes.

L'une des armes puissantes utilisées par le Sionisme dans ses efforts de rassemblement fut la peur. En aidant à inculquer une psychologie de peur chez les masses juives, et aussi chez les Chrétiens, personne ne répondait mieux à la voix de son maître que les divers organes de la presse américaine, écrite et parlée. Les reportages biaisés de la presse, de la radio, de la télévision et du cinéma ont largement contribué à la détérioration du statut des Juifs dans les pays d'Asie et d'Afrique, tandis que le culte de l'anti-antisémitisme propageait sa philosophie avec un usage toujours accru de l'étiquette d'"antisémite", dont le propre est de réduire au silence. Quel journal américain, par exemple en 1956, rapporta qu'on n'attenta à la vie d'aucun Juif en Egypte, malgré les mesures sévères prises après l'invasion tripartite, alors que deux cents quatre vingt six Arabes furent tués, juste avant le début de la guerre lors de deux incidents majeurs à Gaza — plus exactement à Khan Younes et Rafah —, soixante six autres lors d'incidents mineurs dans la même région, et enfin quarante huit Arabes au village de Kafr Kassem, en Israël même?

A toutes les occasions, la presse, la radio et la télévision américaines, le puissant *New York Times* en tête, répandent une information tenant du *mythe* en présentant ce qui est arrivé aux Juifs et aux Israéliens invariablement en termes d'antisémitisme et de haine portée aux Juifs *en tant que* Juifs.

Une campagne de propagande soigneuse et habile a répandu en long et en large le syndrome de l'anti-antisémitisme, en même temps qu'elle occultait toute référence au péché originel — le déplacement des Arabes palestiniens. Cette information biaisée a contribué à créer une psychose de peur. "Nous devons disposer d'une police d'assurance. Nous devons avoir un endroit où aller peut-être un jour, et c'est pourquoi nous promovons les intérêts et les activités d'Israël": tel était le raisonnement émotionnel des Juifs.

Faire naître chez les Juifs américains une double loyauté

serait lettre morte, mais tout l'accord serait nul et non avénu. Par la suite l'U.R.S.S. le résilia.

en provoquant une confusion subtile entre la religion et le nationalisme, fut l'une des méthodes maîtresses employées par les Sionistes pour affaiblir la position des Juifs de la Diaspora, et les contraindre ainsi à l'émigration. Théodore Herzl, le père de l'Etat d'Israël, avait écrit dans son journal: "L'antisémitisme a grandi et continue de grandir — moi aussi⁽¹⁰⁾." Les Sionistes, dans l'un de leur langage, attaquaient l'antisémitisme, leur principal instrument pour le rassemblement, comme un mal, tandis que leur second langage consistait à encourager l'exclusivisme juif et à promouvoir les activités même qui forçaient une transmutation des Juifs, passant d'un groupe religieux à un groupe ethnique, national. Cette évolution stimula l'antisémitisme même que ces nationalistes juifs prétendaient craindre.

En 1958, Nahum Goldmann, alors président de l'Organisation Sioniste Mondiale, avait averti qu'un déclin de l'antisémitisme "pourrait constituer un nouveau danger pour la survie des Juifs;... La disparition de l'"antisémitisme" dans son sens classique, tout en étant bénéfique pour la situation politique et matérielle des communautés juives, a eu un "effet très négatif sur notre vie interne" (*New York Times*, 24 juillet 1958). De la même manière, Charles Solomon, à la même époque, dans un article publié dans le *Black Friars Magazine* (janvier 1957), indiquant le danger d'extinction qui menaçait la communauté juive de Grande-Bretagne à cause de l'absence d'antisémitisme: "Quand, écrivait-il, se proclamer Juif peut signifier la souffrance, la mort même, alors l'esprit invincible de l'homme — ou peut-être l'obstination pure — s'affirme... Mais quand le fait d'être Juif est simplement incommode, il est difficile d'acquiescer un état d'esprit de haute fermeté". Même le Congrès Juif Américain par la voix de son avocat Léo Pfeffer, déclara: "Une telle discrimination pourrait bien être une bénédiction. Il est possible qu'une certaine dose d'antisémitisme soit nécessaire pour assurer la survie des Juifs" (*The National Jewish Post and Opinion*, 6 novembre 1959).

Reconnaissant que "la lune de miel entre Israël et le monde non-juif était parvenue à son terme", Nahum Goldmann, en février 1975, dit carrément et crûment au Congrès mondial Juif à Jérusalem:

"Quand Israël traverse une crise politique, quand sa politique est rejetée par beaucoup de pays où vivent des Juifs, il est inévitable qu'il y ait conflit entre ces Juifs et leurs pays. La seule solution est de reconnaître l'existence du problème et de se battre pour qu'il y ait des doubles loyautés".

Les Sionistes n'ont jamais hésité à s'assurer le soutien de racistes de droite, et de fondamentalistes bibliques également, dont l'appui au rassemblement en Israël est basé sur leur propre forme de bigoterie. Mais, en dépit de toutes ces manipulations sionistes, le rassemblement sioniste a été un échec, le grand échec de l'Etat sioniste. Malgré les accusations talmudiques de Ben Gourion qualifiant de "sans Dieu" les Juifs qui refusaient d'immigrer, son objectif qui prévoyait l'arrivée de quatre millions de nouveaux immigrants entre 1951 et 1961, ne fut pas atteint; seuls huit cent mille Juifs répondirent à son appel. Et pendant la dernière partie de cette décennie, l'immigration était tombée au niveau modique de trente mille personnes par an. En 1975 et 1976, l'émigration totale hors d'Israël excédait l'immigration dans le pays. Les Sionistes israéliens se rendaient compte que les Juifs américains considéraient toujours Israël comme un objet de charité et de philanthropie, et non pas comme leur foyer ou leur Etat. Quel que soit le degré de leur soutien à Israël — sur les plans politique, diplomatique, économique et émotionnel — ils préféraient toujours rester dans les pays où ils étaient nés. Leur définition du Sioniste restait, comme toujours, celle-ci: "Un Sioniste est un Juif qui donne de l'argent à un second Juif pour envoyer un troisième Juif en Israël".

Personne ne peut prédire l'avenir. Il pourrait, malheureusement, arriver que le public américain atteigne, dans sa patience, un point de saturation et que, quand lui sera révélé le désastre, pour les intérêts américains et humains, résultant de la politique étrangère américaine sous l'influence sioniste, ils demandent "Etes-vous Américains ou Israéliens?". Alors, du jour au lendemain, les manipulations des Sionistes, jusqu'ici sans grand résultat, pour susciter l'immigration, pourraient soudain connaître le succès. Quel prix, à ce moment-là, les Juifs américains n'auront-ils pas payé pour Israël, alors qu'aujourd'hui ils pourraient s'associer à des Palestiniens modérés pour désioniser Israël et fonder un Etat séculier et démocratique, en accord avec les meilleures traditions du Judaïsme et de l'Islam. Celle-ci est la seule voie menant à la paix en Palestine.

(10) Marvin Lowenthal, *The Diaries of Theodor Herzl* (New York 1956), p. 7.

LE SIONISME ET LES TERRES DE PALESTINE

Sami Hadawi et
Walter Lehn

Voici trente ans maintenant qu'Israël défie et méprise la communauté internationale en violant les dispositions de la Charte de l'O.N.U., de nombreuses résolutions traitant du conflit sur la Palestine, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, sans parler de la Convention de Genève de 1949 relative à la Protection des Civils en temps de guerre. Une indication de l'attitude d'Israël envers l'O.N.U. fut fournie par le numéro auquel se livra son délégué à l'Assemblée générale juste avant le vote de novembre 1975 identifiant le Sionisme à "une forme de racisme et de discrimination raciale." En guise de respect pour l'O.N.U. et les pays membres, il déchira une copie du texte de résolution et déclara: "Pour nous, peuple juif, ceci n'est rien de plus qu'un morceau de papier et nous le traiterons comme tel⁽¹⁾". Son geste démontrait l'arrogance d'Israël et son manque de respect pour les droits humains des autres, conséquence et indice révélateur du racisme inhérent au Sionisme politique.

Ce texte ne se propose pas de fournir un catalogue des acquisitions de terre par les Sionistes en Palestine mais de passer en revue les techniques utilisées, avant et après la

(1) *The Toronto Star*, 11 novembre 1975

l'fondation d'Israël en 1948, pour acquérir des terres. Un bref compte-rendu sur la population et la propriété foncière dans la Palestine antérieure au Mandat s'y trouve inclu en guise d'arrière plan.

LA PALESTINE AVANT LE MANDAT

La Palestine est un petit pays. Sa superficie totale est de vingt sept mille vingt sept kilomètres carrés. La terre proprement dite constitue vingt six mille trois cent vingt trois kilomètres carrés et sept cent quatre kilomètres carrés se trouvent sous l'eau: la moitié de la Mer Morte, le lac de Tibériade (également appelé Mer de Galilée), et le lac Houla.

Sur le plan géographique, la Palestine se divise en quatre sous-régions principales: la plaine côtière, le plateau, la vallée du Jourdain et le désert du Sud. La plaine côtière est d'une largeur qui varie de six kilomètres et demi au nord à trente deux kilomètres plus au sud, sauf à Haïfa où elle s'élargit dans la plaine de l'Esdraelon qui s'étend de la côte à la vallée du Jourdain. La région du plateau croise la plaine de l'Esdraelon, avec les collines de Galilée au nord et celles de la Palestine centrale au sud. Au sud d'Hébron, le plateau s'incline et se fond au désert méridional. La vallée du Jourdain s'étend du lac Houla au nord à la Mer Morte au sud; la majeure partie de cette vallée se situe au-dessous du niveau de la mer.

La superficie de la terre est de vingt six millions trois cent vingt trois mille vingt trois dounoms (4,5 dounoms = 1 acre), dont deux millions et demi sont formés de collines sauvages et douze millions et demi par le désert. La répartition de la terre en potentiel agricole varie beaucoup. En général les plaines constituent de la bonne terre, et le plateau des terres moyennes. La terre de la vallée du Jourdain varie de la moyenne à la pauvreté, sauf au sud du lac de Tibériade où elle est bonne⁽²⁾.

Il n'existe pas de statistiques de population sérieuses pour la Palestine d'avant le Mandat. Et, si insuffisants que soient les chiffres donnés par les Turcs et les Anglais, ils restent notre meilleure source d'informations et sont moins sujets à la partialité que des estimations provenant de source plus partisa-

(2) John Hope Simpson, *Palestine. Report on Immigration, Land Settlement and Development* (Cmd 3686; Londres 1930), pp. 12-23; W.B. Fisher, *The Middle East* (Londres 1971) pp. 385-92; Sami Hadawi, *Palestine: Loss of a Heritage* (San Antonio, Texas 1963) pp. 7-11, 11-23.

ne. Un recensement turc de 1914⁽³⁾ donne une population totale de six cent quatre vingt mille deux cent soixante quinze personnes; on ne sait pas si les nomades sont inclus ou pas dans ce chiffre. Arthur Ruppin, un fonctionnaire de l'Organisation Sioniste et qui n'est donc pas neutre, estimait que cinquante sept mille à soixante deux mille de ces personnes étaient des Juifs (i.e. 8,3 à 9 pour cent de la population).

Le premier recensement utilisant des techniques démographiques modernes fut conduit par les Britanniques le 31 décembre 1922. Ce recensement (dans lequel *les nomades ne furent pas comptés*) donne un total de sept cent cinquante sept mille cent quatre vingt deux personnes: cinq cent quatre vingt dix mille huit cent quatre vingt dix Musulmans, quatre vingt trois mille sept cent quatre vingt quatorze Juifs soixante treize mille et vingt quatre Chrétiens (en comptant les Britanniques et autres Européens), et neuf mille quatre cent soixante quatorze "autres", essentiellement des Druzes. Puisque pratiquement tous les Musulmans et les "autres", et la majorité écrasante des Chrétiens étaient des Arabes (personnes dont la langue maternelle est l'arabe), ces chiffres peuvent être ainsi résumés: six cent soixante treize mille trois cent quatre vingt huit (quatre vingt neuf pour cent) Arabes et quatre vingt trois mille sept cent quatre vingt quatorze (onze pour cent) Juifs. Environ soixante quinze pour cent de ces derniers se trouvaient concentrés dans les zones urbaines de Jaffa et de Jérusalem,⁽⁴⁾ et n'étaient donc ni des fermiers ni des agriculteurs de genres divers (cela malgré les affirmations des Sionistes concernant les "fermiers juifs" et "le labourage du sol antique").

Il est encore plus difficile d'obtenir des informations sur la propriété foncière à l'époque⁽⁵⁾. Le gouvernement du Mandat se basait sur le chiffre de six cent cinquante mille dounoms représentant le total des propriétés juives avant Octobre

(3) Résumé, dans *Census of Palestine, 1922*, Gouvernement de la Palestine, duquel sont tirés tous les chiffres de 1922; cité dans Janet L. Abulughod, "The Demographic Transformation of Palestine" in Ibrahim Abu-Lughod, *The transformation of Palestine: Essays on the Origin and Development of the Arab-Israeli Conflict* (Evanston, Illinois, 1971) p. 141.

(4) Abu-Lughod, p. 142.

(5) Pour une étude des raisons de ce fait, voir John Ruedy, "Dynamics of Land Alienation", in Abu-Lughod, pp. 120-4; William R. Polk, David M. Stamler et Edmund Asfour, *Backdrop To Tragedy: The Struggle for Palestine* (Boston 1957), pp. 71, 230-6.

1920⁽⁶⁾, notant que cette estimation était "acceptée d'une façon générale". Ceci représentait 2,47 pour cent de la terre de Palestine.

Ainsi, à la veille du Mandat sur la Palestine accordé à la Grande-Bretagne par la Société des Nations, les Juifs formaient dix à onze pour cent de la population de la Palestine et y possédaient 2,5 pour cent des terres.

LES REVENDICATIONS SIONISTES SUR LA PALESTINE

Bien que Théodore Herzl semble avoir envisagé d'autres lieux que la Palestine comme site pour le Judenstaat qu'il proposait, et qu'il eût même reconnu que la Palestine présentait plusieurs inconvénients — "sa proximité de la Russie et de l'Europe, l'exiguïté de son sol pour l'expansion et son climat" —, la Palestine présentait un avantage qui l'emportait sur toute autre considération: "la grandiose légende⁽⁸⁾". La légende de la Palestine comme terre ancestrale de tous les Juifs était en général acceptée par les Chrétiens⁽⁹⁾ et les Juifs, dont le soutien à la proposition de Herzl pouvait ainsi être plus facilement assuré. De toute façon, le choix de la Palestine fut adopté au Sixième Congrès Sioniste (Bâle, août 1903) où il fut décidé que le Fonds National Juif était chargé d'acquérir des terres pour la colonisation juive, uniquement "en Palestine et dans les pays contigus⁽¹⁰⁾".

Herzl semble s'être beaucoup plus intéressé, en ce qui concernait l'Etat proposé, à d'autres questions qu'à celle des frontières. En fait, il semble y avoir peu pensé lui-même. En avril 1896, un pasteur britannique né en Afrique du Sud William Hechler lui expliqua "pendant des heures" quelle région les Sionistes devaient souhaiter: "La frontière nord

(6) Gouvernement de Palestine, *Survey of Palestine: Prepared in December 1945 and January 1946 for the Information of the Anglo-American Committee of Inquiry*, 2 volumes (Jérusalem 1946), 1, p. 243.

(7) Raphael Patai, *The Complete Diaries of Theodor Herzl* (New York 1960) p. 56.

(8) *Ibid.*, voir aussi p. 133.

(9) Regina Sharif, "Christians for Zion, 1600-1919", *Journal of Palestine Studies* V n°s 3-4, 1976) pp. 123-141.

(10) *Stenographisches Protokoll der Verhandlungen des VI Zionisten-Kongresses in Basel 23. bis 28 August 1903* (Vienna 1903) pp. 262-3

devrait être composée par les montagnes qui font face à la Cappadoce (en Turquie); la frontière sud par le canal de Suez⁽¹¹⁾". Hechler suggéra aussi la slogan "La Palestine de David et de Salomon⁽¹²⁾". Herzl semble avoir été un élève doué de Hechler, car deux ans plus tard, en Octobre 1898, il enregistra en l'approuvant la suggestion de son compagnon Max Bodenheimer: "Du Ruisseau d'Égypte à l'Euphrate⁽¹³⁾".

Alors que la Déclaration Balfour⁽¹⁴⁾ fut acclamée par la plupart des Sionistes,⁽¹⁵⁾ elle ne donnait pas d'indication sur le territoire précis qui était en jeu, engageant seulement les Britanniques à entreprendre "les plus grands efforts pour faciliter" la "fondation en Palestine d'un foyer national pour les Juifs". Au moment de la Conférence de Paix de Paris, les Sionistes avaient mis un frein à leurs revendications et demandaient seulement le territoire délimité par une ligne allant (en termes actuels) de Saïda au Liban jusqu'à Damas, non comprise, à l'est, puis à Amman, Ma'an et Akaba en Jordanie, au sud, et à El-Arich, en Égypte, à l'ouest⁽¹⁶⁾. Après des négociations, notamment entre la France et la Grande-Bretagne, avec le concours des États-Unis, les frontières de la Palestine furent fixées en temps voulu, et le Mandat sur la Palestine fut approuvé par le Conseil de la société des Nations en juillet 1922. L'année suivante, par l'autorité qui lui était conférée dans l'article 25 du Mandat, la Grande-Bretagne limita la région où pourraient être appliquées les dispositions relatives au "foyer national juif", au territoire situé à l'ouest du Jourdain, territoire sensiblement plus réduit que celui revendiqué par les Sionistes, et qui, seul, par la suite, fut connu comme la Palestine. Avec cela, la "charte", longtemps mais en vain recherchée par Herzl, se trouvait entre les mains des Sionistes, et ainsi le cadre était prêt pour une colonisation juive, sur une large échelle, de la Palestine.

(11) *Diaries* p. 342.

(12) *Ibid.*

(13) *Ibid.*, p. 711.

(14) Leonard Stein, *The Balfour Declaration* (Londres 1961); Christopher Sykes, "The prosperity of his servant: A Study of the Origin of the Balfour Declaration" in *Two Studies in Virtue* (New York 1953) pp. 107-235; Ben Halpern, *The Idea of the Jewish State* (2^e édition, Cambridge Massachusetts, 1969) chapitre 9; Pok et autres chapitre 9; W.T. Mallison Jr., "The Balfour Declaration: An Appraisal in International Law", in Abu-Lughod, pp. 61-111.

(15) Pour un point de vue divergent, voir Ahad Ha'am, "After the Balfour declaration", in Gary V. Smith, *Zionism - The Dream and the Reality: A Jewish Critique* (New York, 1974), pp. 83-90.

(16) Halpern, pp. 278, 304.

Dans toutes ces négociations et ces machinations, les gens dont on ne tint pas compte furent les Arabes autochtones de Palestine, qui n'étaient pas reconnus en tant que peuple et n'étaient pas considérés dignes d'être consultés sur le sort de leurs maisons et de leurs terres ni sur leur avenir. Dans un long mémorandum daté du 11 août 1919, Arthur James Balfour, alors ministre des Affaires étrangères britanniques, examine avec une candeur désarmante le système du Mandat et l'article 22⁽¹⁸⁾ de la Convention de la Société des Nations qui stipulait que "les souhaits de ces communautés (ayant fait partie de l'empire ottoman) doivent constituer une préoccupation principale pour ce qui est du choix du mandataire": et il note, en ce qui concerne la Palestine, que:

"la contradiction entre la lettre de la Convention et la Politique des Alliés est flagrante... Car en Palestine nous ne proposons même pas pour la forme de consulter les habitants actuels sur leurs souhaits... Les quatre grandes puissances sont engagées envers le Sionisme. Et le Sionisme, qu'il soit bon ou mauvais, juste ou faux, est enraciné dans de très anciennes traditions, dans des besoins actuels, dans des espoirs pour l'avenir, toutes choses d'une signification bien plus profonde que les souhaits ou les préjugés des sept cent mille Arabes qui habitent maintenant cette terre antique. A mon avis, cela est juste⁽¹⁹⁾".

Les Arabes Palestiniens, en résumé, se trouvaient devant une situation "à prendre ou à laisser". S'ils choisissaient la Grande-Bretagne comme puissance mandataire et s'ils approuvaient la politique britannique du "foyer national" alors ils auraient le choix.

L'expression "foyer national" est un exemple type de la dissimulation qui fut une composante intrinsèque et essentielle de la revendication du Sionisme sur la Palestine. Elle était utilisée comme l'équivalent (bien qu'il ne s'agisse pas d'une traduction) du mot allemand *Heimstätte*, qui fut choisi pour camoufler les intentions sionistes et éviter par là de susciter une opposition. Max Nordaù écrivit en 1920:

"J'ai fait de mon mieux pour convaincre ceux qui revendiquent un Etat juif en Palestine que nous pourrions trouver une circonlocution exprimant tout ce que nous voulions signifier, mais l'exprimant de façon à

(17) Henry Cattan soutient que le Mandat étant en contradiction évidente avec l'article 22 de la Charte de la Société des Nations, le Mandat se trouvait lui-même non valide au regard du droit international; *Palestine and International Law: The legal aspects of the Arab-Israeli Conflict* (Londres, 1973); texte du Mandat pp. 176-81.

(18) Pour le texte intégral, voir Cattan p. 175.

(19) F.L. Woodward and Rohan Butler, *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, série I, vol. IV, 1919 (Londres 1952) p. 345.

éviter de provoquer les gouvernants turcs de la terre que nous convoitons. J'ai suggéré le mot *Heimstätte* – comme synonyme pour "Etat"... C'était équivoque, mais nous comprenions tout ce que ça signifiait, ça signifie toujours pour nous *Judenstaat*⁽²⁰⁾".

La colonisation sioniste est habituellement considérée comme faisant partie du mouvement colonial plus vaste de l'Europe. Bien que cela soit sans aucun doute juste, cette assimilation tend à perdre de vue plusieurs traits du colonialisme sioniste qui le distinguent des autres colonialismes. D'abord le Sionisme n'a pas cherché l'expansion à partir d'un Etat existant, mais à en fonder un pour un peuple qui était censé être sans Etat, à fonder une patrie. Ensuite le Sionisme ne cherchait pas de nouveaux marchés et des ressources supplémentaires, naturelles et humaines, qui pourraient être exploitées avec profit, mais "une terre sans peuple" où l'on pourrait construire un état pour un "peuple sans terre".

Pour justifier ou légitimer une telle entreprise, vis-à-vis des Juifs comme des non-Juifs, le Sionisme insista sur a) la notion du retour – les Juifs cherchaient seulement à retourner sur une terre d'où ils étaient censés avoir tous été chassés – et b) sur l'antisémitisme, lequel, pour servir les buts recherchés, devait être décrit comme intrinsèque et immuable chez tous les non-Juifs. L'antisémitisme était présenté comme responsable de l'expulsion des Juifs hors de leur patrie et de la soumission des Juifs en exil. La seule solution (pour les Sionistes) était le retour, de préférence vers une terre non peuplée. Comme la terre qu'ils voulaient, la Palestine, ne répondait pas à cette qualification, il fallait faire en sorte

(20) Cité dans Sykes, p. 160. Dans ses écrits sur le Premier Congrès Sioniste (Bâle, août 1897), où il avait été publiquement proclamé que "l'objectif du Sionisme est de créer pour le peuple juif un foyer en Palestine.", Herzl notait en septembre "S'il fallait que je résume le Congrès de Bâle en un mot – que je me garderais de prononcer en public – je le ferais ainsi: A Bâle, j'ai fondé l'Etat juif"; *Diaries*, p. 581; les italiques sont ajoutées. Chaim Weizman, à propos du même Congrès écrivait, cinquante ans plus tard: "Nous le considérons, pas moins que Herzl, comme l'Etat juif en gestation"; *Trial and Error: The Autobiography of Chaim Weizmann* (New York, 1949) p. 68. On peut aisément citer d'autres dirigeants sionistes allant dans le même sens. Il ne fait pas de doute que des officiels britanniques et Sionistes ont compris la phrase de la même façon. John Shuckburgh, fonctionnaire du Bureau des Indes en 1921, cite Weizmann demandant à Lloyd George "quel sens le gouvernement de Sa Majesté avait attribué à l'expression "Foyer national juif" dans la fameuse Déclaration Balfour. Le Premier ministre répondit "Nous voulions dire un Etat juif" cité dans Doreen Ingrams, *Palestine Papers, 1917-1922: Seeds of Conflict* (Londres 1972) p. 146. Richard Meinertzhagen, rapportant une conversation avec Lloyd George, Arthur James Balfour, Winston Churchill, Chaim Weizmann et d'autres, a écrit: "Lloyd George et Arthur James Balfour ont tous les deux dit que, par la Déclaration, ils avaient toujours pensé en termes d'un futur Etat juif", *Middle East Diary, 1917-1956* (New York 1960) p. 104.

qu'elle s'y conforme il fallait qu'elle soit vidée de ses habitants. Ainsi ces derniers ne seraient pas exploités (un mal apparemment plus grand que l'expulsion) et toute l'entreprise devenait par là non seulement acceptable mais juste, bonne et même sacrée.

Ainsi le droit des Sionistes à la Palestine fut établi et justifié, leur permettant d'obtenir le soutien de la Grande-Bretagne et du monde occidental en général, pour prendre en fin de compte possession de la Palestine vidée de ses habitants autochtones, lesquels n'étaient en tous cas pas considérés comme un peuple mais simplement comme un ramassage de tribus et de nomades non civilisés.

LA PALESTINE SOUS MANDAT

Bien que le texte final définissant le Mandat fût soumis par la Grande-Bretagne à la Société des Nations et approuvé en juillet 1922, et qu'il soit devenu effectif en septembre 1923, l'administration du Mandat, pour toutes les questions pratiques, commença en 1920. En avril 1920, à la conférence de San Remo, les vainqueurs de la Première Guerre mondiale se mirent d'accord pour disposer des territoires ayant appartenu à l'ancien empire ottoman et étaient convenus que le mandataire en Palestine serait la Grande-Bretagne. Cet accord fut appliqué par la Grande-Bretagne avec l'établissement en Palestine d'une administration civile, en remplacement de l'administration militaire qui avait précédé.

L'administration militaire a souvent été accusée par les Sionistes d'avoir suivi une politique inamicale à l'égard des buts du Sionisme, et même d'avoir été antisémite. Cependant, l'examen du registre de l'administration, et le fait qu'un certain nombre d'officiers qui la composaient devinrent plus tard fonctionnaires dans l'administration civile, avec l'approbation manifeste des Sionistes, donnent à croire que ces accusations n'étaient pas fondées. L'administration militaire se sentait astreinte par les règles de la guerre et se considérait elle-même comme administrant un territoire ennemi occupé. Ainsi elle faisait généralement de son mieux pour maintenir le statu quo en Palestine et, en conséquence ferma les bureaux d'Enregistrement des Terres, en novembre 1918; de même, elle ne facilita pas — bien qu'elle n'y mit pas terme — l'immigration juive. Cependant, alors qu'elle était en fonction, l'hébreu fut adopté comme langue officielle et la Commission Sioniste fut autorisée à parcourir le pays et à établir des plans de dévelop-

pement. Comme l'administration civile ne se sentait pas du tout astreinte au maintien du statu quo en Palestine, — en fait elle était chargée de le modifier — les Sionistes se réjouirent de la prise de fonction de la nouvelle administration en 1920.

Le Mandat était manifestement rédigé dans le but de s'adapter aux objectifs des Sionistes. Non seulement le préambule comprenait la Déclaration Balfour, mais les articles, 2, 4, 6, 11, 22 et 23⁽²¹⁾ étaient clairement formulés dans l'intérêt des Sionistes. Conséquence logique de cette politique, l'administration civile était bourrée de Sionistes, Juifs et non-Juifs. Parmi les premiers se trouvaient le Haut-Commissaire Herbert Samuel⁽²²⁾, "l'un des auteurs fondamentaux du Mandat" et le chargé des Affaires de Justice Norman Bentwitch (dont la femme était la nièce de Samuel) dont les responsabilités consistaient à servir de conseiller juridique pour tous les départements du gouvernement, à superviser les tribunaux et les bureaux d'enregistrement des terres, et à légiférer. Il y avait aussi le directeur de l'Immigration, Albert Hyamson; un fonctionnaire du même département, Dennis Cohen (ancien employé de l'Organisation Sioniste en Grande-Bretagne); le Secrétaire adjoint principal du gouvernement, Max Nurock; le directeur du Commerce et de l'Industrie, Ralph Harari; et le Contrôleur des Dépôts, Harold Solomon. Parmi les non-Juifs, le Premier secrétaire du gouvernement Wyndham Deeds et son successeur Gilbert Clayton, décrits par Bentwitch comme "des

(21) Texte dans Cattan; pp. 176-181; Ingrams, pp. 177-83.

(22) Dans un télégramme "très urgent, privé et très confidentiel" adressé au ministère des Affaires étrangères le 6 mai 1920, le maréchal Allenby mettait en garde contre la nomination de Samuel: "Je crois que la nomination d'un Juif comme Premier gouverneur serait extrêmement dangereuse". Il avertissait que les Musulmans et Chrétiens palestiniens considéreraient cette nomination "comme la livraison immédiate du pays à une administration sioniste permanente... et se ligueraient contre l'administration... (rendant) très difficile toute sorte de gouvernement". Le général Bols, chef de l'administration militaire, raconta plus tard comment fut accueillie la nouvelle de la nomination de Samuel: "Les sentiments de la population musulmane et chrétienne s'expriment par la consternation, le découragement et l'exaspération... Parmi les Juifs, il y avait un sentiment général de satisfaction due à l'honneur dont bénéficiait un correligionnaire, tempéré cependant, chez les Juifs orthodoxes, par la crainte de ne pouvoir jouir d'une liberté religieuse aussi grande qu'auparavant..." Il conclut en disant, à propos d'un Sioniste européen, "pendant les six premiers mois il lui faudra un garde du corps britannique pour le protéger des Musulmans et des Chrétiens, et après il aura besoin de deux garde du corps britanniques pour le protéger des Sionistes". Cité dans Ingrams, pp. 105-7.

(22) Norman et Helen Bentwitch, *Mandate Memories, 1918-1948* (Londres 1945) p. 12.

(23) *Ibid.* p. 32.

amis résolus du foyer national Juif”(24)

Parmi les premiers actes du gouvernement figuraient une nouvelle Ordonnance d'Immigration, prise en juillet, et une Ordonnance de Transfert de Terres, prise en septembre, dont la conséquence était de faciliter l'achat de terres par les Juifs, et qui fut plus tard considérée comme l'une des causes du soulèvement arabe palestinien de mai 1921(25). Les Bureaux d'Enregistrement des Terres furent réouverts en Octobre, permettant le transfert de propriété, et un nouveau système de réglementation des titres de propriété – problème extrêmement complexe et difficile à démêler en Palestine – fut inauguré. Ce qui eut pour effet de faciliter, d'accélérer et de rendre moins coûteuse l'acquisition de terres par les Sionistes.

Toutes ces mesures, en pratique sinon toujours intentionnellement, servirent à promouvoir les objectifs sionistes. L'Ordonnance sur le Transfert des Terres, qui cherchait ostensiblement à protéger les métayers de l'éviction par leurs propriétaires est un bon exemple à cet égard. En fait, elle produisit l'effet inverse, principalement parce que la plupart des grandes propriétés appartenaient à des absentéistes. Alors que les relations entre propriétaires et métayers avaient, jusque-là, été relativement bonnes, la nouvelle loi donna au métayer l'impression qu'il n'avait plus besoin de payer le loyer de la terre, la loi lui donnant certains “droits de métayage”, selon des dispositions formulées de manière ambiguë. Le propriétaire, placé dans une situation peu enviable, où il possédait une terre qui lui rapportait peu de profit, chargé d'impôts, se trouvait en difficulté. Le courtier en terrains sionistes entra alors en scène, offrait d'acheter la terre et de débarrasser le propriétaire de ses ennuis.

D'autres mesures favorisant les colons furent l'octroi à des sociétés juives de concessions sur des terres appartenant à l'Etat et sur les ressources naturelles du pays, telles que l'irrigation, l'électricité et l'extraction du potasse et d'autres minéraux des carrières de la Mer Morte. Aucune concession ne fut accordée à un non-Juif, et celles qui étaient antérieures au Mandat – comme l'Electricité de Jérusalem et les Concessions de Houla – furent finalement achetées avec l'aide secrète du gouvernement, bien que l'Electricité de Jérusalem ait fini entre les mains d'une soi-disante société britannique. La seule concession qui resta aux mains d'Arabes était celle des sources chaudes de

(24) La conclusion d'une commission dirigée par Thomas Haycraft; *Report of the commission of Inquiry on the Disturbances of May 1921* (Cmd. 1540; Londres 1921), p. 51.

Himmah. Le concessionnaire, Soleiman Nassif, a raconté à l'un des auteurs de cet article (Hadawi) qu'il subissait de fortes pressions pour la vendre s'il ne voulait pas que la concession soit annulée.

En dehors de domaines importants, comme ceux-ci, des mesures furent adoptées, qui tout en ayant une signification essentiellement symbolique, étaient irritantes et rappelaient aux Arabes leur rôle de subordonnés et leurs dépossessions définitives. Un timbre mis en circulation en Palestine en octobre 1920 portait, en surimpression le mot *Palestine* écrit en arabe en haut, en anglais au centre, et en hébreu en bas. L'inscription en hébreu était suivie des lettres *aleph* et *vod*, signifiant *Eretz Israël*. De cette façon, ainsi que le racontait Bentwich “Samuel donna astucieusement une reconnaissance officielle au nom juif traditionnel(26)”. Et Bentwich ajoute qu'un groupe nationaliste arabe tenta de contester cette action devant les tribunaux, mais que “le tribunal refusa de se mêler d'un acte administratif”.

En plus de ces actions concrètes pour promouvoir les objectifs sionistes, l'administration ne fit rien pour prévenir la discrimination complète qui s'exerçait au grand jour contre les Palestiniens non-Juifs. Ainsi le Fonds National Juif (*Keren Kayemeth Leisrael*) était autorisé à acheter des terres avec des contrats totalement restrictifs, les rendant inaliénables à perpétuité et interdisant qu'on en accorde le bail à des non-Juifs; un preneur juif devait accepter aux termes du bail de ne pas employer et de ne pas faire d'affaires avec des non-Juifs. L'Agence Juive dont les statuts du Mandat avaient fait un organisme quasi-gouvernemental (articles 4,6,11), et qui était simplement “un autre nom pour l'Organisation sioniste”(27), adopta en août 1929 une constitution où il était spécifié (article 3):

“Les terres doivent être acquises en tant que propriété juive... (et) considérées comme la propriété inaliénable du peuple Juif. L'Agence encouragera la colonisation agricole basée sur le travail des Juifs, et dans toutes les entreprises et les travaux promus par l'Agence, il sera considéré comme une question de principe que la main-d'oeuvre juive soit employée(28)”.

De même, les accords de remboursements par les colons juifs du capital avancé par le Fonds de la Fondation de Palestine (*Keren Hayesod*) spécifiaient que “le colon s'engage

(26) Bentwich, p. 64.

(27) Halpern, p. 195.

(28) Cité dans Hope Simpson, p. 53.

par le présent acte... à n'employer que des travailleurs juifs au cas où et au moment où il pourrait être obligé d'être aidé⁽²⁹⁾". Et la Fédération générale du Travail juive (la Hisdraouth), non seulement ne représentait pas les travailleurs arabes, mais leur interdisait de s'inscrire à un syndicat dépendant de la Fédération et faisait de son mieux pour les empêcher de travailler en faisant pression sur des Juifs non-sionistes pour qu'ils emploient à leur place des travailleurs juifs⁽³⁰⁾. Comme l'a écrit Uri Avnery, directeur du grand hebdomadaire israélien *Ha'olam Hazeh*:

"Le Travail hébreu, signifiait nécessairement pas de Travail arabe. La "rédemption de la terre", signifiait parfois obligatoirement "sauver" celle-ci des *fellahin* arabes qui y vivaient. Un propriétaire juif de plantation qui employait des Arabes dans son verger d'oranges était un traître à la cause, un réactionnaire méprisable qui non seulement privait de travail un ouvrier juif mais, plus important encore, privait le pays d'un ouvrier juif. Sa plantation devait être entourée de piquets, les Arabes devaient en être évincés de force. Si c'était nécessaire, l'effusion de sang était justifiée⁽³¹⁾".

Avnery remarque plus loin que les métayers arabes "étaient simplement chassés quand la terre était reprise par le Fonds National Juif pour y établir un *kibboutz*".

Etant donné le climat ainsi créé, avec un personnel "serviable" et une législation qui "facilitait" les choses, et en l'absence d'efforts très sérieux ou, en tous cas, efficaces de la part du gouvernement pour assurer "que les droits et la situation d'autres secteurs de la population (i.e. les Arabes) ne subissent pas de préjudice" (Article 6 du Mandat), il n'est pas surprenant que les Sionistes aient acquis des terres et fondé des colonies. Ce qui est surprenant c'est que la propriété foncière juive n'ait pas augmenté plus rapidement et constitué un plus fort pourcentage des terres de Palestine.

Pendant le Mandat, le mécanisme principal pour l'acquisition des terres était l'achat, avec une petite somme acquise par un prêt-bail du gouvernement. Les dernières statistiques complètes sur la propriété foncière, établies par l'administration du Mandat furent en 1946 pour le Comité d'Enquête Anglo-américain, et sont basées sur des chiffres datant de fin 1945. Ceux-ci furent rendus publics dans le *Village Statistics*

(29) *Ibid.*

(30) *Ibid.*, p. 55.

(31) *Israel without Zionists: A Plea for Peace in the Middle East* (New York, 1968) p. 85.

1945⁽³²⁾ et sont fondés sur 1) les enregistrements des terres dans les régions où le règlement définitif des titres de propriété était accompli (environ cinq pour cent du territoire de la Palestine); 2) pour d'autres régions sur les listes des contribuables, préparées par les comités de village chargés de la répartition des impôts et désignés par l'Ordonnance de l'Impôt sur la propriété agricole. Selon ces statistiques, la totalité des propriétés juives était de un million quatre cent quatre-vingt et onze mille six cent quatre-vingt dix-neuf dounoms, i.e. 5,67 pour cent des terres de Palestine. Si nous acceptons, comme le fit le gouvernement, le chiffre de six cent cinquante mille dounoms (2,47 pour cent) comme représentant le total des propriétés juives avant octobre 1920, on constate que pendant la période citée, les propriétés juives ont augmenté de huit cent quarante et un mille six cent quatre vingt dix-neuf dounoms (3.2 pour cent).

Les *Villages Statistics* étant basés sur les enregistrements de propriété et les registres des impôts, ces statistiques ne comprenaient pas, sous la désignation de propriétés juives les terres achetées par l'intermédiaire d'Arabes (titulaires de l'enregistrement mais pas de la propriété) et par le moyen d'une procuration irrévocable. Cette méthode était surtout utilisée pour l'achat de terres dans les "zones réglementées" définies dans le Règlement de Transfert des Terres, publié en février 1940 mais effectif depuis mai 1939⁽³³⁾. Un exemple limité des contradictions ainsi introduites dans l'affaire de la propriété foncière juive se trouve dans le fait suivant: de 1939 à 1944 compris, le Fonds National Juif à lui seul proclamait qu'il avait acheté trois cent vingt-cinq mille sept cent quarante-deux dounoms, tandis que les registres du gouvernement indiquent, pour la même période le chiffre de cent dix mille cent quarante dounoms comme total de tous les achats de terre par des Juifs.⁽³⁴⁾

Le gouvernement prépara (également pour le Comité d'Enquête Anglo-américain) le *Survey of Palestine* (rapport sur la Palestine), basé sur les *Villages Statistics* mais tenant apparemment compte des contradictions précitées. Dans ce rapport, la propriété juive totale s'élève à un million cinq cent quatre

(32) Jérusalem 1946. Ceci a été réédité, avec des commentaires: Hadawi, *Village Statistics 1945: A Classification of Land and Area Ownership in Palestine* (Beyrouth 1970).

(33) Robert John et Sami Hadawi, *The Palestine Diary: 1914-1945* (Beyrouth 1970), pp. 332-4; George Kirk, *The Middle East in the War* (Londres 1952), pp. 232-5.

(34) Walter Lehn, "The Jewish National Fund", *Journal of Palestine Studies* III (n° 4, 1974), pp. 90-1.

vingt-huit mille trois cent soixante cinq dounoms⁽³⁵⁾ (6.03 pour cent), dont un total de neuf cent trente mille trois cent soixante-cinq dounoms (3,56 pour cent) acquis entre 1920 et 1945. Les quantités annuelles étaient extrêmement variables; la plus faible est celle de 1920, avec seulement mille quarante huit dounoms, la plus élevée celle de 1925 avec cent soixante seize mille cent vingt-quatre dounoms, la moyenne, pour la période allant de 1920 à 1945 compris, étant de trente six mille quatre-vingt et onze dounoms par an.

Abraham Granott, un fonctionnaire de longue date du Fonds National Juif dont il fut, en 1945-1946, Président directeur général, donna des chiffres un peu postérieurs et plus nombreux que ceux-ci. Fin 1947, Granott déclara que les Juifs possédaient un million sept cent trente quatre mille dounoms⁽³⁷⁾ (6,59 pour cent), dont un total de un million quatre vingt quatre mille dounoms acquis pendant le Mandat. Etant donné les raisons évidentes qu'avait Granott d'exagérer les avoirs juifs, ce chiffre peut être considéré comme un maximum; les chiffres réels étaient peut-être inférieurs. En tous cas, les chiffres du gouvernement et ceux de Granott ne diffèrent pas beaucoup. Nous pouvons donc conclure sans risque d'erreur que la propriété foncière juive en Palestine à la fin du Mandat était au plus de sept pour cent du total des terres.

Cette conclusion appelle tout de suite deux interrogations:

1) Etant donné les facilités accordées sous le Mandat, pourquoi les propriétés juives, à la fin de cette époque, n'étaient-elles pas beaucoup plus nombreuses, disons soixante à soixante dix pour cent au lieu de six à sept pour cent? 2) Qui furent les vendeurs des terres achetées par des individus et des organisations juifs? Les réponses à ces deux questions sont probablement, en partie, liées.

Il n'existe pas de réponse simple ou unique à la première question. Le manque de fonds a pu, à certains moments, en être un facteur. Dans ce cas, il semble dans l'ensemble que ce facteur ait été relativement mineur. Plus significatif sans aucun doute fut le fait que les premières prédictions sionistes (apparemment acceptées par le gouvernement britannique) sur les taux d'immigration, de colonisation et de développement en Palestine, constituaient des surestimations naïves et/ou grossières, motivées par des espoirs et des rêves, et non par des

(35) *Survey of Palestine*, 1, p. 244.

(36) *Ibid.*, p. 258

(37) *Agrarian Reform and the Record of Israel* (Londres 1956), p. 28

réalités concernant l'Europe ou la Palestine. Ainsi le temps nécessaire, bien plus long que prévu permit à d'autres facteurs (pas tous imprévus, mais généralement sous-estimés) de se manifester sur le devant de la scène. Le plus important de ceux-ci fut la résistance croissante des Arabes palestiniens et leurs revendications d'indépendance, l'une des deux obligations contractées par la Grande-Bretagne sous le Mandat. Ce fait causa des plaintes croissantes de la part des Britanniques quant au Mandat et à l'entreprise du "foyer national", conduisant la Commission Peel – après le soulèvement arabe qui débuta en 1936 – à conclure dans son rapport de juin 1937: "En un mot, nous ne pouvons pas – dans la Palestine telle qu'elle est aujourd'hui – à la fois céder à l'exigence arabe d'autodétermination et assurer la fondation du foyer national Juif⁽³⁸⁾". Il existe au moins une autre partie importante de la réponse, qui est également liée à notre seconde question. Les Sionistes n'ont pas pu acheter plus de terres parce que la majorité écrasante des petits propriétaires terriens arabes ne voulaient pas vendre, et ne pouvaient être convaincus de le faire, même pour des sommes intéressantes. Cela témoigne par dessus tout de leur attachement à la terre, un fait qui devait être largement souligné par des événements qui suivirent. Le fait que les Sionistes n'aient pas voulu et ne veulent toujours pas reconnaître ceci n'est pas surprenant. On n'a pas étudié de façon adéquate la question concernant les vendeurs des terres et beaucoup de nos informations viennent de sources sionistes. Cependant, étant donné le désir des Sionistes de démontrer, comme ils le proclament, que les propriétaires arabes en général étaient consentants et heureux de vendre des terres, ces sources sont probablement faibles

Les informations les plus détaillées sont fournies par Granott, et basées sur une étude faite par le Département des Statistiques de l'Agence Juive à la fin de mars 1936. Selon ces informations, 52,6 pour cent des terres furent achetées à "de grands propriétaires absenteïstes", 24,6 pour cent à de grands propriétaires résidents" et 13,4 pour cent à "diverses sources" telles que le gouvernement, les Eglises, les sociétés étrangères et de riches hommes d'affaires. Ceci donne un total de 90,6 pour cent, ne laissant que 9,4 pour cent de terres achetées aux "fellahin" dont presque la moitié furent acquises entre 1891 et 1900,⁽³⁹⁾ bien avant le Mandat et même avant la création du

(38) Cité dans *The Political History of Palestine under British Administration* (Jérusalem 1947), préparé pour UNSCOP par le Gouvernement de Palestine.

(39) *The Land System in Palestine: History and Structure* (Londres, 1952), p. 277.

Fonds National Juif. Granott estime (mais sans donner de détails) que sur la totalité de la propriété juive en 1947, 57 pour cent avait été achetée à de grands propriétaires, 16 pour cent au gouvernement, aux églises et aux compagnies étrangères, et 27 pour cent à de petits propriétaires⁽⁴⁰⁾.

Un memorandum concernant les ventes de terres aux individus et organisations juifs par des propriétaires absenteïstes (i.e. non Palestiniens) tire des conclusions en accord avec celles de Granott datant de Mars 1936. Ce memorandum daté du 25 février 1946 et soumis par le Haut Comité arabe au Comité d'Enquête anglo-américain, se base sur une étude sur le terrain conduite à l'époque seulement dans certaines parties de la Palestine, et n'est donc pas complet. Il désigne par leurs noms les vendeurs absenteïstes, la quantité de terres vendues et la superficie de la propriété. Les chiffres donnés aboutissent à un total de quatre cent soixante et un mille deux cent cinquante dounoms vendus par des propriétaires absenteïstes⁽⁴¹⁾ à savoir environ la moitié des terres achetées par les Juifs pendant la période du Mandat.

LA PALESTINE PARTAGEE

En février 1947 les Britanniques, ayant épuisé toutes leurs tentatives pour concilier les obligations inconciliables qu'ils avaient prises en charge durant le Mandat, ainsi que leurs efforts pour affronter la lutte croissante qui se déroulait en Palestine, renvoyèrent le problème aux Nations Unies. Finalement, après plusieurs rapports de comités et de sous-comités, l'Assemblée générale de l'O.N.U. adopta le 29 novembre 1947 la résolution 181 (11) recommandant le partage de la Palestine en un Etat juif, un Etat arabe et *corpus separatum* sous administration internationale pour Jérusalem, Bethléem et les environs.

Comme ce fut le cas pour le Mandat, la recommandation de partage fut rédigée dans le sens des intérêts des Sionistes. Elle assignait 56 pour cent (environ quatorze millions huit cent mille dounoms) de la Palestine, comprenant la plupart des

(40) Ibid., p. 278. Les chiffres donnés par Efraim Orni dans *Agrarian Reform and Social Progress in Israel* (Jérusalem 1972), p. 52, correspondent à ceux de Granott.

(41) Cité dans Hadawi, *Village Statistics*, pp. 27-8.

bonnes terres, à l'Etat juif proposé⁽⁴²⁾ alors que les Juifs constituaient moins d'un tiers de la population et possédaient au plus sept pour cent des terres. Cette recommandation contenait aussi des phrases pieuses et des "garanties" de protection des droits civils et humains de tous les habitants de la Palestine, qui concrètement n'étaient pas plus significatifs que les assurances similaires du texte du Mandat. Comme en 1920, en 1947 les Etats européens et américains, ayant mis en place les germes d'une certaine lutte et d'un certain conflit, espéraient cyniquement que tout s'arrangerait d'une façon ou d'une autre et que les habitants de la Palestine vivraient paisiblement et harmonieusement dans les Etats entremêlés qu'ils proposaient.

Le conflit — il ne fallait pas être prophète pour le prévoir — éclata dans les jours qui suivirent l'adoption de la recommandation de partage. Quand il se termina, et que les accords d'armistice bilatéraux furent signés en 1949 par Israël et l'Egypte, le Liban, la Jordanie (alors la Transjordanie), et la Syrie (mais, c'est à noter, jamais par les Palestiniens), l'Etat d'Israël se trouva contrôler non plus cinquante six mais soixante dix sept pour cent (environ vingt millions quatre cent mille dounoms) de l'ancienne Palestine. De plus, la région contrôlée par Israël avait été largement vidée de ses anciens habitants arabes. Ainsi, un objectif de longue date du Sionisme se trouvait, dans une grande mesure, réalisé.

Il fallait maintenant prendre des mesures pour assurer que les Palestiniens ne retournent pas et pour consolider la mainmise d'Israël sur cette terre. Pour le premier point, il fut résolu par le refus d'un retour des Personnes Déplacées⁽⁴³⁾, quand au second il le fut par une série de décrets promulgués dans ce but⁽⁴⁴⁾. L'objectif recherché se trouvait ainsi non seulement légitimé aux yeux des sympathisants et des partisans du Sionisme, mais réalisé de fait par des moyens "légaux".

(42) Hadawi, Palestine, pp. 17,25,42.

(43) Dans *Agrarian Reform*, p. 95, Granott définit cela comme une "décision audacieuse" du gouvernement: "Les Arabes ne devraient retourner en Israël sous aucun prétexte" Ben Gourion écrivit: "Nous devons tout faire pour garantir qu'ils ne reviennent pas" (cité par son biographe Michael Bar-Zohar, *Ben-Gurion: The Armed Prophet* - Englewood Cliffs, N.J., 1968 - p. 148).

(44) Les détails et citations qui suivent sont, sauf indication contraire, reprises de "The Legal Structure for the Expropriation and Absorption of Arab Lands in Israel", par Sabri Jiryis, et basés sur des sources israéliennes, in *Journal for Palestine Studies* 11 (n° 4, 1973) pp. 82-104. Voir aussi Hadawi, Palestine, pp. 50-61; et Jiryis, *The Arabs in Israel* (New York, 1976) pp. 75-134.

La première de ces mesures se basait sur les *Règlements de Défense (Urgence)* adoptés en 1945 par l'administration du Mandat pour affronter le terrorisme sioniste naissant en Palestine à cette époque. Ces règlements furent conservés par Israël et servirent de base au gouvernement militaire auquel furent soumis les Arabes d'Israël jusqu'en 1966. Conformément à ces règlements le pouvoir des gouverneurs militaires nommés sur leur région était de fait absolu, et ne se trouvait pas soumis à un contrôle administratif ou judiciaire effectif. Même le droit d'en appeler à la Cour Suprême, seule voie possible pour demander réparation était essentiellement dérisoire. Pour justifier ses actions le gouverneur pouvait invoquer des "raisons de sécurité", toujours acceptées comme décisives par la Cour. L'article 125 donnait aux gouverneurs militaires le pouvoir de déclarer n'importe quelle région comme région prohibée ou "région bouclée", où l'on ne pouvait pénétrer et dont on ne pouvait sortir qu'avec une autorisation écrite du gouverneur. Par ce moyen, les Arabes palestiniens d'Israël furent de fait exclus de leurs maisons et de leur terre, que l'on déclarait simplement appartenir à une "région bouclée", en refusant de donner à ses habitants l'autorisation nécessaire.

Semblables dans leurs objectifs et par leurs effets, furent les *Règlements d'urgence (zones de sécurité)* adoptés en 1949. Ces derniers furent publiés à l'origine par le ministère de la Défense, et leur validité fut périodiquement prorogée par la Knesseth; on les laissa venir à expiration à la fin de 1972, leur but étant atteint. Ces règlements donnaient au ministre de la Défense le pouvoir de déclarer certaines zones "zones de sécurité", dans lesquelles on ne pouvait pas entrer sans un permis des autorités. Ces règlements donnaient aussi aux autorités des pouvoirs pratiquement absolus sur les résidents de ces zones, y compris le pouvoir de les expulser. Conformément à ces règlements, la plus grande partie de la moitié nord de la Galilée, la totalité de la région du Triangle de même que des régions en bordure de la bande de Gaza et de la ligne de chemin de fer Jaffa - Jérusalem furent déclarées zones de sécurité. La violation de ces règlements (comme de ceux de 1945) était un crime, passible d'emprisonnement et d'amende.

Dans le même esprit que les Règlements cités ci-dessus, il y avait les *Règlements d'Urgence (Culture des Terres en friche)*, également adoptés en 1949. Initialement, ces Règlements avaient été publiés en octobre 1948 par le gouvernement provisoire comme une mesure prise pour pallier les conséquences des combats à cause desquels certaines terres avaient été "abandonnées" et étaient "laissées en jachère". En janvier

1949, le ministre de l'Agriculture demanda que ces règlements restent en vigueur parce que grâce à eux:

Nous avons pu convertir à l'agriculture [des fermiers et des organisations juives] et semé plus d'un demi million de dounoms de terre cultivée. Le problème immédiat auquel nous sommes confrontés, surtout depuis la libération du Néguev et le transfert de vastes régions de celui-ci, vidées de leurs anciens habitants, en propriété d'Etat, est celui de l'exploitation d'un million de dounoms supplémentaires.

Ces Règlements furent appliqués dans les faits en coordination avec ceux qui concernaient "les régions bouclées" et les zones de sécurité. Une région convoitée et habitée par des Arabes était déclarée "bouclée" ou zone de sécurité, et les habitants en étaient, pour des "raisons de sécurité", expulsés et/ou privés du permis d'entrer et de cultiver la terre. En conséquence de quoi la terre était, obligatoirement, non-cultivée. Alors le ministère de l'Agriculture la prenait et l'attribuait à des colonies juives voisines pour la cultiver et la rendre productive.

La quatrième mesure aux termes de laquelle la propriété arabe, en particulier la propriété arabe urbaine, était confisquée, était la Loi de Réquisition d'Urgence des Terres de 1949. Elle fut promulguée pour servir à fournir un habitat temporaire pour les nouveaux immigrants juifs et de l'espace pour les organisations officielles⁽⁴⁶⁾. Ne devant pas excéder au départ une période trois ans, le délai de réquisition fut prolongé plusieurs fois, et la propriété jugée essentielle pour la "sécurité" était considérée comme confisquée et donc comme propriété d'Etat.

La cinquième et peut-être la plus importante des mesures fut la *Loi sur la Propriété des Absentéistes* de 1950⁽⁴⁷⁾.

(45) Basé sur les *Emergency Regulations* (1936) alors promulgués pour faire face à la révolte arabe. Quand ces règlements furent remis en vigueur en 1945, Ya'acov Shapira (qui devait être plus tard le ministre de la Justice d'Israël déclara: "l'ordre établi en Palestine depuis l'entrée en vigueur des règlements de défense n'a d'équivalent dans aucun pays civilisé. Même dans l'Allemagne nazie, il n'existait pas de telles lois... On ne trouve de système ressemblant au nôtre que dans un pays occupé". Cité par Jiryis, *The Arabs*, p. 12.

(46) Comme le mot *national* et même parfois *israélien*, l'adjectif officiel ne signifie pas en Israël "israélien" mais "Juif".

(47) Il y avait eu une mesure précédente visant le même objectif, le *Abandoned Areas Ordinance* de juin 1948. Celle-ci définissait ainsi une région abandonnée: "tout endroit conquis ou livré aux forces armées israéliennes ou déserté par une partie ou l'ensemble de ses habitants." Elle autorisait également le gouvernement provisoire "à déclarer n'importe quel endroit "région subordonnée". Don Peretz, *Israel and the Palestine Arabs*. (Washington, 1958) p. 149; Une étude sur la politique d'Israël concernant les propriétés des absentéistes figure pp. 141-91.

L'intention évidente en était de placer sous le contrôle d'un Gardien les propriétés des Palestiniens qui ne se trouvaient plus dans la région contrôlée par Israël, jusqu'à ce qu'un règlement intervienne. Bien que le Gardien ait, depuis, transféré toutes ces propriétés, essentiellement à l'Etat et au Fonds National Juif, il existe toujours, sans doute parce qu'il en est toujours "responsable". La loi donnait au Gardien des pouvoirs discrétionnaires très étendus; il pouvait prendre n'importe quelle propriété sur la foi de son propre jugement quand il pensait que le ou les propriétaires étaient "absentéistes". La charge de prouver le contraire revenait au propriétaire. Comme le Gardien n'avait pas à révéler les informations sur la base desquelles il avait classé quelqu'un comme absentéiste, ni la source de ces informations, cette preuve était presque impossible à établir. Même des erreurs complètes ne pouvaient être annulées, tant que le Gardien avait agi "de bonne foi". La Loi définissait un absentéiste de façon si large que "tout Arabe de Palestine qui avait quitté sa ville ou son village après le 29 novembre 1947 était passible d'être classé comme absentéistes selon les règlements⁽⁴⁸⁾", quels que soient l'endroit, la date, la raison ou la durée pour lesquels il avait quitté son "lieu de résidence ordinaire en Palestine". La validité de cette loi devait durer jusqu'à ce que "une déclaration soit publiée... selon laquelle l'état d'urgence déclaré par le Conseil d'Etat provisoire le... [19 mai 1948] ait cessé d'exister". Aujourd'hui encore, l'état d'urgence continue d'exister.

Le Gardien, considéré comme le détenteur légal des propriétés des absentéistes, était en droit de les transférer à une autorité créée peu après par la *Loi sur l'Autorité du Développement (Transfert de propriété)*, de 1950. A son tour, cette autorité était en droit de vendre ces propriétés mais seulement 1) à l'Etat, 2) au Fonds National Juif, 3) aux autorités municipales, à condition que la terre ait été d'abord offerte par le Fonds National Juif et 4) à une organisation dont la tâche était d'installer les réfugiés arabes qui étaient restés en Israël. Cette dernière organisation ne vit jamais le jour, et toutes les terres furent en fait "vendues" à l'Etat et au Fonds National Juif.

Alors qu'en fait ces mesures privaient les Arabes de leurs terres en les empêchant de les cultiver, les lois ne disent généralement rien de la notion de propriété. Elles parlent, à la place, de la nécessité de cultiver des terres et d'une production alimentaire accrue, du droit à l'usufruit, et de l'autorisation de

réquisition pour des raisons spécifiques, y compris des raisons de sécurité — un terme qui englobe beaucoup de choses en Israël—. Techniquement donc ces mesures laissaient la propriété légale entre les mains des propriétaires originels. Telle n'était évidemment pas l'intention, et il y fut remédié par la *Loi sur l'Acquisition des Terres (Validation des Actes et des Compensations)* de 1953. Celle-ci donnait au ministre des Finances le pouvoir de transférer la propriété des terres, dont on s'était emparé aux termes des autres mesures, à l'Etat, à travers l'autorité du Développement. L'objectif et la justification de cette loi furent succinctement exposés par le ministre lors du débat de la Knesseth à son propos; elle visait "à légaliser certaines actions entreprises pendant et après la guerre". Il ajouta: "il existe des raisons relevant de la sécurité de l'Etat et de l'exécution de projets de développement essentiels qui rendent impossible la restitution de ces terres à leurs propriétaires".

La loi stipulait que des compensations devaient être payées aux anciens propriétaires, et il revenait au ministre des Finances d'en déterminer le montant. Celui-ci fut fixé à la valeur de la terre au 1^{er} janvier 1950. Etant donné la rapidité de l'inflation en Israël, cette compensation, même en 1953, était moins que minimale; aujourd'hui une telle compensation ne peut honnêtement et pour être juste, être considérée comme autre chose que comme un mince vernis de légalité qui couvre l'expropriation pure et simple.

Néanmoins, pour ceux qui étaient pointilleux sur ces sujets, la privation des terres des Palestiniens — qui avaient refusé de les vendre — devenait par de telles mesures "légale". Les terres ainsi acquises ont été désignées comme des terres nationales (ou israéliennes), ce qui en Israël signifie non pas des terres "israéliennes" mais des terres "juives", qui ne peuvent être louées à des non-Juifs et sur lesquelles des non-Juifs ne peuvent être légalement employés.

En dépit de l'efficacité de ces mesures pour priver les Arabes d'Israël de leurs terres, divers événements ont entravé le résultat escompté — "encourager" les Arabes qui restaient à partir. Parmi ceux-ci il y avait le refus obstiné de partir des Arabes, leur taux de natalité élevé (ils forment aujourd'hui environ quinze pour cent de la population dans les frontières d'avant 1967) et l'indisponibilité de terres pour cette minorité croissante. Toufic Zayyad, maire de Nazareth, fait remarquer qu'en conséquence de la "politique de confiscation" d'Israël, "en moyenne la région appartenant aux villages arabes en 1948 avait une superficie de seize mille cinq cents dounoms; elle est

(48) *Ibid.*, p. 152.

tombée en 1974 à cinq mille dounoms⁽⁴⁹⁾). Il cite entre autres exemples Nazareth qui "fut privée de la majorité de ses terres, tandis que la population triplait (passant de quinze mille à quarante cinq mille habitants". Quant à la population rurale, il dit que "la terre arable du village arabe en 1948 était en moyenne de... neuf mille cent trente six dounoms; cette superficie est, en 1974 de deux mille dounoms".

Ces éléments, combinés au manque (pour diverses raisons) de fermiers et d'ouvriers agricoles juifs en nombre suffisant, et au fait que la main-d'œuvre arabe est meilleure marché, eurent pour résultat d'augmenter l'emploi de travailleurs arabes par des colonies juives; certaines colonies ont même conclu des accords de métayage avec les Arabes. Ces pratiques ont été dénoncées par le ministre de l'Agriculture comme "un cancer"⁽⁵⁰⁾. Pour éliminer ce "fléau", le ministère de l'Agriculture et de Département des colonies de l'Agence Juive lancèrent une "campagne vigoureuse", avertissant les colonies que de telles pratiques étaient en violation de la loi, et certaines colonies furent pénalisées⁽⁵¹⁾.

Une tentative qui ne semble pas avoir réussi complètement pour régler ce problème fut la Loi des Installations agricoles (restrictions sur l'usage des Terres Agricoles et de l'Eau) de 1967⁽⁵²⁾. Le but de cette loi était d'empêcher tous les non-Juifs d'avoir n'importe quel droit de location ou de jouissance — sous-location, métayage) sur les terres nationales, y compris celles du Fonds National Juif. Il faut garder à l'esprit que cette loi ainsi que d'autres politiques de restriction et de discrimination empruntées par l'Etat au Fonds National Juif, s'appliquent à quatre vingt dix pour cent des terres d'Israël dans ses frontières d'avant 1967.

(49) "The Fate of the Arabs in Israel" (une allocution prononcée à New York en Octobre 1976), *Journal of Palestine Studies* VI (n° 1, 1976), p. 96. Pour plus de détails relevés dans la presse israélienne, voir "Revolt in Galilee"; pour des opinions palestiniennes, "Struggle for the Land"; *Journal of Palestine Studies* V (n° 3-4, 1976), pp. 192-200 et 229-36 respectivement.

(50) *Ha'aretz*, 13 décembre 1974, cité dans Israel Shahak: *The Non Jew in the Jewish State, A Collection of Documents*, (Jerusalem 1975) p. 3.

(51) *Ma'ariv*, 3 juillet 1975 et *Al Hamishmar*, 21 juillet 1975; cité dans Shahak, pp. 17, 19, 22. Voir aussi la préface de Noam Chamsky au livre de Jiryis, *The Arabs*.

(52) Gouvernement d'Israël, *Laws of the State of Israel*, vol 21 (1966-67) pp. 105-110. Pour plus de détails sur cette mesure et ses conséquences, voir Jiryis, "Recent Knesset et Legislation and the Arabs in Israel", *Journal of Palestine Studies* (n° 1, 1971), pp. 53-57.

(53) Orni, pp. 7-82.

Par des mesures comme celles qui ont été soulignées ci-dessus, les Arabes palestiniens ont été "légalement" privés de leurs terres et ceux qui étaient déplacés ont été empêchés d'y retourner. Bien que la situation y soit moins claire et plus compliquée en raison de son statut aux termes du droit international toutes les preuves dont on dispose étayent la conclusion qu'Israël poursuit une politique semblable dans les territoires occupés depuis 1967 en particulier dans la prétendue Cisjordanie et dans la bande de Gaza⁽⁵⁴⁾. Ces initiatives sont bien sûr une violation évidente de la Convention de Genève de 1949, dont Israël est signataire mais qu'il n'a jusqu'ici honoré principalement que par ses infractions. Selon les termes de Felicia Langer, une avocate israélienne, dans une allocution à New York en octobre 1976:

"Les autorités israéliennes ont confisqué plus d'un million et demi de dounoms en Cisjordanie, plus d'un sixième de la superficie totale de la Cisjordanie, et un tiers du territoire de Gaza. Des milliers de Bédouins ont été chassés par la force de leurs terres. La superficie totale confisquée à Gaza est d'environ cent mille dounoms. La soi-disant politique de "dispersion" dans les camps de réfugiés occasionna une expulsion massive de réfugiés et la destruction de plusieurs milliers de foyers. Les occupants déploient les mêmes activités dans la Jérusalem arabe également: confiscation de vingt deux mille dounoms de terre arabe dans la ville et ses environs et éviction par la force de dizaines de milliers d'Arabes qui y vivaient et y travaillaient. Je n'oublierai jamais la vieille veuve Salaïme qui disait qu'elle préférerait mourir dans sa maison que de la quitter. Après la destruction de huit cents immeubles arabes, treize nouveaux secteurs israéliens furent construits, encerclant Jérusalem, atteignant Beit Jala et la route de Jéricho — "un anneau autour de Jérusalem" comme l'appellent les autorités. Ceci eut pour conséquence un sérieux changement démographique — une diminution considérable du nombre d'habitants arabes qui a passé de cent quarante mille en 1948 à soixante dix mille en 1974⁽⁵⁵⁾".

En 1920 les Juifs possédaient 2,5 pour cent de la terre de Palestine. Vers 1948, les achats effectués pendant le Mandat avaient fait passer ce pourcentage à six et à sept pour cent. Après la fondation d'Israël en 1948, de grandes acquisitions

(54) Voir par exemple Felicia Langer, *With my own eyes* (Londres 1975); Shulamit Aloni, "Shall we secretly obtain land?" *Yediot Aharonot*, 26 mars 1976 (traduction anglaise dans SWASIA (Washington), 23 avril 1976; Terence Smith, "Covert Israeli Land Deals on West Bank Stir Furor" *The New York Times*, 12 avril 1976; Amnon Kapeliouk "Less Land for More People", *Manchester Guardian Weekly*, 20 juin 1976 (tiré du *Monde*, 1^{er} juin 1976); William J. Drummond "Israeli Settlements Called Obstacle to Peace Accord", *The Washington Post*, 26 septembre 1976; et "Allon Plan Implemented", *Israel and Palestine* (Paris), décembre 1976.

(55) Extraits dans la revue de l'Association des Universitaires Arabes-Américains, *Newsletter* (Detroit), 5 décembre 1976.

furent faites certaines par l'achat, mais la plupart par une expropriation de fait dans le sillage de la conquête militaire. Aujourd'hui l'Etat d'Israël possède, au nom du "peuple juif" environ soixante quinze pour cent du territoire d'Israël dans ses frontières d'avant 1967, et le Fonds National Juif et les propriétaires privés juifs en possèdent vingt pour cent ce qui laisse cinq pour cent du territoire entre des mains arabes.

Les achats effectués après 1967 et les expropriations réalisées en Cisjordanie et dans la bande de Gaza s'ajoutent à ces possessions d'Israël et indiquent que l'objectif sioniste – la Palestine sans les Palestiniens – continue d'être poursuivi.

LE FONDS NATIONAL JUIF: UN INSTRUMENT DE DISCRIMINATION

Par Walter Lehn

Le Fonds National Juif (FNJ)⁽¹⁾ est l'exemple le plus clair que l'on puisse trouver d'une institution sioniste qui pratique de propos délibéré, la discrimination à l'égard des non-Juifs. Il fut fondé seize ans avant la Déclaration Balfour et il est toujours en activité. L'exposé qui suit est une étude brève sur la fondation et l'évolution du F.N.J. et de sa politique foncière, en ce qui concerne à la fois l'acquisition et la location.

EVOLUTION DU F.N.J.

Bien que proposé à l'origine par Moses Lilienblum en 1881, par Hermann Schapira dès 1884 et de nouveau au Premier Congrès Sioniste (Bâle, août 1897)⁽²⁾, et discuté lors

(1) Cet article est basé en partie sur une recherche résumée dans mon texte "The Jewish National Fund", in *Journal of Palestine Studies*, III (été 1974) pp. 74-96, qui contient plus de détails et de références, y compris les acquisitions annuelles de terres par le F.N.J. de 1905 à 1950.

(2) Israel M. Biderman, *Herman Schapira: Father of the J.N.F.*, vol. 2, *J.N.F. Zionist Personalities Series* (New York 1962); *Stenographisches Protokoll der Verhandlungen des V. Zionisten-Congresses in Basel, 26. bis 30. December 1901* (Vienne 1901), p. 266; discussion de la proposition du F.N.J., pp. 265-303. On peut lire dans le texte original "Der Jüdische Nationalfonds soll ein unantastbares Ver-

des Congrès suivants, le F.N.J. fut fondé par une décision du Cinquième Congrès Sioniste (Bâle, décembre 1901) en tant que "don en fidéicommis pour les Juifs, qui... ne peut être utilisé que pour l'achat de terres en Palestine et en Syrie⁽³⁾." En accord avec les spécifications originelles de Schapira, l'Organisation Sioniste Mondiale recevait, et ce, jusqu'à présent, le contrôle absolu de toutes les activités et le développement du FNJ. Le FNJ entra immédiatement en activité avec un quartier général à Vienne. Celui-ci fut transféré à Jérusalem, en 1922, où il se trouve encore aujourd'hui.

Au Sixième Congrès Sioniste (Bâle août 1903)⁽⁴⁾, les objectifs et le *modus operandi* du F.N.J. furent longuement discutés. Bien qu'élaborés en partie sur des points qui avaient suscité un accord lors des Premier et Cinquième Congrès, ces objectifs et modalités peuvent être résumés ainsi: 1) Le F.N.J. devait rassembler des fonds "auprès de tous les Juifs du monde" pour acheter "des territoires juifs", le titre à ces terres appartenant au "peuple juif". 2) L'acquisition de territoires devait se faire seulement en "Palestine et dans les pays voisins". 3) Il fallait acheter "de la terre agricole et maraîchère, de même que des forêts et des lots de terres de tous genres". 4) Les territoires devaient être "inaliénables" et ne "pouvaient pas être vendus, même à des individus Juifs" 5) Les territoires pouvaient être exploités par le F.N.J. ou loués en bail, "mais seulement à des Juifs" pour des périodes "n'excédant pas quarante neuf ans"; la sous-location devait être interdite. Bien que le modèle de ces restrictions sur la propriété et le bail soit biblique (cf. Lévitique 25:8-10, 23-4), les objectifs étaient clairement nationaux et politiques.

Le F.N.J. fit ses premières acquisitions en 1905, achetant en Palestine un total de cinq mille six cents dounoms (4.05 dounoms=1 acre) en trois parcelles. Puis en 1907 en Angleterre, il se constitua en société; son "objet fondamental" étant défini dans le *Mémorandum d'Association* comme l'acquisition de terres, par achat, bail ou échange, "dans le but d'installer des Juifs sur de telles terres⁽⁵⁾." En 1909 le premier kibboutz

mögen des jüdischen Volkes sein, das... ausschliesslich nur zum landkaufe en Palästina und Syrien verwendet werden darf".

Parmi les objections faites à l'encontre de la proposition du F.N.J. par certains délégués figurait un argument surprenant selon lequel le "peuple juif" n'était pas une entité reconnue par la loi et que par conséquent la propriété du Fonds et des terres acquises seraient soumise à une contestation légale. Ceci n'est pas sans intérêt, l'expression "peuple juif" étant devenu par la suite un élément fondamental du jargon sioniste.

(4) *Stenographisches Protokoll der Verhandlungen des VI Zionisten-Kongresses in Basel, 23. bis 28 August 1903* (Vienne 1903) pp. 259-64, 297.

fut fondé sur une terre du F.N.J. à Deganya, près de Tibériade.

Néanmoins, les progrès et les acquisitions de terre durant les premières années furent modestes; à la fin de 1919 le F.N.J. possédait seulement seize mille trois cent soixante six dounoms en Palestine. L'année 1920, cependant marqua un tournant majeur et le début d'achats de terres plus importants. En Juillet, à la Conférence Sioniste de Londres, les notions de base de propriété de terres et de baux furent élaborés (les détails se trouvent dans la section suivante). Le même mois, l'Administration Militaire Britannique (pas toujours sympathisante à l'égard de la cause sioniste) fut remplacée par une Administration civile dirigée par Herbert Samuel⁽⁶⁾, qui jouissait de la confiance de l'Organisation Sioniste Mondiale et de la Commission Sioniste de Palestine.

En septembre, le nouveau gouvernement décréta une Ordonnance de Transfert des Terres, dont l'effet était de faciliter l'achat de terres par les Juifs, et qui fut l'une des causes du soulèvement arabe palestinien de mai 1921. En octobre les Bureaux d'enregistrement des Terres furent réouverts en Palestine, facilitant ainsi le transfert légal de la propriété des terres. De plus le gouvernement confirma le F.N.J. comme "ayant des buts d'utilité publique" et l'enregistra comme société autorisée à entreprendre l'achat et le développement des terres en Palestine. Comme conséquence de ces événements, les avoirs du F.N.J. — selon les sources du F.N.J. — passèrent de vingt deux mille trois cent soixante trois dounoms à la fin de 1920 à deux cent soixante dix huit mille six cent vingt sept dounoms en 1930, cinq cent quinze mille neuf cent cinquante en 1940 et neuf cent trente six mille en mai 1948. Ainsi, quand l'Etat d'Israël fut fondé en 1948, les avoirs du F.N.J. représentaient 3,55 pour cent de la terre de la Palestine vingt six millions trois cent vingt trois mille et vingt trois dounoms) et 54 pour cent des terres appartenant aux Juifs (un

(5) Fonds National Juif, *Report on the Legal Structure, Activities, Assets, Income and Liabilities of the Keren Kayemeth Leisrael, Jewish National Fund* (Jerusalem 1973), p. 17; (suivi de *Report on the J.N.F.*). Le texte complet du *Mémorandum and Articles of Association*, dans la version de 1907 et avec les amendements postérieurs figure pp. 15-45.

(6) Sir Berbert Samuel est désigné par un membre de son administration, Norman Bentwich comme "l'un des hommes d'Etat britannique qui furent les protagonistes du foyer national et les interlocuteurs de (Chaim) Weizmann", comme "l'un des principaux architectes de la politique aboutissant à la Déclaration Balfour", et comme "l'un des auteurs de base du Mandat". Norman et Helen Bentwich, *Mandate Memories: 1918-1948* (Londres 1965) pp. 11, 59 et 12 respectivement.

(7) *Report on the J.N.F.*, p. 5.

million sept cent trente quatre mille dounoms⁽⁸⁾, soit 6,59 pour cent de la terre de la Palestine.

Depuis 1948, il s'est produit un certain nombre d'événements dignes d'attention.

1) Comme conséquence des combats de 1947-1948 en Palestine et de l'exode de la majorité des Arabes palestiniens, de grandes quantités de terres que le F.N.J. avait été dans l'incapacité d'acheter jusque-là à cause du refus de vendre de leurs propriétaires, furent déclarées "abandonnées⁽⁹⁾." Aux termes d'accords négociés avec le gouvernement israélien en janvier 1949 et octobre 1950, le F.N.J. acheta à l'Autorité du Développement deux millions trois cent soixante treize mille six cent soixante seize dounoms de terres prétendument abandonnées, atteignant ainsi plus du triple de ses avoirs de 1948. Ces accords donnaient au F.N.J. un "titre de propriété net" à la terre et garantissait que ce titre ne pouvait être altéré d'aucune façon en cas de règlement final quelqu'il soit avec les Palestiniens⁽¹⁰⁾.

2) En mai 1954, la *Keren Kayemeth Leisrael*, "Fonds perpétuel pour Israël" se constitua en société en Israël; il faut noter que le nom hébreu (dont l'abréviation KKL, désignant aussi le

(8) Abraham Granott, *Agrarian Reform and the Record of Israel* (Londres 1956) p. 28. Granott, Président du Conseil d'Administration du F.N.J. de 1955 à 1956, donne ce chiffre comme représentant la totalité des propriétés juives à la fin de 1947. Bien que ce chiffre soit plus élevé que celui avancé par le gouvernement mandataire, la différence est minime, et, en ce qui nous concerne, le chiffre de Granott est acceptable. Tous les chiffres figurant dans cet article à propos de la propriété terrienne, étant (sauf les exceptions indiquées) fondés sur des sources du F.N.J., ils doivent être considérés comme maximaux. Etant donné les motivations évidentes du F.N.J. pour maximaliser l'étendue de ses avoirs, les chiffres réels peuvent être quelque peu inférieurs.

(9) Pour la série de lois israéliennes destinées à donner une apparence de légalité à cette appropriation des terres, voir Sabri Jiryis "The Legal Structure for the Expropriation and Absorption of Arab Lands in Israel", *Journal of Palestine Studies II* (été 1973), pp. 82-104.

(10) L'explication donnée par le F.N.J. en 1949 s'articule de la façon suivante: "il reconnaît que plus de quatre vingt pour cent des terres d'Israël "appartiennent juridiquement à des propriétaires arabes dont beaucoup ont quitté le pays. Le sort de ces Arabes sera réglé lorsque les termes des traités de paix... seront définitivement établis. Le F.N.J. ne peut toutefois attendre ce moment pour acquérir des terres... Il acquiert donc une partie des terres abandonnées par les Arabes par l'intermédiaire du gouvernement d'Israël..." Fonds National Juif, *Jewish Villages in Israel* (Jerusalem 1949), p. xxi. Trois ans plus tard, le F.N.J. décrivait ses activités comme "faisant partie et représentant un élément de la lutte des Juifs pour retrouver une place dans l'ancienne patrie et libérer le sol antique des propriétés étrangères et de la tenaille du désert". Fonds National Juif, *Nahlaot in Israel. A Guide to Nahlaot on J.N.F. Land*. 5 (Jérusalem, 1952), p. ii.

F.N.J., dérive), n'est pas la traduction des mots *Fonds National Juif*. Cette nouvelle société acquit tous l'actif, le passif, etc... du F.N.J. constitué à Londres en 1907; ainsi le F.N.J. devint une société israélienne. Une comparaison entre les nouveaux *Memorandum et Article d'Association*⁽¹¹⁾ et ceux de 1907 ne révèle aucune différence substantielle, à l'exception d'un point. L'objectif premier du F.N.J. demeure le même mais la "région prescrite" au sein de laquelle le F.N.J. doit exercer ses activités est maintenant définie comme "l'Etat d'Israël dans toute région comprise sous la juridiction du gouvernement d'Israël". Quelle qu'ait été l'intention de départ, ceci semble autoriser le F.N.J. à agir dans les territoires occupés en 1967, puisqu'ils sont indubitablement sous le contrôle et donc la juridiction effective du gouvernement d'Israël, quelque soit leur statut au regard du droit international.

3) En novembre 1961, le F.N.J. et le gouvernement israélien signèrent une *Convention*⁽¹²⁾, fondée sur la législation en vigueur depuis Juillet 1960, mettant au clair les relations entre le F.N.J. et l'Etat, énonçant leurs pouvoirs et leurs responsabilités respectifs, et mettant sur pied deux organismes: une Administration des Terres d'Israël (contrôlée par le gouvernement) et une Administration du Développement des Terres (contrôlée par le F.N.J.). La seconde est responsable du défrichement, du développement et du boisement de toutes les terres de l'Etat et du F.N.J., les coûts étant assumés par les propriétaires respectifs. Bien que l'Etat et le F.N.J. conservent chacun les titres de propriétés de leurs terres, celles-ci sont administrées par l'Administration (ou l'Autorité) des Terres selon une politique uniforme dont la conséquence la plus importante est l'application des règles restrictives du F.N.J. en matière de terres à toutes les terres de l'Etat qui, avec celles du F.N.J. constituent plus de quatre vingt dix pour cent du territoire d'Israël dans ses frontières d'avant 1967⁽¹³⁾. Ce

(11) *Report on J.N.F.*, pp. 56-76.

(12) *Ibid*, pp. 78-83. Cet accord se fondait sur trois lois: *Basic Law: Israel Lands* (19 juillet 1960), *Israel Lands Law* (25 juillet 1960), et *Israel Land Administration Law* (25 juillet 1960); Gouvernement d'Israël, *Laws of the State of Israel*, vol. 14 (1960), pp. 48-52.

(13) Dans une publication du F.N.J., *Agrarian Reform and Social Progress in Israel* (Jérusalem 1972), l'auteur, Efraim Orni présente les choses ainsi: "En 1960, l'Etat d'Israël a adopté les critères du F.N.J. pour toutes les terres de propriété publique..." (p.7), et il explique ce qu'il entend par "adopté": "les principes (du F.N.J.) ont été incorporés à la législation israélienne et sont contraignants pour plus de quatre vingt dix pour cent de la superficie totale de l'Etat" (p. 82). Orni écrit également (p. 36): "Les contrats de bail établis par l'Autorité des Terres reprennent en général les mêmes termes que ceux qui avaient été utilisés par le F.N.J. pendant les décades précédant l'accord". i.e. la Charte de 1961.

dessein fut encore renforcé par la législation postérieure, notamment la *Loi sur l'Installation Agricole (Restrictions de l'Usage de la terre agricole et de l'Eau)*⁽¹⁴⁾, en vigueur depuis le 1er août 1967, qui empêche en pratique tout non-Juif de louer ou de détenir n'importe quel droit sur les terres de l'Etat ou du F.N.J.

4) Conséquemment à ces développements, le F.N.J. a progressivement étendu ses activités – y compris dans les territoires occupés depuis 1967 – qui comprennent, en plus de l'acquisition des terres, le défrichement des terres, le boisement sur grande échelle, la construction de routes (ce qui n'est pas sans signification sur le plan militaire), et diverses formes d'aide aux nouvelles colonies juives. Il faut noter que certaines de ces activités dans les territoires occupés se trouvent en violation manifeste du droit international, en particulier de la Quatrième Convention de Genève de 1949, faisant du F.N.J. une partie à ces violations commises par Israël⁽¹⁵⁾.

LA POLITIQUE FONCIERE

Comme il a été remarqué plus haut, bien que le FNJ ait acheté sa première terre en 1905, les progrès furent très modestes avant 1920. D'abord le FNJ manquait de fonds suffisants pour de gros achats. En second lieu le F.N.J. devait lutter contre les interdictions et les restrictions imposées à l'achat de terres par les étrangers pendant l'époque ottomane, à la fin de laquelle survinrent les perturbations entraînées par la Première Guerre mondiale. Après l'occupation militaire britannique de la Palestine en 1917, l'Administration Militaire ferma les Bureaux d'Enregistrement des Terres, qui restèrent fermés jusqu'à ce que l'Administration Civile soit mise en place en

(14) *Laws of the State of Israel*, vol. 21 (1966-67) pp. 105-10. Voir aussi Sabri Jiryis "Recent Knesset Legislation and the Arabs in Israel", *Journal of Palestine Studies* 1 (Automne 1971) pp. 53-67.

(15) Les activités d'Israël dans les territoires occupés depuis 1967 ont fait l'objet d'un grand nombre de résolutions de l'O.N.U., à commencer par celles du Conseil de Sécurité (n°237, du 14 juin 1967) et de l'Assemblée Générale (n°2252 (ES-V), du 4 juillet 1967). L'Assemblée Générale a même fondé un Comité d'Enquête sur les Pratiques Israéliennes affectant les Droits Humains de la Population des Territoires occupés, dans sa résolution 2443 (XXIII) du 19 décembre 1968. Huit résolutions traitant des territoires occupés furent adoptées à la trente et unième session de l'Assemblée (1976).

Il est curieux que ces infractions au droit international ne semblent pas avoir soulevé beaucoup de problèmes, du moins dans les milieux gouvernementaux des nombreux pays où le F.N.J. se trouve activement engagé dans des collectes de fonds sous prétexte de "charité". Voir l'étude de *Middle East International*, "The Jewish National Fund-Charity or Politics?" (Londres 1975).

1920. Enfin, aucune politique foncière claire n'avait été élaborée par le F.N.J.

Un tournant important dans la modification de cette situation fut la Conférence de Londres de 1920, où l'on parvint à un accord, sur la base duquel la politique concernant la location et l'acquisition des terres se développa. La Conférence déclara que "le principe directeur de la politique foncière sioniste est de convertir en propriété commune du peuple juif les régions où doivent s'installer les colonies juives" et que le F.N.J. devait être "l'instrument de la politique foncière juive"⁽¹⁶⁾. Ainsi, tout en n'interdisant pas la propriété privée des terres aux Juifs, il ne fallait pas non plus l'encourager et l'aider par les ressources de l'Organisation Sioniste Mondiale. Les résolutions adoptées stipulaient en outre que les baux de quarante neuf ans pouvaient 1) être renouvelés pour quarante neuf autres années, soit un total de quatre vingt dix huit ans 2) être léguées, mais à un seul héritier pour prévenir la fragmentation du bien-fonds. De plus, le preneur devait accepter 3) de vivre sur la terre, 4) – dans le cas des terres agricoles – de cultiver la terre lui-même, et 5) de payer un loyer annuel équivalent à deux pour cent de la valeur des terres agricoles et quatre pour cent de la valeur des terres urbaines. La terre devait 6) être réévaluée tous les sept ans avec un ajustement proportionnel du loyer. D'autre part 7) la dimension de la propriété louée à bail devait être déterminée par la quantité de terre que le preneur et sa famille pouvaient cultiver sans recours à une aide, et, 8) aucun preneur n'avait droit à plus d'un bail. Il faut garder à l'esprit qu'il avait été décidé au Congrès Sioniste de 1903 que le preneur devait être un Juif.

Le système de bail à long terme, tel qu'il évolua finalement comportait tous ces caractères, plus le fait que le bail pouvait, à condition que le F.N.J. l'approuve, être sous-loué, hypothéqué, vendu, légué ou offert. Le F.N.J. conservait en plus le droit, exercé à discrétion, d'inspecter le bien-fonds, de réduire la superficie de la terre louée, et de reprendre la terre s'il estimait que le preneur avait violé du bail. Dans ce dernier cas, selon la nature de la violation, le preneur pouvait recevoir une compensation pour les améliorations apportées à la terre. Sur toutes ces questions, le jugement du F.N.J. était définitif et sans appel.

(16) Orni, pp. 21-2; voir aussi Granott, pp. 49-53, et *Encyclopedia of Zionism and Israel* (New York 1971), cf. *Land Policy in Israel* et *London Zionist Conference of 1920*.

Tous ces termes, y compris les droits du preneur, étaient soumis à une condition primordiale, explicite dans le bail mais presque jamais dans le discours du F.N.J. ou des Sionistes: le preneur devait être juif et devait accepter "d'exécuter tous les travaux liés à la culture de la propriété avec l'aide exclusive de la main d'œuvre juive⁽¹⁷⁾." La terre ne pouvait donc pas être louée à un non-Juif, et le bail ne pouvait être sous-loué, vendu, hypothéqué ni même donné ou légué à un non-Juif. Les non-Juifs ne pouvaient pas être employés sur la terre ni dans aucun travail lié à la culture de la terre. La violation de ce terme du bail rendait le preneur passible de payer des dommages au F.N.J., et la troisième violation donnait au F.N.J. le droit d'abroger le bail sans payer aucune compensation au preneur pour les améliorations⁽¹⁸⁾.

Selon le F.N.J. et les informations rapportées dans la presse israélienne, ces politiques restrictives sont appliquées maintenant, non seulement par le F.N.J. mais par l'Etat, juridiquement et en pratique, aux terres du F.N.J. comme aux terres de l'Etat. Ces deux catégories de terres sont connues en Israël sous le nom de *terres nationales*, ce qui, assez curieusement ne signifie pas terres israéliennes mais terres *juives*. Et l'emploi sur ces terres de non-Juifs est considéré et traité

(17) *J.N.F. lease*, article 23; pour le texte complet voir John Hope Simpson, *Palestine: Report on Immigration, Land Settlement and Development* (Cmd. 3686; Londres 1930), p. 53. Les tentatives faites pour se procurer le texte des baux actuellement pratiqués se sont révélées vaines: le F.N.J. a refusé d'en fournir une copie ou de donner des informations spécifiques à ce sujet. Il semble toutefois hors de doute qu'Israël poursuit encore une telle politique et que l'application en soit étendue également aux terres de l'Etat. Voir Israel Shahak, *The Non Jew in the Jewish State: A collection of Documents* (Jérusalem 1975), chap. 1 et pp. 126-7; et la préface de Noam Chomsky au livre de Sabri Jiryis *The Arabs in Israel* (New York 1976).

L'interdiction de travail pour les ouvriers non-Juifs n'est pas née avec le F.N.J. Dès le 12 juin 1895, Théodore Herzl avait prévu cette nécessité: "Nous essaierons de faire passer la frontière à la population pauvre en lui procurant du travail dans les autres pays tout en leur refusant tout emploi dans le nôtre" Raphaël Patai, *The Complete Diaries of Theodor Herzl* (New York 1960), p. 88.

(18) Granott, *The Land System in Palestine: History and Structure* (Londres 1952), pp. 315-26. L'auteur fournit le compte rendu le plus détaillé du système des baux mis en place par le F.N.J. Il ne dit pourtant pas explicitement que celui-ci s'appliquait aux Juifs exclusivement. Ceci met en relief un problème que rencontre constamment toute personne conduisant une recherche sur le Sionisme: l'absence d'explicitation, pour ne rien dire des mots codés et des circonlocutions qui masquent, pour ceux qui n'en sont pas informés, la réalité et le racisme intrinsèque. C'est pourquoi il faut une grande familiarité de la littérature sioniste, et l'observation des pratiques israéliennes, sans se contenter des textes de lois, pour découvrir que *le peuple* (à moins d'une qualification supplémentaire) signifie les Juifs exclusivement, que *l'immigrant* ou le *colon* ne peut être qu'un Juif, qu'une *colonie* signifie une colonie réservée aux seuls Juifs, qu'une *terre nationale* signifie une terre juive (et non pas israélienne), etc...

comme une infraction à la loi. A cause d'une pénurie de travailleurs agricoles juifs et parce que les travailleurs arabes sont moins bien payés, certains fermiers juifs et certaines installations agricoles ont employé des Arabes. Cette coutume a été dénoncée par le ministre de l'Agriculture comme "un cancer"⁽¹⁹⁾, qu'il craignait de voir se propager si on ne le traitait pas sévèrement. Quelques colonies de peuplement sont même allées plus loin; elles ont sous-loué des terres ou se sont livrées à des accords de métayage avec les Arabes. Pour éliminer ce "fléau", une "campagne vigoureuse" a été lancée par le ministère de l'Agriculture et le Département des Colonies de l'Agence Juive, prévenant les colonies que de telles pratiques se trouvaient en violation de la loi, des règlements de l'Agence juive, et de la Convention existant entre l'Etat et le F.N.J. Certaines colonies qui avaient enfreint la loi en employant des non-Juifs durent payer une amende et se virent demander de faire une "donation en espèces à un Fonds spécial⁽²⁰⁾."

Quant à la politique d'acquisition des terres, le F.N.J. à ses débuts semblait n'en avoir qu'une idée vague: autant que possible et partout où c'était possible. Comme conséquence de cela, la qualité et le potentiel agricole de la terre acquise étaient variables. Les prix de l'acquisition et du développement tendaient à être élevés, et les parcelles à l'époque étaient étroites et largement séparées. Tout de suite après la Conférence de Londres en 1920, le F.N.J. mit en place une politique d'acquisition des terres plus claire et plus rationnelle. Au début, la principale considération qui entraînait en jeu dans sa politique était l'acquisition de terres convenant à une installation agricole. Cela exigeait de grands domaines ou de petits lopins contigus. En 1920 le F.N.J. avait aussi compris, apparemment avec surprise, que les petits propriétaires arabes palestiniens acceptaient très rarement de vendre leurs terres, et ainsi le F.N.J. se concentra sur les grands propriétaires, fréquemment absentéistes, dont les terres étaient cultivées à travers des intermédiaires arabes. Ces efforts furent couronnés de succès, et le F.N.J. qui en 1920 n'avait acquis que cinq mille neuf cent quatre vingt dix sept dounoms, en acquit quarante trois mille vingt et un dounoms en 1921.

(19) *Ha'aretz*, 13 décembre 1974.

(20) *Al Hamishmar*, 21 juillet 1975. Après avoir cité cela, Shañak ajoute en note "Les punitions" furent transformées en donation pour pouvoir être déduites de l'impôt sur le revenu, ce qui faisait de tout cela un mélange dégoûtant de discrimination raciale et de corruption financière". Voir aussi le *Ma'ariv* du 3 juillet 1975 et les *Ha'aretz* des 21 juillet 1975 et 27 février 1976.

Au cours des années 1920, il apparut de plus en plus évident que la construction d'un Etat juif par le moyen de l'achat de terres et de la colonisation agricole demanderait beaucoup plus de temps que le prédisaient les Sionistes des débuts et, qui plus est, plus de temps qu'on n'en disposait, étant donné les pressions croissantes exercées par les Arabes palestiniens sur le gouvernement mandataire pour l'obtention de l'indépendance. Des considérations autres que celles de la qualité de la terre en fonction de l'exploitation agricole prirent alors le devant, et des objectifs stratégiques, nationaux et politiques devinrent un critère important pour l'achat de terres. Cependant, ces derniers objectifs se trouvaient parfois en conflit avec les premiers. Les installations agricoles exigeaient de grandes acquisitions ou des acquisitions contigües, alors que les considérations stratégiques exigeaient des acquisitions dans les régions des frontières supputées, donc parfois, des morceaux de terres largement séparés. Avec le temps, les derniers objectifs devinrent les plus importants, et, après que la Commission Peel ait recommandé le partage de la Palestine en 1937, "la politique du F.N.J. devint d'acquérir des terres dans des régions exclues de l'Etat juif qui était proposé et d'y créer des colonies⁽²¹⁾."

Les colonies dites de "palissade et tour" furent un produit de cette politique nouvelle. Ainsi le F.N.J. devenait de plus en plus un instrument direct et efficace, pour les objectifs politiques sionistes - la fondation d'un Etat juif, dont le présumé était la dépossession des Arabes palestiniens de leur patrimoine national.

En 1940, le F.N.J. subit un revers apparent. En accord avec la politique énoncée dans le "White Paper" du gouvernement britannique en 1939, de nouveaux Règlements de Transfert des Terres (effectifs depuis mai 1939) furent publiés en février 1940. Ces règlements divisaient la Palestine en trois zones. Dans les zones A et B, totalisant à elles deux quatre vingt quinze pour cent du territoire de la Palestine, les achats par les Juifs étaient en fait interdits (zone A) ou sévèrement restreints (zone B). Ainsi la seule zone où il n'y avait pas de restrictions à l'achat de terres par les Juifs était une petite Zone Libre, et plus de la moitié des terres de cette zone appartenait déjà à des Juifs. Si restrictifs que puissent paraître ces règlements et quelle qu'ait été l'intention du gouvernement, qui les a émis, ces règlements eurent peu d'effet sensible sur la poursuite des achats par le F.N.J. qui accrut ses avoirs quatre cent soixante

(21) *Encyclopedia of Zionism and Israel*, pp. 628-29; dans le même sens, Granott *Agrarian Reform*, pp. 34-35.

treize mille dounoms en septembre 1939 à huit cent trente cinq mille en septembre 1946 (bien que moins d'un tiers de ses achats se trouvent dans les registres du gouvernements concernant les achats effectués par des Juifs pendant cette période). Soixante dix neuf pour cent des acquisitions faites pendant cette période le furent dans les zones A et B.⁽²²⁾ Beaucoup de ces acquisitions, mais pas toutes, avaient été sans aucun doute effectuées en violation des règlements, ce qui témoigne de l'efficacité du F.N.J. dans la poursuite de ses objectifs et du laxisme du gouvernement dans l'application de ces règlements.

Les conséquences de l'activité du F.N.J. sur les Arabes palestiniens semblent assez évidentes pour rendre toute explication superflue. Il suffit de dire qu'à dessein, et avec des arrière-pensées malveillantes, le F.N.J., qui, avec le gouvernement, était, en mai 1948, le plus grand propriétaire terrien de Palestine, a contribué dans une mesure importante à priver les Palestiniens de leur patrimoine national en "rédiment" la terre de Palestine pour la rendre inaliénablement juive. Le résultat fut donc, comme le remarquait John Hope Simson en 1930, que la "terre est devenue extraterritoriale. Elle cesse d'être une terre dont les Arabes puissent profiter, que ce soit maintenant ou n'importe quand à l'avenir⁽²³⁾."

Pour conclure, deux observations: 1) Le F.N.J. acheta sa première terre en 1905 et avait en mai 1948 des titres de propriété pour neuf cent trente six mille dounoms, résultat de quarante trois ans d'acquisitions et représentant 3,55 pour cent de la terre de Palestine. D'octobre 1920 (réouverture des Bureaux d'Enregistrement des Terres) à mai 1939 (date effective des Règlements de Transfert des Terres) c'est-à-dire sur un total de dix neuf ans, le F.N.J. ne rencontra aucun obstacle légal auquel se heurter dans ses activités. De plus, les obstacles posés après 1939 n'étaient manifestement pas sérieux, puisque le F.N.J. acquit presque la moitié des propriétés dont il jouissait en 1948 après 1939. Il semble donc honnête de conclure que l'importance des acquisitions de terres par le F.N.J. antérieures à la fondation de l'Etat d'Israël est étonnamment réduite. Des avoirs totaux du F.N.J. à la fin de 1950 (trois millions trois cent quatre vingt seize mille trois cent trente trois dounoms.) 72,44 pour cent furent acquis après la fondation d'Israël en mai 1948. Ces acquisitions ne provinrent évidemment pas de

(22) Fonds National Juif, *Report for 5700-5706* (1939-1946), soumis au vingt deuxième Congrès Sioniste de Bâle, 9 décembre 1946 (Jérusalem 1946) pp. 14-21.

(23) Simson p. 54.

l'achat aux anciens propriétaires — les Arabes de Palestine.

Pendant la guerre de 1948, le gouvernement provisoire d'Israël promulgua une série d'ordonnances pour effectuer la reprise des propriétés arabes. Toute région "conquise par des forces armées ou qui s'est livrée à elles, ou qui a été désertée par tous ses habitants ou une partie d'entre eux" fut déclarée "abandonnée⁽²⁴⁾". Un Gardien, au pouvoirs discrétionnaires considérables⁽²⁵⁾, fut nommé pour surveiller ces propriétés, appartenant à des personnes déclarées "absentéistes", qu'elles aient ou non quitté la Palestine ou même des régions de Palestine contrôlées par les forces israéliennes⁽²⁶⁾. Aux termes de la législation adoptée par la Knesseth en 1950⁽²⁷⁾, le Gardien était habilité à vendre, et donc à transférer la propriété de ces terres à une Autorité du Développement nouvellement créée, qui pouvait, à son tour les vendre, mais seulement à 1) l'Etat, 2) le F.N.J., 3) les autorités locales (mais à la seule condition qu'elles aient été déjà proposées au F.N.J. et 4) Une organisation prévue pour installer les Palestiniens sans terres en Israël (cette organisation ne vit jamais le jour).

Ce fut par ces moyens que le F.N.J. acquit presque les trois quarts des terres qu'il possède aujourd'hui. Elles ne pouvaient être acquises que par ce genre de moyens, puisque les tentatives antérieures — i.e. l'achat — avaient échoué à conférer au F.N.J. la propriété de plus qu'une très petite fraction des terres de Palestine. Par dessus toute autre chose, ceci témoigne du fait que la majorité écrasante des petits propriétaires arabes palestiniens, les *fellahin*, avaient refusé de vendre leurs terres quel qu'en soit le prix. Ce sont pourtant ces Palestiniens qui firent les frais des entreprises du F.N.J. pour "rédimer" la terre de Palestine. 2) pour que personne ne soit tenté de penser que le F.N.J. se consacre aujourd'hui essentiellement au défrichage et au boisement des terres, une annonce citant le Directeur Général du Fonds Israélien des Terres et faite par

(24) Don Peretz, *Israel and the Palestine Arabs* (Washington 1958) p. 149.

(25) *Ibid.*, p. 151: "Le Gardien pouvait s'emparer de la plupart des propriétés arabes en Israël sur la seule foi de son jugement, en certifiant par écrit que n'importe quelle personne, groupe de personnes ou propriété était "absentéiste". La charge de prouver qu'une propriété n'entraînait pas dans cette catégorie quant aux sources d'informations sur la foi desquelles il avait déclaré une propriété ou une personne "absentéiste". Le Gardien bénéficiait de tous les droits attachés aux propriétés des absentéistes et il pouvait s'emparer de toutes propriétés qui auraient pu à l'avenir être récupérées par un individu qu'il avait déclaré absentéiste".

(26) *Ibid.*, p. 152: "Tout Arabe de Palestine qui avait quitté sa ville ou son village après le 29 novembre 1947, était passible d'être classé comme absentéiste..." sans que soit tenu compte de la raison ni du moment de son départ, ni du lieu où il s'était rendu ni du temps de son absence.

(27) Pour les détails, voir Peretz, chap. IX, et Jryis, "The Legal Structure..."

radio Israël le 23 mars 1976, mérite grande attention⁽²⁸⁾. L'annonce disait que le F.N.J. et l'administration des Terres d'Israël, avaient en 1975, à travers une filiale qui leur appartenait en commun, dépensé cinquante millions de livres israéliennes (six millions six cent mille dollars)" pour acheter des terres sur la rive ouest occupée du Jourdain, y compris "des immeubles, des institutions publiques et des biens d'église". Selon le Directeur Général, les achats sont tous secrets et "beaucoup d'habitants arabes vivant sur les terres acquises, ne savent pas encore que celles-ci appartiennent au Fonds Israélien des Terres". Comme il s'agit de transactions secrètes, aucun chiffre concernant la superficie en question, n'est disponible. Néanmoins, Terence Smith, du *New York Times* a essayé de compiler un registre, si incomplet qu'il fût. Les chiffres qu'il donne, et qui sont selon lui inférieurs au total réel, chiffres qui comprennent à la fois les achats et les expropriations se montent à plus de un million deux cent mille dounoms.

Ces terres sont en train d'être "préparées" par le F.N.J. pour l'établissement de nouvelles colonies juives, et constituent un acte qui est en violation flagrante et même provocante de la Quatrième convention de Genève de 1949⁽²⁹⁾. Bien qu'Israël soit signataire de cette Convention, il ne l'a honorée jusqu'ici que par ses infractions; pour cela, il a été à de nombreuses reprises, mais jusqu'ici vainement blâmé par l'O.N.U.⁽³⁰⁾.

Nous devons donc conclure que la "Boîte Bleue"⁽³¹⁾ du F.N.J. est encore intacte et que le processus de "rédemption" de la terre de Palestine se poursuit.

Changer cela, voilà tout le sens de la Résistance palestinienne.

(28) Le texte de cette nouvelle se trouve dans un article du député Shulamit Aloni, "Shall we Secretly obtain Land?" paru dans le *Yediot Aharonot* du 26 mars 1976, et traduit dans *SWASIA* du 23 avril 1976; toutes les citations sont tirées de là. Cela fut suivi de l'article de Terence Smith paru dans le *New York Times* du 12 avril 1976. Un résumé bref mais utile de la politique de la terre en Israël est fourni par Amnon Kapelhouk dans son article "Less Land for more people" (*Manchester Guardian Weekly*, 26 juin 1976 — traduction du Monde du 1er juin 1976).

(29) Article 49 (6): "La puissance occupante ne déplacera ni ne transférera dans les territoires qu'elle occupe des parties de sa propre population civile".

(30) Pour la dernière fois par l'Assemblée Générale au cours de sa trente et unième session (1976) dans les résolutions 106-A (adoptée par 129 voix contre 3) et 106-B (134 voix contre 0).

(31) Une tirelire à usage quotidien fournie par le F.N.J. aux foyers juifs. Cette forme de collecte de fonds est en vigueur depuis 1902.

LES ARABES EN ISRAEL DEPUIS 1948

par Nazih Qurah

L'histoire des Arabes de Palestine au cours de ce siècle a été essentiellement déterminée par des facteurs relatifs aux entreprises menées, pour assurer le succès de l'entreprise sioniste – la fondation d'un Etat juif en Palestine.

Le fait que la Palestine au début du XX^e siècle, était relativement développée, par rapport aux pays adjacents, ajouté au fait que la partie cultivable était peuplée d'une manière relativement dense, faisait dépendre le succès de l'entreprise sioniste de deux facteurs: 1) La dépossession des terres des Arabes et 2) leur expulsion hors de Palestine. En d'autres termes l'objectif était le suivant: la Palestine sans les Palestiniens.

La propagande sioniste a distillé dans beaucoup d'esprit le mythe selon lequel la Palestine n'était pas peuplée au début de l'immigration sioniste. A ceux qui risquaient de voir des données statistiques sur la question indiquant le contraire, les Sionistes déclaraient que la population était essentiellement composée de nomades, sans lien particulier, avec la terre, et de quelques villageois primitifs.

Le fait est, cependant, que quand la Grande Bretagne occupa la Palestine en 1917, la population arabe s'élevait à six cent mille personnes, contre cinquante cinq mille Juifs. A la fin

du Mandat, en 1948, il y avait un million quatre cent mille Arabes et six cent mille Juifs. L'accroissement de la population arabe résultait essentiellement de la natalité naturelle, tandis que l'accroissement du nombre des Juifs provenait principalement de l'immigration.

Les déclarations selon lesquelles la Palestine était pratiquement inhabitée avant la fondation de l'Etat d'Israël se trouve en contradiction non seulement avec les faits historiques, mais aussi avec les plans suggérés par divers dirigeants sionistes pendant le Mandat pour traiter le "problème arabe". Joseph Weitz, vice-président du Conseil d'Administration du Fonds National Juif de 1951 à 1973 et chef du département de colonisation de l'Agence Juive écrivait dans le *Davar* (29 septembre 1967), citant son journal intime de 1940:

"Il doit être clair entre nous qu'il n'y a pas de place dans ce pays pour deux peuples à la fois... Avec les Arabes, nous ne réussirons pas à atteindre notre but, c'est-à-dire à être un peuple indépendant dans ce pays. La seule solution c'est *Eretz Israël*, au moins la partie occidentale d'*Eretz Israël*, sans les Arabes... et il n'y a pas d'autre moyen que de transférer les Arabes d'ici vers les pays voisins, de les transférer tous: pas un village, pas une tribu ne doit rester. Le transfert doit viser l'Irak, la Syrie et même la Transjordanie. A cette fin, de l'argent, beaucoup d'argent sera trouvé: car c'est seulement par ce transfert que notre pays peut absorber nos millions de frères. Il n'existe pas d'alternative... On devrait enquêter maintenant dans les autres pays pour déterminer leur capacité à absorber les Arabes d'*Eretz Israël*".

Ce sont là les mots de Joseph Weitz, un haut fonctionnaire de l'Agence Juive depuis 1932, mots écrits dans son journal en 1940 et cités par lui-même en 1967. Ce qui est arrivé en 1948 fut selon Weitz un "double miracle". Bien qu'il admette dans le même article que le "transfert" des Arabes de Palestine, c'est-à-dire leur expulsion, faisait partie d'un plan prémédité, il le décrit comme un miracle, sous-entendant que c'était le résultat d'une décision surnaturelle. Le fait qu'une guerre éclata en 1948 constitue la seconde partie de ce double miracle. Les deux parties de ce miracle sont pour Weitz les sources d'une grande satisfaction. Toujours dans le même article, il décrit en ces termes les événements de 1948:

"La guerre d'indépendance a éclaté à notre grande joie, et pendant son déroulement un double miracle s'est produit: une victoire territoriale et la fuite des Arabes. Pendant la guerre des Six Jours il n'y eut qu'un seul miracle: une formidable victoire territoriale. Mais la majorité de la population des territoires libérés resta sur place. Ceci peut causer la destruction des fondations de notre Etat [Juif]."

Cependant ce "miracle" de 1948 lié à la "fuite" des Arabes était incomplet. En particulier dans les parties de la

Palestine assignées à l'Etat arabe proposé dans la recommandation de partage de l'O.N.U de novembre 1947, et qui furent occupés par les forces sionistes pendant la bataille, il restait cent cinquante six mille Arabes. Diverses circonstances empêchèrent à l'époque les forces sionistes de les "transférer". Cette minorité arabe est restée en Palestine après 1948 et elle est passée, à cause d'un taux de natalité élevé, cent cinquante six mille personnes en 1948 à environ cinq cent quarante mille aujourd'hui.

Avant comme après la fondation d'Israël, les activités des diverses organisations sionistes tournaient autour de la dépossession des Arabes palestiniens de leurs terres. Le succès de ces organisations pendant la période pré-étatique fut très limité en dépit des conditions favorables créées par l'administration du Mandat britannique. En 1948, les agences sionistes possédaient seulement six pour cent de la superficie territoriale totale de la Palestine. Après la fondation de l'Etat et le miracle représenté par la fuite des Arabes, 3,25 millions de dounoms (4,05 dounoms = 1 acre) appartenant aux habitants de plus de trois cent cinquante villages arabes avant la guerre furent confisqués. Le quotidien israélien *Ha'aretz* (4 avril 1969) citait Moshe Dayan répondant à une question des étudiants du Technion de Haïfa ainsi: "Il n'existe pas une seule chose accomplie dans ce pays qui ne l'ait été sur un lieu précédemment peuplé par des Arabes..." Dans un rapport daté de février 1973 et préparé par Israël Shahak, président de la Ligue Israélienne des Droits de l'homme, on peut lire, figurant dans la préface, ceci:

"La vérité concernant les installations arabes qui existaient dans la région recouvrant l'Etat d'Israël avant 1948 est l'un des secrets le mieux gardé de la vie israélienne. Aucune publication, aucun livre, aucune brochure ne donne leur nombre ou leur localisation. Ceci est évidemment fait exprès pour que le mythe officiellement accepté d'un "pays vide" puisse être propagé, dans les écoles israéliennes et raconté aux visiteurs".

La suite du rapport établit la liste des trois cent quatre vingt cinq villages qui furent détruits par les autorités israéliennes.

La confiscation de terres ne se limite pourtant pas à celles qui appartenaient aux réfugiés. Les terres appartenant à la minorité palestinienne qui reste à l'intérieur des frontières d'Israël ne furent pas épargnées elles non plus. Entre 1948 et 1970, un total d'un million de dounoms fut confisqué à des villageois arabes. Pour une communauté dont la principale source de revenu était l'agriculture, la confiscation de ses terres, associée à l'imposition de la loi militaire pendant dix huit ans, de 1948 à 1966, signifiait la réduction de dizaines de milliers de familles à la pauvreté de fait.

Les autorités israéliennes avaient projeté, entre autre, de disperser la communauté arabe, qui était concentrée, à travers tout le pays et de redistribuer ses membres de façon à constituer des ceintures de pauvreté autour des villes principales, fournissant ainsi de la main-d'œuvre bon marché et non spécialisée. Cependant, les autorités ne réussirent que partiellement, bien qu'elles aient bloqué toutes les voies vers le progrès et le développement social et économique dans les villages et les villes arabes. Les emplois devaient être cherchés dans des lieux éloignés du lieu de résidence. Les travaux que l'on trouvait dans les environs étaient ceux dont les Juifs ne voulaient pas – les plus durs, les moins rémunérateurs et souvent seulement saisonniers ou temporaires. Cependant les autorités israéliennes ne réussirent pas à forcer les Arabes à évacuer leurs villes et leurs villages. Bien que plus de soixante dix pour cent des travailleurs arabes quittent leur villages à l'aube pour travailler dans des endroits éloignés, et bien que les autorités aient refusé et refusent toujours l'autorisation d'établir des cartes pour des villes et des villages arabes, de manière à avoir des excuses pour refuser les permis de construire, la minorité arabe demeure concentrée dans la partie septentrionale de la Palestine où résident les deux tiers de ses membres.

Les autorités israéliennes ne se sont pas seulement contentées de confisquer des terres et de bloquer des projets de développement dans le secteur arabe. Elles ont également lancé de temps à autre des campagnes vigoureuses pour empêcher les villageois arabes de travailler sur leurs propres terres qui avaient été confisquées et transférées à des organisations ou à des individus juifs, à la condition expresse de ne pas louer de la terre à des non-Juifs et de ne pas employer ceux-ci comme ouvriers agricoles. Cependant, certains Arabes ont réussi à travailler sur leurs terres soit comme métayers soit comme ouvriers agricoles, bien que ce soit une contravention manifeste à la loi israélienne. Ceci s'explique par le fait que beaucoup d'organisations et d'individus juifs acquéraient des terres dans l'intention d'employer des Arabes, dont les salaires sont plus bas que ceux des Juifs, et de jouer le rôle de propriétaires et d'entrepreneurs.

La politique qui consiste à opprimer la minorité arabe d'Israël, associée aux efforts pour maintenir les Arabes au bas de l'échelle sociale de façon à les encourager à émigrer, a été complétée par des limitations imposées à l'éducation disponible dans le secteur arabe. Parmi les Arabes en Israël, on décourage l'éducation par tous les moyens possibles. Bien que vivant dans le même Etat, Arabes et Juifs ne disposent pas des mêmes facilités en ce qui concerne l'éducation. L'éducation arabe est

très inférieure à l'éducation juive en ce qui concerne les facilités d'ordre matériel, la formation des professeurs et les fonds disponibles, sans parler du contenu des programmes. L'enseignement supérieur est limité de plusieurs façons. La connaissance de l'hébreu est essentielle mais même si cette condition se trouve remplie, les autorités universitaires peuvent restreindre le nombre d'étudiants arabes en ne leur accordant pas l'exemption des frais d'études. Mais même si un Arabe surmonte toutes ces embûches et obtient un diplôme universitaire, il découvre que son diplôme est sans valeur parce qu'il ne peut lui assurer une situation. Il faut se souvenir que le gouvernement israélien et ses bureaux officiels, ainsi que l'Organisation sioniste et ses nombreux bureaux sont les principaux employeurs en Israël.

Le processus qui consiste à réduire les personnes instruites au statut de travailleurs non qualifiés et les dangers inhérents à ce processus sont décrits par un journaliste du *Ha'aretz* (12 décembre 1975):

“Des milliers d'habitants de Nazareth quittent leur ville tous les jours pour aller travailler dans l'industrie ou la construction, la plupart comme main-d'œuvre non qualifiée, alors qu'ils ont en poche un diplôme d'études secondaire ou même un diplôme universitaire. Ils ne sont plus des paysans obéissants. Ils forment des réserves naturelles pour n'importe quelle armée de guérilla dans le monde”.

Pendant les vingt huit dernières années, les Arabes d'Israël ont représenté entre onze pour cent et quinze pour cent de la population totale, et leur proportion s'accroît en raison de leur taux de natalité élevé et de la diminution de l'immigration juive. Depuis la fondation de l'Etat, les Israéliens ont considéré les membres de la communauté arabe au mieux comme des résidents temporaires, dont on se débarrasserait à la première occasion. Le gouvernement ou les autorités locales ne se sont jamais préoccupés de leurs droits humains ou politiques. Dans l'appareil gouvernemental d'Israël il n'existe aucune représentation effective de l'importante minorité arabe. Même le conseiller du Premier ministre pour les Affaires arabes a toujours été choisi parmi les éléments sionistes anti-Arabes les plus extrémistes; que ce conseiller soit un Arabe est une chose apparemment impensable.

Toute forme d'organisation arabe, qu'elle soit politique ou professionnelle a toujours été considérée comme illégale et ses dirigeants ont été soit emprisonnés soit exilés. Israël a toujours connu un grand nombre de partis politiques, mais jamais un parti politique arabe. Les Arabes ne sont qu'“autorisés” à voter pour des partis politiques juifs et sionistes, qui sont dans beaucoup de cas des partis qui n'acceptent pas d'Arabes comme

membres. Même certains écrivains sionistes ont considéré cette situation ridicule. Amnon Rubinstein, de l'Université Hébraïque explique comment le Parti Religieux National, un parti religieux et nationaliste extrémiste, a obtenu vingt mille voix arabes aux élections de 1973; il affirme dans un article paru dans le *Ha'aretz* (7 avril 1976):

“Deux des élus de ce parti à la Knesseth doivent leur députation aux Arabes, c'est-à-dire qu'un cinquième du pouvoir de ce parti est acheté par des membres du parti à travers leurs départements... Il existe cinq principaux départements pour le recrutement des voix arabes: le premier est le ministère de l'Intérieur (qui a le contrôle des permis de construire); le second est le ministère des Affaires sociales (qui dispense toutes sortes d'aides); le troisième est le ministère des Affaires religieuses (qui dispose du pouvoir d'accorder une aide aux mosquées et aux églises); le quatrième est l'Université de Bar Ilan (qui a le pouvoir d'accorder des bourses); et le cinquième est le budget du Parti Religieux National.”

La critique de Rubinstein à l'égard du Parti Religieux National et de ses méthodes ne doit pas laisser à penser que les autres partis se comportent autrement, ou que les méthodes de tous les partis pour attirer des voix juives sont fondamentalement différentes. La différence réside dans le fait que ce qui devrait être obtenu par les Arabes d'Israël en tant que droit est en pratique “vendu” comme un service.

Dans un système non-raciste, qu'il soit démocratique ou pas, la minorité arabe d'Israël aurait droit à dix huit députés au moins à la Knesseth et à trois ministres au gouvernement, ainsi qu'à une représentation appropriée dans les diverses institutions officielles. Mais jusqu'ici en Israël, le nombre des députés arabes à la Knesseth n'a pas dépassé un tiers du chiffre cité plus haut, et il n'y a jamais eu de ministre arabe au gouvernement. Dans un Etat non-raciste, des journalistes n'écriraient pas, comme ils le font en Israël:

“Israël n'est pas un Etat binational; c'est un Etat juif où existe une minorité. Nous parlons de développer la Galilée, mais nous ne cachons pas notre souhait de voir une majorité juive dans cette partie du pays”.

Parvenir à avoir une majorité juive a été, depuis le début, le but déclaré du mouvement sioniste: ce but a été activement poursuivi dans le début de l'Administration britannique en Palestine. En 1948, la majorité juive désirée s'est trouvée acquise par l'expulsion de centaines de milliers de Palestiniens arabes hors de leurs villages et de leurs villes, expulsion qui les réduisait à être des réfugiés sans Etat. Si nous gardons à l'esprit les mots de Joseph Weitz nous pouvons mieux comprendre la signification et les conséquences du slogan de la “majorité juive”. D'abord il s'agissait d'une majorité juive dans un Etat

juif global. Ceci fut atteint en 1948 à un prix terrible. Maintenant, on cherche à créer une majorité juive dans toutes les régions de l'Etat juif. Ceci peut être accompli par l'un ou l'autre des deux moyens suivants (ou les deux à la fois): 1) En faisant venir des Juifs de l'étranger et en les distribuant de telle façon à s'assurer une majorité dans chaque région; 2) en réduisant le nombre des Arabes de sorte à ce qu'ils forment une minorité dans chaque région. Ce qui signifie l'expulsion.

Le mouvement sioniste n'est pas, aujourd'hui, dans une situation où il peut créer l'atmosphère antisémite nécessaire pour assurer une immigration de grande envergure vers Israël. Il n'existe pas d'Hitler ou de mini-Hitler pour réussir ce que la machine de propagande sioniste n'a jamais réussi. Ainsi le Sionisme n'a pas d'autre choix que d'appliquer la seconde option, la dépossession et l'expulsion des Arabes d'Israël.

Les dernières tentatives des autorités israéliennes pour déposséder la minorité arabe d'Israël de ce qui lui reste de terres ne peut servir qu'à accroître l'amertume et à contraindre les espoirs de paix à s'amenuiser. La “Journée de la Terre”, le 30 mars 1976, qui fut déclarée comme une journée de protestation pour la défense des terres arabes en Israël peut ouvrir les yeux de certains sur ce que le Sionisme fait subir aux Arabes, la minorité non-Juive d'Israël. Quand le gouvernement israélien délibéra sur la question de la minorité arabe, à la suite des événements de la “Journée de la Terre”, le Premier ministre Rabin suggéra qu'il fallait reconnaître les droits “culturels et religieux” des Arabes. Lorsque trois autres membres du Cabinet suggèrent d'y ajouter les droits “nationaux”, Rabin déclara “Les termes du mandat de ce gouvernement ne nous permettent pas d'ajouter cela”.

La politique qui a été suivie et qui continue de l'être par Israël contre la minorité arabe est essentiellement la même que celle qui est suivie par les autorités d'occupation sur la rive ouest du Jourdain et dans la bande de Gaza. Cette politique est basée sur la privation des droits politiques et humains des Palestiniens, sur l'expropriation des terres et autres biens, et donc sur la discrimination raciale. Ceci ne peut mener qu'à l'intensification de l'hostilité et à un autre conflit.

De plus en plus, les Juifs d'Israël et de l'étranger se rendent compte de l'abîme où les a plongés le Sionisme. Le souci de ces Juifs pour leurs corréligionnaires les poussent à commencer à s'élever contre la politique catastrophique des dirigeants sionistes. Certains Juifs israéliens ont abandonné tout espoir de changer la politique des dirigeants sionistes et

émigrent. Selon des sources sionistes officielles, il y aurait maintenant trois cent mille Israéliens rien qu'aux Etats-Unis.

Les quelque huit millions de Juifs d'Europe, des Américains, d'Afrique du Sud, d'Australie et de Nouvelle Zélande, ne manifestent aucun désir de compenser cette perte. Ils ont refusé de quitter leurs pays et d'immigrer en Israël bien qu'ils soient entièrement libres de le faire. Ce qu'ils ont, en fait refusé, c'est la perspective d'être pris au piège d'une guerre interminable, sans que cela ne leur rapporte de bénéfices évidents.

En demandant le soutien de l'opinion publique mondiale et d'hommes et de femmes d'honneur dans le monde entier, nous ne demandons pas seulement un soutien à la juste cause des Palestiniens; nous insistons sur le fait qu'en soutenant les Palestiniens, vous soutiendrez en même temps les Juifs en tant qu'êtres humains. En forçant le gouvernement israélien à abandonner la politique de persécution des Arabes en Israël et dans les territoires occupés, en forçant ce gouvernement à mettre un terme à la confiscation des terres à l'intérieur des frontières de 1967 et au-delà de ces frontières, en le forçant à reconnaître les droits humains et politiques aux Arabes, vous contribuerez à créer une atmosphère menant à des relations humaines normales entre les Juifs et les Arabes.

Ces mots ne sont pas prononcés comme des clauses de style. Nous croyons fermement que le Sionisme a engendré deux problèmes: un problème juif et un problème arabe. La solution à ces deux problèmes exige la défaite du Sionisme, quintessence du racisme.

Seule la dissolution de l'Etat sioniste et son remplacement par un Etat séculier et démocratique peut apporter la paix et épargner aux habitants de la Palestine — à tous les habitants de la Palestine — ainsi qu'aux habitants de cette région du monde, la mort et la destruction.

L'EXPULSION DES PALESTINIENS: UNE PRISE DE CONSCIENCE CANADIENNE

par A.C. Forrest

Il m'a été demandé de m'adresser aux Palestiniens de l'exode sur la base de ce que j'avais vu et entendu en Jordanie, en Israël, en Syrie, au Liban, en Egypte ainsi qu'à Jérusalem, à Gaza et sur la rive occidentale du Jourdain au cours de l'été 1967. J'avais entrepris cette visite à la demande des directeurs des principaux journaux religieux des Etats-Unis et du Canada pour étudier sur place et faire ensuite un compte rendu sur ce qu'ils appelaient "le nouveau problème de réfugiés".

Mais permettez-moi d'abord de mettre ce récit dans la perspective adéquate, dans le contexte de la dispersion des Palestiniens. Je souhaite aussi ajouter quelques mots sur le rôle des Eglises occidentales et sur les attitudes des Américains du Nord, ainsi que sur la réaction et la position défensive des Juifs.

A l'exception de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, le monde entier a appris que pour fonder un Etat juif-sioniste en Palestine, il avait fallu voler les terres et déposséder de son patrimoine national la majorité palestinienne autochtone. La plupart des Palestiniens furent jetés dehors d'une façon ou d'une autre, tandis que ceux qui restèrent furent en fin de compte privés de leur indépendance et de leur dignité, contraints de vivre sous occupation militaire à Gaza et sur la rive occidentale du Jourdain. ou de bénéficier de droits

humains et civils limités en Israël et à Jérusalem.

John H. Davis, ancien commissaire général de l'U.N.R.W.A. (Agence des Nations Unies pour l'Assistance et les OEuvres), l'a dit succinctement:

"Les modalités par lesquelles les réfugiés ont été sauvagement jetés dehors par les Israéliens, ceci faisant partie d'une stratégie d'ensemble délibérée, n'ont pas été suffisamment reconnues⁽¹⁾."

Il remarque aussi:

"Un Etat juif n'aurait pas pu voir le jour autrement que par le recours aux pressions et à la force envers la population arabe autochtone... Une fois que les Sionistes eurent gagné un soutien suffisant de la part des grandes puissances pour créer Israël, il devint inévitable que les autochtones arabes soient chassés de leurs maisons, que leur retour soit bloqué par la force, que leurs biens soient saisis et donnés à des immigrants; et que soit créé un nouveau gouvernement, sous l'autorité duquel les immigrants seraient des citoyens, et tous les Juifs du monde citoyens potentiels, tandis que les Arabes autochtones exilés seraient relégués à un statut de réfugiés et d'étrangers⁽²⁾".

Quand ces faits seront plus largement connus et compris, alors la cruelle oppression et les pressions continues que subissent les Palestiniens pour quitter Jérusalem, Gaza et la rive occidentale du Jourdain se révéleront comme une partie du processus d'ensemble.

Youssef Sayegh, professeur de faculté à l'Université américaine de Beyrouth, déclara, devant un groupe de chrétiens que j'avais emmené une fois au Proche-Orient, à peu près en ces termes:

"Pour tenter de réparer les horribles injustices subies par les Juifs, généralement commises par des gens qui se réclamaient eux-mêmes du christianisme, une horrible injustice a été infligée aux Palestiniens. Et jusqu'à ce que cette injustice soit réparée, il n'y aura pas de paix en Terre Sainte".

Il expliqua ensuite que les Arabes n'étaient pas anti-Juifs. Ils n'étaient pas responsables des crimes commis contre les Juifs de la Diaspora:

"Pour apaiser votre conscience à propos des souffrances des Juifs vous coopérez avec les Sionistes dans le vol commis à l'encontre des Arabes et dans l'expulsion de ceux-ci hors des terres où ils ont vécu pendant des siècles."

Nous ne pouvons pas répondre à cela sauf peut-être en disant "Ce n'était pas nous. C'étaient des Chrétiens européens

indignes de ce nom". Pourtant j'ai entendu une femme canadienne dire "Ce qu'ils disent m'est égal; il est dit dans la Bible que Dieu a promis cette terre aux Juifs et cela me suffit". Pour cette fausse interprétation du Livre Saint et pour cette insensibilité à l'égard de ses semblables — les Arabes de Palestine — que révèle une telle déclaration, les églises occidentales doivent porter, collectivement, une grande part de responsabilité.

Comment peut-il exister une ignorance et un malentendu si profonds? Comment peut-il exister une telle naïveté? Comment, malgré les faits clairs et incontestables qui nous sont communiqués par des gens de la compétence de John Davis, tant de confusion, de préjugés et d'ignorance peuvent-ils continuer de se manifester dans notre région du monde?

Comment les gens ne parviennent-ils pas à voir que ce qui est arrivé est la conséquence directe et prévue de l'idéologie sioniste et de la détermination sioniste à fonder un Etat Juif dans un pays existant et peuplé de non-Juifs?

La seule chose qui a rendu cela possible a été un programme de propagande habile, soigneusement calculé, brillamment appliqué, massivement soutenu. De toutes les entreprises du Sionisme mondial et du gouvernement israélien, aucune n'a dépassé ou égalé leur campagne de propagande en Europe et en Amérique du Nord.

Pendant des années consacrées à ces questions — un engagement inconfortable en grande partie — je me suis rendu compte que je n'avais jamais rencontré personne dans mon pays qui, ayant vécu au Proche-Orient, en travaillant par l'O.N.U. ou d'autres bureaux, universités, gouvernements ou églises, ne soit pas d'accord avec mes compte-rendus et mes interprétations sur le problème palestinien. Pourtant, parmi ceux qui n'ont ni vécu ni voyagé au Proche-Orient, je trouve rarement quelqu'un qui me donne raison.

La raison pour laquelle la propagande sioniste a été si efficace dans notre région du monde est la conséquence de plusieurs facteurs: ignorance du conflit concernant la Palestine, de ses problèmes et de son évolution, sentiment de culpabilité à l'égard de l'antisémitisme du passé et surtout à l'égard de ce qui s'est passé pendant l'époque nazie en Europe, mauvaise interprétation des prophéties bibliques, surtout chez les Chrétiens fondamentalistes et littéralistes, existence d'un préjugé anti-arabe, qui est la conséquence de la déformation de l'histoire des Croisades et de la présence dans notre littérature de stéréotypes anti-arabes. Tous ces facteurs ont été habilement exploités, et parfois même cultivés par des propagandistes

(1) *The Evasive Peace: A study of the Zionist-Arab Problem* (Londres, 1968) p. 57.

(2) *Ibid.*, p. 88.

sionistes extrêmement compétents, tellement experts que l'infâme Goebbels aurait pu s'instruire auprès d'eux.

Il existe aussi un autre facteur qui a contribué à perpétuer l'ignorance. Peu d'entre nous en Occident connaissaient des Arabes; la plupart d'entre nous connaissaient des Juifs. Nous savions que beaucoup de Juifs avaient souffert en Europe avant d'émigrer vers les Etats Unis et le Canada; certains d'entre eux souffrirent aussi quand ils vinrent vivre parmi nous. Mais en fin de compte la plupart d'entre eux ont triomphé de l'adversité et ont contribué à notre culture et à notre vie nationale. La contribution arabe au monde occidental — en mathématiques, littérature, médecine, science et technologie — n'est pas encore bien connue.

Pour moi, la guerre de juin 1967 a constitué un tournant important pour ma compréhension du conflit de Palestine. Jusque-là j'avais été plus ou moins neutre dans mon jugement. Je voyais des défauts et des qualités des deux côtés. J'étais dans un état d'esprit de "comme ci comme ça". Et en cela, je suppose que j'étais un Canadien typique qui lisait les journaux, écoutait la radio et avait d'autres sujets de préoccupation.

Puis un jour de juin 1967 il m'a été demandé par le directeur du *Presbyterian Life*, un magazine bimensuel vendant environ un million d'exemplaires, si j'étais prêt à partir immédiatement pour le Proche-Orient afin d'étudier, le nouveau problème de réfugiés et en rendre compte.

J'avais su, bien sûr, que pendant et après les combats du début de juin plusieurs milliers de Palestiniens, la plupart, avais-je compris, venant d'un camp de réfugiés près de Jéricho, avaient fui à travers le fleuve vers la rive est du Jourdain. Je savais aussi que l'O.N.U. avait adopté en Assemblée générale une résolution demandant leur retour immédiat dans leurs foyers et dans leurs camps sur la rive Ouest. J'avais lu dans nos journaux des récits concernant leur retour et lors d'une émission de télévision on avait montré des Palestiniens qui avaient fui pendant les combats de juin vers la Jordanie et qui rentraient, en traversant le pont Allenby, sur la rive Ouest. Alors j'hésitai. Je dis au directeur: "Ils retournent". Et je lui racontai ce que j'avais vu et entendu.

Mais les Presbytériens avaient des représentants à Beyrouth, à Damas, et au Caire, qui envoyaient des compte-rendus différents. Les églises américaines organisaient déjà une campagne pour trouver des fonds pour les "nouveaux réfugiés".

Avec quelque réserve, j'acceptai de partir. Je fus d'abord

mis au courant à New-York, au Conseil Mondial des Eglises à Genève, et à Beyrouth, mais c'est seulement en arrivant à Amman que j'appris ce qui se passait.

"Alors, vous avez vu l'émission vous aussi" me dit un homme d'Eglise à Amman lorsque je lui demandai dans combien de temps tous les réfugiés seraient rentrés. "Les Israéliens ont permis à cent quarante quatre d'entre eux de rentrer pour un jour à cause de cette émission. Ils n'ont ni filmé ni raconté que ce même jour six cents réfugiés ont traversé en sens inverse". Je parvenais difficilement à y croire. Cependant les preuves m'entouraient, il y avait environ trois cent mille personnes qui venaient de perdre leurs foyers, entassés dans des camps d'urgence, rassemblés en foules dans les écoles, les mosquées, les caves, les tentes et vivant à ciel ouvert. Et le flot continuait, à travers des ponts provisoires, toujours d'Ouest en Est.

Je me rendis le jour suivant jusqu'au pont Allenby avec un chauffeur de l'U.N.R.W.A. Là je rencontrai Willard Jones, le Quaker américain qui était à la retraite mais qui était revenu pour voir ce qui se passait. Comme nous regardions ensemble le flot régulier de réfugiés se traînant sur la passerelle tordue qui traversait le fleuve, accompagnés sur l'autre rive par des soldats israéliens, et auxquels il avait été demandé sur la rive Ouest de signer des papiers indiquant qu'ils avaient quitté de leur plein gré, Willard Jones ne cessait de répéter "C'est pire que 1948".

Ils portaient leurs couvertures, leurs meubles, leurs quelques objets ménagers, leurs bébés. Et ils marchaient sur la terre chaude et poussiéreuse, cherchant des parents, des amis, et de la nourriture et un abri dans les camps d'urgence.

Je me suis entretenu avec beaucoup d'entre eux dans les semaines qui suivirent. Trois cent mille personnes environ avaient quitté la rive Ouest; la plupart d'entre elles sont encore en Jordanie. Beaucoup avaient fui dans un état de panique, pressés par les tanks, les avions et la menace du napalm. Mais il était évident, comme ça l'avait été en 1948, que la panique avait été suscitée, qu'Israël y voyait une occasion pour réduire le nombre de la population arabe de Palestine. Dans ces premiers jours de confusion, quelques uns retournèrent en traversant le fleuve à la nage; certains furent arrêtés, reconduits jusqu'au fleuve avec l'ordre de se rendre de nouveau à l'Est. J'ai parlé à des personnes âgées qui avaient fui Imwas (l'Emmaüs biblique), Beit Nouba et Yalou, villages qui avaient été complètement rasés par les Israéliens; dans un cas au moins, une vieille femme malade avait été enterrée vivante dans sa maison.

A Amman et dans ses environs, l'O.N.U. et le Conseil des Eglises du Proche-Orient furent assiégés par des milliers de réfugiés désespérés, implorant de retourner dans leurs foyers et leurs camps de réfugiés, cherchant des épouses, des maris et des enfants perdus. Ils campèrent tout cet été là et l'histoire est aujourd'hui bien connue. Israël fut encore une fois habile à défier l'O.N.U. En fin de compte on tomba d'accord sur une formule qui permettait à ceux qui avaient fui de rentrer chez eux. Environ cent soixante dix mille d'entre eux signèrent en Jordanie des formulaires de retour. D'une façon ou de l'autre Israël put faire obstruction, et moins de vingt mille personnes retournèrent effectivement. On fit à leur retour une bonne publicité à nouveau. Le fait que d'autres ne purent pas retourner fut escamoté. "Ils ont changé d'avis. Ils ne voulaient pas venir". La raison pour laquelle certains avaient changé d'avis était qu'Israël acceptait que certains membres de la famille reviennent mais pas d'autres, et que plutôt que de séparer leurs enfants ils restèrent en exil.

Plus tard j'ai passé une nuit dans un camp de réfugiés aux abords de Bethléem. Je fus surpris par l'ampleur de l'espace; on me donna une chambre pour moi seul, car seuls la mère et un fils vivaient là. On me dit que pendant les combats la famille fut séparée. Le père et environ six enfants traversèrent le fleuve, la mère et le fils aîné retournèrent à Bethléem. En 1969, malgré les pourparlers visant à la réunion des familles, le père et les enfants étaient toujours au camp de Souf près de Djerach. En fin de compte, plus tard, le père et les petites filles furent autorisés à retourner; les garçons jamais.

En juillet 1967 j'ai visité les abris d'urgence à Karamé et dans d'autres camps de Jordanie. J'ai vu des milliers de gens dormir à ciel ouvert dans les champs du sud de la Syrie. J'ai visité la Province de la Libération en Egypte où des maisons et des villages destinés aux gens de Haute-Egypte furent mis à la disposition d'environ treize mille Palestiniens venus de Gaza et du Sinaï. L'Egypte reçut entout trente cinq mille réfugiés en juin 1967.

En Israël, Michael Comay, devenu plus tard ambassadeur d'Israël à Londres, était en charge, de ce qui constituait une situation critique pour les Arabes et une ambiance pour Israël. "Nous pouvons installer trois cent mille Juifs sur les hauteurs du Golan car il y a des terres merveilleuses là-bas", me dit-il. Dans la presse on citait Igal Allon disant que le Golan appartenait à Israël parce que "Jeptah avait rendu des jugements là-bas". Cela semblait avoir un sens pour les vainqueurs sionistes. Parce qu'un prophète hébreu avait parlé sur ces

collines il y a plus de trois mille ans, l'Israël d'aujourd'hui avait un droit à cette terre! Michaël Comay me dit que quoi qu'il puisse advenir de la rive Ouest et de Gaza, Jérusalem resterait la capitale unie d'Israël. Aucun politicien n'oserait suggérer de rendre Jérusalem-Est à ses anciens titulaires.

Shlomo Hillel, plus tard chef de la Police israélienne, et le seul juif oriental à faire partir de l'establishment israélien, me demande de presser le Canada d'accepter un nombre substantiel de Palestiniens. En Israël, j'entendis beaucoup dire que les Arabes étaient paresseux et arriérés, et j'entendis des prédictions sur les choses formidables que les Israéliens feraient pour les Arabes en assurant le développement de la rive Ouest. Et Michael Comay me donna des assurances sur le fait qu'Israël ferait tout son possible pour aider ceux qui avaient fui à regagner leurs foyers et à être réunis à leurs familles. "Nous ne pouvons nous permettre à nouveau d'être blâmés comme en 1948", dit-il en ayant l'air sincère. Je l'ai cru sincère alors. En 1948 environ sept cent trente mille Palestiniens furent ce qui devint l'Etat d'Israël, vers Gaza, la rive Ouest, la Jordanie, la Syrie et le Liban. En 1967 presque quatre cent mille personnes furent les territoires nouvellement occupés. Pour la moitié d'entre eux peut-être, ce fut leur second exode.

A l'exception de Jérusalem, cela ne semblait être qu'une question de temps, question de préparatifs, et ceux qui avaient fui seraient tous de retour.

J'entrepris de visiter deux régions interdites, la rive Ouest du Jourdain vers le pont Allenby et les remplacement de trois villages du Latroun. Je n'avais cessé de demander l'autorisation de visiter les villages de Beit Nouba, Yalou et Imwas, dans la région du Latroun, et j'avais toujours essuyé des refus. Finalement j'insistais et on me répondit: "Désolés, vous ne pouvez pas y aller". Pourquoi? "Les villages n'existent plus". Que s'est-il passé? "Ils abritaient des commandos palestiniens et constituaient une menace pour l'aéroport". Alors, quand ils en eurent l'occasion, et couverts par la guerre, les Israéliens rasèrent au bulldozer les communautés⁽³⁾.

L'autorisation de me rendre au pont prit plusieurs jours; là je vis un exemplaire du papier que les Palestiniens fuyant étaient obligés de signer. En le faisant, ils effaçaient par leur

(3) J'ai visité Kuneitra en 1975, après que la ville ait été rasée par les Israéliens à la veille de leur évacuation. Cependant à Kuneitra, les ruines ont été laissées en place, alors que dans les villages du Latroun les Israéliens avaient immédiatement passé les ruines au bulldozer, ne laissant aucune trace des villages.

signature leur droit à l'existence, disant qu'ils partaient de leur plein gré. Certains n'avaient pas d'argent et étaient séparés de leurs épouses et de leurs famille. Les banques de la rive Ouest étaient fermées, et la rive est du Jourdain semblait être un lieu d'évasion pour des gens désespérés, séparés de leur famille et sans argent. Israël se montrait très secourable en transportant gratuitement les gens pour les amener à partir, mais déjà les mines étaient posées et des gardes mis en place pour empêcher leur retour.

J'ai rencontré à Amman un employé du Conseil des Eglises du Proche-Orient qui s'était trouvé à l'est du Jourdain quand la guerre éclata. Il avait une femme et trois enfants près de Naplouse. Il essayait tous les jours de rentrer chez lui et y parvint une fois en pataugeant dans le fleuve; mais il fut attrappé et emprisonné, et quand il refusa de signer le papier obligatoire, il fut emmené vers un endroit peu profond du Jourdain, près de l'endroit où Jésus fut baptisé, et on lui ordonna de traverser.

Quand mes articles et d'autres parurent dans la presse occidentale, il y eut deux sortes de réactions: d'abord je fus sévèrement critiqué, accusé d'exagération, de déformation, de mensonge et d'être un employé du Service d'Information Arabe d'Ottawa. A la fin, on suggéra que j'étais antisémite, et mon Eglise fut critiquée de m'avoir pris comme rédacteur. En revanche, les Eglises contribuèrent de façon importante à aider les Palestiniens. Et certaines rédigèrent des résolutions appelant d'urgence à un règlement juste du problème des réfugiés, et demandant le retour immédiat des Palestiniens. Certaines allèrent plus loin, avec des résolutions similaires à la résolution 242 de l'O.N.U. du 22 novembre 1967. Ma propre Eglise et d'autres firent passer des résolutions pressant notre gouvernement d'agir pour une paix juste au Proche-Orient. Nous devions ensuite apprendre avec quelle efficacité les Sionistes canadiens et américains avaient organisé leurs "lobby" à Ottawa et Washington.

Une évolution intéressante se produisit dans le vocabulaire utilisé par les Eglises occidentales. Dans les années qui suivirent 1948, les églises avaient tendance à parler des "pauvres réfugiés arabes". Puis elles commencèrent à parler des "pauvres réfugiés palestiniens". Et nous envoyions de vieilles chaussures et du lait en poudre. Ensuite le vocabulaire et les méthodes changèrent. Nous nous mîmes à parler "des Palestiniens" et de la nécessité de programmes d'aide autonome. Après, ce fut "l'injustice subie par les Palestiniens" et en fin de compte quelques Chrétiens rédigèrent des résolutions appelant à "l'au-

todétermination pour les Palestiniens.

Tandis que les journaux parlaient de *terroristes*, les Eglises commencèrent à parler de *commandos*, et, sans approuver le terrorisme, donnèrent des explications concernant les raisons pour lesquelles les jeunes Palestiniens, élevés dans des camps et voyant leurs parents, qui étaient des victimes, vieillir et mourir, se convertirent par frustration à la violence pour récupérer les terres et les foyers qui leur avaient été arrachés.

Nous ne cessons d'entendre et d'écrire "Nous ne voulons pas de la charité mais de la justice; nous ne voulons pas de tentes ou d'abris d'urgence, mais le droit à retourner dans nos propres foyers en Palestine".

Je regrette beaucoup que le Palestinien dépossédé — le pauvre réfugié comme nous avons l'habitude de l'appeler — ait été ainsi utilisé. Mais les seuls hommes d'Eglise qui ont été lucides à propos du conflit ont commencé à comprendre les choses à travers leur intérêt pour les réfugiés.

Une fois, quand j'étais l'objet d'injures considérable dans mon pays, je demandai à un ami expert en communications, "Pourquoi les Juifs sont-ils si durs envers moi?" Il répondit rapidement "C'est, parce que vous continuez à vous acharner sur la question des réfugiés palestiniens. Vous devriez savoir que chaque juif dans le monde se sent coupable à ce sujet". Er je suppose que ceci explique la sensibilité, la réaction démesurée, les attaques violentes et les injures.

Au printemps 1968, j'ai assisté à une réunion du Comité pour le Moyen-Orient du Conseil National des Eglises à New York. Les primaires présidentielles avaient commencé. J'avais lu un article où les divers candidats à la présidence avaient fait des commentaires sur le Moyen-Orient. Robert Kennedy, Richard Nixon, Hubert Humphrey, Eugene McCarthy et quelques autres essayaient tous d'en faire plus l'un que l'autre dans le domaine du soutien inconditionnel à Israël. Je dis au Comité que je ne pouvais pas comprendre de tels hommes. Il s'agissaient soit d'ignorants ne connaissant pas la situation, soit de cyniques, plus intéressés par les bulletins de vote que par les principes. Le président du Comité me dit en souriant: "Vous ne comprenez pas très bien, notre politique n'est-ce pas?"

Pour mettre fin à la tyrannie de pareils politiciens cyniques, il faut continuer à raconter l'histoire des Palestiniens, avec sensibilité et honnêteté. Aucune personne de bonne volonté ne peut apprendre cette histoire — l'histoire des réfugiés dans les camps et d'un peuple privé de sa terre et de ses foyers — sans être ébranlé par toute cette injustice.

LES JUIFS ORIENTAUX D'ISRAËL

Par Naseer H. Aruri

Le fait que les Juifs orientaux d'Israël⁽¹⁾ ont été soumis à une discrimination sociale, économique et raciale n'est plus considéré comme un sujet de controverse. Bien que représentant soixante pour cent de la population, ils sont moins que des citoyens de première classe. Leur représentation dans les institutions sociales, économiques et politiques est disproportionnée de façon frappante par rapport à leur majorité numérique, tandis que les communautés européo-américaines (les Ashkenazes) sont représentées dans une proportion de loin supérieure à leur nombre. Les handicaps imposés à la catégorie orientale existent dans le domaine de l'emploi, de l'habitat, de l'éducation, du revenu, de l'aide sociale et de la participation politique. Les disparités entre les deux communautés juives ont empiré dans tous ces domaines depuis la fondation de l'Etat sioniste en Palestine; et rien n'indique que les écarts sociaux se rétrécissent. Au contraire, les données statistiques disponibles révèlent un accroissement de ces écarts.

(1) Telle qu'il est actuellement utilisé en Israël, l'adjectif *oriental* s'applique généralement aux Juifs d'origine asiatique ou africaine; comme ceux-ci sont également connus en tant que *Sépharades*, les deux mots sont souvent utilisés de façon interchangeable. Les Juifs originaires d'Europe ou d'Amérique (du Nord comme du Sud) sont connus sous le nom d'*Ashkenazes*.

La plus grande partie du revenu national en Israël va aux couches les plus élevées de capitalistes et d'administrateurs, où prédominent les Ashkenazes... Les couches moyennes de travailleurs professionnels aux salaires élevés et de fonctionnaires du gouvernement sont situées stratégiquement de façon à pousser vers des revenus plus élevés. Les Juifs de la communauté orientale n'ont pas de qualification professionnelle à mettre en avant et sont donc incapables d'être compétitifs dans leur catégorie. Ils sont présents, pour la majorité d'entre eux, dans les couches les plus basses de la pyramide socio-économique, celle des travailleurs manuels de l'industrie et de l'agriculture, "le seul groupe dont la part du revenu national est allé en diminuant⁽²⁾." La pauvreté en Israël est étroitement liée à l'origine ethnique.

Il faut souligner cependant qu'une petite catégorie des communautés orientales s'est élevée jusqu'à la couche moyenne-inférieure des petits entrepreneurs et des ouvriers qualifiés depuis la guerre de juin 1967, et en conséquence directe de cette guerre. De façon plus précise, l'amélioration relative des conditions socio-économiques des Sépharades est liée à l'insistance toujours accrue sur ce que les Israéliens appellent la "sécurité", de même qu'à l'activité économique générale qui en résulte. Une étude de Shifeh Wise, de l'Université de Haïfa⁽³⁾, a révélé que le pourcentage de Sépharades employés dans l'agriculture avait décliné, certains d'entre eux s'étant intégrés à la main-d'œuvre qualifiée, ou étant entrés dans la police ou dans l'armée. Leur remplacement pour le travail manuel fut assuré pour la première fois, par les Arabes vivant dans les territoires occupés.

Il ne fait cependant pas de doute que les catégories vitales du prolétariat israélien restent dominées par les Juifs orientaux. Ce fait est un impératif de l'idéal sioniste.

I - LES ECARTS SOCIO-ECONOMIQUES

1) Le revenu

Personne ne dément l'existence d'inégalités de revenus entre les communautés ethniques d'Israël. Il y a, cependant, désaccord sur l'étendue, l'importance et les implications de

(2) J. Peri, "The Black Panthers in Perspective", *New Outlook* XIV, No 5 (juin-juillet 1971), p. 54.

(3) Rapport par le *Ma'ariv* du 25 mai 1973.

telles inégalités. Le "Comité pour l'Etude des Tendances dans le Revenu et l'Écart Social", dirigé par David Horowitz, Directeur de la Banque d'Israël, présenta au gouvernement en Juillet 1971 un rapport optimiste sur l'inégalité économique et l'intégration sociale. La principale conclusion du Comité était que le niveau de vie des familles d'origine afro-asiatique s'était amélioré entre 1963 et 1970, en comparaison avec le niveau de vie de la totalité des familles:

"L'amélioration s'est exprimée par une hausse du niveau du revenu moyen, par les conditions de logement et dans le pourcentage de ceux qui possédaient des biens durables. Il y a eu une diminution du pourcentage des personnes d'origine afro-asiatique parmi les familles au revenu le plus bas et une augmentation de leur représentation parmi les familles au revenu le plus élevé⁽⁴⁾."

Traduite en chiffres, l'amélioration, si tant est qu'on puisse l'appeler ainsi, est très modeste. L'un des tableaux du rapport montre qu'en 1963 le revenu brut d'une famille d'origine afro-asiatique moyenne s'élevait à soixante trois pour cent du revenu moyen de toutes les familles juives d'Israël, alors qu'en 1970 il était de soixante neuf pour cent. De plus, il est montré qu'en 1963-1964, 33,5 pour cent des Juifs d'origine afro-asiatique appartenaient au cinquième de la population aux revenus les plus bas, mais qu'en 1968-69, ce pourcentage était de 30,1 pour cent. Les chiffres parallèles concernant la situation des Juifs orientaux, dans le cinquième de la population aux revenus les plus élevés, montrent un accroissement de 5,4 pour cent à 8 pour cent.

La nature trompeuse de ces chiffres n'a pas échappé à l'attention de spécialistes israéliens, convaincus depuis longtemps que l'écart socio-économique s'élargit plutôt qu'il ne diminue. Michael Bruno, un économiste de l'Université hébraïque réfute le rapport en ces termes:

"Le Comité... a rendu au public un mauvais service... Au lieu de diriger son attention sur le problème principal, il a choisi de se cacher derrière plusieurs séries de données statistiques qui n'étaient pas comparables et qui semblaient signifier une diminution des inégalités économiques⁽⁵⁾."

Il donne comme argument que le revenu moyen réel des familles orientales représentait cinquante pour cent du revenu

(4) *Bulletin of the Institute for Palestinian Studies*, supplément à la section III, No 16 (16 août 1973), p. 530; voir aussi Arnon Magen, "The social gap - four views", *New Outlook* XIV, No 8 (octobre-novembre 1971) p. 55; Michael Bruno, "The social gap is not really closing", *New Outlook* XVI, No 1 (Janvier 1973) pp. 12-13.

(5) Bruno p. 12

moyen de toutes les familles et non soixante neuf pour cent comme le déclarait le comité⁽⁶⁾. La contradiction vient du fait que le Comité n'a pas pris en considération la différence entre la dimension moyenne de la famille du salarié oriental et celle de son équivalent Ashkenaze. J.Peri expose le fait ainsi:

"Les familles de Juifs orientaux ont trois fois plus d'enfants que les Juifs occidentaux: il y a soixante cinq pour cent de familles juives ayant trois enfants ou plus et quatre vingt pour cent de celles qui ont cinq enfants et plus sont d'origine afro-asiatique. La conséquence en est que, même quand les salaires sont égaux en valeur absolue, les salaires relatifs des Juifs orientaux sont sensiblement inférieurs. L'effet net de cela est une réaction en chaîne circulaire: la disparité croissante du revenu par capital produit l'écart économique, qui à son tour produit la pauvreté, qui à son tour produit l'arriération sociale et éducationnelle etc...(7)."

De plus, le Comité n'avait pris en considération que les gains déclarés et non les bénéfices clandestins⁽⁸⁾.

L'accroissement de l'écart socio-économique est illustré de plus par la diminution en termes de niveau relatif de consommation. En 1959, la consommation per capita dans la famille nombreuse représentait soixante huit pour cent de la consommation per capita d'une famille juive moyenne, mais en 1969, elle était descendu à quarante sept pour cent⁽⁹⁾. Ces chiffres deviennent encore plus significatifs si nous gardons à l'esprit que, pendant cette décade, l'Institut National d'Assurances payaient aux familles nombreuses des allocations s'élevant à deux cent cinquante millions de livres israéliennes et qu'environ quatre vingt dix pour cent de ces familles nombreuses sont d'origine afro-asiatique.

Des preuves de la corrélation directe entre la pauvreté et l'origine ethnique peuvent également être trouvée dans le rapport de la Commission spéciale du Premier ministre sur les enfants et la pauvreté. Plus de quatre vingt quinze pour cent de ceux que la Commission a défini comme des "enfants en détresse" sont membres de familles orientales. Selon le *Ma'ariv* (13 avril 1973), la Commission a révélé que le cinquième le plus déshérité de la population recevait six pour cent du revenu national, alors que quarante pour cent du revenu national allait au cinquième des plus favorisés de la population. Ce fait prend sa pleine signification quand on sait que la catégorie repré-

(6) *Ibid*

(7) Peri, p. 54

(8) Magen, p. 58

(9) *Ibid*

sentée par le cinquième le plus déshérité est presque totalement composée de Juifs orientaux.

Un rapport publié en 1972 par l'Institut Szold révèle que plus de deux cent mille enfants, garçons et filles, en Israël, vivent au dessous du "seuil de pauvreté"⁽¹⁰⁾, (tel qu'il est défini par l'Institut National d'Assurances)⁽¹¹⁾. De ces enfants indigents, qui représentent le quart de tous les enfants israéliens, quatre vingt quatre pour cent sont d'origine afro-arabe.

La situation des Juifs orientaux semble avoir empiré après la guerre d'octobre 1973. Selon le *Davar* (21 mars 1975), vingt pour cent de tous les Israéliens vivent dans des "conditions de pauvreté" et dix pour cent vivent au dessous du "seuil de pauvreté". Le conseiller du Premier ministre pour les Affaires sociales, Baruch Lein a estimé que ce dernier chiffre représentait un quart de million de personne. Il a également dit, selon les citations, que cent soixante quinze mille personnes de moins de dix huit ans vivent au dessous du seuil de pauvreté, et que les Juifs orientaux constituent quatre vingt quatorze pour cent d'entre elles. Une autre estimation, encore, révèle que soixante pour cent de toutes les familles vivant au dessous du seuil de pauvreté (redéfini comme étant de six cent quatre vingt treize livres israéliennes par famille de quatre membres sont d'origine afro-asiatique⁽¹³⁾).

Ainsi, d'après les données citées ci-dessus et qui émanent pour la plupart de sources israéliennes officielles ou semi-officielles, il est clair qu'aucun rétrécissement important de l'écart des revenus ne s'est produit pendant les quinze dernières années, et que la pauvreté est directement corrélative à l'ethnicité. En termes de revenus, la Communauté orientale est véritablement de seconde classe.

2) l'habitat

La discrimination en faveur des Ashkenazes est encore plus évidente dans l'habitat que dans le domaine des revenus. Le zèle avec lequel l'establishment israélien poursuit le "ras-

(10) Yakov Habib, *children in Israel*, Szold Institute (avril 1972), basé sur une étude du Bureau Central de Statistiques datée de 1969.

(11) Les trois indices de pauvreté sont: 1) Une densité d'habitation supérieure à trois personnes par pièce; 2) un revenu mensuel de soixante quinze livres israéliennes; et 3) une instruction maximale de sept classes pour le père.

(12) *Bulletin of the Institute for Palestine Studies* V, No 15 (1er août 1975)

(13) Article de Sema Kenan, le *Davar* du 16 février 1975.

semblement des exilés", un but considéré comme essentiel pour assurer le caractère juif de l'Etat, a eu pour conséquence de créer une sévère pénurie de logement. L'establishment sioniste savait qu'il devait payer le prix pour attirer des immigrants juifs techniquement qualifiés d'Occident et d'Union soviétique. Parmi les stimulants à l'émigration il y avait un logement adéquat à des prix réduits et subventionnés, avec le mobilier, les appareils ménagers, une télévision et une voiture. Les immigrants sont également installés dans de nouveaux bâtiments sur la base d'appartements de trois pièces par famille de trois. Le contraste veut que dix neuf pour cent des familles orientales vivent sur une base de trois personnes par pièce. Seuls 5,8 pour cent des Ashkenazes vivent selon la même densité d'habitation. Suzy Barry, une ancienne fonctionnaire du ministère israélien de l'Habitat, raconte qu'on lui avait demandé d'allouer des appartements d'une ou deux pièces aux familles orientales "pour qu'elles n'aient pas de place pour de nouveaux enfants⁽¹⁴⁾". Sur les deux cent quatorze mille enfants israéliens qui vivent dans une densité de plus de trois personnes par pièce, trente huit pour cent sont orientaux et seulement six pour cent d'origine euro-américaine⁽¹⁵⁾.

Les passages suivants qui ont paru dans *Black Panther* (9 novembre 1972) sous le titre de "Une lettre à un soldat", écrits par un Juif oriental sont un témoignage éloquent de l'aliénation ressentie par un secteur important de la communauté orientale, comme conséquence d'un logement inadéquat et de conditions de vie pauvres:

"Mon cher frère shalom".

"Il y a longtemps que tu es à l'armée, et tu ignores sûrement beaucoup de choses sur ma situation. Tout d'abord je voudrais t'annoncer la naissance de mon cinquième fils; il partagera le lit de Ezra et Geula, les jumeaux.

"Yacov, mon fils aîné a été arrêté cette semaine par la police. Il était accusé d'avoir volé une tablette de chocolat à l'épicerie. J'ai peur pour son avenir. Ils m'ont dit qu'il serait condamné à trois ans de séjour dans un centre de redressement pour délinquants juvéniles. Tu sais sûrement que ces institutions préparent leurs pensionnaires pour une vie criminelle...

"Hier je suis allée avec ma fille Ruthie qui a sept ans à l'hôpital Hadassah. Le docteur m'a expliqué que Ruthie souffre de fièvre rhuma-

tismale. Il m'a dit que cette maladie était la conséquence de l'encombrement de notre appartement... (celui-ci a une pièce et demi)".

Il dit ensuite être allé au ministère de l'Habitat et avoir demandé un nouveau logement, qu'on lui a refusé; il continue ainsi:

"Pourquoi ma fille, Ruthie n'est-elle pas l'égale d'un nouvel immigrant? Si nous ne voulons pas qu'elle meure, nous devons déménager... Pour te dire la vérité j'en suis au point où cela ne me ferait pas grand chose qu'elle meure. La pauvre petite souffre tellement... Mais tu sais, dans ce pays, même mourir est dur. Mourir revient très cher et, quand j'y pense, je suis ébranlé en profondeur par le fait que mon revenu mensuel est de 483,60 livres israéliennes après dix ans de travail.

"Cher frère, tu as une arme entre les mains et tu espères prévenir le pire dans ces moments de tension. Je veux que tu saches quelque chose de très important: tu n'es pas en train de me défendre. Je n'ai aucun bien dont il faille prendre soin et ma vie n'en est pas une. Ce que tu es en train de faire, c'est défendre ceux qui m'oppriment..."

Une autre illustration de la discrimination dans le logement est fournie par ce qui est connu comme l'incident du "vingt deux Beit Yam". Un immeuble d'appartements de Beit Yam, faubourg de Tel Aviv, en bord de mer, alloué à de nouveaux immigrants, fut envahi le 19 avril 1973 par vingt deux familles vivants à Hatikva, un quartier misérable de Tel Aviv, habité surtout par des Juifs orientaux. Les "envahisseurs" s'installèrent de force dans les nouveaux appartements et décidèrent de rester là jusqu'à ce que le gouvernement accepte de les loger ailleurs. Le gouvernement accepta de négocier et de reloger toutes les familles vivant à plus de quatre par pièce dans un délai de deux ans⁽¹⁶⁾.

Il n'existe pas de preuve démontrant que les problèmes de logement des Juifs orientaux aient été allégés. Car tant que l'establishment sioniste poursuit activement la politique de "rassemblement", des privilèges sont accordés aux nouveaux immigrants d'Occident et d'U.R.S.S. dans le domaine du logement, et d'autres incitations sont proposées pour stimuler l'immigration. De fait, le gouvernement fournit à ces immigrants des prêts à bas prix, des crédits pour les impôts et le droit d'acheter des produits importés sans les taxes d'importation qui vont jusqu'à mille pour cent. Traduits en chiffres, ces privilèges peuvent se monter à cent mille livres israéliennes par famille en espèces et marchandises, alors que les Juifs orientaux gagnent de quatre cents à cinq cents livres par mois et vivent dans une ou deux pièces de trente à quarante mètres

(14) Cité dans "Sionism and Racism" de Marion Woolfson, *The Guardian*, 14 mai 1976

(15) *Children in Israel*, cité dans le *Ma'ariv* du 13 avril 1973

(16) *The New York Times*, 22 mai 1973

carrés par famille de huit⁽¹⁷⁾).

Même les chiffres fournis par un groupe appartenant à l'establishment comme le Comité Horowitz suggèrent que très peu d'améliorations dans le logement des Juifs orientaux est survenu entre 1960 et 1970. Alors que le pourcentage de familles d'origine occidentale qui vivaient à trois personnes et plus par pièce est passé de douze à deux pour cent, le pourcentage parallèle pour les familles d'origine afro-asiatique est passé de quarante neuf à vingt cinq pour cent⁽¹⁸⁾. D'autres données provenant de la même source indiquent que le taux d'amélioration a été plus lent pour les immigrants venus d'Afrique et d'Asie que pour tous les autres groupes; les détails sont résumés dans le tableau suivant⁽¹⁹⁾:

Origine et date de migration	Pourcentage de trois ou plus personnes/pièce			Taux d'amélioration
	1960	1965	1970	
Asie et Afrique				
avant 1948	37	20	12	1:3
Depuis 1948	49	30	25	1:2
Europe et Etats-Unis				
Avant 1948	4	2	1	1:4
Depuis 1948	12	6	2	1:-

3) Education

L'habitat et l'éducation sont deux sujets. Comme il n'existe pas d'appartements aux loyers bas, les familles pauvres sont chargées de dettes contractées pour acheter leur propre maison, ce qui les force à sacrifier d'autres choses. Alisa Levenberg, une assistance sociale israélienne, parle de ce phéno-

(17) Woolfson, op cit.

(18) *Al Hamishmar*, du 4 décembre 1975, donne des chiffres différents; le pourcentage des familles orientales vivant à trois personnes ou plus par pièce a baissé de cinquante huit pour cent à quarante huit pour cent entre 1966 et 1972. Les chiffres correspondants pour les familles Ashkenazes ont baissé de 18,4 pour cent à 11,5 pour cent.

(19) *Bulletin of the Institute for Palestine Studies*, supplément à la section III, No 16 (16 août 1973)

mène dans les termes suivants:

"L'éducation est inévitablement le premier domaine à pâtir de cet état de choses, en partie parce qu'elle n'est pas bon marché, même quand elle est gratuite. Les uniformes pour l'école et des livres supplémentaires doivent être payés; les excursions sont chères ainsi que l'équipement; et surtout, il y a "perte de salaire" quand les enfants ne travaillent pas. Alors, pour payer un logement qui n'est pas toujours adapté à ses besoins, la famille sacrifie l'éducation, et le cercle vicieux devient une spirale descendante⁽²⁰⁾".

Les chiffres des inscriptions révèlent un grand écart entre les Orientaux et les Ashkenazes. L'étude de l'institut Szold pour 1972 indique que quarante sept pour cent des enfants orientaux de trois à quatre ans vont à la maternelle, tandis que le chiffre correspondant pour les Ashkenazes est quatre vingt deux pour cent. Seuls vingt quatre pour cent des élèves orientaux inscrits pour le premier degré atteignent la dixième, contre cinquante cinq pour cent des élèves Ashkenazes. En 1973, la communauté orientale, représentant soixante pour cent de la population constituait soixante pour cent des effectifs de toutes les classes élémentaires, trente pour cent de toutes les classes secondaires et dix pour cent de tous les étudiants d'Université; seuls trois pour cent des diplômés d'Université sont orientaux⁽²¹⁾. Enfin, l'étude de l'institut Szold révèle que quarante pour cent des enfants israéliens (au dessous de dix huit ans) vivent dans des familles dont le chef n'a pas terminé ses classes élémentaires (cinquante cinq pour cent parmi les Orientaux contre seize pour cent parmi les autres).

Kenneth Kattan, un Juif irakien qui enseigne à la faculté de médecine de l'université de Cincinnati a estimé que les inscriptions des juifs en Irak étaient de loin meilleures qu'elles ne le sont en Israël. Il était l'un des dix Juifs d'une classe de soixante étudiants à la faculté de médecine de Bagdad, alors qu'aucun Juif irakien n'a été admis en faculté de médecine en Israël depuis 1951. Il déclarait de plus que six cent cinquante et un Juifs avaient eu leur diplôme d'études secondaires en Irak en 1947, alors que seuls quatre vingt six Juifs irakiens ont terminé leurs études secondaires en Israël en 1957⁽²²⁾.

Le handicap éducationnel souligne ainsi l'écart socio-éco-

(20) "Poverty and the Other Israel", *New Outlook* XIV, No 5 (juin-juillet 1971) p. 49.

(21) *Ma'ariv*, 22 avril 1973.

(22) *Jewish Post and Opinion* (New York), 26 mai 1972

nomique qui a été examiné plus haut; tout indique que dans l'ensemble, les Juifs orientaux vivent à la périphérie de la société israélienne. Leur intégration exigera une lutte déchirante et une redéfinition fondamentale des priorités.

4) La participation politique

Le même schéma de discrimination se retrouve également dans la participation et la représentation dans les institutions politiques de l'Etat et les bureaux gouvernementaux. Les Juifs orientaux (soixante pour cent de la population) sont représentés par moins de vingt membres au Parlement.

Représentation des Juifs Orientaux au Parlement

Parlement (Knesseth)	Pourcentage d'Orientaux
Second	9
Sixième	20
Septième	15
Huitième	16,6

Seuls vingt députés orientaux ont été élus à la huitième Knesseth onze par les travaillistes, six par le Likoud, deux par le parti National Religieux (Mafdal) et un par les libéraux indépendants. Elie Eliachar, l'une des personnalités dominantes de la communauté orientale, et ancien membre de la Knesseth, explique que cette représentation qui équivaut à un sixième de l'ensemble des membres de la Knesseth est une représentation nominale si l'on considère que ces députés orientaux représentent "des partis tout à fait ashkenaze auxquels ils doivent leur seule allégeance, plutôt que la communauté Sépharade-Orientale (24)." "Ceci, écrit-il, fait de la démocratie israélienne une simple caricature(25)".

Le système de représentation électorale en vigueur, en liant l'électorat à des listes de partis politiques, empêche les liens directs entre l'électeur et l'élu, avec pour conséquence

(23) *Ma'ariv*, 4 mai 1973; et Elie Eliachar "Born to Fail: Israel's Communal Problem", *New Outlook* XVII, No 3 (mars-avril 1974) p. 70

(24) Eliachar, p. 71

(25) *Ibid*, p. 70

directe de démobiliser sur le plan électoral des groupes et des communautés dont le niveau socio-politique ne permet pas de former des organisations politiques et de briguer sérieusement le pouvoir dans le cadre du système établi. La meilleure illustration de ce handicap politique fut fourni quand les six listes "communales", contestant les élections à la huitième Knesseth, échouèrent toutes à faire élire un seul représentant communal(26).

En plus du système électoral, la pratique courante qui consiste à offrir des subsides venant des fonds publics à des députés sortants donne aux intéressés un avantage sur les nouveaux candidats et agit ainsi à l'encontre d'un mouvement authentique des élites politiques. Les principaux comités de la Knesseth, comprenant celui des Affaires étrangères, de la Sécurité, des Finances et des Affaires Légales, tendent aussi à être le domaine réservé des Ashkenazes. Les Sépharades se voient accorder le poste honorifique de président de la Knesseth, ce qui est à peu près, sur le plan du pouvoir et de l'importance, l'équivalent du poste de vice-président du Sénat aux Etats-Unis. La représentation des Orientaux au gouvernement est encore plus illusoire, étant de 15,8 pour cent soit trois postes sur dix-neuf dans le dix-septième gouvernement. Dans une série d'études publiées dans *Al Hamishmar* sur la répartition ethnique des ministres dans les dix sept premiers gouvernements, Raphaël Penkler révèle que les immigrants venus de pays islamiques ne sont pas entrés au gouvernement avant le dixième cabinet(27) Eliahu Sossoun fut le premier ministre de cette origine.

Quand Shlomo Hillel, faisant partie d'une poignée d'Orientaux du cabinet, se vit confier le portefeuille de la police, et conserva ce poste dans plusieurs cabinets, la communauté orientale fut consternée. Les Orientaux auraient préféré un poste plus proche des besoins de la communauté. Leur sentiment fut exprimé de façon convaincante par Elie Eliachar en ces termes:

"Je ne connais aucune nation démocratique qui ait un ministère de la Police autonome... le 18 décembre 1973... j'ai eu le privilège de déclarer au Premier ministre, Mme Golda Meïr, que les Sépharades en avaient assez du ministère de la Police et que ce dont ils avaient le plus besoin c'est d'un ministère qui s'occuperait directement des causes qui

(26) *Ibid*, p. 71

(27) *Al Hamishmar*, 21 juin 1974

(28) *Ibid*

Distribution des ministres du gouvernement selon le lieu de naissance et l'affiliation communautaire											
Gouvernement	Nombre de ministres	Europe de l'Est		Europe de l'Ouest		Pays islamiques		Palestine		Orientaux	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provisoire	13	10	76,9	2	15,4			1	7,7	1	7,7
1	12	9	75	2	16,7			1	8,3	1	8,3
2	13	9	69,2	3	23			1	7,7	1	7,7
3	13	9	69,2	3	23			1	7,7	1	7,7
4	16	8	50	5	31,2			3	18,7	1	6,2
5	16	8	50	5	31,2			3	18,7	1	6,2
6	12	7	58,3	4	33,3			1	8,3	1	8,3
7	16	12	75	3	18,7			1	6,2	1	6,2
8	16	12	75	3	18,7			1	6,2	1	6,2
9	16	9	56,2	4	25			3	18,7	2	12,5
10	16	8	50	4	25	1	6,2	3	18,7	2	12,5
11	15	8	53,3	3	20	1	6,7	3	20	2	13,3
12	16	9	56,2	4	25	1	6,2	3	18,7	2	12,5
13	18	13	72,2	2	11,1	1	5,5	2	11,1	2	11,1
14	22	15	68,2	2	9,1	2	9,1	3	13,6	2	9,1
15	24	17	70,7	2	8,3	1	4,2	4	16,7	2	8,3
16	22	14	63,6	3	13,6	2	9,1	3	13,6	3	13,6
17	19	11	57,9	1	4,3	2	10,5	5	26,3	3	15,8

contribuent de perpétuer et même d'élargir les écarts communautaires et qui serait également capable de s'appliquer à restreindre et à combler ces écarts. Je mentionnais parmi les ministères que les Sépharades recherchent dans cette perspective, ceux de l'Habitat, de l'Education, du Travail et de l'Aide sociale (29)".

Les sentiments d'Eliachar semblent être partagés par un secteur important de la communauté sépharade. A la mort du ministre de l'Aide Sociale en novembre 1975, la communauté sépharade adressa une pétition au gouvernement pour qu'il nomme un ministre issu de ses rangs, mais le Parti National Religieux (Mafdal) proposa un non sépharade qui fut nommé. Dans cette perspective le *Davar* (16 septembre 1975) publia un article d'un porte-parole sépharade, Shemson Abizimr, disant que la majorité écrasante de ceux qui avaient besoin d'aide sociale était la communauté sépharade, tandis que la majorité écrasante de ceux qui payaient cette aide étaient Ashkenazes. L'auteur de l'article rappelait aux dirigeants du Mafdal "un simple fait, à savoir que la majorité écrasante de ceux qui votent pour les candidats du Mafdal sont... Sépharades". A cet égard, on se demande quelle serait la réaction du gouvernement si les Sépharades incluaient parmi leurs exigences de représentation au gouvernement l'admission à ce qui est connu en Israël comme la "cuisine politique" (30) – le poste de Premier ministre et les ministères des Affaires étrangères, de la Défense et des Finances – le domaine réservé des Ashkenazes.

La situation des Sépharades n'est pas meilleure pour ce qui est du gouvernement local, du syndicalisme ou de l'armée. Seuls treize pour cent des maires et des présidents de conseils municipaux israéliens sont des Sépharades. Les Sépharades constituent onze pour cent des membres du Conseil Exécutif, vingt deux pour cent du Congrès Général et vingt huit pour cent des conseils de travail de la Histadruth (31). Le sentiment dominant parmi les Juifs orientaux est que l'establishment qui leur refuse l'accès au pouvoir politique n'hésite pas à faire appel à eux pour se battre. Une déclaration du "Black Panther" publiée après la guerre d'octobre 1973 posait ces questions rhétoriques:

"Qui sont les soldats de l'armée régulière qui se sont battus sur la ligne Bar-Lev et dans le Nord? Qui a combattu à pied et dans les tanks? N'est-ce pas les fils des pauvres? (32)"

(29) Eliachar, p. 73

(30) *Ma'ariv*, 25 mai 1973

(31) *Al Hamishmar*, 4 décembre 1975

(32) *Al-Itrihad* (Haïfa), 27 novembre 1973

Et Elie Eliachar exprimait les mêmes sentiments quand il écrivait:

“Lorsque je me suis entretenu avec des hommes et des officiers qui ont servi sur les deux fronts pendant la guerre, je fus frappé par le consensus de leurs opinions (celle des Orientaux) en ce qui concernait la guerre et ses conséquences. L'essentiel se ramenait à ceci: “Puisque nous sommes assez bons pour mourir en égaux à la bataille, nous veillerons à vivre en égaux pendant la paix (33).”

Bien que la communauté orientale soit sur-représentée dans l'infanterie et les forces blindées, elle ne représente que trente pour cent du corps des officiers(34). Il faut aussi souligner que bien que les Orientaux ne représentent que le quart de toutes les familles d'Israël, leurs enfants constituent plus de la moitié de ceux en âge d'être incorporés(35). Dans le service civil, il y a une absence totale d'Orientaux dans le 1er Degré et leur nombre dans les trois plus hauts degrés se limite à trois pour cent(36).

5) Relations intercommunautaires

Plusieurs études sur les relations ethniques en Israël indiquent que les relations entre les Sépharades/Orientaux et les Ashkenazes sont caractérisées par la suspicion, le ressentiment, le dédain et même l'hostilité franche. Un Juif indien anglophone pourrait avoir des difficultés en déménageant dans le quartier Hakarim de Jérusalem qui est essentiellement habités par des Ashkenazes à la peau claire. Milfred Shapiro parle dans son ouvrage *Zionists and Sabras* d'Ashkenazes qui ont même refusé de s'asseoir à la même table que les Orientaux. Des sentiments du même ordre sont également dominants, selon ce que l'on a dit, chez les Juifs Ashkenazes des Etats-Unis. Selon Maxim Ghilan, rédacteur en chef du mensuel *Israel and Palestine*, publié à Paris, les Orientaux sont considérés là-bas comme des *vodim*, émigrants de Terre Sainte. Comme le dit une personne “Ils rappellent même les Arabes, pour l'amour du Christ(37)”. Mais si les Ashkenazes sont méprisants à l'égard des Orientaux, à la peau souvent sombre et souvent moins évolués, ces derniers tendent à avoir du ressentiment à l'égard

(33) Eliachar, p. 72

(34) *Al-Hamishmar*, 5 janvier 1976

(35) *Ma'ariv* 25 mai 1973

(36) *Jewish Post and Opinion*, 26 mai 1972

(37) *Israel and Palestine*, janvier-février 1976

des privilèges que l'establishment israélien accorde aux immigrants Ashkenazes. Saadia Marciano, porte-parole du parti des Black Panthers qui est constitué par des Juifs dont les familles sont originaires du Moyen-Orient arabe, a exprimé le sentiment de beaucoup de membres de sa communauté en écrivant:

“Quand un Juif en Russie ne mange pas pendant quatre heures, c'est une grève de la faim. Mais si un enfant sépharade en Israël ne mange rien pendant dix heures, cela n'intéresse personne. Cela m'est égal si on n'autorise plus les Juifs russes à venir en Israël. Viennent-ils ici pour construire un Etat juif ou pour me prendre mon Etat? Nous, Sépharades savons une chose, c'est que si nous avions fui la Russie pour cause de persécutions, nous aurions moins de mal pour avoir à notre arrivée un appartement de cinq pièces. Si un Sépharade qui est ici depuis vingt ans demande une pièce supplémentaire, le gouvernement dit seulement “Fantasmes” (38).

Sylvia Keshet, une journaliste satirique israélienne bien connue, a ajouté une note à ce conflit communautaire sous la forme suivante:

“Tous ceux que cela concerne doivent regarder en face le problème de base, à moins qu'ils ne veuillent continuer d'entendre la jeunesse amère et frustrée dire “Israël est un Etat ashkenaze” ou de lire les slogans “Golda, apprends-nous le yiddish”, “Golda envoie-nous en Russie pour que nous puissions en revenir comme immigrants bénéficiant de droits(39)”.

De la même façon, Ovadia Nachum, l'un des participants du vingt deux Beit Yam, a déclaré au correspondant du *New York Times*:

“Pourquoi devraient-ils (les Juifs soviétiques) obtenir des choses que nous qui sommes nés et avons été élevés ici ne pouvons avoir aucune chance d'obtenir? Rien que parce qu'ils sont Ashkenazes? (40)”.

Les attitudes envers les mariages inter-communautaires sont un autre indicateur de non intégration sociale. En 1955, 11, 8 pour cent de tous les mariages en Israël étaient “mixtes”. Quinze ans plus tard ce pourcentage est monté à 17,5 pour cent. Un sondage dirigé par Y. Peres de l'Université de Tel Aviv en 1968 sur les attitudes d'étudiants du secondaire à l'égard des mariages inter-communautaires révélait que trente neuf pour cent des étudiants ashkenazes étaient en faveur de tels mariages, tandis que trente neuf pour cent d'autres avaient des réserves à ce sujet; les vingt deux pour cent restants rejetaient

(38) Patrick Marnham, “Israel's Black Jews”, *New Statesman* (Londres) 30 juin 1972, p. 898

(39) “The Panther Hunters”, *New Outlook* XIV, No. 7 (septembre 1971) p. 32.

(40) *The New York Times*, 22 mai 1973

complètement ces mariages. En contraste avec cela quatre vingt et un pour cent des élèves sépharades, y compris ceux qui étaient nés en Palestine, approuvaient de tels mariages⁽⁴¹⁾. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et n'appellent pas de commentaires.

II – PERSPECTIVES A PROPOS DES ECARTS SOCIO-ECONOMIQUES

Les explications sur ce qu'on appelle généralement les "deux Israëls" abondent. Elles vont de l'antipathie des gens de droite envers les Orientaux (souvent de peau plus sombre) qu'ils décrivent de façon stéréotypée comme paresseux, sous développés, incultes et moins aptes à se cultiver; ou bien qu'ils rejettent comme une communauté qui s'exclut elle-même par son milieu, ses coutumes et ses idéaux étrangers – "une communauté qui simplement ne s'accorde pas". C'est là une situation parallèle à l'attitude raciste de certains Blancs américains riches ou pauvres, à l'égard des Noirs américains... Les Noirs doivent "faire leurs preuves", ou bien ils doivent s'élever à la force du poignet, disent les racistes blancs. L'écart est donc considéré comme un problème strictement communautaire.

On rencontre ensuite une perspective plus libérale, qui considère également l'écart dans un contexte communautaire. A la différence des gens de droite cependant, les libéraux situent la responsabilité de l'amélioration au niveau gouvernemental et non pas au niveau des Orientaux eux-mêmes. Cette attitude réformiste caractérise tous les diagnostics des libéraux ainsi que leurs propositions pour trouver des remèdes. L'intérêt égoïste éclairé est le principe directeur primordial dans ce cas. Les réformes venues d'en haut sont considérées comme la seule alternative contre une révolution venant d'en bas. Une redéfinition des priorités nationales (sécurité, immigration etc...) et une redistribution du "gâteau" sont considérées par les tribunaux de l'establishment comme la clé pour combler "l'écart communautaire". Elie Eliachar en parle ainsi:

"Je prétends que la bannière de la sécurité doit avoir deux faces, l'une où il est écrit "défense" et l'autre "abolissement de l'écart communautaire". Les deux questions... sont inséparables et ne doivent pas être perçues de façon isolée. Déclarer que nos finances ne sont pas suffisantes pour relever les défis est inadmissible. En convertissant des fonds publics, follement dilapidés pour des projets mégalomanes, nous pouvons parvenir à accomplir ce qui est recommandé plus haut, ce qui mettra une fin à la

(41) Magen, p. 51

division en "deux Israëls" et fera de nous ce que nous sommes véritablement – un seul peuple⁽⁴²⁾".

De façon semblable; Michaël Bruno, un économiste de l'Université Hébraïque pose cette question: "Existe-t-il le moindre doute sur ce qui doit recevoir la priorité absolue dans l'élaboration du budget aujourd'hui – non pas comme condition suffisante pour réussir, mais pour employer un euphémisme, *comme condition nécessaire?*"⁽⁴³⁾

D'autres libéraux accusent le gouvernement d'ethnocentrisme et mettent en garde contre le fait que l'absence d'une tentative audacieuse du gouvernement pour mettre fin à l'écart social et culturel créera une situation encore pire "quand la paix sera faite⁽⁴⁴⁾".

Enfin, il existe une perspective radicale à laquelle adhèrent des groupes comme les Panthères Noires, le parti communiste (Rakah) et le parti socialiste israélien (Matzpen). Les Israéliens ont découvert les Panthères Noires pour la première fois le 3 mars 1971, quand un groupe de jeunes Orientaux a manifesté en face de la municipalité de Jérusalem pour protester contre la discrimination sociale, économique et raciale exercée à l'égard des Juifs orientaux. Une décision de briser la manifestation et d'employer par la suite des mesures telles que les arrestations préventives fut prise au niveau le plus élevé, conduisant en fin de compte à la radicalisation de ce qui avait commencé comme une protestation inoffensive contre l'inégalité. Un effort des dirigeants pour absorber ce mouvement par une fusion avec la Fédération des Immigrants Marocains échoua et les Panthères furent de plus en plus attirées vers le Matzpen et le Siah (Nouvelle Gauche Israélienne)⁽⁴⁵⁾. En 1972, les Panthères commencèrent à considérer la situation de Juifs orientaux dans un contexte de classe, et au cours de l'année suivante ils fusionnèrent avec les Démocrates israéliens, formant un nouveau mouvement politique appelé *Dye* "assez"⁽⁴⁶⁾. Shalom Cohen, un immigrant irakien qui fut élu secrétaire général du mouvement, annonça que le mouvement n'était pas un mouvement communautaire, mais affirma que son but fondamental était de mettre fin à l'écart socio-économique, et d'avoir le

(42) Eliachar, p. 74

(43) Bruno, p. 15; italiques ajoutés

(44) Voir par exemple Levenberg p. 39

(45) *Davar*, 9 juin 1972

(46) *Ha'aretz*, 22 février 1973

soutien d'intellectuels, d'artistes et de personnalités littéraires de toutes les communautés.

Une scission se produisit en 1974 dans le mouvement quand Cohen fut accusé par les membres conservateurs d'avoir dévié du but original, et d'avoir coopéré avec des groupes de gauche qui soutenaient la cause des Palestiniens⁽⁴⁷⁾. En 1975, les Panthères virèrent à gauche et dans le camp de la paix. Au premier Congrès de leur parti, tenu à Beersheba en septembre 1975, Shalom Cohen souligna la position du parti sur le soi-disant écart socio-économique: "Notre lutte ne se limite pas à la discrimination ethnique, mais doit être considérée dans le contexte de la lutte de classe du prolétariat israélien⁽⁴⁸⁾".

Mais si les Panthères Noires ont oscillé entre les approches réformistes et révolutionnaires, le Matzpen considère la situation des Orientaux comme une conséquence du caractère capitaliste-sioniste de l'Etat. Pour lui, la discrimination exercée par l'establishment sioniste à l'égard de la communauté orientale n'est pas moins répréhensible que le déplacement, la dépossession et l'exploitation des Palestiniens. Bien que le caractère colonial de l'Etat ait inévitablement apporté des privilèges matériels aux travailleurs juifs israéliens par rapport aux travailleurs arabes, toutes les tentatives pour intégrer les Juifs orientaux sur un pied d'égalité aux Ashkenazes ont nécessairement échoué. L'exploitation des travailleurs, dont la plupart sont des Juifs orientaux et des Arabes, s'accroît donc, tandis que l'Etat poursuit une politique économique destinée à attirer des investisseurs étrangers et des immigrants occidentaux et à assurer aux capitalistes étrangers et locaux de plus grands profits⁽⁴⁹⁾. Les divisions ethniques correspondent donc aux divisions de classes.

De plus, l'incapacité ou la mauvaise volonté d'Israël pour "intégrer" sa société juive sont la conséquence d'une autre dimension de la nature de l'Etat. La dynamique de Sionisme comme celle du capitalisme militent contre une entreprise massive pour éduquer les nombreux travailleurs Juifs orientaux sans qualification ou semi-qualifiés. Pour répondre aux exigences nées de l'expansion de l'économie, qui fut la conséquence d'infusions massives d'aide extérieure, l'establishment sioniste

(47) *Ha'aretz* 19 juin 1974

(48) *Israel and Palestine*, décembre 1975, p. 12

(49) Arie Bober, *The Other Israel: The Radical Case against Zionism* (New York 1972) p. 31

opta pour le recrutement de travailleurs qualifiés juifs d'Occident et d'U.R.S.S., perpétuant ainsi la situation d'infériorité de la communauté juive orientale. Cette approche fut renforcée par un autre aspect encore du caractère sioniste-capitaliste de l'Etat dont parle le livre "*The other Israel*" de Bober:

"A part la valeur intrinsèque de l'immigration juive en Israël du point de vue sioniste, un mouvement d'amélioration massive du sort des Juifs orientaux pourrait créer en même temps un problème pour le Sionisme: notamment le fait que le vide créé dans la classe laborieuse sans qualification ou semi-qualifiée ne pourrait être rempli que par la main-d'œuvre arabe, qui dominerait alors les secteurs vitaux du prolétariat israélien. Cela, bien sûr, ne serait pas toléré par les dirigeants sionistes. Ainsi, il est indubitable que tant que la société israélienne demeure capitaliste et purement juive, les divisions ethniques correspondront largement aux divisions de classes⁽⁵⁰⁾".

Bober ajoute que de telles divisions et différences sont interprétées par les Orientaux en termes ethniques plutôt qu'en termes de classes comme les "pauvres Blancs" des Etats-Unis, ils s'identifient aux éléments les plus chauvins, les plus fanatiques et les plus racistes de la société israélienne. Leur soutien va au parti semi-fasciste Herut et à d'autres mouvements de droite.

Le Matzpen ajoute une autre dimension à la relation entre la situation des Juifs orientaux et le caractère colonialiste-sioniste de l'Etat. La poursuite de deux objectifs du Sionisme qui s'excluent mutuellement est à la racine du problème: le "rassemblement des exilés", comme prémisses d'un Etat exclusivement juif, a pour résultat de faire de l'Oriental un citoyen de seconde classe, minant ainsi le second objectif qui est de créer un Etat juif bien intégré. La question importante est donc de savoir comment on peut plaider pour un Etat exclusivement juif quand certains des Juifs sont considérés comme inférieurs et conduits à se sentir tels par d'autres citoyens juifs de cet Etat?

De plus, la recherche à l'étranger de femmes et d'hommes qualifiés et physiquement aptes, associée à l'insistance sur la question de la "sécurité", mène à un état de fait qui, plus que tout autre chose, est responsable de la situation des Juifs orientaux. Ils doivent porter le poids le plus lourd en sacrifiant du pain pour les fusils et en subventionnant les conditions de vie luxueuses et les autres projets destinés à susciter l'immigration à partir de l'Occident.

(50) *Ibid*, p. 92

On peut se demander si un temps viendra où ces exploités décideront qu'ils ne peuvent plus se permettre les "projets grandioses de leurs dirigeants sionistes européens⁽⁵¹⁾".

(51) Marnham, p. 898

QUATRIEME PARTIE

LE SIONISME

ET

LES RELATIONS INTERETATIQUES

LES ORIGINES INTELLECTUELLES DE L'IMPERIALISME ET DU SIONISME

Edward W. Saïd

L'impérialisme, à la fois comme système d'oppression sociale, politique et culturelle et comme vision du monde, a été un phénomène courant à toutes les époques. La plupart des civilisations, à leur zénith, ont tenté d'imposer leur volonté à d'autres civilisations plus faibles. Invariablement, l'impérialisme secrète une mythologie étrange, et même ésotérique. Dans certains de ses mythes on trouve l'idée qu'une civilisation forte est une civilisation supérieure, que la réalité elle-même peut être modifiée à volonté de façon à créer des hiérarchies "naturelles", que la nation dominante appartient à une race maîtresse, et ainsi de suite. On retrouve tous ces concepts, sous une forme ou sous une autre, dans tous les grands empires d'Europe, d'Asie ou d'Amérique au moment de leur apogée.

Cependant, au cours du XIX^e siècle, l'impérialisme a acquis une forme nouvelle et vigoureuse, et c'est dans l'Histoire de la culture intellectuelle européenne de ce siècle que l'on trouve les origines communes de l'impérialisme et du Sionisme, origines antérieures à Herzl et à la colonisation de la Palestine qui date des années 1880. Je voudrais esquisser rapidement les racines intellectuelles de l'impérialisme et du Sionisme car, étant victimes de ces deux phénomènes, nous n'avons pas, je pense, suffisamment examiné l'histoire, la méthodologie et l'épistémologie des grands systèmes d'oppression qui nous affectent

encore et qui sont un héritage de la pensée politique et culturelle du XIX^e siècle. En effet, jusqu'à ce que nous considérons ces systèmes dans la richesse de leur contexte historique, nous penserons à tort que le racisme est une chose récente, ou bien qu'il s'agit d'un phénomène relativement jeune et passager, appelé à disparaître. Le fait est, ainsi que j'espère le démontrer, que le Sionisme et l'impérialisme se nourrissent l'un de l'autre; chacun à sa manière, ils se trouvent au centre même de la culture intellectuelle et politique de l'Occident; ce sont des faits qui ne relèvent pas de l'immoralité ou de l'injustice, mais d'une volonté politique et scientifique de domination sur les peuples non européens – prétendument de couleur – du Tiers Monde. La lutte contre l'impérialisme et le racisme de l'Europe moderne est une lutte de civilisation et nous ne pouvons la mener avec succès que si nous comprenons le système d'idées de l'adversaire et l'origine de ces idées.

La montée de l'impérialisme dont fait partie le Sionisme, remonte plus loins qu'en 1870, date que fixent Hobson et Arendt. En tant que système de pensée, l'impérialisme a ses racines dans le début du XIX^e siècle – sa période d'influence la plus grande coïncide exactement avec celle de l'acquisition territoriale à grande échelle par les grandes puissances européennes. Il ne faut pas oublier qu'entre 1815 et 1918, les empires coloniaux européens en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud ont passé d'une proportion de trente cinq pour cent à la proportion de quatre vingt cinq pour cent de la surface totale de la planète. Nous devons donc nous demander: 1) Quelles sont les principales caractéristiques de l'impérialisme européen? 2) Comment le Sionisme est né organiquement du système et de la vision même de l'impérialisme européen?

L'impérialisme est une philosophie politique dont le but exclusif est l'expansion territoriale et la légitimation de cette expansion. La différence entre l'impérialisme du XIX^e siècle et l'impérialisme contemporain d'une part, et toutes les formes qui les ont précédés, c'est la vision quasi-scientifique, systématique et efficace de la réalité qui caractérise l'impérialisme du XIX^e siècle et l'impérialisme contemporain. On peut dire en fait que l'histoire de l'impérialisme est l'histoire des usages et des abus, de la formation et de la déformation de la science moderne. Je voudrais insister sur ce point. Les composantes de l'impérialisme scientifique moderne sont, d'abord, philosophiques, et en second lieu économiques et territoriales. Lorsque Clémenceau déclarait en 1918 avoir "un droit illimité de lever des troupes noires pour participer à la défense du territoire français en Europe si la France était attaquée à l'avenir par

l'Allemagne", cela signifiait que par quelque droit scientifique la France possédait le savoir et le pouvoir de transformer les Noirs en une forme économique de poudre à canon (munitions) comme disait Poincaré, destinée à l'homme blanc français.

La source de ce pouvoir réside dans un genre de savoir particulier, et dans le genre de pratiques qu'il légitime. Il s'agit du savoir, acquis par la science européenne au début du XIX^e siècle, de classer, de diviser le monde et ses habitants en plus forts et moins forts, arriérés et évolués, types supérieurs et types inférieurs. La racine même de l'impérialisme moderne se trouve dans l'idée de la classification systématique et cette idée – dans des sciences telles que la biologie, la linguistique, l'anthropologie et l'histoire – est la conquête principale de la science européenne du XIX^e siècle. De cette conquête l'impérialisme a retiré un principe déformé et l'a appliqué lucidement, au monde des hommes. Si l'on considère par exemple l'anatomie comparée on y trouve la tradition de la taxinomie, qui est inaugurée par Linné et Buffon et trouve son apogée dans l'ouvrage de Cuvier, *Le règne animal* (1817); toute la nature y est divisée en espèces, genres, types, caractères et catégories discrets, possédant chacun des traits et des caractéristiques naturelles irréductibles. Cuvier poussa plus loin, au moment même où les idées de Darwin furent poussées plus loin et appliquées de façon erronée aux hommes et aux sociétés; pour Darwin, les hommes eux-mêmes pouvaient être divisés en types, blanc, rouge, jaune, brun et noir; les Blancs étaient rationnels, vifs, dominants; les Noirs, selon lui, étaient flegmatiques, incapables de certaines formes de raisonnement; les Jaunes étaient rusés, silencieux; les Rouges étaient sauvages et colériques, et ainsi de suite. De telles notions sur les différentes classes d'hommes furent concentrées et portées jusqu'à leur pleine expression raciste dans l'œuvre de Gobineau et plus tard, bien sûr, dans celle de Spengler.

A l'appui de la taxinomie en sciences naturelles et anatomie comparée, venait la taxinomie en linguistique. Les découvertes par des linguistes comme William Jones, Franz Bopp, Friedrich Schlegel, de l'affinité structurelle et historique entre des groupes ou des familles de langue déboucha, là aussi, sur la classification des familles de langues en types ethnoculturels et raciaux. En 1808 Schlegel disait voir une différence entre les langues Indo-européennes ou aryennes d'une part et les langues Hamito-Sémitiques de l'autre. Les langues aryennes étaient créatives, vivantes, agréables sur le plan esthétique; les langues sémites étaient mécaniques, sans renouvellement, simplement passives. A partir de cette typologie, Schlegel et plus tard

Ernest Renan, devaient généraliser et établir la grande différence séparant un esprit, une culture et une société aryennes supérieures, des non-aryens, inférieurs.

Il existait encore une autre taxionomie d'ordre à la fois culturel et anthropologique; elle était fondée sur des observations faites par des voyageurs, des juristes et des administrateurs coloniaux. Ce système de classification prétendait être basé sur des informations scientifiquement vérifiables. Il y avait, d'un côté, des cultures civilisées et développées, et de l'autre des cultures non civilisées et arriérées. Un homme civilisé était un homme qui savait cultiver la terre, fabriquer des objets et un artisanat utiles, créer, construire, accomplir. Pour lui, la terre était productive et utile, alors que dans les sociétés non civilisées la terre était mal cultivée ou laissée à l'abandon. C'est de cette doctrine, qui refusa soudain à des sociétés entières d'Asie, d'Afrique et d'Amérique qui vivaient depuis des siècles au même endroit le droit à vivre sur leurs terres, c'est de cette doctrine que sont issus les grands mouvements de dépossession du colonialisme européen moderne. Dans la doctrine de Robert Knox, exposée dans le livre *"The Dark Races"*, les hommes étaient divisés en blancs, ou producteurs évolués, et hommes de couleur ou gaspilleurs inférieurs; la doctrine de John Westlake et Emer de Vaartel divisait les territoires en régions vides (même quand elles étaient habitées) et régions civilisées, et les premiers territoires pouvaient être pris, les Européens blancs ayant sur eux un droit plus grand. C'est ainsi que des millions d'acres en Asie en Afrique et en Amérique furent soudain déclarés vides, leurs habitants et leurs sociétés détruits, leur espace tout aussi soudainement rempli de Blancs supérieurs.

Les sociétés géographiques se multiplièrent en Europe dans les années 1870, car il était évident que pour s'emparer de territoires il fallait les explorer scientifiquement. Ainsi naquit netre la science moderne et l'impérialisme un mariage dont les conséquences furent une catastrophe indicible, une misère humaine innombrable, une oppression sans limite et un désastre inqualifiable. Les Noirs, les Jaunes, les gens de couleur furent considérés comme des "non-peuples", leur territoire changea de législation, et leur statut fut complètement effacé par un trait de plume. Ils furent confinés, comme les Indiens, dans des réserves, ou comme les Noirs dans des bantoustans, tandis que pendant la même période les femmes étaient confinées dans leurs foyers, les délinquants dans les prisons, les fous dans des asiles et des hôpitaux. Car l'impérialisme n'est pas seulement limité à la conquête, c'est aussi un système de réclusion et une manière de cacher aux yeux de l'Histoire elle-même les person-

nes déclarées inaptes. Comme le disait Lord Cromer en 1908, les races soumises doivent être gouvernées, elles ne doivent pas être livrées à elles-mêmes. Tout cela accompli et exprimé au nom de la science, de la culture et d'une rationalité supérieure. Peut-être la meilleure façon d'illustrer devant vous la mentalité engendrée par l'impérialisme est-elle de vous citer le passage d'une lettre du général Sherman faisant l'éloge de "Buffalo Bill" et de ses exploits dans l'ouest des Etats Unis. Voici:

"Il y avait, pour autant que je puisse l'estimer, environ neuf millions et demi de buffles en 1865 entre le fleuve Missouri et les Montagnes Rocheuses; tous ont disparu maintenant, tués pour leur viande, leurs peaux et leurs os. Ceci peut apparaître comme de la profanation, de la cruauté, du meurtre, et pourtant ces buffles ont été remplacés par un bétail deux fois plus important en nombre. A la même date, il existait environ cent soixante cinq mille Pawnees, Sioux, Cheyennes, Kiowas et Arapahoes, qui dépendaient des buffles pour leur subsistance annuelle. Eux aussi ont disparu et ont été remplacés par un nombre deux ou trois fois plus important de femmes et d'hommes blancs, qui ont fait fleurir la terre comme une rose, et qui peuvent être comptés, imposés et gouvernés selon les lois de la nature et de la civilisation. Ce changement a été salutaire et se poursuivra jusqu'au bout".

Même Karl Marx ne pouvait pas se libérer de ce genre de pensées lorsqu'il écrivait en 1853, à propos de l'Inde et du colonialisme britannique qu'en dépit de sa cruauté, la colonialisme britannique serait bénéfique aux Indiens et les transformerait en un peuple moderne et libéré de son arriération orientale. De même, le poète français Lamartine pouvait voyager en 1883 en Syrie et en Palestine, voir des milliers de villages et de personnes et déclarer cependant qu'il avait visité des terres vides d'habitants, des territoires sans frontières, des sociétés sans réalité.

Voici donc les principales caractéristiques de l'impérialisme blanc européen: 1) l'expansion territoriale; 2) la volonté de gouverner d'autres sociétés; la classification de la nature et de l'humanité entières en catégories scientifiquement ethnocentriques et discrètes de mentalités, de sociétés, de langues et d'espèces évoluées ou arriérées, développées ou sous-développées, supérieures et inférieures; 4) la rationalisation de tout ceci dans des doctrines juridiques, territoriales, raciales et sociales dont le but était de couvrir la conquête pure et simple d'un voile de décence scientifique et même humanitaire.

Pour ce qui est du Sionisme, la plupart des classifications que l'on trouve dans la linguistique, l'anthropologie, la biologie et la sociologie au XIX^e siècle, considèrent les Sémites — c'est-à-dire les hommes s'exprimant dans les langues dites sémites (l'arabe, l'hébreu, l'amharique, le mehri etc...), comme infé-

rieurs. Que le Sionisme ait été une réaction au prétendu anti-sémitisme et à des drames de l'injustice comme ce fut le cas pour l'affaire Dreyfus, toujours est-il que les premiers Sionistes empruntèrent à leur environnement européen la forme, la philosophie, le langage et le style de la pensée impériale en ce qui concernait les territoires d'Orient. Les financiers juifs, ainsi que l'a noté Hannah Arendt, jouaient déjà un rôle important dans le soutien aux entreprises coloniales (notamment le baron Hirsch et plus tard les Rotschild). Le projet sioniste concernant la Palestine fut formulé dans des termes identiques à ceux qu'employèrent les Britanniques, les Français, les Allemands et les Américains pour leur expansion territoriale. Les premiers Sionistes considérèrent la Palestine comme les Européens considéraient les territoires définis comme vides et non civilisés. Les habitants arabes étaient considérés comme arriérés ou inexistantes. Les droits des Juifs en Palestine furent formulés dans le langage juridique et même métaphysique d'un impérialisme européen puissant, qui l'avait déjà appliqué à la Tasmanie, à l'Afrique du Sud, de l'Est, de l'Ouest et du Nord, et partout en Asie et en Amérique. L'aveuglement tragique du Sionisme vient de ce qu'il est né non seulement dans le contexte de l'oppression des Juifs par l'Europe, mais aussi dans le contexte, dont il était une partie intégrante, de l'oppression par l'Europe des Noirs, des Jaunes, des Rouges et des peuples à la peau brune. Et pourtant le Sionisme a choisi de s'allier aux oppresseurs plutôt qu'aux opprimés.

Ainsi le concept de la terre sans peuple est tout à fait analogue à la théorie des territoires inhabités que l'on doit à Westlake. L'idée du Travaillisme Juif (*Avodah Ivrit*) et celle d'une enclave européenne séparée ou non-assimilée en Asie sont exactement analogues aux thèses de Léopold de Saussures sur la nécessité de maintenir la séparation entre les structures indigènes et les structures européennes dans les territoires nouvellement acquis. Le concept d'une Loi du Retour illimitée pour les Juifs et seulement pour eux trouve son équivalent dans chaque colonie blanche d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. Plus significatif encore est le fait que le concept militant d'une "race" juive ne découle pas seulement de la persécution millénaire des Juifs dans l'Europe chrétienne, mais aussi bien des typologies raciales de Gobineau, Stewart Chamberlain et Renan.

En théorie comme en pratique, le Sionisme est donc une reproduction dégradée de l'impérialisme européen. Marx disait de Napoléon III qu'il était une parodie de son oncle Napoléon I^{er} : le Sionisme est, de la même façon, une parodie de

l'impérialisme européen, comme l'est le neveu d'un oncle plus éminent. Comme l'impérialisme, le Sionisme est un système de pensée qui gouverne — et infecte — tout dans l'Etat dont il constitue l'idéologie, depuis les institutions de l'Etat jusqu'au choix de qui peut ou ne peut pas être membre de l'équipe de basket-ball israélienne, de qui peut ou ne peut pas être Juif, de qui peut ou ne peut pas voyager d'un point A à un point B, de qui peut ou ne peut pas posséder une terre. Ainsi, quand nous parlons du Sionisme et de l'impérialisme, nous parlons d'une famille d'idées, appartenant à la même dynastie, poussant des mêmes graines.

Et si — en tant que nègres, Arabes, métèques, tordus — nous avons été déclarés scientifiquement inaptes aux droits de l'homme, il est aujourd'hui temps pour nous ensemble de dénoncer et de détruire tout le système de réclusion, de dépossession, d'exploitation et d'oppression qui s'exerce encore contre nous et nous refuse nos droits inaliénables d'êtres humains. C'est notre mission de créer une culture mondiale authentique de fraternité en faisant cause commune. Mais pour mener notre combat, il nous faut d'abord sentir nos chaînes, puis en comprendre la nature, et enfin les briser. Et nous ne devons pas nous permettre de nous laisser enchaîner à nouveau, surtout pas par des chaînes que nous aurons nous-mêmes forgées.

SIONISME ET IMPERIALISME

par Guy Bajoit

L'idéologie et l'impérialisme étant des termes dont la signification varie largement selon les différentes personnes, je voudrais expliciter le sens dans lequel je les comprends.

Une *idéologie* est un ensemble de représentations qui donne un sens aux relations sociales. Par "donne un sens" j'entends que les acteurs sociaux impliqués dans ces relations les trouvent naturelles, acceptables vraies, justifiables, légitimes – en bref raisonnables et absurdes. Trouvant ainsi que ces relations possèdent toutes les qualités mentionnées ci-dessus, ils y participent spontanément et de bonne foi, sans y être contraints.

L'idéologie sioniste est donc un système qui représente, qui envisage les Juifs et leurs relations avec les non-Juifs et interprète leur histoire, donnant ainsi un sens au mouvement sioniste. En d'autres termes, elle fait ou vise à faire sentir aux Juifs qu'il est normal, légitime et juste de créer un Etat Juif en Palestine, considérant cela comme la seule solution à la "question juive".

L'idéologie est un produit direct de la situation d'un acteur social à l'intérieur des divers systèmes de relations sociales auxquels il participe: relations de classe, de pouvoir, d'influence, d'autorité, de force. Aucune idée, aucun système

de représentation, aucune perception de l'homme ou du monde n'est ni absolue, ni universelle. Tous sont profondément liés à leur lieu et à leur temps, et aucun n'est intrinsèquement bon ou mauvais. Tous dépendent de la situation d'un acteur au sein des relations sociales qui déterminent son comportement.

Pour comprendre l'idéologie sioniste et expliquer les idées et les concepts qui la composent, il est essentiel de comprendre la situation des Juifs d'une certaine époque (de 1880 à aujourd'hui) et appartenant à certaines régions (l'Europe, les U.S.A., Israël) au sein des différents systèmes de relations sociales auxquels ils participaient et continuent de participer.

L'*impérialisme* est un mouvement entrepris par une nation pour en dominer une autre. Cette domination peut prendre plusieurs formes: 1) économique – échange inégal des biens et du butin; investissement étranger, profitant d'une main-d'œuvre meilleure marché et de nouveaux marchés plus vastes; 2) politique – institutions gouvernementales imposées et domination militaire; 3) culturelles – règles gouvernant le fonctionnement des organisations et des systèmes de pensée. La domination est exercée par un Etat, en d'autres termes par l'acteur social qui a le pouvoir de recourir à la violence légitimisée pour des objectifs de conquête. Une telle conquête étrangère signifie toujours que l'Etat qui l'exerce base son action sur une définition nationale de la société sur laquelle il se fonde. Ainsi l'autre face de l'impérialisme est toujours le nationalisme: l'idéologie nationaliste est un corollaire de l'idéologie impérialiste. Un Etat ne peut entreprendre une action à l'égard d'un autre Etat que s'il donne à la communauté sur laquelle il est fondé une définition d'elle-même qui la différencie des autres communautés. Une chose ne peut être "en dehors" que si autre chose est "en dedans".

Cela est vrai quelle que soit l'organisation de base de la communauté, que ce soit une ville, un fief, une région, un pays, un empire ou un continent. C'est également vrai quel que soit le moyen de production qui sert de modèle pour l'accumulation du surplus économique. L'impérialisme n'est pas la propriété exclusive de l'Etat capitaliste mais de tout Etat qui pratique la domination dans ses relations avec d'autres Etats. L'impérialisme est une relation de pouvoir, qu'il s'agisse des Croisades, de la colonisation ou d'autres formes d'hégémonie.

LE PROBLEME

Le problème qui nous occupe est celui de la relation entre

le mouvement impérialiste et l'idéologie sioniste. En d'autres termes nous tentons de voir comment et dans quelle mesure le mouvement impérialiste des pays qui dominaient depuis 1880 jusqu'à maintenant *explique* l'émergence, l'évolution et le succès de l'idéologie sioniste.

L'approche la plus simple face à ce problème consiste à prendre les principaux arguments de l'idéologie sioniste et à voir comment et dans quelle mesure ils sont liés aux arguments idéologiques et aux exigences de l'expansion impérialiste. En ceci, il nous faut adopter une approche sociologique. Il est inutile et dangereux d'adopter une position morale ou même légale, ce qui arrive trop souvent dans ce genre de discussion. Que peut-on gagner à répéter à l'infini que le Sionisme est un mal et que les Juifs n'ont pas le droit de leur côté? Le *Sionisme existe*, comme existent l'impérialisme et le racisme, et ils sont tous puissants. Ce dont nous avons besoin c'est d'expliquer l'histoire du Sionisme, de comprendre ses origines, son évolution, ses transformations successives, de façon à pouvoir prévoir son évolution future et adopter ainsi une stratégie politique efficace pour accélérer ou ralentir cette évolution.

Le Sionisme est un mouvement politique qui a réussi à s'adapter habilement, à se transformer de telle sorte qu'il a conservé l'appui de l'impérialisme pour ses diverses stratégies et a ainsi promu ses plans concernant un Etat juif. Il est encore en train de changer aujourd'hui pour les mêmes raisons. Ce que nous devons comprendre c'est comment il opère.

Mon hypothèse de travail est la suivante: depuis la fin du siècle dernier, quand le Sionisme a commencé à émerger, l'impérialisme a suivi deux stratégies différentes: 1) *l'impérialisme colonial*, pratiqué surtout par les puissances européennes, et qui commence à disparaître après la fin de la Seconde Guerre mondiale; le Sionisme traditionnel correspond à cette sorte d'impérialisme; et 2) *l'impérialisme hégémonique*, pratiqué principalement par les Etats-Unis, qui commence avec l'ascension de ce pays vers une position économique et politique dominante; le Sionisme israélien, pratiqué par Israël depuis 1948, correspond à cette sorte d'impérialisme. Avec la crise économique de 1971-1975, une nouvelle stratégie impérialiste (surtout américaine mais également européenne et japonaise) commence à se développer. Appelons cette stratégie *l'impérialisme pacifiste*.

Ces trois stratégies peuvent être distinguées l'une de l'autre par la méthode principale que chacune utilise pour garantir la dépendance économique, politique et culturelle des pays domi-

nés. L'impérialisme colonial annexe des territoires hors de la Métropole et place les communautés qui s'y trouvent sous l'autorité directe de l'Etat métropolitain. L'impérialisme hégémonique utilise le pouvoir militaire direct de l'Etat impérialiste. L'impérialisme pacifiste utilise le pouvoir militaire des pays dépendants eux-mêmes pour sauvegarder les alliances entre différentes factions de la bourgeoisie multinationale. Nous allons examiner maintenant les changements que le Sionisme a subis pour s'adapter à ces trois stratégies impérialistes.

II – LE MOUVEMENT SIONISTE ET L'IMPERIALISME COLONIAL

1. LES ARGUMENTS IDEOLOGIQUES DU SIONISME

Ces arguments peuvent être divisés en deux groupes: ceux qui se rapportent à la *réinterprétation de l'histoire juive* et ceux qui se rapportent à la *légitimation des pratiques sionistes*.

La réinterprétation sioniste de l'histoire juive repose sur trois concepts de base – l'unité, l'unicité et la continuité.

L'Unité: Confrontés à la dispersion et aux divisions et différences innombrables qui caractérisaient les communautés juives à travers le monde, les Sionistes cherchèrent à faire revivre l'idée de l'unité juive. Tous les Juifs sont un. Un quoi? Un peuple, une nation, une race.

L'unicité: En même temps, étant donné les dangers de l'assimilation qui menaçait les communautés juives, en particulier en Europe occidentale, et aux U.S.A., les Sionistes devaient affirmer à nouveau l'unicité de cette nation, de ce peuple, de cette race. Les Juifs sont différents. En quoi? Dans leur culture, leurs valeurs, leur civilisation. En affirmant cette unicité, il était possible non seulement de donner aux Juifs une idée de leur propre identité, mais aussi d'expliquer l'opposition d'autres nations, peuples ou races. Parce que les Juifs sont différents, ils ne peuvent pas être assimilés à d'autres nations, peuples ou races: *donc* ils sont présents mais dispersés par l'antisémitisme. Et parce que leur unicité est immuable, l'antisémitisme est incurable et universel.

La continuité: Pour justifier le projet sioniste, les Sionistes devaient faire dater cette unité et cette unicité des Juifs d'avant leur dispersion et blâmer l'antisémitisme d'avoir provoqué cette dispersion. En d'autres termes, il fallait faire de la Palestine le berceau historique et géographique de la nation, du peuple et

de la race juives avec sa culture propre et unique. De plus, les Sionistes devaient affirmer que cette unité particulière n'avait jamais été brisée au cours de l'Histoire et que le peuple et la nation juive avaient toujours voulu retourner à la "Terre Promise".

Une fois le problème situé dans ce contexte, il devient évident, normal, juste et légitime de conclure que la seule solution à la "question juive" réside dans la création d'un Etat juif en Palestine. D'où les arguments légitimant le projet sioniste, qui découlent "naturellement" de l'approche précitée: 1) Le retour des Juifs en Palestine et la création d'un Etat pour cette nation est un droit naturel (tout nation a un Etat) et historique (la Palestine est le berceau que l'antisémitisme les a contraints à quitter). b) La création d'un Etat pour la nation juive représente la seule solution possible à la question juive (les Juifs sont différents et l'antisémitisme est incurable) et le seul moyen pour normaliser la situation des Juifs (leur situation au sein d'autres sociétés est anormale – ils sont de passage, présents et pourtant sans foyer). Ainsi il ne peut y avoir de salut dans la diaspora. c) Le retour ne posa aucun problème puisque la Palestine est – comme les Sionistes l'ont décrite en prenant leurs désirs pour des réalités – "une terre sans peuple". Donc pourquoi ne pas la donner à un "peuple sans terre"? Les Palestiniens ne sont ni une nation ni un peuple, mais un groupe de tribus plus ou moins barbares, non civilisées. d) Non seulement ce retour ne pose aucun problème mais le mouvement sioniste, en tant que mouvement civilisateur, apportera au sein de cette région arriérée la civilisation moderne, le développement économique, la supériorité culturelle, la démocratie politique et la justice sociale. e) De plus, le mouvement sioniste est un mouvement socialiste, car il projette d'introduire en Palestine une société basée sur la justice et la démocratie; ses dirigeants sont des pionniers socialistes qui rejettent l'exploitation de l'homme par l'homme.

Tels furent, et sont encore, les principaux arguments idéologiques développés par le mouvement sioniste pour mobiliser les Juifs et légitimer son projet de créer un Etat en Palestine.

Discuter la "vérité" de ces arguments ne m'intéresse pas: Ce qui m'intéresse plus c'est de faire une analyse sociologique des idées sionistes plutôt que de discuter une interprétation de l'histoire juive par rapport à une autre, ou de combattre les idées sionistes sur leur propre terrain idéologique. D'où viennent ces idées? Quel objectif et l'objectif de qui servent-elles? Pourquoi ont-elles connu – et connaissent encore – ce succès

évident? Quel lien entretiennent-elles avec le mouvement impérialiste et l'idéologie de l'Occident capitaliste?

2. IDEOLOGIE COLONIALISTE ET IDEOLOGIE SIONISTE

La première chose qui nous frappe lorsque l'on ramène l'idéologie sioniste à ses arguments de base est la similitude de ces arguments avec ceux de l'idéologie impérialiste des Etats occidentaux dans leurs mouvement colonial.

Les Etats nationaux européens utilisaient exactement les mêmes arguments pour légitimer les pratiques de la colonisation et pour mobiliser leur peuple autour de la conquête coloniale: a) l'unité des communautés humaines au sein des frontières des Etats était fondée sur la glorification de l'idée de nationalité. Après leurs révolutions bourgeoises, les Français, les Anglais, les Allemands etc... étaient soumis à un endoctrinement idéologique qui était destiné à leur donner le sentiment d'être un peuple uni dans une nation définie, dans une mère patrie. L'exagération de ce nationalisme les conduisit souvent à se définir, et donc à définir d'autres communautés, comme une race; le Nazisme en est un exemple. Cette unité, quand elle était perçue en termes de nationalité, servait l'objectif intérieur qui consistait à empêcher la lutte de classe et l'objectif extérieur qui consistait à justifier les conflits avec d'autres communautés européennes et à légitimer les conquêtes coloniales. L'idée de race était surtout utilisée en rapport avec les peuples colonisés. Les idées de nation, de peuple et de race, dans leur sens moderne, sont donc historiquement dotées et ont servi notamment (mais pas exclusivement) à justifier le colonialisme. L'idéologie colonialiste est la contrepartie de l'idéologie nationaliste. b) Cette affirmation de l'unité nationale des peuples européens s'accompagnait de l'affirmation de leur unicité. Il suffit pour en avoir des preuves suffisantes de se souvenir des innombrables préjugés nationaux, généralement péjoratifs qui ont fleuri – et existent encore – dans l'esprit des citoyens de tous les pays. Comme le mouvement sioniste, les Etats occidentaux ont réinterprété l'Histoire en termes d'unité nationale particulière. Lisez un livre d'Histoire de n'importe quel pays européen. Comme dans le cas du mouvement sioniste, cette unicité était conçue en termes de culture nationale et de valeurs de civilisation. c) L'unité particulière qui servait de base au nationalisme européen était toujours perçue comme quelque chose de continu. Après le Moyen Age qui marqua la rupture avec l'Antiquité, la Renaissance marque le

retour aux sources de la Grèce et de Rome. Chaque nation cherche à garantir son présent par un passé qui remonte inévitablement à l'antiquité et à justifier son unicité par la continuité de celle-ci par rapport à cette antiquité. d) Enfin, comme le mouvement sioniste, les Etats européens considéraient comme leur droit naturel le fait de créer des provinces, des territoires sous mandat, des protectorats, bref des colonies à travers le monde soi-disant non-civilisé. Car ils pensaient que, contrairement à leurs propres communautés, les communautés qui peuplaient ce monde-là n'étaient pas des nations ou des peuples mais des tribus barbares auxquelles il était de leur devoir d'apporter les bienfaits de la civilisation moderne, le progrès économique, la démocratie etc...

Cette analyse rapide suffit à montrer que le mouvement sioniste a produit une idéologie qui était modelée sur celle du mouvement colonial.

Il faut noter cependant que les arguments sionistes diffèrent des arguments colonialistes sur un point fondamental. Bien que le projet sioniste fût une entreprise coloniale, il n'était pas question, dans ce cas, d'une nation s'étendant à partir d'un Etat préexistant. Le projet sioniste consistait spécifiquement à *créer* un Etat pour une communauté qui se considérait comme un peuple et comme une nation, mais qui n'avait pas d'Etat. Le seul moyen de légitimer un tel projet était d'insister sur l'idée d'un *retour*, une notion qui est manifestement spécifique au mouvement sioniste et qui ne trouve pas sa place parmi les arguments du colonialisme. Le droit invoqué pour justifier la conquête coloniale est le droit de civiliser les autres, alors que le droit invoqué par le projet sioniste est le droit au Retour.

Cela explique pourquoi le seul moyen de faire aboutir un tel projet était d'utiliser le mouvement d'expansion coloniale d'un autre Etat, et d'opérer une conquête dans le sillage de cet autre Etat – la Grande-Bretagne. Cela explique aussi pourquoi le seul moyen de gagner le soutien d'autres Etats était de privilégier l'argument de l'antisémitisme. Comme les Juifs n'avaient pas eux-mêmes les moyens d'une conquête par la force, ils devaient gagner le soutien d'autres Etats et celui des Juifs de la diaspora en invoquant leur constante persécution et la nature incurable de l'antisémitisme et en soulignant que la seule solution à la question juive était la création d'un Etat.

Enfin, le projet sioniste avait un autre caractère particulier: l'Etat qu'il fallait créer *devait être Juif*. Mais non pas de la façon selon laquelle le Congo était Belge ou l'Algérie française. L'Etat juif devait se composer essentiellement et, dans l'idéal, exclusivement de Juifs (puisqu'ils n'avaient pas de

Métropole). Ainsi il ne s'agissait pas "d'exploiter" la main-d'œuvre, les ressources et les marchés d'une autre communauté humaine, comme l'avaient fait les puissances coloniales, mais de trouver un moyen "légitime" d'exclure la communauté palestinienne de son propre territoire. Paradoxalement, cette légitimité était fournie par l'argument socialiste et par l'idée de la normalisation de la situation des Juifs.

Pour se conformer à l'idée socialiste, le mouvement sioniste devait fondre ensemble l'argument "civilisateur" et celui de la justice sociale. Ainsi, pour éviter d'exploiter la main-d'œuvre palestinienne, les Palestiniens devaient être expulsés, d'abord de toutes les régions où les Juifs sionistes s'étaient établis et, par la suite, de l'Etat sioniste. D'où le slogan "Travail juif, produits juifs".

L'argument de la normalisation était utilisé à la même fin. Pour créer un Etat, on avait besoin d'une classe laborieuse industrielle et agricole. Pour des raisons historiques, les Juifs étaient peu disposés au travail agricole ou industriel. Alors, pour qu'ils deviennent un peuple "normal", ils devaient travailler eux-mêmes dans les usines et dans les champs.

Que devons-nous conclure de cela? Si l'impérialisme est un mouvement par lequel une nation en domine une autre, alors le Sionisme est un mouvement nettement colonial. Mais il s'agit d'un genre spécial de colonialisme, sans aucun doute unique sur le plan historique, parce que son but est de créer un Etat juif. A ma connaissance, aucune nation coloniale n'a jamais créé un Etat pour son propre peuple.

II - L'ETAT D'ISRAEL ET L'IMPERIALISME HEGEMONIQUE

S'il nous faut comprendre la nature particulière des arguments idéologiques de l'Etat d'Israël, nous devons d'abord comprendre deux choses: 1) Les changements qui se sont produits dans la stratégie impérialiste après la décolonisation qui a suivi la Seconde Guerre mondiale et 2) les conditions d'existence spécifiques qui ont marqué l'histoire de l'Etat d'Israël.

1) L'idéologie d'Israël et les exigences opérationnelles de l'Etat

La rhétorique politique de l'Etat d'Israël incarne de façon évidente les arguments du mouvement sioniste. Israël devait être puissant, surtout après la renaissance arabe; pour que cela

soit possible, les Juifs devaient y émigrer en grand nombre et ne pas s'assimiler aux pays de la diaspora. Alors il fallait continuer à insister sur les arguments du retour, de l'antisémitisme, de l'unité et de l'unicité de la nation juive.

Mais l'idéologie israélienne comporte aussi des arguments nouveaux qui sont motivés par les exigences de la pratique de l'Etat. Un Etat n'est pas un mouvement. Il doit organiser les relations sociales; en d'autres termes, il doit établir la domination de classe, le pouvoir et l'influence politique, le gouvernement intérieur et le pouvoir extérieur. Il doit perpétuer la violence légitimée pour que la société puisse fonctionner. Et si cette violence doit être légitimée, l'Etat doit produire une idéologie qui donne un sens aux relations sociales qu'il organise.

L'Etat d'Israël doit d'abord donner à son peuple une interprétation de sa propre histoire, expliquant comment il est parvenu à l'existence. Ainsi, la lutte des Juifs pour créer un Etat sera dépeinte comme un mouvement de libération nationale contre le colonialisme britannique. Cette explication est évidemment très habile, car l'Etat israélien devient ainsi partie au mouvement de décolonisation, déguisant adroitement sa propre nature colonialiste. Les pays du Tiers Monde ne semblent cependant pas avoir été trompés par cela. De plus, ce même besoin de réinterpréter son histoire dont fait preuve l'Etat d'Israël, signifie qu'il doit expliquer comment il a acquis son territoire et pourquoi ceux qui y vivaient avant n'y sont plus. L'explication fournie est que la terre a été achetée à un prix honnête et que les Palestiniens ne sont plus là parce qu'ils ont fui, effrayés par la propagande développée par les Etats arabes. Ce sont maintenant des réfugiés (donc toujours pas reconnus comme une nation et un peuple), et ils continuent à vivre dans des camps parce que les Etats arabes ne veulent pas les intégrer, mais souhaitent les utiliser pour engendrer la tension et la guerre. Et c'est pourquoi ils sont devenus des terroristes, le fléau de notre temps!

Le second argument se rapporte au problème de la construction d'une unité nationale israélienne. La société israélienne - composée comme elle l'est de groupes socio-culturels hétérogènes et (comme toute société) divisée en classes sociales et forces politiques aux intérêts contradictoires (plus qu'aucune autre société) ne peut pas permettre aux conflits intérieurs de se développer. D'où l'appel constant à l'union sacrée fondée sur la culture et la religion et constamment renforcée par la menace arabe extérieure. Israël est le "petit David" sous la menace constante de génocide venant du "Goliath arabe" qui veut le

jeter à la mer! L'antisémitisme est une autre arme pour cette union sacrée: tout anti-Sionisme doit donc être systématiquement confondu avec l'antisémitisme. De plus, cette union intérieure ne peut évidemment pas être obtenue par la force. Qui pourrait forcer des Juifs de la diaspora à partir pour un pays dont l'Etat est totalitaire? Donc, il faut promouvoir le respect de la démocratie politique comme forme de gouvernement. S'il en était autrement, non seulement les Juifs refuseraient d'émigrer, mais Israël perdrait aussi le soutien (officiel) des pays occidentaux.

Le troisième argument est celui qui permet à l'Etat d'Israël d'adapter ses relations à son environnement inter-social. Dans le cadre du Moyen-Orient, Israël est isolé au milieu d'un environnement hostile. Il doit donc faire valoir l'idée de sa force militaire, l'efficacité de sa défense et de ses pouvoirs de représailles, mais jamais jusqu'à l'excès: Israël n'attaque jamais, il se "défend" et se livre à des "représailles". En même temps, Israël doit faire valoir l'idée d'un désir de paix et attribuer l'existence des conflits à l'absence d'un désir semblable de la part des Arabes, tout en exigeant la sécurité et des frontières sûres et reconnues. Au sein de la communauté juive, l'Etat d'Israël doit constamment affirmer la validité de la solution qu'il propose. Ainsi il doit parler au nom de *tous* les Juifs et se présenter comme le foyer de la renaissance de la culture juive et de la nation juive montrant par là que la solution de "l'Etat juif" était la solution juste et la seule solution. Vis-à-vis des grandes puissances dont le soutien est vital, Israël doit se présenter comme le représentant au Moyen-Orient des valeurs occidentales – savoir-faire technologique, progrès économique, démocratie politique etc... Enfin, vis-à-vis du Tiers Monde, il doit se présenter comme un mouvement de libération nationale qui a réussi à parvenir au progrès économique dans une atmosphère de liberté et de stabilité politique.

Ces trois principaux arguments de l'idéologie israélienne correspondent aux trois problèmes cruciaux que tout Etat doit résoudre s'il veut garantir le fonctionnement de sa société: la création de l'unité intérieure, l'adaptation de ses relations avec les autres Etats, et le problème qui consiste à donner un sens à son histoire. Ce sont là des problèmes spécifiquement nationaux, mais, comme nous l'avons vu, le nationalisme et l'impérialisme sont simplement les deux faces d'une même pièce.

2. L'IDEOLOGIE ISRAËLIENNE ET L'IMPERIALISME

L'Etat d'Israël a été créé précisément au moment où

l'impérialisme occidental changeait à la fois de forme et de stratégie. La stratégie impérialiste dépend du rapport de force entre nations, et la division internationale du travail en est le résultat. Après la Seconde Guerre mondiale, et aussi à cause d'elle, il y eut un changement dans l'équilibre international des forces. Ruinée par la guerre, l'Europe commença à renoncer à ses liens coloniaux et ce furent les Etats-Unis, qui, depuis Woodrow Wilson, avaient continué à prêcher la doctrine de l'autodétermination des peuples, qui se trouvèrent prêts à bénéficier de la destruction des empires coloniaux français et anglais. Un vaste mouvement de décolonisation commença alors, au cours duquel plusieurs nations gagnèrent leur indépendance officielle. Le mouvement sioniste réussit habilement à s'introduire dans ce mouvement et, avec le soutien des Etats-Unis, profita de la faiblesse de la Grande-Bretagne et arriva à créer un Etat.

Ce nouvel Etat ne pouvait se permettre de perdre le soutien américain, et Israël signa ainsi un pacte d'alliance avec les U.S.A., car l'économie israélienne n'était tout simplement pas viable. Elle exigeait une injection de capital étranger de l'ordre de cinq cents millions à un milliard de dollars par an, et cet argent ne pouvait venir que de la diaspora et des pays occidentaux, en particulier des Etats-Unis. En retour, il était attendu d'Israël qu'il rende un certain nombre de services à la stratégie impérialiste américaine au Proche Orient; casser les marchés arabes et empêcher l'unité arabe, fragmenter le mouvement national arabe et les mouvements populaires, forcer les pays arabes à investir dans le domaine de la défense plutôt que dans celui du développement économique, jouer le rôle de bouc émissaire de manière à ce que les régimes arabes conservateurs restent au pouvoir etc...

Ainsi, un mouvement colonial inhabituel, le Sionisme, mena à la création d'un Etat impérialiste, Israël, qui était également très inhabituel. Car Israël est à la fois impérialiste et dépendant, en ceci qu'il remplit une fonction impérialiste pour le compte des puissances dont il dépend. Cette monture inhabituelle d'impérialisme n'est pas unique: le Brésil et l'Iran sont aussi des Etats sous-impérialistes. De plus, l'impérialisme israélien, à la différence de celui des puissances occidentales, n'implique pas (ou bien dans une mesure limitée) de domination économique (investissement, marchés, main-d'œuvres); c'est plutôt un sous-impérialisme typiquement militaire, qui s'exerce par la guerre.

Enfin, il faut se rendre compte qu'on ne peut pas réduire Israël à la fonction d'un "chien de garde" de l'impérialisme

américain au Proche Orient. Israël poursuit son plan de colonisation sioniste en accord avec sa propre stratégie. Et une telle colonisation, qui se pratique par l'installation de son peuple dans les territoires colonisés, ne correspond pas nécessairement à la stratégie impérialiste américaine. Il n'est évidemment pas étonnant que l'idéologie israélienne ne corresponde pas exactement à l'idéologie impérialiste, tout comme le mouvement sioniste ne correspondait pas exactement au mouvement colonial.

Le langage impérialiste que les grandes puissances adoptent à l'égard des pays qu'elles dominent parle d'autodétermination, de libération nationale, de coexistence pacifique, de modernisation, de coopération pour le développement économique et technologique, etc... Ses principaux arguments visent à légitimer la présence économique, politique et culturelle des puissances impérialistes dans les pays dépendants. Les Israéliens n'utilisent pas ce langage vis-à-vis des Arabes, sauf sur un seul point: ils parlent de paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

Que pouvons-nous conclure de tout cela? L'Etat israélien remplit certainement une fonction impérialiste au Proche Orient. Il s'agit cependant d'un genre particulier d'impérialisme (sous-impérialisme militaire) et Israël ne peut être réduit au rôle de serviteur de cette seule fonction, parce qu'il poursuit le projet sioniste qui est un projet spécifiquement colonial.

III — L'ETAT D'ISRAEL ET LA NOUVELLE STRATEGIE IMPERIALISTE

Nous pouvons conclure de ce qui précède que le succès du projet sioniste de colonisation de la Palestine dépend entièrement de l'accomplissement par Israël d'une fonction impérialiste pour le compte des puissances occidentales, en particulier des U.S.A. C'est précisément parce qu'il fait la guerre aux Arabes qu'Israël peut obtenir les moyens matériels — des capitaux pour équilibrer son économie, une force de travail pour la faire fonctionner, des armes, le niveau de vie élevé de la majorité de sa population — nécessaire à la poursuite du projet sioniste — le "retour" des Juifs et la perpétuation de la Judaïté de l'Etat. Mais, en même temps, c'est aussi précisément parce qu'il fait la guerre aux Arabes qu'Israël reste isolé dans un environnement proche-oriental hostile et demeure économiquement dépendant des puissances occidentales. Israël est ainsi pris dans le cercle vicieux de sa dépendance et de son impérialisme.

La continuation de l'existence d'Israël en tant qu'Etat juif

sioniste dépend de cet équilibre précaire et donc des conditions suivantes: 1) Le maintien de l'unité interne de la société israélienne, qui, elle-même, dépend à la fois d'un haut niveau de vie, et donc d'une force économique, et de l'existence d'une menace extérieure permanente; 2) le maintien de l'intérêt de la diaspora soit pour un "retour", soit, au moins, pour la pérennité d'un Etat juif qui pourrait servir de refuge contre l'antisémitisme; et 3) le soutien inconditionnel des Etats-Unis et des puissances occidentales qui comble la plus grande partie du déficit israélien. Si l'une ou plus de ces trois conditions disparaissaient, l'Etat d'Israël en tant qu'Etat juif, tel que l'a conçu le projet sioniste, ne pourrait pas survivre, parce qu'il n'aurait pas les moyens matériels de rester en vie.

Mise à part l'assimilation des Juifs, la principale menace pour le maintien de ces trois conditions est la paix au Proche Orient. D'où pourrait venir cette paix? De la nécessité pour les Etats-Unis de changer leur stratégie impérialiste au Proche Orient et de promouvoir une "alliance" américano-arabe et euro-arabe.

C'est précisément ce qui arrive depuis la guerre de 1973. Les impérialistes ne se contentent plus de parler d'une paix au Proche Orient, ils essaient maintenant de lui faire prendre corps. Le seul obstacle à cette "pax americana" est le mouvement de résistance palestinien, ce qui explique pourquoi les impérialistes essaient maintenant de la liquider.

Pour expliquer ces développements, je voudrais proposer l'hypothèse suivante: toute méthode de production et d'accumulation sous-jacente à un projet "civilisateur" doit avoir une base territoriale organisationnelle où ce projet puisse s'accomplir. Cette base peut être petite ou grande, selon le degré de développement des forces productives. De plus, cette base organisationnelle exige une unité interne au sein du territoire et une division du travail. Au cours de l'histoire du système de production capitaliste, cette base fut d'abord la ville (capitalisme marchand), puis la nation, avec des axes de développement industriel qui grandissaient et progressivement s'étendaient partout dans ces nations tandis que les forces productives croissaient et que le capital se concentrait. Ce capitalisme national était accompagné d'une division internationale du travail, basée sur la colonisation telle que la pratiquait l'Europe occidentale jusqu'à une période qui s'arrête quelques années après la Seconde Guerre mondiale.

La Seconde Guerre mondiale marque le début d'un processus de transition du capitalisme national au capitalisme multinational et, en même temps, le début d'un processus de transition dans la division internationale du travail. En d'autres termes,

après la fin de la guerre, la base territoriale organisationnelle du capitalisme commença à changer. Dans les pays dominants, ce changement se manifesta par un rejet progressif du concept de nation et des institutions politiques qu'impliquait la nationalité, tandis que dans les pays dépendants il se manifesta par un changement dans la forme de l'impérialisme, et ce fut ce changement qui permit la décolonisation.

Dans une première étape, cette décolonisation donne lieu, dans les pays dépendant à l'émergence du concept de nation en tant que base territoriale pour les mouvements de libération nationale. Mais ce concept de nationalité différait par son contenu de celui qui prévalait dans les pays dominants. Comme le dit Anwar Abdel-Malak, il s'agissait plus d'un "nationalitarisme" que d'un nationalisme. A l'origine, ce projet nationalitarien convenait très bien à l'impérialisme américain; d'abord parce qu'il était avant tout dirigé contre l'impérialisme européen, et aidait ainsi à redéfinir l'équilibre des forces, et puis parce qu'il servait à monter les nouvelles nations les unes contre les autres, les divisant donc et rendant possible l'extension des sphères d'influence du capitalisme au détriment de celles du socialisme.

Aujourd'hui, ce plan nationalitaire ne convient plus à l'impérialisme américain. D'abord, parce qu'il est dirigé à la base contre l'impérialisme américain et qu'il en coûte de plus en plus aux U.S.A. de contenir ce mouvement avec ses propres forces militaires. C'est pourquoi le sous-impérialisme et les forces militaires locales doivent être accrus; une manifestation de ce processus est la présence étendue de régimes militaires dans les pays dépendants. Quand je dis que ce projet nationalitaire est dirigé contre les U.S.A., je pense bien sûr à l'Asie du Sud-Est, aux pays non-alignés, aux alliances entre pays producteurs de matières premières, en particulier les pays pétroliers, au mouvement en faveur d'un nouvel ordre économique international etc... Ensuite, il ne lui convient plus parce que, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la structure du capitalisme s'est modifiée radicalement dans le sens de l'internationalisation. Cela signifie (au moins) trois choses: la détente Est-Ouest, le développement de pôles du capitalisme, américain, multinational en compétition en Europe et au Japon, et la formation progressive dans plusieurs pays dépendants d'une bourgeoisie qui est liée au capitalisme multinational. Ce dernier point, en particulier, indique clairement un mouvement au-delà du projet nationalitaire.

Cette analyse nous montre qu'un changement radical est survenu dans la stratégie de l'impérialisme américain. La straté-

gie des U.S.A. ne consiste plus à combattre le projet nationalitaire par la force armée comme au Vietnam, mais, partout où c'est possible, par des alliances entre le capitalisme multinational américain et les bourgeoisies qui émergent dans les pays dépendants qui sont liés à ce capitalisme. Ces nouvelles alliances doivent être sauvegardées par des régimes militaires (du type latino-américain) qui contrôlent les Etats dépendants.

Une telle stratégie exige la promotion du commerce et de l'investissement entre nations et ainsi, d'une part le soutien aux officiels nationaux et d'autre part la paix – l'absence de conflit armé. Il me semble évident que des groupes de cette bourgeoisie multinationale qui sont étroitement liés à l'appareil d'Etat se constituent progressivement dans de nombreux pays du Proche Orient. En Israël et en Egypte, il s'agit plutôt d'une bourgeoisie privée, alors que, dans d'autres pays, on la trouve sous la forme d'une techno-bureaucratie d'Etat. Une paix au Proche Orient est nécessaire pour permettre à ce plan multinational de s'étendre et cette paix doit être atteinte par l'affaiblissement des projets nationalitaires ou nationalistes de ces pays. Assez étrangement, les principaux problèmes auxquels est confronté ce projet multinational, cette nouvelle stratégie américaine au Proche Orient, sont le Sionisme traditionnel colonial, la Résistance palestinienne et le problème syro-israélien.

Pour parvenir à cette paix, l'impérialisme américain doit promouvoir des changements politiques dans les pays arabes de la région pour encourager des alliances; mettre fin au soutien inconditionnel accordé à Israël dans son projet sioniste d'expansion territoriale; affaiblir la Résistance palestinienne; et régler le problème des hauteurs du Golan.

Encore une fois, nous voyons à l'œuvre les étranges rouages de l'Histoire: les mêmes développements qui ont permis à Israël d'accéder à l'existence l'empêcheront maintenant de poursuivre cette existence.

CARACTERISTIQUES DU COLONIALISME DE PEUPEMENT SIONISTE

Par Abdelwahab E. Elmessiri

L'enclave sioniste fondée en Palestine est une entreprise coloniale de peuplement parrainée par les puissances occidentales pour résoudre certains de leurs problèmes économiques et démographiques et pour servir de base à des opérations militaires. A la base toutes les enclaves coloniales de peuplement connues ont été fondées comme des entités séparées, abritant une population étrangère qui, en dépit de son éloignement géographique, a gardé de forts liens avec une puissance de patronnage. Peut-être cette dernière caractéristique explique-t-elle que presque toutes les enclaves coloniales de peuplement ont été implantées dans des régions côtières, facilitant ainsi les liens avec la métropole coloniale et assurant des voies de ravitaillement. Les enclaves coloniales de peuplement formaient un cercle autour de l'Afrique, avec Israël à l'extrémité Nord – les portes de l'Afrique et de l'Asie – et l'Afrique du Sud à l'extrémité Sud. Les colonies de peuplement en Algérie, en Angola et au Mozambique complétaient le cercle.

Israël partage un certain nombre de caractères avec d'autres entreprises coloniales. Mais son origine historique et sa situation spécifique se sont combinés pour lui donner quatre traits de caractère distincts qui, ensemble, en font une forme coloniale à part.

La première de ces caractéristiques est, qu'en théorie

comme en pratique, le colonialisme de peuplement sioniste a été fondé sur le principe de *transfert de population*. Bien que l'idée soit née en Europe, l'enclave sioniste n'était pas destinée à servir de débouché pour le surplus démographique européen en général mais exclusivement pour les Juifs. Et les colons sionistes ne venaient pas pour s'installer sur les terres et exploiter leurs ressources naturelles et humaines, ils venaient pour "reprendre possession" de la terre mais de la terre *sans* ses habitants autochtones. La plupart des variétés du colonialisme de peuplement impliquent l'usurpation de terres, l'installation d'une population étrangère et l'exploitation des habitants autochtone de la région. Mais le colonialisme de peuplement sioniste — et c'est en cela que réside son "Sionisme" — comprend l'usurpation de terres, l'installation d'une population étrangère, et le "transfert" de la population autochtone.

A cet égard, le Sionisme représente peut-être la forme la plus "pure" du colonialisme de peuplement. Sa politique de transfert contribue à garantir la sécurité intérieure de la communauté de colons: en même temps, elle déforme totalement les structures culturelles et économiques de la population évincée. Ben Gourion prêchait cette forme de colonialisme quand il conseilla à de Gaulle, comme solution du problème algérien, que les Français dépeuplent la région côtière de l'Algérie, y installent les "colons", et déclarent l'enclave Etat indépendant.

Ce trait du colonialisme de peuplement sioniste n'a pas toujours été reconnu par les non-Sionistes. Karl Kautsky y a fait allusion dans son ouvrage classique, *Are Jews a race?* Il prédisait que les colons juifs souffriraient beaucoup pendant la lutte arabe pour l'indépendance parce que la colonisation juive de la Palestine avait démontré leur intention "d'y rester et non seulement de rendre les anciens habitants dépendant d'eux mais même de les mettre entièrement dehors⁽¹⁾". Actuellement, le Matzpen, de tendance socialiste est parmi les rares groupes en Israël qui ait remarqué ce caractère du colonialisme sioniste et qui ait défini toutes ses implications, à la fois pour les Palestiniens et pour les Israéliens.

Le second caractère spécifique du colonialisme de peuplement sioniste est son *indépendance et sa dépendance* simultanées à l'égard de ses "parrains". Pendant l'une ou l'autre phase de leur évolution, tous les Etats de colons dépendent d'un "parrain". Le degré de la dépendance, sa durée, et la

forme qu'elle prend sont déterminés par un complexe de circonstances économiques et politiques. Les enclaves qui ne sont pas fondées sur un transfert de population, comme l'Angola et l'Algérie, demeurent tout à fait ouvertes à la mère patrie, conservant avec elle de forts liens et tirant d'elle un sens de l'identité. Ce que décrète la mère patrie fait force de loi, parce que l'enclave en est plus ou moins une partie organique. Si un conflit d'intérêt surgit et que l'enclave se révèle coûteuse ou embarrassante, elle est liquidée. Les colons sont repatriés dans le pays d'origine et le différend est ainsi résolu en faveur de la mère patrie.

Les enclaves qui sont fondées sur un transfert de population tendent cependant à atteindre progressivement un plus grand degré d'autonomie et d'indépendance par rapport au "parrain". Tôt ou tard, les colons prennent les affaires en main, fondant un pays qui leur est propre et qui est largement replié sur lui-même; l'Afrique du Sud est un exemple de ce type.

Les Sionistes voulaient certainement que leur enclave appartienne à la variété indépendante. Quand Cecil Rhodes demanda à Weizmann les raisons de son objection à un "contrôle français", le leader sioniste répondit que les Français, contrairement aux Britanniques "interférait toujours dans les affaires de la population et lui imposait *l'esprit français*⁽²⁾". Cependant, telles que les choses se sont passées, l'enclave sioniste ne se conformait à aucun de ces deux modèles. Elle est restée dépendante à un degré important, tout en jouissant d'une dose d'indépendance. Les causes de cet état de fait proviennent de divers facteurs qui appartiennent en propre au Sionisme.

Les colons sionistes n'étaient pas originaires d'un seul pays européen auquel ils devaient allégeance, et qui à son tour leur procurait protection et refuge en cas de décolonisation. A la différence d'autres colonialistes européens, les Sionistes n'avaient pas une "mère" patrie; en revanche, ils ont toujours eu une "belle mère" qui était prête à aller seulement jusqu'à un certain point. La belle mère se servait du beau fils autant que celui-ci se servait d'elle. Comme la relation entre le parrain et les Sionistes était une question de commodité, d'ordre pratique et n'était pas le produit de liens profonds ou organiques, l'enclave sioniste passa sous la protection de plusieurs parrains successifs. En conséquence, les dirigeants sionistes portèrent leur attention d'un centre de gravité à un autre, de l'empire ottoman à la France, et enfin à la Grande-Bretagne, à la

(1) Karl Kautsky, *Are the Jews a race?* (New York, 1926), p. 212.

(2) Chaim Weizmann, *Trial and Error: The Autobiography of Chaim Weizmann* (New York 1949), p. 191.

recherche d'un centre réel ou imaginaire de puissance impériale au Proche-Orient. Plus récemment, les Etats-Unis ont été réorienté vers ce pays.

Le caractère ambivalent de l'Etat sioniste à cet égard est la résultante de deux forces. Un degré d'indépendance relative fut atteint par le transfert de population et la bonne volonté à rendre des services qui étaient vitaux pour le parrain. Mais à mesure que se manifestaient l'hostilité et la Résistance des Palestiniens dépossédés et aliénés, l'instinct d'autoconservation conduisit à accroître la dépendance à l'égard de la puissance de patronage.

Jabotinsky pensait que "entourée de tous les côtés par des pays arabes, un Etat juif "chercherait toujours à s'appuyer sur un empire puissant, non-arabe et non-mahométan". Il considérait cet isolement comme étant "une base presque providentielle pour une alliance permanente entre l'Angleterre et une Palestine juive (mais seulement juive)(³)". Etant un empiriste invétéré, Jabotinsky ne pouvait imaginer qu'une époque puisse venir où une telle alliance rendrait l'Etat juif vulnérable aux exigences du garant de sa sécurité.

Le rythme complexe mais sans fin d'attraction et de répulsion, d'autonomie et de dépendance, d'alliance et de conflit avec le parrain a caractérisé depuis l'origine les relations entre les Sionistes et l'Occident. Chaque partie a tenté de se "servir" de l'autre et a défini le domaine "d'intérêts communs" dans le sens qui lui convenait. Les relations entre la Grande-Bretagne et l'enclave sont un bon exemple à cet égard.

Ce furent les partisans de la colonisation britannique qui ont défendu en premier la thèse d'une colonie juive en Palestine. La Déclaration Balfour et plus tard le Mandat a permis aux Sionistes de prendre pied au Proche-Orient. Sous la protection britannique, les portes de la Palestine s'ouvrirent toutes grandes à l'immigration juive. Les colons avaient besoin de la pleine coopération du gouvernement mandataire pour assurer la croissance de la population juive et la colonisation de sa possession de la terre(⁴). Quand la résistance arabe en Palestine dans les années 1930 devint plus active, les Sionistes furent protégés par les Britanniques. Ben Gourion caractérisait l'attitude protectrice britannique comme "le plus grand succès

(3) Ben Herman, "Zionism and the Lion" dans Hal Draper, *Zionism, Israel and the Arabs* (Berkeley 1967), pp. 31, 27

(4) Michael Bar-Zohar, *Ben Gourion: The Armed Prophet* (Englewood Cliffs, N.J. 1968).

politique depuis la déclaration Balfour(⁵)". Un correspondant militaire du Ha'aretz, traitant de l'équilibre militaire en Palestine, attribuait la force des Sionistes après la révolte de Palestine de 1936 au "soutien puissant qu'ils recevaient de la part du gouvernement et de l'armée britanniques en Palestine(⁶)". Ce fut cet équilibre militaire favorable qui conduisit finalement à la victoire sioniste en 1948-1949.

Mais les relations entre les coloniaux britanniques et sionistes s'envenimèrent sous la pression de facteurs nouveaux. Parmi ceux-ci il y avait la pression politique exercée sur les Britanniques par des gouvernements arabes "amis" aussi bien que par la résistance croissante des Palestiniens. Un autre de ces facteurs était la crainte des Britanniques que des agents allemands puissent s'infiltrer dans les rangs des immigrants juifs. On croyait alors (et ce fut confirmé par la suite) que les Nazis soutenaient les objectifs sionistes et *la Aliyah B* (immigration illégale), et qu'ils avaient décidé de se servir de celle-ci comme d'un moyen pour créer des problèmes aux Britanniques au Proche-Orient.

Etant donné ces facteurs nouveaux, le parrain impérial élaborait une conception de peuplement colonial qui était à l'opposé de celle des colons sionistes. Ainsi, le gouvernement britannique publia un certain nombre de Livres Blancs et de règlements plus favorables aux Arabes. Des concepts de base, tels que la capacité d'absorption de la Palestine, longtemps négligés par les Britanniques furent ressuscités de façon à limiter l'immigration juive. Les hostilités se développèrent entre la puissance impériale et l'enclave coloniale, prenant parfois des formes extrêmes comme l'explosion de l'hôtel King David.

Cependant le conflit était maintenu dans des limites maîtrisables. Les considérations de Jabotinsky à propos de la Grande-Bretagne impériale sont certainement plus réalistes que la rhétorique postérieure des Sionistes qui décrit le Sionisme comme "un mouvement de libération nationale" du peuple juif. Dans une lettre adressée à Léopold Amery en 1935, Jabotinsky tentait de se justifier sur son "prétendu sentiment anti-britannique". Il assura le colonialiste britannique qu'en dépit de ses critiques à l'égard de la Grande-Bretagne, il demeurait loyal et reconnaissant: "tant que la Déclaration Balfour tient - c'est la Grande-Bretagne, qu'elle ait tort ou raison".

(5) *Ibid.*, p. 56.

(6) Cité dans Eli Lobel "Palestine and the Jews", in Ahmed el Kodsry et Eli Lobel, *The Arab World and Israel* (New York 1970) p. 68.

Ben Gourion lui aussi, comme le remarque son biographe Bar-Zohar, était prêt à promettre, pendant une période de tension entre la Grande-Bretagne et les Sionistes "qu'un Etat juif en Palestine sauvegarderait les intérêts britanniques⁽⁸⁾". Mais les Britanniques commençaient, semble-t-il, à accorder plus d'attention à leurs intérêts à long terme.

Une fois que l'enclave devint un Etat en 1948, les relations avec la Grande-Bretagne se normalisèrent et la Déclaration; on Tripartite de la Grande-Bretagne, de la France et des USA en 1950, garantissait la survie de l'enclave. La collaboration avec l'ancien parrain culmina à nouveau en 1956, comme en témoigne l'agression tripartite (d'Israël, de la Grande-Bretagne et de la France) contre l'Égypte. Avec la montée de la Résistance palestinienne et des pressions arabes, et avec l'élargissement des intérêts globaux qui sollicitait l'attention de son parrain, l'enclave se vit demander encore une fois de renoncer à certains des "droits" qu'elle avait précédemment revendiqués avec le soutien complet du parrain colonial et fut contrainte d'abandonner des territoires acquis par la force. Jusqu'à présent, ce problème a été le plus important de ceux auxquels les Israéliens ont eu à faire face. Ils doivent dépendre des USA pour leur survie même, mais cette dépendance elle-même les rend vulnérable aux pressions d'une superpuissance qui a de nombreuses préoccupations et de nombreux intérêts globaux.

Pour compliquer la situation, il y a la diaspora juive, qui, comme l'Etat sioniste lui-même, est à la fois relativement autonome et dépendante d'une structure plus large. Les Juifs américains fournissent avec zèle à Israël un soutien financier et politique, mais un tel soutien ne peut continuer que tant qu'il existe une identité d'intérêts entre le garant américain et l'enclave sioniste. Le Sionisme de la diaspora joue un double rôle. Aux USA il intervient dans les coulisses du pouvoir pour le compte de l'enclave, obtenant pour Israël un degré de liberté et d'indépendance beaucoup plus grand que celui de tous les autres Etats-clients. Mais (et c'est là que réside l'ironie de la situation d'Israël) la diaspora se trouvera sûrement forcée d'exercer des pressions sur Israël quand l'Amérique décidera qu'Israël doit changer de politique pour être en accord avec les intérêts globaux des USA.

L'histoire du Sionisme est une histoire de tensions, non

(7) Joseph B. Schechtman, *Fighter and Prophet: The Vladimir Jabotinsky Story: The Last Years* (New York 1961), p. 297.

(8) Bar Zohar p. 89.

seulement entre les Sionisme et la diaspora, mais aussi entre le Sionisme colonial et le Sionisme financier et diplomatique de la diaspora. Ces tensions se manifestèrent clairement dans les controverses entre Brandeis et Weizmann et entre Goldman et Ben Gourion. Elles se manifestent aujourd'hui quand certains Sionistes de la diaspora s'opposent à la politique expansionniste et annexionniste du Sionisme colonial, comme si cette politique était seulement une aberration et non pas une partie organique et une conséquence logique du projet sioniste.

Le troisième caractère qui sépare le colonialisme de peuplement sioniste des autres variétés de colonialisme est sa *nature irrédentiste et expansionniste*. Israël est un Etat construit pour les Juifs, "le peuple du Livre". Ce concept religieux n'a pas seulement pour conséquence le transfert de population mais l'expansion qui vise à rassembler tous les Juifs. David Trietsch, l'écrivain et statisticien sioniste né en Allemagne et qui était le fondateur et directeur de l'hebdomadaire berlinois *Volk und Land*, demandait à Herzl, peu après le premier Congrès Sioniste, d'envisager "le projet de la "Grande Palestine" avant qu'il ne soit trop tard... On ne peut pas rassembler dix millions de Juifs sur une terre de vingt cinq mille kilomètres carrés⁽⁹⁾". William Hechler, le partenaire chrétien de Herzl, lui conseilla le 26 avril 1896 d'adopter et de répandre comme slogan pour l'Etat juif: "La Palestine de David et de Salomon⁽¹⁰⁾". Le leader sioniste en fut manifestement impressionné, parce que, deux ans après, il définit la superficie de l'Etat juif en termes théo-géographiques plutôt qu'en vagues termes théo-historiques: "Du ruisseau d'Égypte à l'Euphrate⁽¹¹⁾". Ce slogan fut répété le 9 juillet 1947 par le rabbin Fischmann, membre de l'Agence Juive, dans son témoignage devant le Comité spécial de l'O.N.U. sur la Palestine. Il dit à l'audience que "La Terre Promise s'étend du Fleuve de l'Égypte à l'Euphrate; elle comprend des parties de la Syrie et du Liban". Mais il ne faut pas prendre la formule du Nil à l'Euphrate trop au sérieux. Ce qui importe c'est le fait qu'il s'agit d'un dynamisme sans limite, d'un colonialisme de peuplement tourné vers l'expansion. Selon le journal de Herzl, les frontières de l'Etat s'étendront à mesure que la population juive croîtra: "Plus il y aura d'immigrants, plus il y aura de terre⁽¹²⁾".

(9) Cité dans Moshe Menuhin, *Jewish Critics of Zionism* (Detroit 1976), p. 11.

(10) Raphael Patuï, *The Complete Diaries of Theodor Herzl* (New York 1960) p. 342.

(11) *Ibid* p. 711.

(12) *Ibid*, pp. 701-2.

Le 12 février 1952, Moshe Dayan parla franchement de créer un empire israélien⁽¹²⁾. L'ancien ministre de la Défense considère l'expansion comme un processus en cours. Le processus qui mena à la construction d'une patrie a commencé il y a cent ans – un processus d'édification... d'expansion, un processus consistant à attirer plus de Juifs et de colonies de peuplement et un processus de colonisation, pour étendre les frontières – S'adressant à un groupe d'étudiants juifs américains en 1968 il déclara: "Qu'il ne se trouve aucun Juif pour dire que nous sommes au bout du processus. Qu'il n'y ait aucun Juif pour dire que nous sommes près de la fin du chemin". Le fait que cette déclaration ait été faite sur les hauteurs du Golan lui donne un relief particulier.

L'écrivain israélien Eliezer Livneh, associé au mouvement du Grand Israël déclara dans le *Ha'aretz* du 21 novembre 1973 son opposition à la résolution 242 du Conseil de sécurité donnant comme argument que sa conséquence pourrait être l'étranglement du Sionisme "au plus fort de son élan". Ce sont des "victoires" comme celle de 1967 qui donnent "un élan formidable au désir d'immigration chez les Juifs Soviétiques", écrivait-il alors que "le retrait des territoires libérés (i.e. occupés) apportera un reflux sioniste". Il déclara que c'est ce "levier sioniste" de libération/occupation qui "donne un but et un sens à la société israélienne", et que sans ce levier un exode des colons pourrait survenir⁽¹⁵⁾. L'une des raisons pour lesquelles Israël refuse de promulguer une constitution consiste à laisser ouverte l'option expansionniste. Dans une constitution officielle, les frontières de l'Etat de peuplement colonial devraient être tracées avec précision.

Il ne faudrait cependant pas penser que l'expansion israélienne a pour seules causes la "diaspora" d'Israël ou des aspirations religieuses-nationales-territoriales, car l'expansionnisme israélien a des aspects économiques bruts et procure beaucoup de bénéfices – les champs pétroliers du Sinaï, et des territoires pour de futures colonies de peuplement et pour le développement. De plus, diverses considérations stratégiques et

(12) Cité dans Sami Hadawi, *Palestine in the United Nations* (New York 1964), p. 36.

(14) *Ma'ariv*, 7 juillet 1968; cité dans Moshe Machover, "Reply to Sol Stern", *ISRAIC* (Londres), janvier 1973, p. 30.

(15) Cité dans Noam Chomsky, *Peace in the Middle East ? Reflections on Justice and Nationalism*.

(16) Emmanuel Barkman, *Israel's Emerging Constitution, 1948-1951* (New York 1955) p. 148.

militaires contribuent sans aucun doute à déterminer la politique d'Israël. Mais ces aspects sont communs non seulement aux autres enclaves de colons mais à toutes les entreprises coloniales.

Le quatrième caractère distinctif de l'enclave sioniste est son *hétérogénéité raciale et culturelle*, en dépit du transfert de population. Ceci reflète avant tout le fait que les Juifs ne constituent pas un seul groupe ethnique, sans parler d'un seul groupe racial. Les Juifs Ashkenazes (européens) n'étaient pas culturellement homogènes; il y avait parmi eux des Russes, des Polonais, des Allemands des Français et même des Américains des deux Amériques. Chacun de ces groupes avait son propre héritage culturel et souvent sa propre langue, ce qui engendrait des conflits qui parfois éclatèrent ouvertement (par exemple le conflit entre les partisans de l'Allemand et ceux de l'hébreu).

La pénétration d'une population européenne en Palestine finit par déclencher l'exode des soi-disants Juifs orientaux venus des pays asiatiques et africains, y compris bien sûr les pays arabes. Ce processus eut pour conséquence l'introduction d'une hétérogénéité raciale et culturelle encore plus grande dans la société israélienne. Les Juifs orientaux, tout en étant nettement des citoyens de seconde classe en Israël, constituent aujourd'hui environ soixante pour cent de la population.

Cette caractéristique de l'Etat sioniste n'a son répondant nulle part, car les Juifs orientaux/Sépharades viennent des rangs des victimes du colonialisme. D'un point de vue analytique et politique il serait donc utile de considérer Israël comme une enclave coloniale de peuplement, comme l'est l'Afrique du Sud, en même temps que comme un Etat sécessionniste comme le Katanga ou le Biafra.

Alors que cet aspect de l'enclave sioniste constitue un handicap du point de vue de la stabilité interne, il peut être positif pour l'avenir de la communauté israélienne. Toutes les autres caractéristiques limitent les options pour une résolution du conflit, mais l'hétérogénéité raciale et culturelle comporte un certain espoir quand à la possibilité d'intégration au Proche-Orient d'Israël. L'élément démographique implanté n'est pas totalement étranger, car une grande section de cet élément possède un fonds culturel commun avec les Palestiniens arabes et leurs voisins et peut avoir des intérêts politiques et économiques communs avec eux.

LE ROLE D'ISRAEL AU SERVICE DE L'IMPERIALISME

Par Türkkaya Ataöv

On a beaucoup écrit sur l'idéologie et l'organisation du Sionisme depuis qu'il a fait son apparition vers la fin du XIX^e siècle, ainsi que sur les circonstances qui ont entouré la naissance d'Israël en 1948. Beaucoup de ces études ont peu de valeur scientifique: elles comportent des approches extrêmement subjectives et sont même parfois subventionnées par des organisations sionistes. Par là, elles contribuent surtout à créer, comme l'a observé Ferdynand Zeig⁽¹⁾ la mythologie qui entoure Israël. Ces mythes à propos de la Terre Promise, du Livre Saint, de la Rédemption de la Terre, de la Continuité d'Israël, de l'Exil, du Retour, d'Israël en tant qu'accomplissement de la Judaïté etc..., peuvent être tous résumés comme la croyance en "l'unicité et le caractère miraculeux d'Israël". L'objectif de ces mythes est de mobiliser le monde occidental et de voiler la réalité aux yeux des peuples africains et asiatiques, en créant l'impression d'un "Etat socialiste", d'une "société démocratique" fondés sur les Kibboutz et la Hisdraouth. Pourtant, le système étatique d'Israël et sa politique étrangère comme sa politique intérieure révèlent une alliance avec les grandes puissances impérialistes, en particulier les Etats-Unis d'Amérique.

(1) *Israel: The sword and the Harp* (Londres 1969)

Pour mesurer le rôle d'Israël au service de l'impérialisme, cet article analyse certains aspects de la structure de la société israélienne, les liens entre les dirigeants israéliens contemporains et les cercles du monopole mondial, et la politique étrangère expansionniste d'Israël.

LE SYSTEME ETATIQUE D'ISRAEL

Israël est un Etat dans lequel le pouvoir est entre les mains de la riche bourgeoisie et où l'idéologie du Sionisme domine toutes les conditions de la vie. L'appareil d'Etat et la plupart des partis politiques sont tout à fait sous l'influence sioniste. Le point de vue officiel qu'Israël est un Etat juif homogène, sans antagonisme entre les individus ni conflits de classe au sein de sa société. Pourtant, les intérêts du gouvernement sont étroitement liés à ceux du capital local et étranger, avec l'influence inévitable que cela entraîne sur sa politique intérieure et étrangère. La société israélienne voit se développer une polarisation croissante. Il existe un petit groupe de millionnaires qui s'enrichissent, tandis que la majorité de la classe laborieuse voit ses conditions de vie se détériorer.

Le système des partis politiques reflète cette polarisation sociale et économique. Le Mapaï, le Mapam et le Achdut Na'avoda forment les prétendus partis travaillistes. Le parti libéral, le parti indépendant travailliste et le Herut fasciste sont tous des organisations de la classe moyenne. Ils sont tous Sionistes. Ces partis sionistes influencent la vie politique et contrôlent l'organisation économique. Leurs programmes sont étonnamment semblables. Il est important, de notre point de vue de constater qu'ils sont tous d'accord sur la nécessité d'attirer du capital étranger (essentiellement américain). En politique étrangère, il n'existe pas entre eux de différence d'opinion en ce qui concerne les points les plus cruciaux, tels que les relations avec les Etats-Unis, ou bien l'expansion territoriale aux dépens des voisins arabes. Les partis sionistes israéliens sont, en fait, partie intégrante de l'Organisation Sioniste Mondiale. Ils ont des contacts permanents avec les communautés juives de l'étranger, dont ils reçoivent un soutien sur une grande échelle, notamment de l'aide financière. De tels partis servent de voie de communication permanente avec les éléments sionistes de l'étranger qui à leur tour agissent à l'unisson de l'impérialisme.

Certains de ces partis prétendent être des organisations de

gauche ou social-démocrates⁽²⁾. Par exemple le Mapaï (parti des Travailleurs d'Israël), qui a été décrit par certains écrivains occidentaux comme un parti socialiste, poursuit une politique qui dessert la classe ouvrière au bénéfice des intérêts du capital et de l'impérialisme. Les dirigeants du Mapaï ont agi en s'alliant avec les partis de droite de la classe moyenne et ont endossé une politique étrangère d'agression. Le Mapaï est directement responsable des agressions de 1956 et 1967 contre les pays arabes.

De même le Mapam (Parti des Travailleurs Unis) et le Achdut Ha'avoda (Unité du Travail) ont participé aux gouvernements de coalition dirigés par le Mapaï. Ils ont servi de couverture de gauche à une politique expansionniste pro-impérialiste. En tant que partenaire du gouvernement de coalition, le Mapam a pris part à l'agression de juin 1967. La devise du Achdut Ha'avoda "autodéfense active" l'a conduit à se liquer avec les dirigeants israéliens dans le programme commun d'expansion et de collaboration avec l'impérialisme.

Le plus grand parti bourgeois est peut-être le parti Libéral, formé en 1961 par une fusion entre le Parti Sioniste Général et le Parti Progressiste. Le Parti Sioniste Général, fondé par Chaim Weizmann en 1907 représente le monde des grandes affaires et s'oppose donc au contrôle de l'Etat sur les entreprises privées. Il est favorable au capital étranger et s'était aligné sur le Héret fasciste pendant les agressions de 1956 et 1967. Il a toujours entretenu des liens étroits avec de grands hommes d'affaire, des industriels et des propriétaires fonciers. Le parti libéral, champion des droits illimités pour la bourgeoisie locale et d'une militarisation plus grande d'Israël, appela plus tard à la création d'un "Grand Israël", en accord avec le Herut. Le parti Herut (Liberté) est une organisation extrémiste, pro-fasciste, qui a incorporé les groupes terroristes de l'Irgun et du Stern. Le Héret est également financé par les grands cercles industriels et financiers et a été, aussi, favorable à la "guerre préventive" contre les Arabes. Les partis religieux ont, eux aussi soutenu la politique du gouvernement en 1967. Par ailleurs, le Parti Communiste d'Israël déclare suivre une ligne marxiste.

Le Hisdraouth, la Fédération Générale du Travail (l'adjectif *hébreu* a été abandonné en 1966), avec plus d'un million de membres, est la plus grande organisation publique et le corps économique le plus important d'Israël. Elle contrôle une grande section de l'économie et possède de grandes sociétés

(2) Alfred Sherman, *Israeli Socialism and the Multi-Party System*, *The World today* XVII (mai 1961) pp. 218-9

comme le Solel Boneh, un complexe de construction. Ouverte à tous les travailleurs, y compris maintenant les Arabes d'Israël, la Hisdraouth s'occupe de l'organisation syndicale, d'entreprises économiques, d'assurances sociale et de maladie, et d'activités culturelles et éducatives. Parmi ses membres, on trouve aussi des travailleurs de collectifs, de coopératives et de villages non contrôlés par l'Etat. De plus, les mineurs de moins de dix huit ans relèvent de sa filiale pour la jeunesse. Cette organisation, fondée en 1920 comme "un instrument national du Sionisme" est sous le contrôle du Mapaï qui définit sa politique. La Hisdraouth, comme les partis politiques sionistes, a également coopéré pour les agressions de 1956 et 1967.

La propagande massive diffusée par Israël et par certaines sources occidentales pourrait conduire à penser que les régions rurales d'Israël sont couvertes de kibboutz⁽³⁾. La vérité, cependant, est que le nombre de personnes travaillant dans les kibboutz a toujours représenté une très petite fraction (six pour cent) de la population juive (les non-juifs ne peuvent pas en être membres) et que cette fraction se réduit régulièrement équivalant maintenant à trois pour cent de la population. D'autre part, la population des terres cultivées appartenant aux kibboutz est également en diminution. Le mouvement des kibboutz semble avoir perdu son élan moral, et le travailleur du kibboutz ne représente plus l'idéal israélien. Les éléments de collectivisme de ces fermes communautaires sont utilisés par les idéologues sionistes pour propager l'idée du "socialisme israélien". Israël soutient que le kibboutz convient aux pays en voie de développement surtout en Afrique. Le premier kibboutz fut installé en Palestine en 1909. On pensait à l'époque que c'était là la meilleure forme d'exploitation agricole, mais le kibboutz prit très vite les caractéristiques d'une colonie militaire, participant par là à l'aliénation des terres appartenant à l'origine aux Arabes. De plus, les Kibboutz s'adaptent au développement du capitalisme en Israël. Il se produit une stratification sociale croissante, et l'on observe des inégalités entre l'aristocratie exécutive et les gens du rang, pour ce qui est du logement, de la formation et de l'éducation⁽⁴⁾. Plus important encore, le kibboutz n'est en aucune façon une "île de socialisme" parce que les moyens de production du kibboutz n'appartiennent pas en fait à ses membres, mais aux banques et à d'autres

(3) Raoul Teitelbaum, *The Kibbutz in Contemporary Israeli Reality* (Tel-Aviv 1954); E. Kanovsky, *The Economy of the Israeli Kibbutz* (Cambridge, Massachusetts, 1966). Pour une étude soviétique, voir *Narody Azii i Afriki* III (1965), pp. 190-8

(4) Eva Rosenfeld, "Social Stratification in a 'Classless' Society (Kibbutzim in Israel)", *American Sociological Review* (décembre 1951) pp. 769 et suivantes.

créanciers. Dans le contexte de l'économie israélienne, même le kibboutz est soumis à l'exploitation collective. Les quatre organisations nationales du mouvement des kibboutz⁽⁵⁾ sont toutes liées aux partis politiques sionistes et à l'Organisation Sioniste Mondiale.

L'ALLIANCE D'ISRAEL AVEC L'OCCIDENT ET SA POLITIQUE ETRANGERE

Un document de la Chambre des représentants aux Etats Unis⁽⁶⁾ définit bien l'importance stratégique d'Israël pour les puissances occidentales. Il y est écrit qu'Israël est un pont reliant trois continents, avec une côte méditerranéenne relativement longue, un port principal (Haïfa), et un aéroport (Lod). Il est proche du canal de Suez et des bases aériennes égyptiennes. Il est également voisin des régions riches en pétrole. Etant donné les circonstances de la création d'Israël sa structure étatique et ses liens étroits avec les milieux impérialistes, Israël se voyait assigner un rôle à jouer contre les mouvements de libération et les forces progressistes.

Les Etats-Unis reconnurent Israël onze minutes après que la proclamation officielle de sa création eût été faite à Tel-Aviv. Le premier ambassadeur américain en Israël, James G. McDonald fut nommé par le président Truman et investi d'un statut officiel avant que le gouvernement israélien ait envoyé l'agrément nécessaire. Les conseillers américains qui affluèrent dans le pays prirent le contrôle de beaucoup de secteurs de la vie israélienne. La Ligue juive Américaine pour Israël, fondée en 1957, comprenait comme membres honoraires des financiers et des industriels américains très en vue. Plus de cinquante institutions juives américaines entrèrent en activité. La quantité d'argent qui avait commencé à se déverser dans le pays devait devenir si importante que, comme le disait Harlan Cleveland⁽⁷⁾, la capacité du récipiendaire à l'absorber avec efficacité fut mise en question.

Les Etats-Unis signèrent un certain nombre d'accords avec

(5) *Hud Hakibbutzim Vehakvutzot, Hakibbutz Haartzi Hashomer Hatzair, Hakibbutz Hameuchad et Hakibbutz Hadati*

(6) *The Mutual Security Program. Hearings before the Committee on Foreign Affairs, House of Representatives, Eighty second Congress, First Session (June 26-July 31, 1951)*, (Washington 1951) pp. 644-7

(7) Harlan Cleveland, "Commentary" in Philip Thayer, *Tensions in the Middle East* (Baltimore 1958), pp. 233-4

Israël. Le Programme de Garantie des Media d'Information, signé en 1952, assurait l'entrée en Israël de livres, de périodiques, de matériel d'imprimerie et de laboratoire. Le programme d'échange éducationnel fournit aux USA l'occasion d'influencer le système d'éducation israélien. En 1952, les USA signèrent avec Israël un accord militaire, publié dans le journal officiel *Reshumot* en 1961 seulement. L'accord pour le Transport Aérien de 1950 avait déjà donné aux USA le droit d'utiliser le territoire israélien comme une base. Une partie des prêts initiaux fut utilisée pour la construction de ports, de bases et de lignes de chemin de fer. L'Accord d'Assistance pour la Défense Mutuelle de 1952 pressait Israël de placer son potentiel de guerre et son potentiel économique au service des USA. Depuis lors, l'aide militaire a subi un changement qualitatif, passant des armes défensives, comme les missiles *Hawk*, aux armes offensives, comme les bombardiers *Skyhawk*. Ces derniers ne transportent pas seulement des armes conventionnelles, des armes chimiques et des fusées pour une attaque navale, mais peuvent transporter aussi des bombes et des missiles nucléaires. Les USA ont utilisé Israël comme une arme d'intimidation contre les Arabes. Les dirigeants israéliens ont fait de leur pays un complice de l'impérialisme et provoquent naturellement la réaction attendue à ce genre de politique.

La politique britannique à l'égard d'Israël était déterminée par la volonté d'écraser les mouvements de libération nationale au Proche-Orient. Les revendications et contre-revendications qui ont surgi après la fin du Mandat sur la Palestine, furent remplacé par des investissements de capitaux britanniques en Israël et la fourniture d'armes britanniques. La Grande-Bretagne a fourni de l'équipement militaire à Israël, surtout depuis 1956, date de l'agression tripartite contre l'Égypte⁽⁸⁾.

Les relations de la France avec Israël s'étaient améliorées après 1956. Cependant la France s'est écartée de sa politique de soutien sans équivoque à Israël et condamna plus tard l'agression de 1967⁽⁹⁾.

Les relations d'Israël avec la République fédérale allemande s'améliorèrent avec la signature de l'accord de réparations en

(8) Il existe en Grande-Bretagne plus de trente associations soutenant Israël; parmi celles-ci, l'Association anglo-juive, l'Union des Femmes Juives, la Fédération Sioniste de Grande Bretagne et d'Irlande et la Fédération de la Jeunesse Sioniste.

(9) Il existe en France environ vingt organisations juives; parmi elles: l'Union des Associations Culturelles Israélites de France et d'Algérie, l'Association Culturelle Sépharite de Paris, l'Alliance Israélite Universelle, le Centre de Documentation Juive contemporaine, le Conseil Rabinique de France et le Conseil Représentatif des Juifs de France.

1952. Ceci ouvrit à l'Allemagne la porte du Moyen-Orient. Israël agissait encore une fois comme un tremplin coopératif. Le règlement des réparations allemande commença à s'effectuer à un moment propice pour les hostilités de 1956. L'amitié allemande était précieuse. Bonn ayant du poids au sein de l'O.T.A.N. et du Marché Commun Européen⁽¹⁰⁾. Il existe en Allemagne aussi une dizaine d'organisations qui s'activent pour le compte d'Israël⁽¹¹⁾.

Ce qui a été dit ci-dessus montre que le rôle assigné à Israël par les puissances impérialistes et les plans expansionnistes des dirigeants israéliens ne sont que les deux côtés de la même médaille. Cette coïncidence des objectifs peut être remarquée tout au long de la brève histoire d'Israël. L'expansionnisme israélien devint plus manifeste à mesure que les puissances impérialistes devenaient plus actives dans la région. Il n'est pas surprenant qu'une politique agressive de ce genre ait fait de la société israélienne une société hautement militarisée. Le noyau de l'armée israélienne avait été composé de la Hagannah et de la Brigade Juive (faisant partie de l'armée britannique). Après l'indépendance, les officiers israéliens s'entraînèrent dans des académies militaires américaines, britanniques et françaises. Les nouveaux immigrants recevaient un entraînement militaire, les jeunes étaient recrutés par l'armée, un système efficace de mobilisation des réservistes fut créé, et la priorité fut donnée aux industries stratégiques. Ainsi, quand Israël déclenche l'agression de 1956, l'armée était prête en matière de matériel, d'hommes qualifiés et de moral.

La militarisation d'Israël alla de pair avec les efforts accomplis pour établir des pactes militaires au Proche-Orient. Israël se montra favorable à ces entreprises, soumises à toutes les parties concernées depuis 1951, tandis que les États arabes semblaient décidés à les rejeter. La visite à Washington du ministre israélien des Affaires étrangères Moshe Sharett fut couronnée par l'accord israélo-américain du 23 juillet 1952. Les incidents de frontières de plus en plus nombreux menèrent à des confrontations militaires plus étendues et Israël était prêt pour une attaque contre l'Égypte bien avant la nationalisation de la compagnie du Canal de Suez. Les USA n'étaient pas impliqués dans l'agression de 1956 mais savaient que l'Égypte allait être attaquée⁽¹²⁾. Les USA comptaient sur l'affaiblissement

(10) A. J. Fisher, *Israel and the German Federal Republic*, *Contemporary Review*, No 1099 (juillet 1957), pp. 100-1. *Nahody Aot i Atrak*, IV (1963) n° 53.

(11) Les plus importants sont le Conseil Juif Central d'Allemagne, le Conseil des Communautés Juives Bavaroises et des Communautés Juives de Bavière.

(12) Anthony Eden, *Full Circle: The Memoirs of Anthony Eden*, (1966).

sement des régimes arabes progressistes et sur la possibilité de gagner de nouvelles positions dans la région. La doctrine Eisenhower, proclamée en 1957, indiquait que les Etats-Unis avaient décidé de supplanter les autres puissances occidentales. Cette doctrine visait à intervenir dans les affaires intérieures des pays du Proche-Orient et à mettre fin aux mouvements de libération dans le monde arabe. Israël l'approuva officiellement le 21 mai 1957.

A la suite de la visite de Ben Gourion dans des capitales occidentales l'accord de 1962 concernant l'envoi d'avions américains *Skyhawk* aboutit. Ceci constituait une étape importante et aggrava le conflit entre Israël et les Arabes. L'annonce de l'établissement de relations diplomatiques entre Israël et la République fédérale allemande en 1965 fut suivie d'un accord d'aide économique en 1966. La même année, le vice-ministre de la Défense israélien Tzvi Dinstein se rendit à Washington pour signer un nouvel accord pour une livraison supplémentaire d'avions *Skyhawk*. Cette évolution indiquait que les dirigeants israéliens allaient vers une confrontation militaire avec les Etats arabes.

Le 14 mai 1967, il y eut à Jérusalem une parade militaire pour marquer l'anniversaire de la création d'Israël. Cette parade fut boycottée par de nombreux représentants diplomatiques en signe de désapprobation contre la décision d'Israël de transférer la capitale de Tel-Aviv à Jérusalem. C'est ainsi que le général Odd Bull, chef des forces de paix de l'O.N.U. n'y assista pas. Le fait de se livrer à une parade militaire dans une zone démilitarisée était une provocation délibérée, de même qu'une violation des accords d'armistice. Le quotidien français *Le Monde*⁽¹³⁾ fut peut-être le seul journal à faire état d'un plan israélien "d'assaut général contre la Syrie". Le fait qu'Israël ait tiré sur un avion de l'O.N.U. transportant le général Rikhye de l'U.N.E.F. provoque un accroissement de la tension. Le secrétaire général de l'O.N.U. U Thant, et de l'Egypte furent critiqués pour le retrait des l'U.N.E.F., alors qu'Israël refusait d'admettre la force des Nations Unies sur son propre territoire. De même, lorsque le président Nasser annonça la fermeture du détroit de Tiran aux bateaux israéliens et à des bateaux portant d'autres pavillons mais transportant des cargaisons stratégiques pour Israël, le terme "blocus du golfe d'Akaba" devint courant. Tous les autres bateaux, pourtant, pouvaient aller jusqu'au port d'Eilath. De plus, l'Egypte ne faisait que revendiquer le droit, reconnu depuis longtemps, des Etats à exercer leur souveraineté

sur leurs eaux territoriales. Alors que la fermeture du Golfe d'Akaba pouvait difficilement être considérée comme un "étranglement d'Israël", sans même parler d'une menace pour l'existence d'Israël, étant donné la côte méditerranéenne d'Israël et le très petit pourcentage des importations et exportations d'Israël passant par Eilath, la propagande occidentale décrit Israël comme une île sans défense dans un océan arabe. La vérité est que derrière Israël se trouvaient les puissances occidentales impérialistes. En 1956, ce furent la France, la Grande-Bretagne, et plus tard les USA qui ne pouvaient pas accepter les voisins arabes anti-impérialistes d'Israël. En 1964, il se révéla que les puissances impérialistes comptaient sur la "solution totale" – le renversement du président Nasser.

Le premier juin, Levi Eshkol nomma le général Dayan ministre de la Défense et Menahem Begin, l'ancien leader terroriste, ministre sans portefeuille. Israël a répandu le mythe selon lequel, Moshe Dayan, le héros du Sinaï en 1956, a accompli une tâche surhumaine en rassemblant l'armée et le peuple, en les organisant, en dressant des plans militaires et en menant Israël au combat et à la victoire en trois jours exactement. En réalité, la décision de faire la guerre avait été prise depuis longtemps. Randolph et Winston Churchill, dans leur livre *The Six Day War*, citent le général Ezer Weizmann disant: "Nous avons un plan pour tout, même pour conquérir le pôle Nord". Et le général Mondechaï Hod a dit des années de préparation de la campagne: "Nous vivions avec le plan, nous dormions sur le plan, nous mangions le plan. Nous le perfectionnions constamment⁽¹⁴⁾".

Pendant la guerre, les actions d'Israël allèrent bien au-delà de la "défense". Le Napalm fut utilisé contre des civils, et même des soldats indiens de l'U.N.E.F. furent tués dans la bande de Gaza sous prétexte qu'ils combattaient du côté égyptien. Des villes et des villages arabes furent rasés. Il y eut de la violence, du pillage, des humiliations et des exécutions massives. Israël annonça l'*Anschluss* de Jérusalem, de la bande de Gaza et de la rive ouest du Jourdain, des hauteurs du Golan et du Sinaï. Des centaines de milliers d'Arabes furent, une fois de plus, forcés de chercher refuge contre la violence et le déplacement. Israël créait, encore et toujours le problème des réfugiés pour l'utiliser comme moyen de pression sur les pays arabes voisins aussi bien que pour acquérir de nouveaux territoires pour l'immigration juive. Tous les détails mentionnés ci-dessus prouvent qu'Israël nourrit un désir de conquête, et

(13) 14-15 mai 1967

(14) Respectivement pp.65 et 91

non un désir de vivre dans la coexistence pacifique.

Adnan Pachachi, le délégué de l'Irak à l'O.N.U. a bien rendu compte de la situation d'Israël juste après l'agression:

"L'invasion sioniste puise son inspiration et sa force motrice dans les rêves et les aspirations des âmes tourmentées, produits des ghettos européens. Les années innombrables d'humiliation et d'oppression subies par les Juifs en Europe, et qui ont culminé dans l'holocauste Hitlérien, ont, semble-t-il laissé une profonde cicatrice dans le caractère spirituel des Juifs européens qui président aujourd'hui aux destinées d'Israël. Toutes les frustrations et les haines accumulées pendant des siècles trouvent aujourd'hui un exutoire dans la sauvagerie sans parallèle avec laquelle sont traités les Arabes de Palestine. Mais quelle cruelle ironie du destin veut que les Arabes dans les pays desquels les Juifs trouvaient un havre et un refuge loin des horreurs indicibles de l'Europe médiévale soient aujourd'hui les victimes d'une persécution si implacable dans son intensité...

"L'attitude du gouvernement des Etats-Unis a malheureusement confirmé nos pires soupçons. Il semble maintenant que la politique établie de ce gouvernement soit de faire d'Israël leur instrument de confiance pour promouvoir les intérêts et les ambitions américains dans le monde arabe⁽¹⁵⁾".

Apparemment, l'impérialisme a fait un bon choix en optant pour Israël comme instrument pour mener la guerre. Ce que l'impérialisme n'oserait pas entreprendre, un Israël bien armé l'a fait en volontaire. Tandis qu'Israël a sans aucun doute ses propres ambitions, il a choisi de les poursuivre en devenant un outil docile de l'impérialisme et du néocolonialisme.

La pénétration d'Israël en Afrique doit être comprise dans le même contexte. Ce pays n'a épargné aucun effort pour se faire une place en Afrique dans le but d'échapper aux effets du boycott arabe et de trouver un débouché à ses ambitions. L'Afrique est une énorme source de matières premières. Israël a essayé de lier des industries africaines à sa propre économie. Il a bénéficié des coûts bas de production et a contribué à la création d'usines pour la production de marchandises vendables en Israël: par exemple des usines au Kenya et en Côte-d'Ivoire pour la production de cageots de bois pour les récoltes d'agrumes israéliens. D'autres pays africains étaient économiquement liés à Israël par des industries ou des plantations utilisant de l'équipement israélien.

Plus important, Israël s'est dressé contre les mouvements de libération. Il a apporté son soutien au régime raciste d'Afrique du Sud. Pendant des années, il a joué un rôle

(15) Cité dans Jan Dzedzic et Jaceusz Walichnowsky, *Background of the Six Day War* (Warsaw) pp. 72-3

relativement invisible mais stratégiquement important dans des activités contre-révolutionnaires, avec l'aide des USA. Les USA ont également contribué à façonner le style et la substance de l'aide israélienne à l'Afrique. Cette aide était concentrée dans les régions d'importance stratégique, avec une insistance sur l'entraînement militaire comportant des applications contre-insurrectionnelles. On a parlé de la saisie de mitraillettes *Uzi*, fabriquées en Israël, sur les Portugais en Angola⁽¹⁶⁾. "L'alliance impie d'Israël avec l'Afrique du Sud n'est pas une proposition arbitraire, ni une simple confiance⁽¹⁷⁾". En effet, Paul Giniewski fonde son livre, *The two faces of apartheid*,⁽¹⁸⁾ sur l'affinité idéologique et la collaboration pratique entre le Sionisme israélien et l'apartheid sud-africain.

Israël a également essayé d'établir des relations plus étroites avec des pays asiatiques. Il a échoué dans ses efforts et a apparemment abandonné cette tentative.

Israël était destiné à échouer dans ce domaine, parce qu'Israël et le Sionisme non seulement ne sont pas asiatiques mais sont anti-asiatiques. Ce fut Jawaharlal Nehru qui mit en garde les Arabes à la conférence de Bandoeng en 1955 contre le fait que le danger ne venait pas tellement d'Israël que des forces puissantes qui soutenaient ce pays.⁽¹⁹⁾ Après Bandoeng, il fut admis qu'Israël ne serait invité à aucune conférence afro-asiatique ou des non-alignés. Il est significatif que chaque conférence successive condamne Israël en des termes dont la vigueur augmente, ce qui conduit les commentateurs israéliens à penser que ce qui est bon pour le monde afro-asiatique est mauvais pour Israël. Le verdict de la conférence pour la Solidarité Afro-asiatique, qui s'est tenue au Caire en 1958, à savoir qu'Israël était une base impérialiste qui menaçait la sécurité et le progrès du Proche-Orient, fut repris dans des conférences tenues par la suite en Guinée, en Indonésie, en Algérie, en Tanzanie, et Ghana et ailleurs.

En conclusion, il est évident qu'Israël fonctionne effectivement et de plus en plus comme un bastion non pas de la démocratie, mais des intérêts impérialistes. En tant que tel, il constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales.

(16) S.R. Salman, *Israel and Counter-Insurgency in Africa* (Beirut 1974) p. 7

(17) George J. Tomich, *Israel and South Africa* (New York 1973) p. 48

(18) (Chicago 1965) p. XVI

(19) G.H. Jansen, *Zionism, Israel and Asian Nationalism* (Beirut 1971) p. XIV.

ISRAEL ET L'AFRIQUE

par Richard P. Stevens

Même avant la fondation de l'Etat d'Israël en mai 1948, des jalons pour une présence israélienne avaient été posés en Afrique et ailleurs par le Sionisme politique et par les structures impériales léguées à ce continent. Un examen de cette présence nous permettra donc non seulement de saisir le processus par lequel les efforts d'Israël devaient être facilités en Afrique, mais encore de comprendre la nature des pressions, directes ou indirectes, qui agissaient en faveur d'Israël.

Bien que cela soit un peu éloigné de notre sujet, il n'est pas sans intérêt pour la compréhension du caractère du peuplement colonial israélien, de considérer l'intérêt porté au continent africain par les Sionistes des débuts. Ainsi, sept ans seulement après la publication de *Der Judenstaat* de Herzl, le Secrétaire britannique aux Colonies, Joseph Chamberlain, proposait au dirigeant sioniste une formule de peuplement juif en Ouganda (aujourd'hui le Kenya). Tandis que la proposition de Chamberlain, adoptée par le Sixième Congrès en 1903, touchait à des considérations pratiques telles que la construction du chemin de fer ougandais, elle était, et c'est plus important, liée à la politique raciale et impériale de la Grande-Bretagne en Afrique australe. Chamberlain s'était rendu compte, que le succès définitif de sa politique de réconciliation des Blancs en Afrique du Sud à l'époque qui succédait à la guerre des Boers,

pourrait être assuré s'il recevait le soutien des Juifs. Confronté aux fardeaux financiers écrasants de l'après-guerre, le Secrétaire aux Colonies savait que seule la grande richesse industrielle et minérale du Rand pourrait rendre possible la reconstruction de l'Afrique du Sud. Or, de tous les Dominions Britanniques, l'Afrique du Sud était celui qui intéressait le plus les Juifs et le capital juif⁽¹⁾. Comme le remarquait Julian Amery, le biographe de Chamberlain, "le Rand, en particulier, était essentiellement entre les mains des Juifs, et... c'était sur sa prospérité que comptaient Chamberlain et Milner pour la reconstruction et le progrès futur de l'Afrique du Sud⁽²⁾." Le fait que l'Afrique du Sud était déjà une ruche d'activité sioniste même avant la fondation de la Fédération Sioniste Sud Africaine en 1898, et que "certains des promoteurs et des investisseurs les plus riches des mines du Rand étaient sionistes⁽³⁾," peut être pris comme exemple de cette relation entre la structure politique interne et la politique extérieure qui devait expliquer plus tard le succès sioniste dans d'autres États occidentaux, en particulier en Grande-Bretagne et aux États-Unis.

L'engagement profond des Juifs Sud Africains à l'égard du Sionisme politique, comme l'illustre l'intérêt pour la "proposition de l'Ouganda" – bien que celle-ci n'ait pas eu la priorité dans l'ordre des préférences – transcendait de loin ce projet mort-né. En fait, étant donné le fort attachement des Juifs Sud Africains pour le Sionisme, on peut affirmer sans risque que quatre vingt dix neuf pour cent des Juifs du pays étaient affiliés au Sionisme⁽⁴⁾. Malgré leur pauvreté originelle, les immigrants juifs en Afrique du Sud, dont quatre vingt pour cent venaient de Lithuanie, découvrirent vite, comme tous les colons blancs de là-bas, que les inégalités raciales du pays permettaient une mobilité de groupe qui facilitait l'ascension sociale. Selon de nombreux observateurs, la communauté juive comportant cent vingt mille personnes devait devenir en 1945 la communauté juive la plus riche du monde en termes de revenu per capita et devait plus contribuer à la cause du Sionisme que toute autre communauté juive, y compris la

(1) South Africa Jewish Chronicle.

(2) *South African Jewish Chronicle*, 25 septembre 1903.

(3) Julian Amery, *The life of Joseph Chamberlain*, vol. IV (Londres 1951), p. 257.

(4) Robert G. Weisbord, *African Zion* (Philadelphie 1968), p. 126.

(5) Sarah G. Millin, *The People of South Africa* (New York, 1954), p. 236.

communauté américaine⁽⁵⁾).

Outre la proposition de l'Ouganda si clairement calculée pour apaiser Herzl et gagner les faveurs de la communauté juive Sud-Africaine, il y eut également plusieurs autres projets de peuplement juif en Afrique, mais ceux-ci consistaient en grande partie dans des propositions faites par l'Organisation territoriale Juive, sous la direction de Israel Zangwill. Chacun de ces projets tenait compte de la compatibilité du Sionisme politique avec les intérêts d'une puissance coloniale, l'Italie en Libye, la Grande-Bretagne au Soudan, et le Portugal en Angola. Dans ce dernier cas, les promoteurs du projet spéculaient sur le fait que "le gouvernement portugais se sentirait contraint de coopérer avec ce projet parce qu'il n'occupait pas efficacement l'Angola, parce qu'il était l'objet d'une menace d'empiètement allemand à partir de l'Afrique du Sud Est et parce qu'une "forte colonie juive en Angola, sous la bannière portugaise, [pourrait] être le seul moyen de garder cette bannière là-bas⁽⁶⁾." Le déclenchement de la Première Guerre mondiale mit fin définitivement à toutes les discussions sur un peuplement juif en Afrique, au bénéfice de la Palestine, mais les conséquences possibles qu'aurait eues un événement de ce genre en Afrique, méritent d'être envisagées. Car, comme le fait remarquer un historien:

"Il est intéressant de spéculer sur la manière dont l'offre [le Kenya], si elle avait été acceptée, aurait pu altérer le cours de l'histoire du XX^e siècle. En ce qui concerne le Kenya, on peut se demander avec de bonnes raisons: est-ce que la présence d'une communauté juive importante aurait permis aux Britanniques de conserver le contrôle de la région? Ou bien est-ce que le nationalisme africain aurait considéré une telle communauté en son sein comme colonialiste et donc privée des droits à l'autodétermination et à l'existence nationale? ... On peut concevoir que le nationalisme africain serait entré en conflit avec le Sionisme politique moderne comme le nationalisme arabe l'a fait au Proche Orient. L'Afrique de l'Est serait alors peut-être devenue le champ de guerre et Kenyatta, plutôt que Nasser, la bête noire des Sionistes".

Etant donné les circonstances, pas plus Kenyatta que les nationalistes angolais ou libyens n'ont été appelés à affronter la menace des colons sionistes: s'il en avait été autrement, peu de gens auraient pu nier le caractère colonial du Sionisme.

Entre-temps, l'intérêt sioniste pour l'Afrique se concentrait

(5) Dan Jacobson, "The Jews of South Africa: Portrait of a Flourishing Community", *Commentary* XXIII (janvier 1957) p. 39; Edwin S. Mungler, *Afrikaner and African Nationalism*, (Londres 1967) p. 20.

(6) John Marcum, *The Angolan Revolution: the Anatomy of an Explosion (1950-1962)* vol. I (Cambridge, Massachusetts, 1969), p. 3, avec citation d'Israel Zangwill, *Report* (Londres 1913) p. ix.

sur les régions qui comptaient un nombre important de colons juifs, essentiellement en Afrique britannique – le Kenya, les deux Rhodésies et l'Afrique du Sud – et, dans une moindre mesure, au Congo belge. Là, l'interdépendance et la complémentarité du monde de pensée sioniste et du mode de pensée impérial étaient marquantes, presque aussi étroites que dans le foyer central, celui de la minorité blanche d'Afrique du Sud. La nature profonde de cette relation – politique, sociale, culturelle – étaient incarnée par les profondes relations personnelles qui liaient le général Jan Christian Smuts, le plus célèbre homme politique d'Afrique du Sud à Chaim Weizmann, le dirigeant sioniste qui devait devenir le premier président d'Israël.

L'attraction de Smuts pour Weizmann ne venait pas seulement de son rôle fonctionnel de représentant de la présence impériale britannique, mais de la théologie raciste et mal interprétée de ses propres frères Afrikaner, encore qu'adoucie et modernisée par la connaissance des nécessités du système capitaliste exploiteur de son pays. L'importance de l'amitié entre Smuts et Weizmann ne peut être pleinement appréciée que si l'on se souvient que sans Weizmann il n'y aurait pas eu de Déclaration Balfour, et que sans Smuts, l'Union de l'Afrique du Sud créée en 1910, dans un dédain total de la majorité noire, se serait peut-être bien effondrée. Les deux hommes étaient pratiquement dans la même position par rapport à leurs "circonscriptions" respectives, et incarnaient tous deux le facteur impérial dans ses dimensions économique, politique, et stratégique. Dans les deux cas, Smuts et Weizmann incarnaient la capacité de la civilisation occidentale à rationaliser la domination et l'exploitation, la conquête et le contrôle, comme faisait partie de la mission civilisatrice chrétienne ou de l'accomplissement judéo-chrétien.

Sans entrer dans les détails de cette relation, longuement examinée dans mon livre *Weizmann and Smuts: a study in Sionist – South African Cooperation* (1975), il suffit de noter que dans les premières années qui suivirent 1940, espérant encore ressusciter le Papier Blanc de la Coopération entre les Britanniques et les Sionistes, Weizmann proposa à Smuts en tant que champion de cette alliance et père du Pan Africanisme des Blancs, un plan pour l'avenir de l'Afrique. Dans un document remarquable intitulé "*Memorandum sur l'Afrique*" et daté du 26 février 1963, Weizmann exposait une thèse "basée sur la supposition que l'Afrique deviendra probablement l'épine dorsale de l'empire colonial britannique après cette guerre". Là, Weizmann continuait en proposant un plan de développement

qui prévoyait un usage massif des carbohydrates dans une nouvelle industrie chimique qui remplacerait le pétrole. Dans son plan, Weizmann affirmait qu'une Palestine juive "peut ainsi être le laboratoire ou l'usine-pilote de la grande usine que deviendrait en fin de compte le continent africain d'après ce plan". Il concluait que "le lien qui se créera entre l'Afrique et la Palestine pourrait renforcer la position de la Palestine au sein de l'environnement arabe et même permettre à la Palestine d'appartenir économiquement et politiquement à un bloc africain au lieu d'entrer dans la Fédération Arabe en perspective⁽⁸⁾." Bien que Smuts ait sans aucun doute envisagé les chances de l'Afrique et de l'Empire d'une façon plus réaliste et n'ait pas accordé foi au projet, l'approche de Weizmann dans ses grandes lignes vis-à-vis de l'Afrique préparait la mentalité israélienne future. Entre-temps, le soutien de l'Afrique du Sud a continué à jouer un rôle marquant dans les manœuvres sionistes complexes qui aboutirent en fin de compte à la résolution de l'O.N.U sur la partition de la Palestine en 1947.

Pendant que l'Afrique du Sud, de nouveau sous la direction de Smuts, réitérait, au niveau international, son soutien à un Etat juif, son gouvernement était menacé à l'intérieur par le Parti Nationaliste, Afrikaner à la base, militant et appartenant à une droite encore plus raciste. Malgré l'attitude antisémite qui avait caractérisé ce parti dans le passé, un changement spectaculaire s'effectua en 1947-48. Non seulement la perception de la nécessité d'une solidarité blanche, si un régime de minorité raciale devait se maintenir, entraînait-elle en jeu, mais il y avait aussi la crainte d'un retrait des capitaux juifs. Ainsi, à mesure que les élections générales de 1948 approchaient, il y eut de nombreux signes indiquant un retournement dans la pensée du parti qui avait autrefois embrassé la mythologie hitlérienne de la race. La presse des Nationalistes Afrikaners ne se contentait pas de soutenir le terrorisme sioniste et l'opposition à la politique britannique en Palestine, mais elle comparait la détermination des Afrikaners, la race chrétienne élue de Dieu, qui essayaient de rompre les liens britanniques de l'Union, à l'entreprise sioniste. Immédiatement après la victoire des Nationalistes le 26 mai 1948, avec une marge étroite, le gouvernement de Malan se dépêcha de reconnaître Israël *de jure*.

La reconnaissance diplomatique d'Israël fut rapidement suivie d'autres actions calculées pour gagner le soutien des Juifs.

(7) Weisbord, p. 257.

(8) Richard P. Stevens, *Weizmann and Smuts: a Study on Zionist-South African Cooperation* (Beyrouth 1975), Appendice, pp. 123-27).

Six mois après sa prise de fonction, Malan déclara que lui-même et son gouvernement prenaient parti pour une politique de non-discrimination contre n'importe quelle catégorie de la communauté blanche. Allant au-delà de la position de la plupart des pays favorables à Israël, Malan ne permit pas seulement aux officiers de réserve de servir en Israël, une procédure officiellement contraire à la loi, mais il fut le premier chef de gouvernement du Commonwealth à faire une visite de courtoisie à l'Etat juif. Quand, malgré les problèmes financiers sérieux auxquels faisait face alors l'Afrique du Sud, le gouvernement permit l'exportation de produits et de monnaie dont on avait grand besoin vers Israël, le succès de Malan auprès de la communauté juive fut complet⁽⁹⁾. La réaction de la communauté juive au soutien d'Israël par les Nationalistes et leur abrogation officielle de l'antisémitisme, entraîna une adhésion à la politique du Parti Nationaliste à tous les niveaux d'expression officielle juive. A partir de ce moment-là, l'apartheid fut considéré officiellement comme une question politique, et non comme un problème moral qu'il fallait condamner dans les synagogues et dans la presse juive⁽¹⁰⁾.

Pendant la première décennie de l'indépendance d'Israël, les relations de ce pays en Afrique se limitaient à l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, et le Libéria. En Éthiopie comme au Libéria, une forte présence américaine combinée à une ferveur baptiste fondamentaliste au sein de l'élite dirigeante américano-libérienne et à une mythologie dynastique Salomonique complexe, consolidaient les relations avec Israël. En même temps, des contacts commerciaux et économiques étaient établis avec les administrations européennes existant en Afrique occidentale et équatoriale française, au Congo belge et en Afrique britannique de l'Ouest, de l'Est et du Centre. Ces liens furent ainsi légués au moment des indépendances, qui commença par celle du Ghana en 1957. Néanmoins, en dépit de ces implications diverses, les relations avec l'Afrique du Sud et d'autres colonies de peuplement de minorités blanches avaient, pour les Israéliens, une priorité nette sur d'autres intérêts africains. En conséquence, bien que la politique raciste de l'Afrique du Sud ait été inscrite aux débats de l'O.N.U. presque depuis la fondation de cette organisation, Israël ne se sentit aucunement contraint de se joindre à la moindre condamnation de la politique de ce pays.

(9) Richard P. Stevens, "Zionism, South Africa and Apartheid: the Paradoxical Triangle", *Phylon* XXXII (No 2, 1971).

(10) *Ibid*.

Vers 1955-56 cependant, les événements amenaient Israël à réévaluer ses relations avec l'Afrique. La conférence de Bandoeng en 1955, qui exclut Israël, et la Conférence Asiatique Socialiste de New-Delhi, au moment de l'attaque tripartite de Suez, furent autant d'avertissements indiquant que les liens occidentaux et impérialistes d'Israël avaient mis ce pays dans une position inconfortable. La décision fut donc prise de cultiver des relations étroites avec des Etats susceptibles de constituer un jour une majorité à l'O.N.U. En résumé, cela signifiait une politique africaine fondée sur trois principes fondamentaux: 1) Réfréner l'influence arabe, au moyen d'une assistance militaire si nécessaire; 2) Intensifier les relations économiques avec les Etats-membres non-arabes de la Ligue arabe; et 3) gagner le soutien diplomatique des Etats africains non-arabes pour l'utiliser contre les Etats arabes à l'O.N.U. (et plus tard à l'O.U.A). Il va sans dire que cette politique ne se déploya que progressivement dans sa totalité, à mesure que de nouveaux Etats parvenaient à la souveraineté officielle. Le fait que la plupart de ces Etats, surtout ceux qui se situaient dans l'orbite française, dépendaient si lourdement de Paris, politiquement et économiquement, jusqu'à rendre leur indépendance quelque peu suspecte, était un bénéfice supplémentaire du point de vue israélien. Pour l'essentiel, Israël pouvait foncer à partir de l'élan engendré par les contacts commerciaux de la période antérieure aux indépendances.

Tandis que la politique africaine d'Israël entre 1957 et 1961 continuait d'intensifier les relations avec l'Afrique du Sud, vers juillet 1961 des pressions s'étaient exercées sur Israël, même de la part des Etats francophones conservateurs, pour exiger qu'il condamne l'apartheid. C'est ainsi que la première réaction, timide, d'Israël fut de définir l'apartheid comme "désavantageux pour les intérêts de la majorité non-blanche du pays". Ceci fut suivi de peu par la participation d'Israël à plusieurs votes hostiles à l'Afrique du Sud à l'O.N.U. Par rapport à l'attitude d'Israël pendant les treize années précédentes à l'égard de la politique raciste de l'Afrique du Sud, sa volte-face fut un choc considérable pour les sensibilités sud-africaines. Parlant avec la colère et la franchise d'un amoureux abandonné, la presse sud-africaine Afrikaans pouvait s'interroger ainsi:

"Et y a-t-il une différence entre la manière dont les Israéliens essaient de se maintenir au sein de peuples non-Juifs et la manière dont l'Afrikaner tente de rester ce qu'il est? Les Israéliens se fondent sur l'Ancien Testament pour expliquer pourquoi ils ne souhaitent pas se mêler

à d'autres gens; l'Afrikaner fait, de même...⁽¹¹⁾."

Le ministre des Affaires étrangères Sud Africain accusa Israël "d'hostilité et d'ingratitude... au regard du fait que le gouvernement Sud Africain ainsi que des membres individuels du Cabinet se sont donnés du mal, dans le passé, pour favoriser de bonnes relations avec Israël⁽¹²⁾." Le Premier ministre, Dr Verwoerd, se déchaîna aussi et observa de façon peu flatteuse que les Juifs "avaient pris Israël aux Arabes après que les Arabes aient vécu là-bas pendant mille ans. En cela je suis d'accord avec les Arabes; Israël, comme l'Afrique du Sud, est un Etat d'apartheid⁽¹³⁾." En dépit du refroidissement officiel des relations entre Israël et l'Afrique du Sud, finalement marqué par la réduction des relations diplomatiques du niveau ambassadorial à celui des chargés d'affaires, les liens économiques et culturelles demeurèrent forts. Dans certains cas, l'Organisation Sioniste Sud Africaine hérita de plusieurs fonctions qui auraient pu être mieux assumées par un personnel d'ambassade. Plus important, les Juifs d'Afrique du Sud, essayant de réparer ce qui était presque partout considéré comme une bévue sérieuse d'Israël, cherchèrent à détourner la critique internationale envers l'Afrique du Sud. Ceci se remarqua en particulier à l'O.N.U. où, sur l'insistance du Conseil des Délégués Sud Africains et de l'Organisation sioniste, des organismes juifs s'abstinrent officiellement de condamner l'apartheid.

La décision israélienne d'opter pour des liens afro-asiatiques plus forts s'appuya sur la chance de pouvoir compter sur d'autres contacts dans cette quête, essentiellement sur ceux qui touchaient le mouvement travailliste et le socialisme d'Europe occidentale, contacts que la Hisdraouth (Fédération Générale du Travail) et le Mapai (Parti des Travailleurs israéliens) avaient cultivés depuis le début de l'entreprise sioniste en Palestine. En effet, le désir de la part d'Israël de créer une politique afro-asiatique coïncidait avec la détermination de mouvements syndicaux, représentés par la Confédération Internationale des Syndicats Libres, d'intensifier ses liens avec l'Afrique. Aidant et dominant de loin cette entreprise, basée à Bruxelles, pour réfréner le "radicalisme" et le "mouvement vers la gauche", se trouvait le AFL-CIO des Etats-Unis. L'engagement ferme de cette organisation vis-à-vis du Sionisme et le soutien expert que

(11) Cité dans Henry Katzew, "South Africa: A Country without Friends", *Militant* (printemps 1962) p. 73.

(12) *Ibid*

(13) *Rand Daily Mail*, 23 novembre 1961

la CIA apportait à son entreprise africaine, sont des sujets qui dépassent de loin le cadre de cet article. En gros, cependant, cela signifiait qu'un effort considérable était entrepris à travers le mouvement syndical en Afrique pour susciter des dirigeants "modérés". Et où ces dirigeants pouvaient-ils mieux être entraînés qu'à l'Institut afro-asiatique pour les Etudes et la Coopération du Travail, prétendument neutre politiquement, qui fut fondé à Tel-Aviv en 1960 par la Hisdraouth avec l'aide des mouvements syndicaux américain, britannique, suisse et scandinave? Désormais, la Hisdraouth et le Mapai, forces qui avaient dominé et donné forme à la vie politique et économique du peuplement juif pendant le Mandat, allaient tourner leur attention et leurs abondantes ressources vers le Tiers Monde, cherchant à gagner des appuis pour la politique étrangère d'Israël.

En conséquence, entre 1958 et 1967, Israël lança en Afrique une foule d'opérations innovatrices et très habiles qui furent en général hautement appréciées. Evitant les projets à financement élevé et se concentrant sur l'engagement humain, il n'envoya pas moins de deux mille quatre cent quatre vingt cinq experts israéliens en Afrique en neuf ans. Si l'on pense que le nombre total des experts israéliens envoyés dans l'ensemble du Tiers Monde — Asie, Amérique latine et la Méditerranée compris — s'élevait à trois mille quatre cent soixante seize, il était évident que l'Afrique était, et de loin, la préoccupation principale d'Israël. De même, douze mille six cent vingt sept stagiaires étrangers venus en Israël pendant cette période, six mille six cent quarante, soit plus de la moitié, étaient Africains. Dans cette dernière catégorie, le nombre passa de cinquante neuf en 1958 à une pointe de cinq cent vingt huit en 1964. Les faits, les chiffres et la logique remarquable de cet effort israélien, qui faisait d'Israël le pays donneur le plus important hors du monde développé, ont été exposés par Léopold Laufer dans son ouvrage *Israël and the developing countries: New approaches to Cooperation* (1967). Ce livre, écrit par un membre de l'équipe de l'Agence pour le Développement International, rattachée au Département d'Etat américain, est d'une importance vitale pour ceux qui voudraient comprendre la base du succès israélien en Afrique et en profiter.

Le fait crucial, en ce qui concerne les efforts d'Israël et de la Chine nationaliste en Afrique, était que les deux pays opéraient avec la bénédiction des Etats-Unis et faisaient massivement appel à l'assistance technique qui leur était proposée par ce pays. Ainsi, sur cinq Israéliens qui se rendaient aux Etats-Unis comme stagiaires pour les programmes du Point Quatre dans les années 1950, au moins un devait participer plus

tard au programme de coopération d'Israël⁽¹⁴⁾. La nature de la présence d'Israël en Afrique fut mise en relief, à un autre niveau, par Arnold Rivkin qui écrivit un livre en 1962 sous les auspices du Centre d'Etudes internationales du MIT, centre aidé par la CIA⁽¹⁵⁾. Dans son ouvrage, *Africa and the West: Elements of the Freeworld policies*, Rivkin déclarait que "le modèle israélien pourrait bien se révéler comme une sorte de "troisième force" économique, — une alternative différente du schéma occidental, mais certainement beaucoup plus compatible avec les intérêts du monde libre que n'importe quel modèle communiste...". Rivkin recommandait ensuite ce qui devait devenir en effet la politique du gouvernement américain :

"Le rôle d'Israël comme troisième force pourrait être également renforcé par un usage imaginatif de l'aide technique du pays tiers. Un Etat du monde libre souhaitant intensifier la quantité de son aide à l'Afrique pourrait véhiculer une partie de ce surplus par le canal d'Israël, à cause des qualifications spéciales d'Israël et du fait que ce pays est, de toute évidence, accepté par beaucoup de nations africaines. L'Allemagne de l'Ouest ou les Etats-Unis par exemple pourraient fournir à Israël des crédits spéciaux en Marks ou en Dollars, qui seraient déposés sur un compte spécial en Israël, affecté au financement d'une aide supplémentaire d'Israël aux pays africains. De tels crédits amélioreraient la balance des paiements déficitaires d'Israël en même temps qu'ils fourniraient une source supplémentaire pour financer l'aide aux pays africains sur une base de non-remboursement. Un tel arrangement avec un pays tiers semble particulièrement bien adapté aux groupements d'aide multilatérale au Tiers Monde. Il va sans dire que, d'un point de vue américain, tout pays africain en bon termes avec Israël peut difficilement être en mauvais termes avec les U.S.A. De façon plus précise, dollar pour dollar, les Etats-Unis avaient plus à gagner d'une présence israélienne modeste que d'une entreprise, américaine directe sensiblement plus importante".

Bien qu'Israël ait eu quelques occasions d'être irrité par les votes africains à l'O.N.U. avant 1967, d'une façon générale les efforts Israéliens furent considérés comme un succès. Non seulement des liens étroits s'établirent entre Israël et un grand nombre de pays de types politiques différents, mais l'économie israélienne enregistra des bénéfices manifestes. L'ironie veut que ce fut la victoire israélienne de juin 1967 qui marqua un tournant dans les relations israélo-africaines. Conquérant de vastes régions, causant la fierté déclarée du monde occidental, y compris celle des redoutes blanches d'Afrique australe, Israël émergea de la victoire comme l'incarnation du modèle con-

(14) Leopold Laufer, *Israël and the Developing Countries: New approaches to Cooperation* (New York 1967) p. 5

(15) Arnold Rivkin, *Africa and the West: Elements of Free World Policy* (New York 1962), pp. 84-5

quérant et tout-puissant Prussien et Hegélien. Longtemps décrit comme un petit "bastion démocratique", "assiégé" isolé, "menacé", Israël n'apparut plus ainsi aux leaders africains qui avaient des principes. Le président Julius Nyerere de Tanzanie et divers autres dirigeants non seulement appelèrent Israël à se retirer des territoires occupés mais commencèrent aussi à contester le refus opposé par Israël d'une identité pour les Palestiniens et de façon dont ce pays traitait des Arabes à Gaza et en Cisjordanie. Ce fut, bien sûr la guerre d'octobre 1973 et la menace économique directe qui s'ensuivit qui accéléra le désengagement des pays africains à l'égard d'Israël. Seuls le Lesotho, le Swaziland et le Malawi, trois Etats liés directement à l'influence sud-africaine, maintinrent intactes leur relations avec Israël.

Dans le sillage des réactions africaines, qui n'étaient pas sans lien avec la confrontation croissante entre nations productrices et nations consommatrices, Israël, ne comptant plus sur l'opinion africaine, revint à ses relations antérieures, plus ouvertes, avec l'Afrique du Sud. Haussant à nouveau sa mission à Pretoria au rang d'Ambassade, le gouvernement israélien déclara que bien que "notre rejet de l'apartheid soit inchangé... nous pensons qu'Israël doit avoir des relations diplomatiques normales avec tous les pays, y compris l'Afrique du Sud". Sur ce, un flot de visiteurs et de délégations commença à se déverser dans les deux directions; parmi les visiteurs les plus célèbres qui se rendirent en Afrique du Sud, il y eut Moshe Dayan en personne. Et, en avril 1976, à l'invitation du gouvernement israélien, le Premier ministre sud-africain arriva en Israël dans le but officiel de promouvoir de meilleurs liens entre les deux pays. Les officiels israéliens déclarèrent que les deux pays envisageaient une coopération et des liens commerciaux plus importants. Inutile de le dire, la jubilation de la communauté juive d'Afrique du Sud reprit à cette occasion, et les rapports entre les deux pays tenaient de l'extase. A point nommé, pendant que les amis d'Israël se tourmentaient à propos des conséquences que ces relations impliqueraient pour l'image d'Israël, des émeutes sanglantes et la répression consécutive provoquée par la jeunesse arabe palestinienne et la jeunesse noire sud-africaine attirèrent l'attention du monde sur la persistance de ces Etats de peuplement. Dans les deux cas cependant, les U.S.A. s'efforcèrent de détourner les critiques mondiales et de parer aux actions militantes contre ces Etats. Si embarrassante que soit la filière Sud Africaine pour les défenseurs d'Israël, il restait que l'histoire avait repris son cours, les Etats racistes survivant dans le monde, consolidant leurs relations le plus naturellement.

APPENDICE

Les relations idéologique, économique et militaire croissantes entre Israël et l'Afrique du Sud ont fait l'objet de rapports et de résolutions de l'O.N.U., aussi bien que d'autres organisations internationales. Cela a dérangé certains Etats qui ont hypocritement dénoncé l'apartheid tout en applaudissant au Sionisme, feignant une incapacité à voir la moindre ressemblance entre ces deux formes de racisme. La plupart des membres – significativement non-occidentaux – de l'O.N.U. ne trouvent cependant aucune difficulté à percevoir cette ressemblance avec ses "racines historiques et idéologiques profondes"⁽¹⁶⁾ et envisagent avec inquiétude les relations de plus en plus intimes à leur bénéfice mutuel entre les deux bastions de l'exclusivisme raciste qui se trouvent à la tête et aux pieds du continent africain.

Dans la résolution 3151 G (XXVIII) du 14 décembre 1973⁽¹⁷⁾,

L'Assemblée Générale,

Insistant sur la collusion entre le colonialisme portugais le régime de l'apartheid et le Sionisme, telle qu'elle est illustrée par l'aide politique, militaire et financière fournie les uns aux autres par le Portugal, l'Afrique du Sud et Israël (paragraphe 7 du préambule)

5 – *Condamne*, en particulier, l'alliance impie entre le colonialisme portugais, le racisme Sud Africain, le Sionisme et l'impérialisme israélien.

Dans la résolution 3324E (XXIX) du 16 décembre 1974,

L'assemblée générale,

5 – *Condamne* le renforcement des relations politiques, économiques, militaires et autres entre Israël et l'Afrique du Sud.

Dans la résolution 34IIG (XXX) du 10 décembre 1975,

L'Assemblée Générale,

4 – *Condamne à nouveau* le renforcement des relations et la collaboration entre le régime raciste d'Afrique du Sud et Israël dans les domaines politique, militaire, économique et

(16) *Rapport sur les relations entre Israël et l'Afrique du Sud*, adopté par le Comité Spécial de l'O.N.U. contre l'apartheid de 19 août 1976

(17) Dans ces citations, les codes éditoriaux de l'O.N.U. sont respectés sans exception

autres.

Dans la résolution 31/6E du 9 novembre 1976,

L'Assemblée générale,

Rappelant ses condamnations répétées du renforcement des relations et de la collaboration entre le régime raciste d'Afrique du Sud et Israël dans les domaines politique, militaire, économique et autres, telles qu'elles figurent dans les résolutions de l'Assemblée Générale... [les trois citées plus haut],

Profondément préoccupée par le fait qu'Israël a envoyé du personnel paramilitaire pour entraîner les troupes sud-africaines et par la vente de navires de guerre et autre matériel de guerre d'Israël à l'Afrique du Sud en violation flagrante des résolutions de l'Assemblée Générale et du Conseil de Sécurité,

Ayant examiné le rapport du Comité Spécial contre l'apartheid sur les relations entre Israël et l'Afrique du Sud,⁽¹⁸⁾

1 – *Condamne fermement* la collaboration persistante et croissante d'Israël avec le régime raciste d'Afrique du Sud comme une violation flagrante des résolutions des Nations Unies et comme un encouragement apporté au régime raciste d'Afrique du Sud pour poursuivre sa politique criminelle;

2 – *Demande* au Secrétaire Général de diffuser largement le rapport du Comité Spécial contre l'apartheid dans diverses langues pour mobiliser l'opinion publique contre la collaboration d'Israël avec le régime raciste d'Afrique du Sud.

Dans un langage pratiquement identique, les relations israélo-sud-africaines ont été constatées et blâmées, dans un passé récent, par la septième Conférence Islamique des ministres des Affaires étrangères qui s'est tenue à Istamboul, en Turquie, en mai 1976; à la vingt septième session ordinaire du Conseil des ministres de l'O.U.A. qui s'est tenue à Port-Louis, à Maurice, en juin-juillet 1976; à la cinquième conférence des chefs d'Etat ou de gouvernements des Pays Non-Alignés qui s'est tenue à Colombo, Sri Lanka en août 1976; et à la première conférence au sommet afro-arabe qui s'est tenue au Caire, en Egypte en mars 1977.

(18) ouvrage cité dans la note 16 .

ISRAËL, L'AFRIQUE DU SUD ET L'IRAN

par Abdel-Malek Audah

Puisque le sujet des relations entre Israël et l'Afrique du Sud a déjà été traité en détail⁽¹⁾, je me limiterai à certains développements récents de ces relations et m'efforcerai d'esquisser l'évolution des tendances futures.

Le développement des relations avec l'Afrique du Sud appelle un certain nombre d'observations. Je pense que les superpuissances et les grandes puissances tentent de créer de nouvelles situations internationales en établissant une subdivision du système international dont l'axe principal serait Israël au nord, l'Iran à l'ouest et l'Afrique du Sud au sud. Le but de ceci est de paralyser l'action et les efforts des subdivisions arabes et afro-arabes du système international. Cette tentative se fonde sur le développement relatif des économies des États cités plus haut et sur leurs instruments militaires de répression. Le concept de "progrès et force" est le concept libéral de la logique occidentale. De plus, ces États délimitent une vaste région à la superficie immense et aux ressources minérales souterraines aussi bien qu'aux autres ressources naturelles considérables. Dans cette région, et proches d'elle, se trouvent des

(1) Lors du symposium, l'intervention de M. Abdel Malek Audah suivait celle de M. Richard P. Stevens, *"Israël et l'Afrique"*. M. Audah a donc choisi de l'imiter son intervention au texte qui est publié ici. (Note de l'Éditeur)

mers et des océans d'une importance capitale pour le commerce international actuel. Les entités politiques sont relativement faibles dans cette région. Elles sont confrontées à un nombre croissant de problèmes, dont l'instabilité des systèmes politiques hérités du colonialisme et la crise économique résultant de l'inflation mondiale ne sont pas les moindres.

Aucun accord officiel ne lie jusqu'ici les trois Etats de cet axe. Néanmoins, les relations bilatérales et les arrangements qui existent entre eux sont manifestes. Le catalyseur pour la cristallisation de cette situation internationale réside dans la politique américaine, et donc la politique de l'O.T.A.N., considérées à la lumière de changements dans le schéma des relations internationales, dans l'équilibre des forces pendant les années 1970, et à la lumière d'une évaluation de leurs desseins pour les années 1980.

Pour mettre au clair les buts et les objectifs de cette phase et son développement futur nous devons remonter à la guerre de juin 1967 et à ses conséquences — la défaite des pays arabes et la fermeture du canal de Suez. Conformément aux concepts stratégiques de l'O.T.A.N., une nouvelle situation avait surgi dans le monde arabe, Israël exerçant un effet de dissuasion et contrôlant les mouvements de la subdivision arabe du système international. A ceci s'ajoutait l'intérêt croissant de l'Europe et de l'Amérique pour les voies maritimes internationales et commerciales à travers l'Océan indien et l'Atlantique Sud. C'est pourquoi nous disons que, depuis dix ans les intérêts européens et américains ont commencé à se déplacer, dans une certaine mesure, du centre du monde arabe vers l'est, notamment vers la région du golfe. C'est alors que l'on commença à parler en Europe et en Amérique d'un vide militaire dans la région du Golfe et de menaces extérieures contre des Etats, sous forme d'infiltration et d'agression. En même temps, la force militaire iranienne se constituait d'une façon qui appelait l'attention. L'importance qu'attachait l'O.T.A.N. à ces événements se traduisit dans la formation d'un comité ad hoc, vers la fin des années 1960, pour étudier la question et soumettre des propositions. En Novembre 1972 — et je vous demande de retenir cette date le Conseil de l'O.T.A.N. approuva le rapport du comité qui demandait que l'on dresse des plans pour la reconnaissance et la défense des régions de l'Océan Indien et de l'Atlantique Sud. Ainsi, sans aucune publicité, la zone d'action de l'O.T.A.N. et l'étendue de ses activités militaires furent élargies. Officiellement, dans son engagement public, l'O.T.A.N. protège l'Europe et l'Amérique dans la région de l'Atlantique située au Nord du Tropique du Cancer, de même que la Méditerranée et sa côte toute entière qui borde trois continents.

Une fois mise sur pied et approuvée, cette stratégie accrut, en ce qui concernait l'O.T.A.N. l'importance de l'Afrique du Sud qui est devenue une base navale et une forteresse économique et militaire protégeant le flux du pétrole venu de la région du Golfe à travers les routes maritimes des Océans Indien et Atlantique Sud, et allant vers l'Europe occidentale et les deux Amériques. Quelques îles de l'Océan Indien, telles que Diego Garcia où la grande base anglo-américaine a été construite, ont vu leur importance militaire et stratégique augmenter. Cela est également vrai pour la côte de l'Afrique orientale (le Mozambique), où se trouvent des routes maritimes internationales, de même que pour les côtes occidentales et méridionales du continent africain, et d'autres mots l'Angola, la Namibie et les îles du Cap Vert. Ces régions et ces pays sont nécessaires au succès du plan, soit qu'on y perpétue la domination européenne soit qu'on y mette en place des gouvernements qui se conforment à la politique de l'Europe occidentale et de l'Amérique.

Mais des crises imprévues se sont produites et ont enrayé ce plan, malgré toutes les précautions et les dispositions prises pour garantir son application. Ces crises sont le résultat de certains événements internationaux qui peuvent être résumés comme suit:

1) L'effondrement du régime fasciste au Portugal qui déclencha la liquidation de l'empire portugais — la reconnaissance du rôle du FRELIMO au Mozambique, l'accord sur la déclaration l'indépendance sous l'égide de ce front, de même que le choix d'une date pour l'indépendance de l'Angola et pour le référendum des îles du Cap Vert. Ces Etats africains indépendants sont inclus dans le cercle de ce que le monde occidental et l'O.T.A.N. appellent les Etats révolutionnaires et socialistes, i.e. ennemis du monde libre. Tout ceci montre les arrières-pensées qui se cachaient derrière la guerre d'Angola vers la fin de 1976. Malheureusement, l'ingérence de grandes puissances et des antagonismes internationaux en ce qui concerne ce problème mena à la paralysie et la région africaine du système international, comme cela se manifesta aux réunions de l'O.U.A. destinées à examiner les problèmes angolais.

2) Conséquence de la guerre d'octobre 1973, l'opinion publique mondiale est aujourd'hui en accord avec l'opinion arabe, surtout depuis l'utilisation de l'arme du pétrole pour défendre les droits arabes. Dans ce contexte, la coopération Afro-arabe a atteint son sommet, non seulement par la rupture des relations entre les pays africains et Israël, mais aussi par l'adoption d'une position commune à l'Assemblée générale de

l'O.N.U. Ceci explique que l'Assemblée ait rejeté la candidature de la délégation Sud-Africaine et qu'elle ait invité Yasser Arafat à faire un discours à sa session de 1974.

3) L'intensification de l'opposition entre pays pauvres et pays riches, qui trouva une expression concrète durant les débats des sessions spéciales de l'O.N.U. tenues pour discuter du prix des matières premières et d'un nouvel ordre économique mondial. Ceci se traduisit par la solidarité des pays du Tiers Monde dans un nouveau cadre leur permettant de mieux définir leurs problèmes et d'affirmer leur position, chose d'autant plus nécessaire qu'il y avait eu une interruption générale des actions des mouvements de libération. Les raisons de cette interruption étaient les coups d'Etat réactionnaires, les crises économiques ainsi que la mort de certains leaders de ces mouvements et de la lutte anti-colonialiste.

Les relations entre Israël et l'Afrique du Sud se sont renforcées au point que ces deux pays forment maintenant ouvertement un axe. Leurs représentations diplomatiques ont été promues au niveau d'ambassades. Le Premier ministre Sud Africain Vorster s'est rendu en visite en Israël en 1976 et a signé avec ce pays des accords économiques. On a également fait allusion à des accords militaires secrets, à une coordination et un échange de rapports d'espionnage, et à des expériences en vue de combattre ce qu'ils appellent le terrorisme et l'infiltration, et que nous appelons à juste titre mouvements de libération et lutte armée en Palestine, au Zimbabwe, en Namibie et en Azanie (Afrique du Sud).

Sur un autre plan, plus important, l'Amérique joue un rôle plus actif en établissant des contacts directs avec les Etats et les dirigeants africains. L'exemple le plus récent est celui cité par le secrétaire d'Etat Henry Kissinger à Lusaka, à savoir la politique américaine visant à trouver des solutions politiques au problème de l'Afrique du Sud. Il déclara ensuite qu'il avait rencontré le Premier ministre Vorster à Bonn, et ajouta qu'il y aurait une autre rencontre en août à Téhéran. Personne ne sait jusqu'ici s'il ne s'agit pas d'une initiative pour l'établissement de relations entre l'Iran et l'Afrique du Sud et pour ajouter ainsi l'Iran à l'axe Israël-Afrique du Sud.

En résumé, les Etats arabes et africains sont maintenant confrontés à de nouvelles tentatives américaines, à la stratégie de l'O.T.A.N., et au rôle que jouent Israël, l'Afrique du Sud et l'Iran pour neutraliser les effets de surprise et les problèmes croissants qui menacent leurs perspectives militaires et stratégiques.

A la lumière de l'expérience passée, la seule solution qui

nous reste pour contrer cette politique hostile est l'arme de la coopération Afro-arabe, soutenue par les pays amis et par les organisations régionales et internationales. Mais l'initiative principale susceptible de neutraliser ce plan doit être d'assurer une collaboration entre les mouvements de résistance de Palestine, du Zimbabwe, et la Namibie et de l'Azanie. Une telle coordination est le seul moyen de porter un coup décisif à Israël et à l'Afrique du Sud, débarrassant ainsi nos régions des derniers des régimes racistes.

HOSTILITE ENVERS LES MOUVEMENTS DE LIBERATION ET SOUTIEN AUX MOUVEMENTS REACTIONNAIRES

Par S.G. Ikoku

Que l'impérialisme soit hostile aux mouvements de libération est une chose bien connue. Comme il est bien connu que l'impérialisme soutient les forces réactionnaires. Le propos de cet article n'est donc pas de fournir un catalogue de l'aide apportée par l'impérialisme, mais de tenter de décrire le cadre conceptuel et opérationnel au sein duquel la politique d'aide de l'impérialisme intervient.

Cet exposé se limitera à l'Afrique, bien que ses conclusions puissent s'appliquer au Tiers Monde en général.

La carte politique de l'Afrique aujourd'hui montre quarante huit Etats souverains. Ces Etats se situent à des niveaux divers d'indépendance nationale et d'autonomie. Cette même carte politique de l'Afrique montre que le colonialisme existe encore sur quelques territoires — le Sahara Occidental, le Territoire des Afars et des Issas, le Zimbabwe, la Namibie et l'Anzanie (Afrique du Sud). Bien que techniquement souveraine, et considérée comme telle par la communauté internationale, l'Afrique du Sud de l'apartheid, vue par l'Afrique, est un colonialisme en exercice. Cette façon de voir remonte à la Résolution sur la Décolonisation et sur la Discrimination Raciale adoptée à la réunion inaugurale de l'Organisation de l'Unité Africaine en 1963.

Il existe une tendance qui consiste à considérer le colonialisme comme une chose appartenant au passé, simplement parce que le continent africain ne comporte plus que cinq territoires dépendants; cette façon de penser est arithmétique et non pas politique. Cette tendance est délibérément encouragée par la propagande impérialiste qui parle d'association dans le progrès, de modernisation et d'une "nouvelle ère de paix, de bien-être et de dignité humaine". Elle est entretenue par l'illusion de la détente et du dialogue en tant que voie pour la libération définitive de l'Afrique du Sud.

Pour compléter nos observations préliminaires, il est bon de souligner qu'il existe un rapport significatif entre le modèle politique interne de chaque Etat africain et l'attitude de cet Etat envers les mouvements de libération du continent. La situation est, en outre, compliquée par deux phénomènes: 1) la tendance à la fragmentation au sein des mouvements de libération; et 2) la nature et les conditions du soutien accordé aux mouvements de libération par des non-africains.

Le terme de *mouvement de libération* est utilisé ici dans une interprétation plutôt large. Il recouvre les mouvements suivants: 1) les mouvements de libération dans les enclaves coloniales qui restent; 2) les mouvements anti-apartheid d'Azanie; 3) la lutte de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP); 4) les mouvements populaires combattant le néocolonialisme dans des Etats africains indépendants. Il est généralement admis que la lutte au Zimbabwe, en Namibie, au Sahara occidental et dans le Territoire des Afars et des Issas est le fait de mouvements de libération. Il n'y a pas de difficulté non plus à considérer le Congrès National Africain et le Congrès Pan-Africain d'Azanie comme étant engagés dans des luttes de libération nationale. La lutte de l'OLP revêt toutes les caractéristiques d'un mouvement de libération nationale. Le Sionisme est un élément étranger en Palestine; il a colonisé un pays arabe, privant les Arabes palestiniens de tous les droits politiques et les remplaçant par une autre majorité. Cette colonisation fondée sur la race a été consommée par la fondation de l'Etat juif d'Israël. Il s'agit là d'une suprématie raciale fondée sur la force, impossible à distinguer, pour l'essentiel, de l'apartheid en Afrique du Sud.

Le terme mouvements de libération inclut aussi les mouvements populaires combattant l'impérialisme dans les Etats africains indépendants. Ils doivent être reconnus en tant que mouvements de libération, parce que, si la création d'un Etat destiné à veiller sur les intérêts impérialistes dans une ancienne

colonie peut conférer une souveraineté technique, son objet demeure la subordination nationale aux intérêts étrangers exploitants.

Passant maintenant à un autre élément de notre sujet, à savoir l'aide, permettez-moi de dire que l'aide internationale, bilatérale aussi bien que multinationale n'est pas un exercice humanitaire. L'aide est destinée à servir la diplomatie. A son tour, la diplomatie utilise l'aide pour créer des conditions politiques et militaires favorables à la sécurité et à la promotion des intérêts du pays donneur. Un ancien président de la Banque Mondiale, Eugene Black, fut suffisamment honnête et franc pour parler de la diplomatie de l'aide au développement. Il voyait très clairement que l'aide et la planification de l'aide sont utilisés pour garder le pays récipiendaire sur une voie de développement économique et politique qui permette de promouvoir les intérêts du pays donneur. Cela explique pourquoi les pays traditionnellement fournisseurs d'aide ne sont pas très enthousiastes à l'égard de l'aide multilatérale, trouvant plus faible l'aide bilatérale.

On parle d'aide désintéressée. Ce n'est là qu'hypocrisie et supercherie. Il est possible et même recommandable, de fournir de l'aide à un coût minimal et sans intérêt. L'aide est cependant typiquement destinée à constituer des stocks de bonne volonté, ou à empêcher le pays récipiendaire de suivre une ligne d'action politique ou diplomatique que le pays d'honneur considère comme inamicale envers sa position et ses intérêts.

Il faut souligner que l'utilisation de l'aide à la manière indiquée ici ne comporte pas de limitations idéologiques. Ce que nous disons c'est que n'importe quel pays, quelle que soit sa perspective idéologique, peut utiliser l'aide pour promouvoir ses intérêts. Le facteur décisif n'est pas l'idéologie, mais l'engagement et la capacité du donneur. Quelle soit économique, militaire, politique ou diplomatique, l'aide peut servir des objectifs très variés, presque tous les objectifs en fait. C'est pourquoi l'aide en elle-même n'est pas très importante pour ceux qui analysent la révolution africaine. En revanche, les circonstances qui entourent l'aide sont de la plus grande importance. Nous sommes intéressés par sa source, sa nature et le raisonnement sur lequel elle repose. C'est seulement après un examen soigneux de ces divers aspects que l'on peut aboutir à une conclusion scientifique sur le fait de savoir si l'aide soutient ou corrompt la révolution africaine. Nous devons juger l'aide de notre point de vue et non de celui du donneur.

La stratégie et la tactique de l'impérialisme dans sa fourniture d'aide à l'Afrique ou au Moyen-Orient ne peuvent

être pleinement compris qu'au regard de la géopolitique de l'impérialisme dans la région. Il existe trois éléments de base: 1) Une action coordonnée des grandes puissances sous la direction des USA; 2) La consolidation de l'Afrique du Sud et d'Israël comme bases politico-militaires; et 3) la création d'avant-postes militaires et/ou d'axes diplomatiques dans chaque sous-région africaine.

Jusqu'en 1960 on pouvait dire que les puissances coloniales en Afrique agissaient de façon autonome. Les activités de Ghana de N'Krumah, de l'Égypte de Nasser et de la Guinée de Sekou Touré donnèrent naissance à la stratégie d'une diplomatie africaine coordonnée en faveur de la libération africaine. Les puissances coloniales en Afrique réagirent d'une manière similaire. Elles commencèrent à entreprendre des actions coordonnées entre elles – et, à travers certains Etats satellites africains, à s'opposer à la révolution africaine. Un point culminant de cette stratégie fut la création de l'OUA de telle manière à pouvoir aider à la libération par rapport au colonialisme ouvert, mais à entraver la lutte contre le néo-colonialisme ou la satellisation. Malgré ces handicaps, la révolution africaine a avancé entre 1963 et 1975. Des positions néocolonialistes furent attaquées et vaincues, au Ghana comme en Libye, en Sierra Leone, au Bénin, au Congo Brazzaville, en Somalie, en Ethiopie, en Ouganda et au Nigeria. La défaite de l'impérialisme en Angola montra enfin et de façon spectaculaire à l'Occident que l'action coordonnée des anciennes puissances coloniales en Afrique – la Grande-Bretagne, la France, le Portugal, la Belgique – était insuffisante pour affronter la force grandissante de la révolution africaine. La réserve stratégique de l'impérialisme – les USA – devaient s'engager dans la bataille.

Ceux qui analysaient la révolution africaine s'étaient attendus à cet événement depuis un certain temps. Le moment où il survint doit beaucoup à la puissance des mouvements de libération en Asie. Cependant, il y avait des preuves démontrant que les USA avaient tout au long aidé et soutenu, quoiqu'indirectement, la position contre l'indépendance des anciennes puissances coloniales qui traitaient l'Afrique comme leur sphère d'influence exclusive. Mais maintenant, les USA ont fourni eux-mêmes la preuve du rôle de leader qu'ils ont adopté en Afrique.

Dans son discours historique prononcé à Lusaka, en Zambie, le 27 avril 1976, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, Henry Kissinger a déclaré:

“Le président Ford m'a envoyé ici porteur d'un message de coopération et d'engagement. Je suis venu en Afrique parce que les défis qui se

posent à l'Afrique sont, par tant d'aspects, ceux de l'époque moderne. Moralement et politiquement, le drame de l'indépendance en Afrique, pendant la dernière génération, a transformé les affaires internationales... Je suis venu en Afrique avec un esprit et un cœur ouvert pour manifester le désir de mon pays de travailler avec vous... Le propos de mon voyage est... d'inaugurer une ère nouvelle dans la politique américaine.

“Les responsabilités des Etats-Unis en tant que puissance planétaire suscitent chez nous aujourd'hui un grand intérêt pour l'indépendance, la paix et le bien-être de ce vaste continent qui représente un cinquième de la superficie des terres du monde”.

Le message est suffisamment clair. Deux éclaircissements et l'insistance sur un point nous donneront une appréciation encore plus en profondeur les objectifs d'Henry Kissinger.

Les USA n'ont jamais soutenu l'indépendance nationale en Afrique comme en témoignent le fait qu'ils ont remplacé la Belgique comme puissance de contrôle au Zaïre; le soutien ouvert et éhonté apporté par l'OTAN au Portugal dans ses efforts pour endiguer le flux de libération nationale en Guinée Bissau, au Mozambique, dans les îles du Cap Vert, Pincipe et Sao Tome, et en Angola; le soutien qu'elle a apporté en armes, en argent et en mercenaires aux forces du FNLA et de l'UNITA pendant la guerre civile anglaise; la façon dont elle a tourné les sanctions de l'ONU contre la Rhodésie et l'Afrique du Sud; et le soutien ouvert qu'elle apporte à Israël dans les domaines militaire et économiques, à l'ONU, et récemment à propos de l'attaque outrageuse contre l'aéroport d'Entebbe.

D'autre part, Henry Kissinger ne pouvait être venu en Afrique avec “un esprit et un cœur ouverts”, comme il l'a déclaré dans son discours de Lusaka. Car, plus loin dans le même discours, le secrétaire d'Etat américain affirmait qu'il avait un “nouveau programme d'aide pour ce continent”. Et sa pensée à ce sujet était si concrète qu'il était en mesure de dire que ce “développement à travers une coopération multilatérale” exigerait la collaboration des “nations industrialisées, des producteurs de pétrole aux richesses nouvelles, et des pays en voie de développement eux-mêmes”. Il devait bien savoir quels étaient les objectifs des Etats-Unis, pour soutenir que l'Afrique n'accomplirait pas grand chose en suivant une “tactique de confrontation avec les Etats-Unis”, ajoutant vite et de façon menaçante que “notre (i.e. les Etats-Unis) dignité est trop forte pour nous permettre de subir des pressions que celles-ci soient directes ou provenant de puissances étrangères”.

La seule grande vérité que Henry Kissinger a laissé échapper dans son discours de Lusaka est que les USA sont intéressés par la vaste superficie territoriale de l'Afrique. C'est en effet les

territoires qui présentent pour lui une attraction, et plus concrètement la richesse qui repose sur ces territoires ou dans leurs sous-sols.

Le second support de la géopolitique de l'impérialisme en Afrique est la création de deux bases politico-militaires puissantes aux deux extrémités du continent africain. Il s'agit de l'Afrique du Sud et d'Israël, la première sous la bannière de l'apartheid et la seconde sous le cri de guerre du Sionisme. Ces bases politico-militaires ont élaboré des perspectives politiques résolument hostiles à l'Afrique. Elles ont démontré, au cours des mois derniers, qu'elles ont non seulement la capacité de se défendre, mais aussi celle d'entreprendre une action offensive à des milliers de kilomètres de leurs frontières.

Le troisième support de la géopolitique impérialiste en Afrique est l'établissement d'avant-postes militaires et/ou d'axes diplomatiques dans chaque sous-région africaine. Là, il est fait usage des Etats africains souverains. L'objectif est d'améliorer l'opération militaire et politique de l'impérialisme sur le continent africain.

Bien que ces avant-postes se produisent dans les pays concernés eux-mêmes, il est encore possible d'avoir une idée claire de ce qui est systématiquement édifié. Dans la sous-région du Nord-Ouest, il existe un avant-poste militaire – le Maroc. Pour l'Afrique du Nord-Est, il existe un axe diplomatique Le Caire-Ryad vers lequel la Jordanie et le Soudan sont de plus en plus attirés. Le Kenya est l'avant-poste militaire de l'Afrique de l'Est. L'Afrique de l'Ouest comporte un axe diplomatique Dakar-Abidjan vers lequel le Togo et le Cameroun sont de plus en plus attirés. La position de l'impérialisme en Afrique centrale a pour pivot le Zaïre. Et dans la sous-région de l'Afrique du Sud, un rôle diplomatique est assigné à la Zambie. Le processus pour faire entrer en vigueur ces plans diaboliques est en cours. Il faudra un peu de temps pour voir si le projet se concrétisera: si la réflexion et des événements intérieurs ne pourront pas forcer certains Etats à sortir du rôle qui leur a été destiné.

Il faudrait ici insister sur un point: l'utilisation du Sionisme comme base politique et militaire contre l'Afrique, ainsi que la création de l'axe diplomatique Le Caire-Ryad pour le service des positions impérialistes, fournissent une preuve concrète, s'il en était encore besoin, de ce que les luttes arabes et africaines sont étroitement et inextricablement imbriquées. Les Africains qui soutiennent que la cause arabe ne regarde pas l'Afrique et, à l'inverse, les Arabes qui refusent de voir le lien essentiel entre les luttes arabes et africaines pour l'indépendan-

ce nationale et économique, remettent leur sort entre les mains de l'impérialisme. Qu'ils en soient conscients ou pas n'est pas important pour cette analyse. Et qu'une certaine richesse pétrolière arabe soit mise à la disposition des Africains ne change pas les choses. En effet, ce fait montre à quel point le mécanisme de contrôle est articulé. Il devient clair que l'aide reçue de l'impérialisme est de plus en plus véhiculée par des forces africaines et arabes réactionnaires, de façon à rendre les pays récipiendaires moins aptes à déceler la vraie source et la motivation de l'aide.

Pour l'essentiel, l'impérialisme n'est pas un phénomène de race ou de couleur, bien qu'historiquement les édifices impériaux des temps modernes les plus connus aient été l'œuvre de la race blanche. Le facteur fondamental de l'impérialisme a été la puissance économique. La position identique des nations arabes et africaines, dans les relations globales créées par l'impérialisme donnent à ces deux peuples une unité et une cohésion qui ne peut être facilement, et en tous cas pas durablement, entamée par la propagande et les intrigues diplomatiques de l'impérialisme, du Sionisme, de l'apartheid et de la réaction arabo-africaine.

On peut aboutir maintenant à des conclusions générales sur la stratégie de l'aide impérialiste en Afrique:

1) L'aide aux mouvements de libération nationale est souvent destinée à créer et à perpétuer des divisions au sein de ces mouvements, arrêtant ainsi la marche vers l'indépendance politique. Dans l'alternative, si la fin du règne colonial ouvert devient inévitable, une telle aide est destinée à placer l'Etat bientôt indépendant sur le chemin du néocolonialisme.

2) L'aide aux Etats africains indépendants est en fait destinée aux régimes réactionnaires (i.e. pro-impérialistes). L'objectif comporte deux volets – soutenir ces régimes réactionnaires contre les pressions populaires intérieures visant à l'indépendance économique et culturelle et à un meilleur niveau de vie, et soutenir ces gouvernements réactionnaires pour les utiliser dans le processus de déstabilisation des Etats africains qui ont pris le chemin de l'auto-destruction et du rejet du système capitaliste.

3) L'aide fournie à l'apartheid et au Sionisme est destinée à soutenir ces bases essentielles pour qu'elles conservent l'Afrique et le Proche Orient dans l'orbite impérialiste.

En conclusion, l'aide est devenu une arme majeure pour promouvoir les positions impérialistes en Afrique et au Proche-Orient. Les mécanismes de la distribution de l'aide utilisent le

Sionisme, l'apartheid et la réaction afro-arabe. La lutte contre l'impérialisme exigera non seulement une action politique et diplomatique unie, mais aussi une stratégie d'aide distincte adoptée par les forces révolutionnaires arabes et africaines.

CINQUIEME PARTIE

LES CRITIQUES DU SIONISME

LA DIFFERENCE

ENTRE LE JUDAÏSME ET LE SIONISME.

G. Neuburger

Commentant le passage de la *Torah* qui raconte la création du premier être humain, le plus important des commentateurs juifs, Rashi explique que la terre qui servit à former Adam ne fut pas prélevée dans un seul endroit mais dans diverses parties du globe. Ainsi la dignité humaine ne dépend-t-elle pas du lieu de naissance de l'individu et ne se trouve-t-elle pas limitée à une région définie.

La grandeur ou la valeur d'une personne ne se mesure pas à son apparence extérieure. Les Juifs croient que l'homme a été créé à l'image de D-U⁽¹⁾ et qu'il est l'ancêtre commun de toute l'humanité. Au stade actuel de l'histoire humaine, il n'y a pas de place pour des gens privilégiés qui peuvent disposer des droits de l'homme ne doivent pas être niés par ceux qui voudraient les pervertir en raison de la "sécurité nationale" ou pour toute autre raison. Personne ne sait cela mieux que les Juifs, qui ont été si souvent et si longtemps des citoyens de seconde classe. Certains Sionistes, cependant, peuvent ne pas être d'accord. Ceci est compréhensible parce que le Judaïsme et

(1) Les Juifs Orthodoxes n'écrivent le nom de Dieu en entier dans aucune langue; ils utilisent des formules telles que celle-ci (note de l'éditeur).

le Sionisme ne sont pas du tout semblables. En fait, ils sont incompatibles et inconciliables: si l'on est un bon Juif on ne peut pas être Sioniste; si l'on est un Sioniste on ne peut pas être un bon Juif.

Il y a soixante ans que je combats le Sionisme, comme mon père l'avait fait avant moi, et je connais donc très bien ce mouvement. Pour ceux qui ont participé à ce combat pendant les dix ou vingt dernières années, seulement ce que j'ai à dire peut être surprenant et même choquant. Néanmoins ces questions doivent être exposées clairement et ouvertement, parce qu'à moins de diagnostiquer avec exactitude la maladie du Sionisme, on ne peut la guérir. Pendant trop longtemps les opposants au Sionisme se sont livrés à des rêveries et ont pris leurs désirs pour des réalités. Pour reconnaître le Sionisme pour ce qu'il est, il faut savoir ce qu'est le Judaïsme, ce qu'est le Sionisme – l'opposé et la négation du Judaïsme – et ce qu'est l'Histoire juive. Dans le délai qui m'est imparti, je ne parlerai pas des actes des Sionistes: ceux-ci feront l'objet d'autres interventions adéquates. En tant que Juif, j'entends discuter du Sionisme, qui est une rébellion contre Dieu et une trahison envers le peuple juif.

Pour commencer, quelques définitions. Qui est Juif? Un Juif est un individu de mère juive ou converti au Judaïsme conformément à la *Halachah*, la loi religieuse juive. Cette seule définition exclut le racisme. Le Judaïsme ne cherche pas des adeptes mais ceux qui se convertissent sont acceptés sur une base d'égalité; nous allons voir à quel point. Certains des rabbins les plus éminents et les plus respectables étaient des convertis. Les parents juifs, dans le monde entier bénissent leurs enfants tous les jours de Sabbat et les veilles de fête. Quand ces enfants sont des filles, la bénédiction est celle-ci: "Que D-U te permette de ressembler à Sarah, Rebecca, Rachel et Léa". Aucune de ces matrones n'était juive de naissance; elles s'étaient toutes converties au Judaïsme. Quand ces enfants sont des garçons, on les bénit ainsi: "Que D-U vous permette de ressembler à Ephraïm et à Manaché". La mère de ces derniers était une Egyptienne convertie au Judaïsme et qui avait épousé Joseph. Moïse lui-même, le plus grand des Juifs qui ait jamais existé avait épousé une femme midianite qui était devenue juive. Enfin, le *Tenach*, l'écriture sainte des Juifs, comprend le livre de *Ruth*. Non seulement cette femme n'était pas juive de naissance mais elle était moabite, les Moabites étant des ennemis traditionnels du peuple juif. Ce livre décrit la conversion de Ruth au Judaïsme et on le lit tous les ans lors de la fête commémorant la révélation de la *Torah*, la "Loi", i.e. le

Pentateuque. Tout à fait à la fin, le livre de Ruth retrace la généalogie du Roi David, le plus grand roi que les Juifs ont eu, jusqu'à Ruth, son arrière grand-mère.

A part les Sionistes, les seuls qui considèrent inmanquablement les Juifs comme une race, furent les Nazis. Ce qui ne servit qu'à démontrer la stupidité et l'irrationalité du racisme. Il n'y avait pas moyen de prouver sur un plan racial si une madame Muller ou un monsieur Meyer étaient Juifs ou Aryens (le terme employé par les Nazis pour les Allemands qui n'étaient pas Juifs). La seule façon de déterminer si une personne était juive ou pas était de retracer l'affiliation religieuse de ses parents et grand-parents. Voilà qui souligne assez l'absurdité d'une race juive.

La fierté raciale a été la ruine de ces Juifs du passé qui étaient aveuglés par leur chauvinisme étroit. Ceci nous mène à une seconde définition. Existe-t-il un peuple juif? S'il existe, quelle est sa mission? Soyons tout à fait clair sur ce sujet: la nation juive n'est pas née, ni n'a été reconstituée il y a une génération, par certains politiciens sionistes. La nation juive est née sur le Mont Sinaï quand les Juifs par leur réponse (hébreu) "agissons et écoutons"⁽³⁾ adoptèrent la *Torah* qui leur était donnée par D-U pour toutes les futures générations juives (hébreu). "En ce jour vous devenez un peuple": cette phrase, bien que toujours valable aujourd'hui, a été prononcée il y a des milliers d'années.

Selon la tradition juive, il y a sept lois Noachiques⁽⁴⁾ qui s'appliquent à tous les êtres humains. Il y a ensuite les dix commandements qui constituent des critères fondamentaux de moralité et de conduite pour les adhérents de toutes les religions monothéistes. En plus de cela, il existe six cent treize lois obligatoires pour les Juifs, tout Juif et toute Juive devant observer celles qui s'appliquent à lui ou à elle selon la *Halachah*. C'est l'application de ces *mitzoh*, "commandement", qui constitue l'essence de la Judaïté, et donc du peuple juif et

(2) Il faut cependant remarquer que les Juifs sont fiers de leurs ancêtres spirituels, les patriarches et les matrones du passé, et que les Juifs s'identifient personnellement à des événements de l'histoire juive.

(3) La déclaration faite par les Juifs, connus dans la Bible comme les Enfants d'Israël, lorsque Moïse descendit du Mont Sinaï et leur révéla les commandements de D-u.

(4) Ce sont les suivantes: 1) fonder un système de lois (et le mettre en vigueur); 2) ne pas commettre de sacrilège par injure envers D-u; 3) ne pas adorer des idoles; 4) ne pas commettre d'immoralité sexuelle (inceste etc.); 5) ne pas tuer; 6) ne pas voler; et 7) ne manger aucune partie d'un être vivant (animal).

de son alliance avec D-U.

En quel sens les Juifs sont-ils un "peuple élu"? Tout Juif, partout et toujours, lorsqu'il est appelé à lire la *Torah*, dit: "Celui qui nous a élu parmi tous les peuples et nous a donné sa *Torah*". C'est en ce sens que les Juifs sont élus. Les Juifs ne sont pas élus pour dominer les autres, pour la conquête ou pour la guerre, mais pour servir D-U et ainsi servir l'humanité. (hébreu) "Et les mains sont les mains d'Esau", cette phrase a été interprétée par la tradition comme signifiant que tandis que "la voix est celle de Jacob", les mains – symbolisant la violence – sont celles d'Esau. Ainsi la violence physique ne représente pour les Juifs ni une tradition ni une valeur. La tâche pour laquelle les Juifs ont été élus ne consiste pas à donner un exemple de supériorité militaire ou de réalisations techniques, mais à rechercher la perfection dans le comportement moral et la pureté spirituelle. De tous les crimes commis par le Sionisme politique, le pire et le plus fondamental, et qui explique tous ses autres méfaits, est que le Sionisme a cherché depuis le début à séparer les Juifs de leur D-u, de rendre vide de sens et d'annuler l'alliance divine et de substituer un Etat "moderne" et une souveraineté frauduleuse aux idéaux élevés du peuple Juif.

L'un des moyens pour induire en erreur beaucoup de Juifs et de trop nombreux non-Juifs est l'usage abusif fait par les Sionistes de noms et de symboles qui sont sacrés pour le Judaïsme... Ils utilisent le nom sacré d'*Israël* pour leur Etat sioniste. Ils ont utilisé pour désigner leur fonds servant à l'acquisition des terres un terme qui implique traditionnellement la récompense de la piété, des bonnes actions et des œuvres charitables. Ils ont adopté comme symbole de l'Etat le *menorah* (candélabre). Quelle hypocrisie, quelle perversion de voir l'armée israélienne combattre avec un emblème dont le sens est expliqué dans le *Tenach* (à l'occasion d'un précédent retour en terre Sainte) ainsi: (hébreu), "non pas par la force armée ni par le pouvoir mais par Mon esprit, dit le Seigneur des Hosties".

L'indigne fondateur du Sionisme politique, (hébreu) "que son nom soit maudit", qui n'a découvert sa Judaïté qu'à cause de l'antisémitisme répandu en France au moment du procès de Dreyfus, a proposé diverses solutions à ce qu'il appelait le "problème juif". Un moment, il proposa d'installer les Juifs en Ouganda. Une autre fois il proposa de les convertir au catholicisme. Il trouva finalement l'idée d'un *Judenstaat*, un Etat exclusivement juif. Ainsi, dès son début, le Sionisme fut une conséquence de l'antisémitisme et il est, en fait, tout à fait

compatible avec ce dernier, car les Sionistes et les antisémites avaient (et ont toujours) un but commun: amener tous les Juifs depuis leur lieu de résidence jusqu'à l'Etat sioniste, déracinant ainsi des communautés juives qui existaient depuis des centaines et même des milliers d'années. La loyauté envers l'Etat Juif fut substituée à la loyauté envers D-u, et l'Etat fut transformé en "veau d'or" moderne. La croyance en la *Torah* et l'accomplissement des obligations religieuses devint aux yeux des Sionistes une affaire privée et non plus un devoir pour chaque Juif et pour le peuple Juif. Les Sionistes soumièrent la loi divine aux votes des partis ou du parlement et mirent en place leurs propres critères de conduite et de morale.

Ni le fondateur du Sionisme politique ni aucun des Premiers ministres de l'Etat sioniste ne croyaient en l'origine divine de la *Torah* ni même en l'existence de Dieu. Tous les Premiers ministres étaient membres d'un parti opposé par principe à la religion et qui considérait la Bible comme un document de folklore antique, dénué de toute signification religieuse. Et pourtant ces mêmes Sionistes fondent leur revendication sur la Terre Sainte sur cette même Bible, dont ils nient l'origine divine. En même temps, ils oublient à dessein la prière juive de fête; (hébreu) "et à cause de nos péchés nous avons été exilés de notre terre", comme ils ne prennent pas en considération le fait que l'exil actuel du peuple Juif est la conséquence d'un décret divin, et que les Juifs ne sont ni requis ni autorisés à conquérir ou à gouverner la Terre Sainte avant l'arrivée du Messie. Bien sûr, les Juifs reconnaissent leurs liens spirituels particuliers avec cette terre et l'appellent *Eretz Yisrael*. Tous les matins, les après-midis et les soirs il la mentionnent, ainsi que Sion et Jérusalem dans leurs prières et, de fait, un Juif ne se met à table sans l'avoir fait. Pour le Juif, le sol même de la Terre Sainte est différent de tous ceux de la planète et, où qu'il se trouve, il tourne son visage vers Jérusalem pendant les prières. Vivre en Terre Sainte ou même s'y faire enterrer a toujours été considéré comme un grand mérite.

Cet amour de la Terre et le désir des Juifs d'y retourner et de voir arriver le Messie a été exploité d'innombrables fois au cours des deux mille ans passés. Le Sionisme a eu beaucoup de précurseurs et chacun d'entre eux a été une malédiction pour les Juifs. Des individus se proclamant le Messie et des mouvements messianiques ont surgi de temps en temps depuis l'époque romaine jusqu'aux Sionistes modernes en passant par le Moyen Age. Beaucoup de ces prétendus Messies se faisaient passer pour des Rabins ou des chefs nationaux, bien que certains d'entre eux en fin de compte professèrent d'autres fois:

beaucoup d'entre eux réussirent, certains provisoirement — d'autres pendant des périodes plus longues — à induire en erreur des Juifs, des Rabins et des communautés juives toutes entières. Tous furent en temps voulu découverts et reconnus comme fraudeurs, et ceux qui avaient mis leur espoir en eux ne connurent que la déception et trop souvent le désastre.

Dans les premiers temps de l'évolution du Sionisme moderne, fut fondé le Mizrachi, une organisation de Sionistes pseudo-religieux qui tentèrent de concilier leur foi avec le Sionisme politique. Ceci mena à un conflit permanent entre les préceptes de la loi divine et les exigences du nationalisme juif. La plupart du temps, les Congrès Sionistes votaient contre le Mizrachi et celui-ci ne servait qu'à conférer au mouvement sioniste une fausse auréole religieuse. Quand les circonstances le voulaient, ces compagnons de route "religieux" ont été utilisés par le gouvernement sioniste pour étayer des revendications nationales par une autorité "religieuse". Le parti National Religieux de l'Etat sioniste a été bien récompensé pour donner son approbation à des mesures et des décrets nationalistes, que ces récompenses fussent de nature financière ou qu'elles consistent dans l'octroi de postes ministériels ou gouvernementaux. Le chauvinisme de ces Sionistes religieux fut souvent plus fort que celui des autres sionistes, et se voyait toujours formulé en termes religieux — exemple primordial de l'abus de la religion. Le caractère frauduleux de ces Sionistes "religieux" a été révélé l'année dernière quand on découvrit que deux de leurs dirigeants mondiaux avaient commis des vols d'un montant d'un million de dollars.

En 1912, une organisation mondiale juive fut fondée à la frontière germano-polonaise dans le but spécifique de lutter contre le Sionisme. Cette organisation, *Agudath Israël*, "l'Union d'Israël" devait représenter les vrais Juifs du monde et démasquer les revendications infondées et injustes des Sionistes, des Rabins un peu partout adhérèrent à *Agudath Israël*, de même que des masses de Juifs pieux. Des congrès antisionistes se tinrent à Vienne et à Marienbad. Dans des pays comme la Pologne, des Agudistes furent députés. Sous la direction de l'Agudath, il y a plus de cinquante ans, des Juifs de Terre Sainte opposés au Sionisme obtinrent l'autorisation de la Grande Bretagne, la puissance mandataire en Palestine, de déclarer par écrit qu'ils ne voulaient être représentés ni par les Sionistes ni par aucun de leurs groupes, et surtout pas par des organisations quasi-gouvernementales comme le *Valad Leumi*, le "Conseil National."

Peu après, Jacob de Haan, un ancien diplomate hollandais

de haut niveau, qui était alors le dirigeant d'Agudath Israël en Palestine engagea des conversations avec des dirigeants arabes dans la perspective de fonder plus tard un Etat en Palestine où les Juifs et les Arabes bénéficieraient de droits égaux. Il espérait ainsi prévenir la création d'un Etat sioniste. Malgré les menaces d'assassinat, de Haan, parfaitement conscient des dangers fondamentaux que représenterait un Etat sioniste, poursuivit ses conversations et ses négociations. La veille de son départ pour la Grande-Bretagne, où il devait rencontrer les autorités, en 1924, il fut assassiné par la Hagannah, la force paramilitaire sioniste, au centre de Jérusalem, alors qu'il rentrait après les prières du soir. Il y a plus d'un demi-siècle, ce Juif fervent et visionnaire donna sa vie dans un combat qu'il jugeait d'une importance suprême à une époque où le monde, dans son ensemble était encore aveugle et sourd aux difficultés et aux problèmes qu'un futur Etat sioniste entraînerait.

Conséquence de ce genre de terrorisme et des pressions croissantes exercées par les Sionistes, l'Agudath Israël commença à s'affaiblir et à se compromettre progressivement. Pendant la période nazie, le mouvement traita et fit des arrangements avec les Sionistes, en dépit du fait que son but essentiel avait été de combattre celui-ci. Après la fondation de l'Etat sioniste, Agudath Israël rompit avec son passé, participa au gouvernement sioniste au niveau ministériel et élut des Agudistes au Parlement. Professant encore un antisionisme de nom, Agudath Israël a fondé un réseau d'écoles "indépendantes" en Terre Sainte, mais aujourd'hui l'écrasante majorité du budget de ces écoles vient du gouvernement sioniste.

A la lumière de cette évolution, les Juifs qui voulaient continuer à combattre le Sionisme sans aucun compromis, quittèrent Agudath Israël et se constituèrent en mouvement appelé *Neturei Karta*, phrase araméenne signifiant "Gardiens de la Cité", i.e. la cité de Jérusalem. Le *Neturei Karta* devint à son tour un mouvement mondial, connu, à certains endroits comme "Les Amis de Jérusalem".

Le plus grand dirigeant du *Neturei Karta* fut le Rabin Amram Blau, un dirigeant inspiré et dévoué dont la compassion égalait le courage. Il ne pouvait se taire face à l'injustice, l'immoralité ou l'hyprocrisie. Il était très aimé des Juifs et respecté des Chrétiens et des Musulmans. Né à Jérusalem, il n'avait jamais quitté la Terre Sainte. Dans ses écrits, il insista de nombreuses fois sur le fait que les Juifs et les Arabes avaient vécu en harmonie jusqu'à l'avènement du Sionisme politique⁽⁶⁾.

(6) Sous l'autorité arabe, la vie juive s'est épanouie comme il lui est rarement arrivé

Le Rabin Blau fut emprisonné à Jérusalem, non pas par les autorités ottomanes, ni par les Anglais, ni par les Arabes, mais par les Sionistes. Quel était son crime? Il défendait avec vigueur et honnêteté, sans inquiétude pour sa propre sécurité, le caractère saint de Jérusalem contre les "innovations" et les empiètements des Sionistes. Il se battait pour le caractère sacré du Sabbat et s'opposait activement aux manifestations d'indécence et d'immoralité apparues sous le régime sioniste. Il dénonçait sans cesse la fondation d'un Etat juif avant la venue du Messie comme un blasphème et une infamie. Sous sa direction, le *Neturei Karta* répétait chaque année qu'il ne reconnaissait pas la légitimité de l'Etat sioniste ni la validité de ses lois.

Durant la première période des combats entre l'Etat sioniste et les Arabes, les rabbins du *Neturei Karta* se rendirent vers la ligne de feu, portant un drapeau blanc et déclarèrent qu'ils n'étaient nullement partie à cette guerre et qu'ils étaient absolument opposés à la création d'un Etat sioniste. Dans sa dernière proclamation le Rabin Blau déplora les actes commis par les Sionistes contre les Chrétiens et les Musulmans, et le mal cruel commis par les Sionistes envers les Juifs en s'efforçant de les transformer d'un (hébreu) "royaume de prêtre et une nation sainte" en un Etat moderne, dépourvu de fondements spirituels, basé sur le chauvinisme, construit par la conquête, et reposant sur les prouesses militaires. (hébreu) "Le nombre de vos cités constitue vos dieux", avait proféré le prophète Jérémie à l'encontre du gouvernement juif chauvin et idolâtre de son temps. Comme ce gouvernement, les Sionistes établissent maintenant un nouveau statu quo et s'étendent en fondant de nouvelles colonies dans les territoires occupés depuis 1967.

Dans sa dernière déclaration le Rabin Blau condamna sévèrement l'O.N.U. pour avoir reconnu et admis comme membre l'Etat sioniste, conférant ainsi aux Sionistes un prestige et un pouvoir sans précédent. Il est grand temps que les nations antisionistes l'écoutent, tiennent compte de sa plaidoirie, réparent ce grand tort et corrigent cette erreur fatale.

de le faire ailleurs, alors que dans d'autres pays les Juifs avaient été persécutés, expulsés, tués ou contraints à la conversion. Le *Rambama*, le très grand rabbin juif qui vivait il y a presque mille ans, et dont les décisions sont encore contraignantes pour les Juifs d'aujourd'hui, écrivit certains de ses préceptes les plus mémorables en arabe, et ceux-ci ne furent traduits que plus tard en hébreu.

(a) *Rambam* est un acronyme formé à partir des mots Rabin Moïse ben Maimon (1135-1204), connu également sous le nom de Maimonide, et qui vivait au Caire (note de l'éditeur).

On a dit qu'aucune action n'avait été entreprise pour expulser l'Etat sioniste par peur que le soutien financier accordé à l'O.N.U. ne soit supprimé. Que les Etats opposés au Sionisme et qui sont devenus riches depuis la génération précédente, montrent qu'ils sont conséquents avec eux-mêmes en offrant de compenser toute perte que l'O.N.U. pourrait subir du fait de cette expulsion, et que les pays membres votent selon leur conscience sans souci et crainte de l'intimidation quelle qu'elle soit.

Il y a eu plusieurs périodes dans l'histoire juive, telle qu'elle est racontée dans la Bible, où les masses étaient induites en erreur et où seule une minorité de Juifs s'accrochaient à la véritable mission du peuple juif. L'une des premières occasions fut l'adoration du veau d'or; nous voyons malheureusement aujourd'hui une répétition de ceci, l'Etat sioniste devenant maintenant l'objet de l'adoration. Jusqu'à l'apparition puis l'influence grandissante du Sionisme politique, les dirigeants juifs étaient choisis en fonction de leur piété, de leur décence, de leur culture et de leur amour de la justice et du pardon. Trop souvent aujourd'hui les soi-disants chefs religieux juifs sont choisis seulement sur la base de leur soutien à l'Etat sioniste et de leurs contributions aux causes sionistes. Et ces soi-disants chefs religieux juifs, qui ne sont pas qualifiés du tout aux yeux de la loi juive et des concepts traditionnels, se prononcent et décident au nom des Juifs. Ceci est particulièrement vrai aux Etats-Unis où vit la communauté juive la plus importante d'aujourd'hui. Je ne pourrai jamais oublier la remarque d'une femme d'Oklahoma: "Le Judaïsme d'aujourd'hui n'est-il pas merveilleux. Tout ce qu'il faut faire c'est donner de l'argent".

Même par sa mort, le Rabin Blau imposa un démenti aux Sionistes qui avaient souvent déclaré que le *Neturei Karta* n'était qu'une secte insignifiante de quelques centaines d'âmes. Et pourtant quand le Rabin Blau mourut à Jérusalem un vendredi matin il y a deux ans, vingt deux mille personnes assistèrent à ses funérailles quelques heures plus tard.

Ceux qui ont induit en erreur les Juifs, dans le passé, ont chaque fois été, tôt ou tard écartés et seuls les Juifs qui respectaient la validité de la *Torah* et du *Talmud* (la loi écrite et orale) ainsi que la *Halachah*, et qui résistaient aux démagogues, l'emportèrent. Le *Neturei Karta* s'inscrit dans cette tradition. Il persiste, comme un reproche vivant pour le Sionisme et parle aujourd'hui au nom des vrais Juifs, qui n'ont pas été égarés par le Sionisme.

Pendant la conquête romaine de la Terre Sainte, il y eut des Juifs qui, sur la base de leur nationalisme et de leur fierté

raciale, étaient sûrs qu'ils ne pouvaient pas perdre une guerre. Comme les Sionistes de nos jours, ils étaient opposés à tout compromis et à tout règlement; ils étaient déterminés à se battre jusqu'au bout. A cette époque cependant, il y a presque deux mille ans, le principal rabin, le rabin Yochanan ben Sakkai, choisit une voie différente. Les aventuriers militaires l'empêchèrent de partir de Jérusalem assiégée pour négocier avec les Romains alors il se fit transporter par ses disciples dans un cercueil jusqu'au quartier général romain. Il dit aux Romains que les Juifs n'avaient besoin ni d'une armée ni d'armes et il demanda l'autorisation de fonder une *veshiva*, une école religieuse, et non pas les militaristes ou les généraux de l'époque qui aida à perpétuer le Judaïsme et l'identité des Juifs.

Il faut également affirmer explicitement que, de même que tous les Juifs ne sont pas Sionistes, tous les Sionistes ne sont pas Juifs. Les motivations de certains de ces sionistes non-Juifs, comme Lord Balfour et le Général Smuts, sont pour le moins sujettes à caution. Depuis le début du mouvement sioniste, certains des Sionistes les plus fervents et les plus cohérents ont été des ecclésiastiques chrétiens, en particulier des "fondamentalistes" qui saluent dans le Sionisme un important mouvement "religieux" et l'accueillent comme l'accomplissement d'une prophétie. Eux aussi, et de façon marquante, servent la cause du Sionisme.

L'un des objectifs de base du Sionisme est *l'aliyah*, l'immigration vers l'Etat sioniste de Juifs de tous les pays. Néanmoins, au cours des quelques dernières années, des centaines de milliers d'Israéliens se sont échappés du paradis sioniste et les Juifs américains "ont voté avec leurs pieds" et choisi de ne pas partir. Ces Juifs reconnaissent que l'Etat sioniste n'est en fait rien d'autre qu'un ghetto géant.

Au lieu de pouvoir aider les communautés juives d'autres pays, les Juifs américains ont été mobilisés pour se concentrer sur l'aide à l'Etat sioniste, faisant des Etats-Unis la source véritable la plus importante du pouvoir et de l'influence sionistes. Les Sionistes, fidèles en cela à leur nature, comptent sur la supériorité technique et sur une force de dissuasion militaire menaçante – fournie abondamment par les Etats-Unis – pour assurer leur sécurité.

Rien ne pouvait être plus éloigné des vrais idéaux des Juifs. Les Juifs furent élus d'abord (hébreu) "car vous êtes la plus petite de toutes les nations". Comme le dit le psaume: (hébreu) "Ils comptent sur leurs véhicules et leur puissance, mais nous invoquons le nom de l'Eternel, notre D-u".

Une question plus vitale mérite d'être mentionnée. Un ancien président de l'Organisation sioniste mondiale a affirmé explicitement qu'un Sioniste doit une loyauté inconditionnelle à l'Etat sioniste et, qu'en cas de conflit, la loyauté première du Sioniste doit être envers l'Etat sioniste. Cependant, selon la loi juive, un Juif doit allégeance au pays dont il est citoyen, et, bien entendu, aucun juif croyant ne doit quelque loyauté ou allégeance que ce soit à l'Etat sioniste qui a été condamné par les rabbins les plus importants de notre époque.

Il n'est pas dans mon propos de dire en détail comment il faut traiter avec les Sionisme. Laissez-moi dire, pourtant que des actes isolés ou spontanés contre des individus, ou bien la seule adoption de résolutions à l'O.N.U. ou ailleurs ne sont pas des moyens efficaces pour mettre fin au Sionisme. Laissez-moi dire aussi que la bataille contre le Sionisme doit être livrée en premier non pas sur les rives de la Méditerranée mais dans le bastion le plus puissant du Sionisme aux Etats-Unis.

Je déplore, en tant que citoyen américain, que notre gouvernement et nos politiciens aient adopté une attitude qui se trouve en pleine contradiction avec les conseils du père de notre pays, George Washington. Au lieu de répugner à se mêler de politique étrangère et à contracter des alliances avec des puissances étrangères, l'"establishment" de Washington a embrassé le Sionisme tellement à fond qu'à ses yeux toute critique de l'Etat sioniste et toute opposition au Sionisme politique à l'O.N.U venant de n'importe quelle national sont devenues des offenses méritant punition.

Malheureusement, jusqu'ici, chaque année voit s'accroître l'influence des Sionistes américains. Ce fait a rendu possibles des événements et une évolution qui étaient impensables il y a encore dix ans. Il faut beaucoup de courage pour s'opposer au Sionisme aux Etats-Unis aujourd'hui. Il fallut aussi beaucoup de courage pendant la Seconde Guerre mondiale pour être anti-fasciste en Italie ou anti-nazi en Allemagne. A long terme, le Sionisme n'est rien d'autre qu'une aberration passagère dans la longue histoire des Juifs et du monde.

Prenons foi et espoir dans la certitude qu'en définitive des préjugés, l'injustice et la haine disparaîtront, et que s'accomplira la prophétie selon laquelle toutes les nations du monde participeront au pèlerinage à Jérusalem, (hébreu) "car Ma maison sera appelée une maison de prière pour toutes les nations".

PERSPECTIVES HISTORIQUES SUR LE SIONISME POLITIQUE ET L'ANTISEMITISME

par Klaus J. Harrmann

Aucun débat sur le Sionisme et l'antisémitisme ne saurait être complet si l'on ne cite pas le grand philosophe juif Constantin Brunner. Né à Hambourg-Altona sous le nom de Léopold Wertheimer, petit-fils du rabin Akiba Wertheimer, président du Tribunal Rabinique (Orthodoxe) de la ville, Constantin Brunner acquit la notoriété dans le domaine de l'exégèse Spinoziste. Cependant, Brunner était par ailleurs profondément impliqué, de par son érudition et son engagement personnel, dans tous les problèmes de l'émancipation juive et dans la lutte contre le racisme engendré par la haine des Juifs, ou contre les déguisements de celle-ci en opposition sociale et religieuse. Son combat inspiré contre l'antisémitisme et le Sionisme ne prit fin qu'avec sa mort à La Haye, la veille de son soixante quinzième anniversaire. Les Juifs, écrivait Brunner "ont été pris au piège des théories raciales de ceux qui haïssent les Juifs"; et il accusait les Sionistes d'avoir choisi pour maître Stewart Chamberlain, le raciste notoire qui avait forgé une documentation érudite, et dont "les révélations absurdes et confuses" avaient été "reprises comme un bégaiement" par un livre sioniste sur le sujet de la race. "Comment des Juifs allemands ont-ils pu commencer à parler d'une nation juive et fabriquer le plus absurde de leurs rêves à partir de la pire calomnie(1)."

(1) Constantin Brunner, *Der Judenhass und die Juden* (Berlin, 1918) p. 112.

L'un des disciples de Brunner, Ernst Ludwig Pinner, qui avait été Sioniste un temps, accusait amèrement les Sionistes d'avoir :

"Intégré la dernière des absurdités de l'Europe, à savoir la théorie raciale, comme justification d'un sentiment national. L'arrogance raciale et la haine raciale empoisonnent le sentiment national, comme ce fut le cas autrefois pour l'arrogance et la haine religieuses. Aujourd'hui on exalte la race et on s'en sert comme d'une bannière au nom de laquelle tout se justifie".

Pinner désignait également les Sionistes comme des "Juifs infectés par la maladie de l'insanité raciale... parce que, semblables à ceux qui haïssent les Juifs, ils tirent des conséquences politiques de leur conscience de race⁽²⁾." Pinner pardonnait aux Sionistes de "prêcher l'arrogance et la haine⁽³⁾," savoir s'il l'aurait fait ou pas plus tard reste matière à conjecture.

Quand on discute du Sionisme et de l'antisémitisme, il faut examiner et analyser avec attention l'impact émotionnel de ces mots. Les Juifs – que ce soit comme adeptes de la religion judaïque, comme prétendus membres d'une soi-disante race "sémite", ou comme victimes d'une haine économique et sociale – ont vécu pendant une grande partie de leur histoire en tant que communauté minoritaire. Ils ont été soumis à des persécutions à cause de leur adhésion à la religion de leurs ancêtres, ou de leurs ancêtres spirituels; il est difficile de citer beaucoup de pays, du moins en Europe où tel ne fut pas le cas. L'holocauste nazi en particulier eut pour conséquence la mort d'au moins quatre millions deux cent mille Juifs européens et de personnes définies comme juives d'après les dispositions de la législation raciale des Nazis⁽⁴⁾.

LE SIONISME

Le terme de Sionisme est venu désigner le mouvement colonisateur dont les dirigeants et les adhérents considéraient la communauté appelée "les Juifs" (et également les Israélites, les Hébreux ou les Mosaïstes) comme un peuple national distinct qui devait être "ré"-installé en tant qu'entité politique souveraine en Palestine. Le premier usage du terme dans ce sens fut fait par Nathan Birnbaum en 1890. Depuis 1896, le terme

(2) Ernst Ludwig Pinner, "Meinè Abkehr vom Zionismus" in *Los Vom Zionismus* (Frankfurt sur le Main, 1928) p. 32.

(3) *Ibid.*, p. 33.

(4) Howard M. Sachar, *The Course of Modern Jewish History* (Cleveland 1958) p. 457.

de Sionisme a été appliqué au mouvement politique de Théodore Herzl qui fut fondé dans le but d'établir en Palestine un "foyer national juif".

Non sans une certaine ironie, les relations entre l'inventeur du mot *Sionisme* et le fondateur du mouvement politique du même nom, étaient tout sauf cordiales. Birnbaum, fils de Polonais immigrés à Vienne, avait, sous le nom de plume de Mathias Acher, activement promu le nationalisme juif dans les années 1880 déjà, et, lors du premier Congrès Sioniste (Bâle, août 1879) avait posé en tant que prédécesseur de Herzl. Herzl dont la vanité et l'amour propre n'étaient pas les moindres défauts et qui n'avait jamais entendu parler de Birnbaum ou d'autres idéologues du Sionisme d'Europe orientale, refusait d'accorder crédit à quiconque et considérait Birnbaum comme un gremlin prétentieux et obstiné⁽⁵⁾. Plus tard, Herzl écrivit :

"Dans des lettres effrontées dignes d'un porteur de sébille, mendiant, écrites à moi et à d'autres, il se présente comme l'inventeur et le fondateur du Sionisme, parce qu'il a écrit, comme beaucoup d'autres, un pamphlet... Et ce type... ose faire des comparaisons entre lui-même et moi⁽⁶⁾."

L'ironie suprême est que Birnbaum abandonna le mouvement sioniste en 1899 et devint un juif orthodoxe dévôt, ayant pour le Sionisme une hostilité implacable.

Historiquement, Sion était le nom d'une des collines (de ce qui devint plus tard Jérusalem) que les Jésusites avaient fortifiées: "Néanmoins David s'est emparé de la forteresse de Sion, et elle est maintenant connue comme la Ville de David" (II Samuel 5:7). A partir de là, *Sion* devint un terme poétique qui désignait Jérusalem en entier, puis la Palestine en entier, et, finalement tout le *k'hal adath yisra'el*, i.e. toute la communauté juive ou israélite.

Certains concepts sont à exclure, si l'on discute du Sionisme politique. Ainsi le Judaïsme orthodoxe adhère à une aspiration qui a été appelée le Sionisme messianique ou eschatologique: la croyance en un rassemblement des Juifs en terre sainte, opéré par le surnaturel, de façon messianique. Ces désirs spirituels présupposent l'établissement d'un *malchuth shamavin* (royaume des Cieux) et l'institution par Dieu d'un royaume universel de paix. Pour des raisons intéressées qui sont évidentes, les Sionistes politiques ont identifié leurs propres objectifs et entreprises à des passages chiliastiques de l'Écriture.

(5) Marvin Lowenthal, *The Diaries of Theodor Herzl* (New York 1962), p. 102.

(6) *Ibid.*, p. 226.

Dans le Judaïsme de la Réforme, où les théologiens du XIX^e siècle ont pratiqué une élimination radicale de toutes références, dans le livre de prière, à un rassemblement des Juifs dans le cadre d'une définition eschatologique du "retour à Sion et à Jérusalem", l'expression "véritable Sionisme" a été utilisée pour différencier l'usage que ces théologiens en faisaient de l'usage politique, national et culturel du Sionisme. Le Rabin Kaufman Kohler, l'un des plus grand théologiens du Judaïsme de la Réforme en Amérique, distinguait donc le "Sionisme officiel" du "véritable Sionisme", lequel exigeait des Juifs d'être des "martyrs de la cause de la vérité, de la justice et de la paix⁽⁷⁾," ce qui n'était bien sûr qu'une phrase symbolique pour une application éthique d'ordre général. La définition du "véritable Sionisme" de Kohler était fondée sur une interprétation à la fois du Judaïsme et de la Judaïté qui ne laissait aucune place au lieu géographique de la Palestine. Le rabin Abraham Geiger qui fut jusqu'à sa mort en 1874 l'érudit le plus éminent de la Réforme modérée, ou Judaïsme libéral, en Allemagne déclarait:

"Le peuple d'Israël n'existe plus – il n'existe pas non plus dans les cœurs et les aspirations aujourd'hui [les années 1860]. Il s'est transformé en une communauté de foi".

Quant à Jérusalem, Geiger l'expédiait sans ménagement:

"Jérusalem demeure pour nous la source sacrée d'où a jailli, dans le passé, l'enseignement de la vérité... l'actuel tas de ruines de Jérusalem est pour nous, au mieux, un souvenir poétique et mélancolique, mais pas une nourriture spirituelle. Aucune exaltation ni aucun espoir n'y sont associés... Jérusalem est pour nous une pensée, non un lieu limité dans l'espace. Mais là où le sens littéral des prières pouvait mener à un malentendu aux termes duquel nous dirigerions notre adoration vers ce lieu, les mots doivent être supprimés."

A une autre occasion Geiger exprima sa colère envers ces Juifs qui "veulent jouir des droits de citoyens dans cette patrie [l'Allemagne], mais souhaitait demeurer, dans leurs coutumes, leur langue et leurs désirs, Palestiniens", une ambiguïté qu'il considérait comme une absurdité⁽⁸⁾."

De l'autre côté de la barrière théologique juive, celle du Judaïsme orthodoxe (qui n'a, lui, rien changé à la liturgie des rites), le rabin Samson Raphaël Hirsch, son porte-parole le plus

(7) Richard J.H. Gottheil, *Zionism* (Philadelphie, 1914) p. 100.

(8) Jakob J. Petuchowski, "Abraham Geiger, the Reform Jewish Liturgist", in *New Perspectives on Abraham Geiger* (New York, 1975) pp. 44-5; voir également Ludwig Geiger, *Abraham Geigers nachgelassene Schriften* (Berlin), vol II, pp. 241-2.

en vue en Allemagne, était d'accord avec la position du Judaïsme de la Réforme opposée au nationalisme juif. Hirsch exprima clairement que le mot hébreu signifiant "peuple" (*am*) se référait exclusivement à l'Israël théologique, et donc aux Israélites [Juifs], seulement dans son acception strictement religieuse⁽⁹⁾. Pour Hirsch, le retour en Palestine faisait partie d'un plan surnaturel que Dieu devait accomplir pour le peuple d'Israël, et ce retour devait donc attendre le moment choisi par Dieu⁽¹⁰⁾. Selon l'interprétation orthodoxe du Judaïsme, la nostalgie de Sion et de Jérusalem, telle qu'exprimée dans la liturgie n'a jamais été destinée à être traduite dans une politique pratique, mais appartenait au projet divin, et n'appelaient certainement aucune action politique de la part d'un Juif, action qui pourrait nuire à sa citoyenneté. De fait, le *Agudath Yisrael*, l'organisation mondiale anti-sioniste de l'orthodoxie juive (excepté le mouvement sioniste *Mizrachi*), se livra jusqu'à la fondation de l'Etat sioniste en mai 1948, à une agitation active contre le Sionisme et travailla même avec des nationalistes arabes contre les Sionistes⁽¹¹⁾.

Un autre homme imminent de religion orthodoxe, le Grand Rabin Moritz Guedemann de Vienne citait favorablement un professeur chrétien de théologie de l'Université de Königsberg, Carl Heinrich Cornill qui avait écrit:

"Comme conséquence de l'exil Babylonien, Juda en tant que nation fut aussi détruit qu'Israël le fut par l'exil Assyrien. Mais Juda s'est transformé en Judaïsme: à partir de l'Etat une église fut créée, à partir du peuple, une communauté. Et ce Judaïsme avait à accomplir une mission sans parallèle: l'évolution future et le progrès de la religion dépendaient de lui⁽¹²⁾."

Le Grand Rabin Guedemann affirmait, contrairement aux Sionistes, que c'est sur l'accomplissement de cette tâche religieuse et non sur l'affirmation d'un caractère national et sa projection, que se fonde "l'élection d'Israël" si souvent mal interprétée. Cette élection, continuait Guedemann, était précisément en contradiction avec des caractères tels que la prétention nationale et l'orgueil; et c'est pour cette raison que Dieu a rappelé de nombreuses fois à l'ancien Israël sa *petite dimension*

(9) H.D. Schmidt, "The Terms of Emancipation 1781-1812", à l'Institut Leo Baeck des Juifs d'Allemagne, *Year Book I* (Londres 1956), p. 41.

(10) Mordechai M. Kaplan, *The Greater Judaism in the Making* (New York, 1960), p. 337.

(11) *Ibid.*, pp. 337-8.

(12) Cité dans Moritz Guedemann, *Nationaljudentum* (Vienne 1897) p. 20.

par rapport aux peuples de l'Antiquité⁽¹³⁾. En conclusion, le Grand Rabin de Vienne affirmait :

“Jamais aucune autorité compétente n'a appelé la collectivité des Juifs à une soi-disante “croisade pacifique” pour récupérer son autonomie nationale. Une telle chose serait apparue comme une intervention dans les affaires de Dieu, dans le plan sage duquel la diaspora tient sa juste place. Sion a été et demeure pour les Juifs le symbole de leur propre avenir et de celui qui englobe toute l'Humanité. Notre invocation pour un retour à Sion dans le contexte de nos prières doit être compris dans ce sens, qui est tout sauf national⁽¹⁴⁾.”

Comme le démontrent ces quelques déclarations, que l'on pourrait étoffer par une foule d'autres citations allant dans le même sens, l'antisionisme est une partie intégrante du Judaïsme, dans ses deux branches, l'orthodoxe et la libérale-réformiste. Les affirmations indéfiniment répétées du Sionisme officiel selon lesquelles le Judaïsme est synonyme de Sionisme et la république actuelle d'Israël en Palestine synonyme de l'Israël théologique, sont insoutenables. Également inadmissibles sont les déclarations du Parti National Religieux clérical du Sionisme, dans la mesure où celles-ci identifient les aspirations massianiques et symboliques juives avec l'acquisition de territoires en Palestine.

L'ANTISEMITISME

Peu de mots, sont en eux-mêmes aussi absurdes et dépourvus de sens intrinsèque que le mot *antisémitisme*. Sem était, selon la Bible, le fils aîné de Noé et il est traditionnellement reconnu comme l'ancêtre de ces peuples ou sociétés qui sont, plus souvent à tort qu'à raison, qualifiés comme Sémites – les Hébreux, les Araméens, les Arabes, les Ethiopiens etc., parlant tous l'une ou l'autre des langues sémites. Ainsi *Semite* est une étiquette linguistique et désigne celui qui parle une langue dite *sémitique*. Ce dernier terme désigne un groupe de langues parentes, divisé en deux branches: l'hébreu, le cananéen, le moabite, le phénicien, l'araméen, le syriaque etc... appartiennent à la branche nordique, tandis que l'arabe, le mehri, le soqotri, le tigre, etc... appartiennent à la branche méridionale. Ainsi le mot Sémite, utilisé à bon escient, désigne une personne dont la langue maternelle est une langue sémitique; il ne fournit aucune information sur la race, la nationalité, la

(13) *Ibid.*, p. 21.

(14) *Ibid.*, p. 41.

citoyenneté ou la religion de cette personne.

La sottise qui consiste à identifier à un type racial particulier les gens parlant une langue particulière est due, à l'origine, à un professeur de Langues Orientales, Johann Gottfried Eichhorn (1752-1827), qui popularisa le mot *Sémite* comme désignation des personnes parlant arabe, hébreu, et d'autres langues apparentées. Eichhorn parlait de l'hypothèse que les personnes parlant différentes familles de langues (groupes de langues apparentées) avaient autrefois été racialement distincts et homogènes. Ainsi les *Sémites* étaient censés être racialement distincts des *Aryens*⁽¹⁵⁾, lesquels parlaient des langues apparentées qui s'étendaient sur la plus grande partie de l'Europe, l'Iran, la moitié nord du sous-continent indien, et ailleurs après des migrations récentes. Au cours du XIX^e siècle, les linguistes en étaient venus à reconnaître que, du moins dans des temps historiques, il n'y avait pas de corrélation entre les types raciaux et les hommes parlant des langues particulières, ou des familles de langue. Mais les usages précédents des termes comme Sémite et Aryen survécurent de façon déformée dans la littérature populaire, et c'est ainsi que le mot Sémite en vint à être utilisé pour désigner les Juifs, que l'on supposait à tort appartenir à un type racial unique et distinct.

Le premier usage du terme dérivé, *antisémitisme*, dans son sens moderne se trouve pendant les années 1879-1880 dans les écrits du journaliste de Hambourg Wilhelm Marr, de Bernhard Foerster (le beau-frère de Friedrich Nietzsche) et de l'orientaliste français Ernest Joseph Renan. Marr a peut-être bien plagié Renan. De toute façon Marr publie en 1880 une série de brochures de propagande haineuse dirigée contre les Allemands de confession juive, sous le titre de *Swanglose antisemitische Hefte*⁽¹⁶⁾.

On n'avait pas besoin, bien sûr, pour persécuter les Juifs en tant que minorité religieuse de la trouvaille de termes comme antisémitisme. Le vrai sens de ce mot absurde résidait dans sa connotation raciste. Jusqu'à l'invention de ce mot l'opposition aux Juifs était, à tout prendre, concomitante à leur appartenance religieuse; ils faisaient partie d'une minorité confessionnelle que la majorité considérait comme hérétique ou “non-croyante”. Tout ceci se trouva aisément transformé avec

(15) *Aryen* (du Sanskrit *arya*, “noble”) était alors utilisé pour désigner la famille de langues plus tard connue comme *Indo-Germanique* et aujourd'hui comme *Indo-Européenne*.

(16) Voir *Antisemitism, The Jewish Encyclopedia* (New York 1901).

la montée de la haine raciste envers les Juifs, dont les tenants comme les chefs, se préoccupaient très peu, ou pas, de l'identification "religieuse" des Juifs, mais se consacraient à la définition de leur appartenance raciale. Le fait qu'aucune entité constituant une "race juive" ait jamais existé hors de la licence poétique d'hommes de lettres et des coutumes du XIX^e siècle (comme pour "la race britannique, une race de marins"), était, pour les pourvoyeurs de la haine envers les Juifs totalement hors d'à propos.

Il faut retenir comme un point d'histoire, que les Nazis écartèrent progressivement le terme d'antisémitisme dans leur campagne contre les Juifs. En 1936 en tous cas, les Nazis se rendirent compte que ce terme pouvait être interprété comme une opposition à ceux qui parlaient toutes les langues sémitiques. Tel n'était pas leur but et l'un des principaux idéologues nazis propagateurs de la haine envers les Juifs, Johann von Leers fit donc cette mise au point: "La définition [antisémitisme] est incorrecte, dans la mesure où la ségrégation est dirigée contre les Juifs et non pas contre les peuples sémites qui n'adhèrent pas au Judaïsme⁽¹⁷⁾." Vers 1942, les organisations nazies avaient remplacé généralement *antisémite* par anti-Juif dans leur vocabulaire, tandis qu'ils poursuivaient leur campagne contre les Juifs et contre ceux que leurs satellites et eux-mêmes désignaient comme tels.

ISRAEL

Depuis la fin du royaume portant ce nom, en 722 A.-C., ISRAEL a toujours signifié la communauté des Israélites, le *k'hal adath visra'el*. Ce terme servait ainsi à désigner les fidèles de la religion israélite connue sous le nom plus populaire de Judaïsme, telle qu'elle était pratiquée dans l'ancien royaume de Juda où les hommes que l'on connaît sous le nom de prophètes prononcèrent leurs messages immortels. L'article de foi central exprimé dans les mots *sh'ma visra'el, adonay elohenu, adonai eched* (Ecoute, O Israël, le Seigneur est notre Dieu, le Seigneur est un), n'est évidemment pas adressé à quelque peuple séculier ou national. S'il en avait été ainsi, les soi-disantes dix tribus perdues de l'ancien royaume d'Israël eussent été naturellement incluses dans cet appel. Ces tribus, disons-le entre parenthèse, plutôt que d'avoir été "perdues", furent assimilées, surtout dans

les régions que recourent aujourd'hui les pays arabes; elles se sont donc intégrées aux peuples aujourd'hui connus comme Arabes, y compris bien sûr les Arabes palestiniens. De plus, un nombre substantiel du *k'hal adath visra'el* – la congrégation religieuse des Israélites du monde entier – ne sont physiquement pas des descendants des anciens royaumes d'Israël et de Juda. ISRAEL devint ainsi un terme théologique, et les *Israélites*, les fidèles de la religion du même nom, ou Judaïsme. En fait, durant le XIX^e siècle, de grands efforts furent déployés par les Juifs d'Europe et d'Afrique du Nord pour que le mot *Juif* soit remplacé par le terme plus ancien et plus vénérable d'*Israélite*⁽¹⁸⁾. Jusqu'à présent, les conseils de communauté juifs dans des villes comme Vienne, Munich, Karlsruhe, Nüremberg, Würzburg et Leipzig, ont conservé l'appellation *Israélite* (*Israelitische Kulturgemeinde*). ISRAEL est un mot qui représente la collectivité des Juifs de la même manière qu'ISLAM englobe la collectivité des Musulmans.

Quand la République sioniste, ou nationale-juive, en Palestine, fut fondée en mai 1948, et cela contrairement aux souhaits des Arabes palestiniens et de fractions importantes des colons juifs en Palestine, le nom sacré d'ISRAEL fut délibérément détourné pour la désigner. D'une façon très semblable, le terme *sioniste* avait été puisé dans les textes sacrés du Judaïsme, en particulier dans ceux de l'Orthodoxie pour qui *Sion* signifiait une aspiration aux contours messianiques et universels. La confusion délibérée qui a été ainsi créée ne demande pas que l'on s'y étende plus longtemps. Quand les Sionistes parlent d'Israël, ils parlent de la République ou de l'Etat de ce nom, identifiant ainsi intentionnellement la communauté religieuse (*k'hal adath*) à un Etat en Palestine qui, quoi qu'on puisse dire d'autre à son propos, n'est certainement pas la restauration messianique du trône de David. Le fait de s'être arrogé le mot ISRAEL pour désigner le nom de l'Etat sioniste en Palestine était inacceptable même pour certains Sionistes, comme le montre la forte protestation de Simon Rawidowicz, Judaïste éminent, et intellectuellement brillant, du XX^e siècle, Rawidowicz avait consacré sa vie à ce que l'on pourrait appeler le Judaïsme culturel. Il fit amèrement objection à la désignation par le nom d'*Israël* l'Etat sioniste et alla si loin dans sa colère contre les "Israélisateurs" qu'il les accusa de chercher à éradiquer l'essence même du Judaïsme⁽¹⁹⁾.

(18) Voir *Israeliten, Judeisches Lexicon* (Berlin 1929).

(19) Simon Rawidowicz, "ISRAEL, The People-The State", *Judaism* II (1953), p. 35.

(17) Johann von Leers, "Zur Geschichte des deutschen Antisemitismus", dans Theodor Frisch, *Handbuch der Judenfrage* (Leipzig 1936), p. 514.

Une autre manipulation inadmissible des mots se retrouve dans le domaine dit de l'anti-Sionisme. Il y a malheureusement des exemples connus dont le contexte révèle que des voyous antisémites ont camouflé leur racisme anti-Juif sous le terme anti-sioniste. Naturellement, les Sionistes se sont emparés goulûment de ces mauvais usages du terme *anti-Sionisme* et ont propagé la fausse équation selon laquelle anti-Sionisme égale antisémitisme. Les exemples de ce genre de détournement de sens et de représentation fallacieuse, délibérément voulus, sont innombrables. Le Rabin Richard G. Hirsch, directeur exécutif de l'Union mondiale pour le Judaïsme progressiste (qui fut, un temps, le bastion de l'anti-Sionisme), a fait des déclarations relevant de ce détournement, et la liste des Sionistes, occupant des positions en vue dans les plus importantes organisations juives, et qui continuent à identifier l'anti-Sionisme avec l'antisémitisme est infinie. Un exemple particulièrement grossier d'hypocrisie est fourni par les Sionistes, Juifs et Chrétiens, qui attaquent les hommes de religion chrétiens anti-sionistes comme étant l'arsenal empoisonné de l'antisémitisme pour étoffer leurs arguments⁽²⁰⁾.

LA DIALECTIQUE SIONISME-ANTISEMITISME

Le mouvement antisémite, surtout après 1879-1880, était fondé sur une vision conceptuelle raciste de l'Histoire. Ceux qui lui donnèrent naissance et ceux qui le firent évoluer étaient obsédés par les considérations selon lesquelles les Juifs étaient un élément étranger au sein des nations "Aryennes", les Juifs étaient "Sémites", et la conversion au christianisme n'avait pas de conséquence sur le "caractère sémite" essentiel des Juifs. En dehors de cela, certains antisémites estimaient que le Christianisme s'était imposé en tant que juif à des non-Juifs et considéraient donc comme essentielle l'élimination du Christianisme. Un intellectuel nazi faisait en 1940 ces réflexions sur les débuts du mouvement antisémite:

"La signification primordiale et décisive de la race, dans la vision du monde du National-Socialisme (i.e. Nazisme), a donné une forme et un objectif au mouvement anti-juif de notre temps. La race et le sang ont été les critères de valeur qui ont guidé l'antisémitisme du mouvement

(20) Voir Arnold Forster et Benjamin R. Epstein. *The New Anti-Semitism*, (New York 1974), chapitre 6. "The Clergy".

National Socialiste⁽²¹⁾.

Adolf Stoecker (1835-1909), le Chapelain de la Cour de l'Empereur allemand, incarne peut-être le prototype de l'antisémite moderne quand il affirme dans une phrase absurde et raciste: "les Juifs placent leur caractère sémite (*Semitentum*) intact contre l'essence germanique⁽²²⁾." Et cela à une époque où le patriotisme des Juifs allemands, dans sa ferveur et sa dévotion n'avait pas d'équivalent, même chez les Allemands non-juifs. Et encore, Stoecker était un des ennemis les plus bénins des Juifs allemands; dans sa conception spéciale des affaires du monde, la conversion des Juifs au Christianisme extirperait leur lacune congénitale qu'il appelait le "caractère sémite".

L'homme qui acceptait fièrement le titre de "Fondateur de l'antisémitisme pratique". Théodore Fritsch (1852-1933) n'avait pas, lui, de tolérance pour la conversion religieuse. Ce fournisseur du marché de la haine antisémite – qui a été décrit comme le "Haut Maître de l'Antisémitisme" (*Altmeister des Antisemitismus*) – ne supportait pas les références aux "Juifs et Chrétiens". Il écrivait:

"Juda désigne une nation et non une religion. Celui qui associe "Juifs et Chrétiens" se rend complice de ceux qui trompent notre peuple. Juda est une nation étrangère et reste telle, même si l'un de ses membres ou même tous se convertissent au christianisme. Les Juifs et les Allemands s'affrontent, et il est donc hors du sujet de savoir si les Allemands sont païens et les Juifs chrétiens... Il s'agit d'une bataille entre deux nations hostiles et non d'une question de controverse religieuse stérile⁽²⁴⁾."

Il n'est pas surprenant que ce paradigme d'antisémitisme ait cité favorablement le théoricien sioniste Jakob Klatzkin qui disait:

"Nous sommes, en un mot, naturellement étrangers, nous sommes une nation étrangère parmi vous et nous voulons le demeurer. Il y a entre vous et nous un abîme béant infranchissable...⁽²⁵⁾."

Klatzkin glorifiait littéralement l'antisémitisme, le considérant comme un allié naturel du Sionisme. Faisait allusion à la mise en ghetto des Juifs sur ordre tsariste dans des régions déterminées, il applaudissait réellement:

(21) Josef Müller, *Die Entwicklung des Rassenantisemitismus in den letzten Jahrzehnten des 19. Jahrhunderts* (Berlin 1940) p. 5.

(22) Paul W. Massing, *Vorgeschichte des politischen Antisemitismus* (Frankfurt sur le Main, 1959), p. 238.

(23) Müller, pp. 44-45.

(24) Fritsch, p. 5.

(25) Jakob Klatzkin, *Krisis und Entscheidung im Judentum* (Berlin 1921) p. 118.

“La contribution de nos ennemis à la survie de la communauté juive en Europe orientale. On devrait apprécier le service que la mise en ghetto nous a rendu. Comme le courant de l’assimilation se serait gonflé si nos oppresseurs avaient supprimé ce barrage si les Juifs avaient obtenu leur liberté de mouvement et avaient eu l’occasion de se répandre dans tout le pays! Nous devrions être reconnaissants à nos oppresseurs de nous avoir fermé les portes de l’assimilation et d’avoir pris soin que les nôtres soient concentrés et non dispersés, unis par la ségrégation et non mélangés à d’autres par la dispersion... et d’avoir même opposé des difficultés au baptême⁽²⁶⁾.”

Ce très grand idéologue sioniste continuait ainsi:

“on devrait faire une enquête en Occident et mettre en relief la grande part qui revient à l’antisémitisme dans la survie de la communauté juive et dans toutes les émotions et les mouvements de notre renaissance nationale... Vraiment nos ennemis ont beaucoup fait pour le renforcement du Judaïsme dans la diaspora... L’expérience enseigne que les libéraux ont mieux compris que les antisémites comment nous détruire en tant que nation⁽²⁷⁾.”

Loin d’assimiler l’anti-Sionisme et l’antisémitisme, on considérait ce dernier comme étant typiquement et universellement l’allié le plus proche que le Sionisme possédât. Dans son journal, Théodore Herzl rapporta l’audience que lui avait accordée Frédéric 1er, Grand Duc de Bade dans ces termes:

“En tous cas, il a accueilli mon projet de fonder un Etat avec le plus grand sérieux. Sa principale appréhension était qu’on puisse l’accuser d’antisémitisme s’il soutenait cette cause⁽²⁸⁾.”

Evidemment cette opinion candide ne fit pas reculer Herzl; il savait que les marchands de haine antisémites se trouvaient solidement implantés du côté des Sionistes, que ces racistes s’épanouissaient face aux plans destinés à créer un “Etat juif souverain” et qu’ils soutenaient pleinement et ouvertement ses propres plans à ce sujet. Ainsi le *Antisemitische Correspondenz* (plus tard connu également comme le *Deutsch-soziale Blätter*) dont le premier directeur n’était autre que le célèbre Théodore Fritsch, acclama la convocation du Premier Congrès Sioniste et exprima ses meilleurs souhaits pour la concrétisation rapide de l’exode des Juifs hors d’Allemagne et vers la Palestine.” Quand on regarde de près le journal de Herzl; il apparaît qu’il était par moments mal à l’aise face à cet alignement manifeste du Sionisme sur le programme des anti-

(26) *Ibid.*, p. 62.

(27) *Ibid.*, p. 63.

(28) Lowenthal, p. 118.

sémites. Son rédacteur en chef à la *Neuie Freie Presse* de Vienne, Josef Oppenheim fit ce commentaire à propos de la publication de *Der Judensaat* de Herzl dans le *Jewish Chronicle* de Londres: “Si l’article du *Jewish Chronicle* paraît en allemand, les antisémites s’en feront une fête. Cela leur conviendra parfaitement⁽²⁹⁾.” Herzl espérait, disait-il, que “les choses changeront si mon opuscule remporte du succès et ne conduit pas au tapage antisémite prévu par Oppenheim⁽³⁰⁾.” Eduard Bacher, le propriétaire du journal, Juif lui aussi, nourrissait également “de grandes et graves appréhensions” au sujet de l’affirmation de Herzl selon laquelle les Juifs étaient inassimilables,” et les antisémites sauteraient sur l’occasion⁽³¹⁾.” Arthur Levysohn du prestigieux *Berliner Tageblatt* écrivit également à Herzl qu’il le combattrait vigoureusement au sujet du projet sioniste et que les antisémites tireraient profit de ce projet. Tandis que Herzl reconnaissait que les “antisémites se jetteront dessus, tout comme, en général, ils tireront de mon texte n’importe quels “bons morceaux” servant leur propos et les citeront indéfiniment⁽³²⁾,” il ne semblait pas, le jour même où il écrivit cette phrase dans son journal, particulièrement dérangé par l’accueil réservé des antisémites face à ses efforts, puisqu’il écrivit:

“Étais à l’imprimerie et ai parlé avec les directeurs – les frères Hollmick. Les deux sont sans doute des antisémites. Ils m’ont félicité avec une cordialité sincère. Ils ont aimé mon opuscule. L’un d’eux a dit: “Il était nécessaire qu’un homme se lève et entreprenne la tâche de la médiation⁽³³⁾.”

On pourrait remarquer avec ironie que l’évangile sioniste était accordé à la musique du Maître ès musique, Richard Wagner. Parlant de la période où il écrivait son *Der Judenstaat*, Herzl écrivait:

“Ma seule récréation le soir consistait à écouter de la musique Wagnérienne, en particulier Tannehäuser, un opéra que j’écoutais chaque fois qu’on le donnait. Seuls les soirs où l’on ne donnait aucun opéra, je ressentais des doutes sur la justesse de mes pensées⁽³⁴⁾.”

Il faudrait rappeler que le compositeur Richard Wagner

(29) *Ibid.*, p. 88.

(30) *Ibid.*, p. 89.

(31) *Ibid.*

(32) *Ibid.*

(33) *Ibid.*, p. 91.

(34) Leon Kellner, *Theodor Herzl zionistische Schriften* (Berlin 1904), p. 18.

était aussi l'un des plus célèbres antisémites, même avant que ce mot ne soit inventé. Sa brochure diffamatoire, *Das Judentum in der Musik*, contenait assez d'éléments relevant de la bigoterie raciste sur les personnalités et la musique de ses confrères juifs pour qu'on puisse à jamais s'en contenter. Il n'est donc pas étonnant que la brochure de Wagner écrite en 1859 ait "inauguré la dernière, bataille mais décisive pour l'Allemagne, contre la communauté juive"⁽³⁵⁾. Il semble bien à propos que l'évangile du Sionisme ait été écrit, sous l'influence de la musique de Wagner: La dérision suprême, pour l'œuvre centrale de Herzl, réside peut-être dans le fait que jusqu'à présent, les gardiens de la Culture, dans l'Etat sioniste d'Israël, ont refusé de lever leur veto contre l'exécution en public de la musique de Wagner — cette musique même qui permit la rédaction du document de base du Sionisme.

Une organisation qui accepta officiellement l'idéologie antisémite en 1908, sous l'influence de son président fut la Ligue Pan-Germanique (Der Alldéutsche Verband). Ce président, Heinrich Class, n'eut pas beaucoup d'efforts à faire, car la Ligue avait toujours été, dans une mesure appréciable, hostile aux Juifs, en qui elle, décelait un élément "étranger à la race et au sang allemands". Sous la direction de Class, la constitution de la Ligue fut amendée de manière à exclure non seulement les Juifs, mais même ceux qui étaient mariés à des Juives ou avaient des parents juifs. Class reconnaissait que l'antisémitisme "devint une partie de mon corps et de mon âme quand j'avais vingt ans; il influença de façon essentielle ma vie politique postérieure"⁽³⁶⁾. Ce même homme fut l'un des partisans et des admirateurs les plus influents du Sionisme. Sous le pseudonyme de Daniel Fryman, Class publia en 1912 un livre, *If I were the Kaiser* (Si j'étais le Kaiser), dont on tira cinq éditions en moins de deux ans. Dans ce livre, Class exposait son programme antisémite et citait comme témoins vedettes, les Sionistes eux-mêmes: me antisémite et citait comme témoins vedettes, les Sionistes eux-mêmes:

"Ceux qui considèrent les Juifs comme une race étrangère laquelle, malgré sa participation à toutes les productions de notre culture, n'est pas devenue allemande parce qu'elle ne peut pas devenir allemande en raison de ses différences fondamentales, doivent se réjouir du fait que parmi les Juifs eux-mêmes le mouvement nationaliste appelé Sionisme est en train de gagner de plus en plus d'adhérents. On doit lever son chapeau aux Sionistes: ils admettent ouvertement et honnêtement que les leurs sont des hommes d'un genre spécifique, dont les caractéristiques sont immua-

(35) Fritsch, p. 12.

(36) Massing, p. 252.

bles... ils déclarent aussi ouvertement qu'une vraie assimilation des Juifs étrangers aux nations-hôtes serait impossible à cause de la loi naturelle de la race... *Les Sionistes confirment ce que les ennemis des Juifs, les tenants de la théorie raciale ont toujours affirmé*; et bien qu'ils ne soient peut-être qu'un petit groupe par rapport à tous les leurs, la vérité qu'ils prêchent ne peut être niée. Les nationalistes allemands et juifs ont une seule et même opinion en ce qui concerne l'indestructibilité de la race juive — alors qui voudrait refuser aux Allemands le droit d'en tirer les conclusions politiques nécessaires?"

Ces conclusions nécessaires sont ensuite soumises par Class dans sa proposition pour ce qu'il appelle la solution de la "Question Juive". Il exige que les Juifs soient exclus de toute la fonction publique; ils doivent être privés de leur droit de vote; les professions juridiques et l'enseignement doivent leur être interdits, de même que la direction des théâtres. Les journaux qui les emploient doivent mentionner ce fait, et les journaux que l'on peut généralement appeler "allemands" ne peuvent ni appartenir ni être rédigés par des Juifs. Les banques officielles ne peuvent avoir de directeurs juifs et la propriété rurale ne peut appartenir ni être hypothéquée par des Juifs. De plus, les Juifs devraient être contraints à payer deux fois plus d'impôts que les non-Juifs. Il n'est pas étonnant que lors de l'accession au pouvoir d'Adolf Hitler, Heinrich Class ait été nommé membre honoraire du *Reichstag*⁽³⁷⁾.

Théodore Fritsch soutint également le concept Sioniste-nationaliste de la place du Juif dans la société européenne. Dans son périodique *Der Hammer*, il fit connaître son admiration pour l'idéologie sioniste:

"Nous considérons toujours les Sionistes comme les plus honnêtes des Juifs car ils admettent que... il ne peut pas y avoir d'amalgame entre eux et les non-Juifs, que, de plus, les races diverses se gênent mutuellement dans leur évolution et leur culture. Nous exigeons donc, avec les Sionistes, une "séparation propre" et l'installation des Hébreux dans son domaine spécial aux Juifs..."⁽³⁸⁾.

Pour contrer la coalition des antisémites et des Sionistes, un certain nombre de dirigeants éminents de la communauté juive d'Allemagne, au sein de l'Association pour un Judaïsme libéral, décidèrent en 1912 de former un *Comité anti-Sioniste*. Ce Comité, qui en mai 1914 comptait mille sept membres, principalement des chefs de famille, entreprit "d'éclairer les

(37) Paul W. Massing, *Rehearsal for Destruction* (New York 1949) p. 247.

(38) *Der Hammer* (Leipzig), janvier 1922.

Juifs allemands sur le Sionisme et de combattre celui-ci⁽³⁹⁾." Parlant au nom des associations juives de premier plan, le Comité était en fait plus représentatif des Juifs allemands, qui comptaient plus d'un demi million de personnes, que la quantité de ses membres pourrait le laisser croire. Dans un certain nombre de brochures, le Comité ne mâchait pas ses mots pour stigmatiser le Sionisme. A propos du livre "singulier" de Houston Stewart Chamberlain – *Les fondations du XIX^e siècle*, qui se définit comme le cantique des cantiques de la superficialité dilettante et de l'exaltation personnelle – le Comité accorde au racisme de l'idéologie de Chamberlain le mépris qu'il mérite: "L'antisémitisme de notre temps est la haine raciale". Les auteurs poursuivent ainsi:

"Et cette insanité, chauvine, nationale raciste, est le fondement théorique, le terreau spirituel du Sionisme. Ses caractères typologiques spécifiques et son efficacité lui ont été empruntés. La simple évocation de ce fait indéniable constitue la critique la plus destructive de ce mouvement pseudo-messianique. Il faut imaginer avec toute la précision nécessaire et jusqu'à leurs conséquences ultimes les implications qu'entraîne, quant au caractère et aux manifestations du Sionisme, le fait qu'il ait grandi dans le même marécage que l'antisémitisme raciste, ce fléau par lequel les Juifs ont si terriblement souffert. Et c'est toujours la même eau qui sort d'un puits empoisonné, que sa couleur soit celle de l'antisémitisme aryen ou du nationalisme Juif aucun procédé au monde ne peut la transformer en un breuvage sain. Quiconque considère que la démagogie nationale et l'antisémitisme raciste sont un crime contre la culture – et qui ne le pense pas? – doit également condamner son frère jumeau, sous son vêtement juif: le Sionisme national, car il fonctionne d'une manière aussi destructrice que l'autre⁽⁴⁰⁾.

"Le point de vue des Sionistes est similaire à celui des antisémites. Bien sûr, il existe entre les deux – étant donné les milieux différents où ils exercent leur activité – des différences superficielles. Mais tout comme l'antisémitisme, le Sionisme s'exprime par un manque d'harmonie, une forte intolérance, de l'injustice, et un manque de compréhension pour l'adversaire... La concordance avec l'antisémitisme – qui s'est révélée par des complots honteux contre la propriété, la liberté et l'honneur des Juifs – serait encore plus clairement définie si le Sionisme devait avoir une position aussi dominante que celle de l'antisémitisme. Toute accusation que l'on peut porter contre l'un est également valable contre l'autre, et beaucoup d'individus faibles qui ont été entraînés dans le Sionisme ont accepté sans s'en rendre compte les prémisses de l'antisémitisme. Ils ont

(39) "Antizionistisches Komitee", in *Handbuch der jüdischen Gemeindeverwaltung* (Berlin 1913) p. xiii; voir également *Protokoll des Antizionistisches Komitee*, 2 mai 1914.

(40) *Antizionistisches Komitee, Schriften zur Aufklärung über den Zionismus* n° 2, *Der Zionismus: Seine Theorien, Aussichten und Wirkungen* (Berlin 1913) pp. 11-12.

contribué à prouver que le Sionisme, comme son frère jumeau l'antisémitisme, se trouve en conflit aigu non seulement avec la religion juive, mais avec toute religion qui comporte des principes éthiques⁽⁴¹⁾."

Tandis que les Juifs non-Sionistes tentaient de démasquer le racisme des antisémites, les Sionistes étaient occupés à des activités qui aidaient manifestement les antisémites à poursuivre leurs objectifs. Ainsi en France, l'éminent archéologue Salomon Reinach avait écrit des textes à propos de la prétendue, "race juive", expression fabriquée par les antisémites pour servir leur propre propos. Reinach, qui avait nié l'existence d'une telle race, fut tout de suite attaqué dans les pages de *L'Echo Sioniste* et accusé d'aider "le dernier et suprême effort entrepris par les tenants de l'assimilation pour abattre toutes les barrières entre eux et le monde non-Juif". En 1904, pour couronner cette défense réellement absurde de l'idéologie sioniste, *L'Echo Sioniste* mit en vedette les articles d'un spécialiste Sioniste, Hermann Jacobsohn sur la craniologie. Jacobsohn, un spécialiste des études Indo-Européennes, passait en revue, dans une série de cinq articles, tout l'appareil des mensurations crâniennes, des yeux, de la couleur des cheveux etc... de façon à "prouver" l'existence d'un "type racial Juif" distinct⁽⁴²⁾.

La même année, un grand spécialiste et homme d'Etat juif Anglais résumait ainsi ses arguments contre le Sionisme: "Le péril que représente le Sionisme réside dans le fait que celui-ci est l'allié naturel et permanent de l'antisémitisme et sa justification la plus puissante⁽⁴³⁾."

(41) *Ibid.*, p. 20.

(42) Michael R. Marrus, *The Politics of Assimilation* (Oxford 1971) p. 271.

(43) Lucien Wolf, "The Zionist Peril", *Jewish Quarterly Review*, octobre 1904, pp. 22-3.

LE SIONISME POLITIQUE: UNE CRITIQUE JUIVE

Gary V. Smith

Le 10 novembre 1975, les délégués d'une majorité d'Etats à l'ONU – représentant environ soixante dix pour cent de la population mondiale, caractérisèrent par leur vote le Sionisme comme étant "une forme de racisme et de discrimination raciale". Cette résolution de l'Assemblée générale était la dernière d'une série d'actions soutenues par les organisations et les conférences régionales de l'ONU pour combattre la discrimination raciale à l'échelle mondiale.

La réaction des Sionistes américains à cette résolution de l'ONU fut à la fois immédiate et prévisible. Une page entière de publicité publiée dans le *New York Times* par le Congrès Juif Américain était audacieusement titrée: "Fiers d'être Juifs. Fiers d'être Sionistes". Entre autres revendications, figurait celle-ci: "le droit du peuple juif à un Etat juif – à Israël – se fonde sur la promesse biblique et sur un rituel vieux de deux mille ans qui se termine par la prière "L'Année prochaine à Jérusalem⁽¹⁾". Une fois de plus se trouvait perpétué le mythe selon lequel les principes du Sionisme politique étaient l'accomplissement des croyances spirituelles du Judaïsme.

L'identification du Sionisme et du Judaïsme s'est révélé

(1) *The New York Times*, 3 décembre 1975.

être l'un des succès les plus durables de la propagande du mouvement sioniste. La conséquence de cette assimilation a été de répandre l'impression erronée selon laquelle le Sionisme politique se trouve au cœur du Judaïsme. Ce mode de pensée se trouve hardiment exprimé dans un essai écrit par Michael J. Rosenberg il y a plusieurs années, dans lequel il soutient ceci: "Le Juif pratiquant qui n'accepte pas le caractère central de l'État moderne d'Israël, n'est pas admis et se trouve même rarement toléré⁽²⁾".

Dans l'effort pour promouvoir l'idée sioniste, la distinction cruciale entre "L'Amour de Sion," tel que l'entend la Tradition et la restauration de l'État Juif a été occultée et déformée à des fins séculières. Replacée dans une juste perspective, cette différence illustre les raisons pour lesquelles il ne peut y avoir que peu ou pas de compromis entre les Juifs pour lesquels la tradition spirituelle tient la primauté absolue, et ceux qui voient dans le nationalisme séculier juif et l'État sioniste le point culminant des idéaux du Judaïsme. L'Historien américain Hans Kohn, qui faisait autorité sur la question du nationalisme, décrivait l'aspiration traditionnelle à "Sion" comme une passion spirituelle chez les Juifs pieux les poussant à retourner là où le "Temple du Seigneur" s'était trouvé situé. L'accomplissement de Sion se trouvait dans l'obéissance aux commandements de Dieu:

"Sion signifiait vivre selon la parole divine. Une telle vie était un lourd fardeau. La bible raconte les tentatives répétées des Hébreux pour échapper à ce fardeau, pour se libérer du jour, pour vivre une vie "normale". La suite sans fin de rejets a commencé dès les origines, avec la danse autour de Veau d'Or. Elle se poursuit. Elle a été l'un des fils unificateurs de l'histoire juive...⁽³⁾".

Le Judaïsme prophétique avait enseigné les principes d'éthique de justice et de pardon, en opposition avec les tentations séduisantes d'imiter d'autres nations et de rechercher la puissance et le pouvoir. Les anciens États qui avaient été édifiés s'étaient bientôt écroulés ou avaient été envahis, mais le Judaïsme survivait à sa coquille politique et fleurissait comme force spirituelle dans le monde. Au contraire, l'essence même du Sionisme politique est son orientation ethnique et territoriale. Ses partisans considèrent le concept d'un peuple juif et l'établissement de l'État sioniste comme une victoi-

(2) "Israel without Apology", dans James A. Sleeper et Alan L. Mintz, *The New Jews* (New York, 1971) p. 82.

(3) "Zion and the Jewish National Idea", *Menorah Journal* XLVI (automne-hiver 1958); p. 18.

re de premier ordre pour le Judaïsme. Selon les propres mots de Golda Meïr, ancien Premier ministre d'Israël, la restauration de la souveraineté juive en Palestine fut "la plus grande de toutes les révolutions⁽⁴⁾". Comme Michaël Rosemberg, Golda Meïr se fait l'écho de la perspective idéologique sioniste qui consiste à élever le concept de nationalité juive et de pouvoir politique juif à un degré de signification encore plus grand que celui de l'impact cumulé de milliers d'années d'existence dans la Diaspora. En vérité, toute croyance dans la mission prophétique des Juifs de la Diaspora et/ ou dans leur contribution à l'humanité se trouve écartée ou réduite à une importance mineure. Ainsi l'État sioniste apparaît comme la révolution juive moderne.

Les racines du Sionisme politique moderne ne se trouvent pas dans une tentative messianique de retour à la Sion spirituelle, mais dans un effort pour changer les conditions socio-politiques de l'existence des Juifs dans L'Europe de la fin du XIX^e siècle — et surtout les indignités de l'antisémitisme dans l'Europe orientale. Avec pour fer de lance les Juifs qui avaient été imprégnés par la culture européenne occidentale, le Sionisme politique fut présenté, en partie, comme alternative à l'assimilation culturelle totale des Juifs d'Europe occidentale et à la mise en ghettos de Juifs opprimés de l'Europe orientale. Les "pères fondateurs" du Sionisme politique ne possédaient pas la ferveur des Juifs pieux; leur désir d'un foyer Juif était essentiellement une quête d'ordre séculier, modelée selon les schémas du nationalisme européen du XIX^e siècle, et qui cherchait à normaliser l'existence juive en fonction de divisions ethniques et territoriales. Léo Pinsky et Théodore Herzl, qui étaient le produit des "lumières" juives, déploraient l'impuissance des Juifs dans un monde qu'ils croyaient être désespérément antisémite. Ils souhaitaient "réveiller les sentiments patriotiques des Juifs progressistes" et se montraient partisans d'inspirer aux masses juives une action politique consciemment juive. Les Juifs, pensaient-ils, constituaient une entité nationale et devaient se comporter comme d'autres nations. Cela exigeait une patrie où ils ne seraient plus des "étrangers au sein des nations"

Au tournant du XIX^e siècle le Sionisme politique apparaissait comme une alternative parmi plusieurs autres au problème juif. Cependant, à l'origine, les Juifs eux-mêmes lui réservèrent un accueil hostile. La majorité des chefs du Judaïsme religieux attaqua ses doctrines partout où elles se répandirent. En fait, le lieu où devait se réunir le premier Congrès Sioniste, en 1897,

(4) Allocution à l'université Yeshiva, New York, 8 mars 1973.

devait être initialement Munich; ce fut à cause de la vigoureuse réaction anti-sioniste de la Direction du Rabinat Allemand et des notables de la communauté juive que les Sionistes renoncèrent à Munich et choisirent Bâle. L'opposition au Sionisme politique des Juifs orthodoxes de Palestine, d'Europe centrale et d'Europe occidentale insistait sur la distinction entre la religion et la politique, entre les paroles sacrées de la *Torah* et les radotages mondains de petits politiciens. L'attitude du Rabin Joseph Hayyim Sonnenfeld, de la communauté séparatiste de Jérusalem, était exemplaire à cet égard; dans une lettre écrite à un collègue se trouvant en Hongrie, Sonnenfeld se déchainait contre Herzl qui, disait-il, "appartenait au camp de la pollution" et contre les Sionistes pour avoir renié "la Personne Unique". Il écrivait aussi: "Ils ont aussi affirmé que toute la différence entre Israël et les autres nations résidait dans le nationalisme, le sang et la race, et que la foi et la religion étaient superfétatoires...(5)" Isaac Breuer, l'un des théoriciens les plus importants du mouvement orthodoxe Agudath Israël, pensait que le conflit entre le Sionisme et Agudath Israël était celui qui opposait le "Jour de la confusion de Babel" au "Jour du Sinaï". Le Sionisme politique, soutenait-il, était arrivé en Palestine "les mains vides", ne proposant aucune idée qui n'ait été déjà exprimée dans la vie d'autres nations dans le passé(6).

Le Judaïsme de la Réforme, en Angleterre et aux Etats-Unis était également opposé aux objectifs du Sionisme politique. En 1885 déjà, à la Réunion de Pittsburgh, la Conférence Centrale des Rabins Américains adopta le principe que les Juifs constituaient une communauté religieuse, mais non plus une nation. S'adressant à la huitième Convocation annuelle de la Conférence Centrale en 1897, le Rabin Isaac M. Wise parla du "projet" du Sionisme politique adopté cette année-là lors du premier Congrès Sioniste de Bâle comme d'une "utopie inconsidérée... une ébriété momentanée d'esprits morbides, une prostration de la cause sacrée d'Israël devant la danse folle de politiciens aliénés(7)". Pour le Rabin américain Kaufman Kohler, le principe essentiel du Judaïsme de la Réforme était que "le Judaïsme n'est pas plus une religion nationale que son Dieu n'est un Dieu tribal... Le Judaïsme[est] un système universel de

(5) *Der Yid* (New York), 25 Juin 1965; cité dans Emile Marmorstein, *Heaven at Bay: The Jewish Kulturkampf in the Holy Land* (Londres 1969) pp. 79-80.

(6) "The Challenge to Israel", in Leo Jung, *Judaism in a Changing World* (New York, 1939) p. 189.

(7) Conférence centrale des rabbins américains. *Yearbook VII* (1897), p. XII.

vérités et de valeurs morales...(8)". Il insistait sur le fait que l'homme ne pouvait pas construire par sa volonté une Sion spirituelle pour l'Humanité, et que Sion ne devait pas être interprétée comme la possession d'une bande de territoire. Au début du siècle, Claude Montefiore, fondateur du Judaïsme libéral en Angleterre, remarquait que les chefs du Sionisme n'avaient que "peu ou pas d'intérêt pour la religion juive" et qu'il existait un conflit intrinsèque entre les aspirations des Sionistes à un Etat et la perpétuation du Judaïsme comme "foce vivante et spirituelle(9)".

Des points de vue aussi représentatifs sur le Sionisme, venant de camps religieux aussi différents que le Judaïsme orthodoxe et celui de la Réforme, sont d'une lecture assez étrange aujourd'hui, alors que depuis plus de vingt-huit ans les symboles du Judaïsme ont été greffés sur la structure politique de l'Etat sioniste. L'une des conséquences de l'abandon par le mouvement Agudath Israël et par le mouvement de la Réforme en général de leur opposition au Sionisme – remplacée par une relation de coopération progressive avec lui – est à rechercher dans leur habileté à moissonner les fruits de la compétition et du pouvoir politiques, que ce soit en contestant les élections en Israël ou en se faisant les propagandistes de la cause sioniste toute entière dans la Diaspora. Bien que beaucoup de Juifs orthodoxes et quelques sectes Hassidiques demeurent encore hostiles au nationalisme séculier de l'Etat sioniste, l'opposition au Sionisme politique n'est pas largement appuyée par les Juifs. La répugnance de différents Juifs religieux à endosser l'idéologie sioniste se heurte souvent à l'hostilité, et même au mépris des fonctionnaires de l'Etat Juif et à ceux des Sionistes de la Diaspora qui ont accepté le *caractère essentiel* d'Israël comme le fondement des loyautés et des allégeances Juives.

L'ACCEPTATION JUIVE DU SIONISME

En cherchant à normaliser la condition des Juifs, Théodore Herzl a posé la question juive en tant que problème *national* devant être résolu à travers une action politique internationale.

(8) "The Faith of Reform Judaism" dans Kaufman Kohler: *Studies, Addresses and Personal Papers* (Philadelphie 1939) pp. 330-31; publié par l'Association des Anciens Elèves du Hebrew Union College. L'étude avait paru originellement dans le *Menorah Journal II* (février 1916) pp. 8-15.

(9) "Nation or religious Community?" in Michael Selzer, *Zionism Reconsidered: The Rejection of Jewish Normalcy* (New York, 1970), p. 64.

Inspirée par le nationalisme germanique, la solution qu'il préconisait pour l'antisémitisme consistait à englober et à se servir de ses thèses et à échapper à sa furie apparemment éternelle par le moyen d'une "patrie" ou Etat, destinés à une nationalité *Juive* conceptuelle. Bien que Herzl ait envisagé, un moment, différents sites pour la restauration du pouvoir et de la souveraineté politiques juifs, il n'avait pas de doute quant à la signification symbolique et à la force émotionnelle de l'idée d'un retour en Palestine – surtout quant à son impact sur le regroupement futur des masses juives d'Europe orientale. Il trouvait intéressantes les tentatives précédentes de colonisation, comme celles du mouvement des Amants de Sion, mais elles avaient échoué à attirer un nombre important de Juifs en Palestine. Ce qu'il fallait, pensait Herzl, c'était l'octroi d'une "souveraineté exclusive" par une nation puissante, sur "un morceau de territoire neutre". En insistant sur l'insuffisance de la simple immigration, il a souligné l'importance des alliances politiques nécessaires pour garantir un titre légitime à la terre. Il écrivait:

Une infiltration est condamnée à mal finir. Elle se poursuit jusqu'au moment inévitable où la population autochtone se sent menacée et contraint le gouvernement à interdire de nouvelles arrivées de Juifs. L'immigration est donc une chose futile à moins que nous n'ayons le droit souverain de poursuivre une telle immigration⁽¹⁰⁾

Herzl est mort en 1904, avant que la montée du nationalisme sur le continent européen n'ait tourné en dérision le libéralisme démocratique, et avant que le Sionisme politique n'ait réussi à susciter chez les Juifs l'acceptation d'une conscience nationale *Juive*, tournée vers la Palestine – l'un des objectifs fondamentaux du premier Congrès Sioniste. Néanmoins, il avait posé les fondations de ce qui était en fait, comme le note Michaël Selzer, "un mouvement contre-révolutionnaire" qui s'efforçait de rétablir le statu-quo longtemps rejeté par le courant principal de l'histoire juive⁽¹¹⁾. En même temps, en jetant le Judaïsme dans le concert des aspirations nationales et dans la politique du pouvoir impérialiste, ce mouvement eut un effet décisif sur les conflits résultants de la revendication sioniste sur la Palestine. Car ce titre souverain sur la Palestine avait été accordé par un acte d'autoritarisme, et la colonie sioniste n'a jamais été acceptée comme légitime par les Arabes palestiniens – principales victimes de la création et de l'administration de l'Etat *Juif*.

(10) *The Jewish State* (édité et prévu par Jacob M. Alkow), (New York 1946) p. 95.

(11) Selzer, p. XV.

En dépit de la fragmentation idéologique des divers groupes sionistes au cours du XX^e siècle, la poussée générale du Sionisme a eu pour but d'établir et de maintenir un caractère national exclusivement juif en Palestine. La quête de la domination et du contrôle politique en Palestine peut être considéré comme une lutte colonialiste menée par des Sionistes européens d'abord, et ensuite américains, pour obtenir des droits complets sur une terre qui était habitée par une majorité d'Arabes autochtones récalcitrants.

En 1922, la Palestine est passée de la tutelle ottomane au contrôle d'un mandat britannique; cinq ans plus tôt, les aspirations des Arabes à l'indépendance avaient été contrecarrées par des intrigues politiques en Europe qui ont eu pour aboutissement la Déclaration Balfour. Dans ce document, l'Angleterre considérait favorablement le concept d'un foyer national juif en Palestine à condition que les droits de la majorité non-juive dans ce pays, et ceux des Juifs ailleurs, ne soient pas mis en péril. Bien que la terminologie de cette Déclaration fût vague et restrictive, les chefs sionistes la saluèrent publiquement comme le document fondateur d'un Etat juif en Palestine. Pour les Arabes palestiniens, la Déclaration était un signe avant-coureur de la lutte inévitable à mener contre les Sionistes et les Britanniques qui tentaient de s'assurer le contrôle de leur terre et de leurs vies.

Avec la montée du nationalisme allemand sur le continent européen, le processus graduel d'évolution et d'assimilation que les Juifs européens avaient suivi, avorta. Le credo nihiliste du Nazisme exigeait la persécution et la destruction des Juifs ainsi que d'autres minorités. Cet holocauste, perpétré au nom de la supériorité de la race aryenne, contraignit les Juifs à repenser, de façon désespérée et simpliste l'idéologie sioniste. La thèse d'un antisémitisme éternel, envahissant – pierre angulaire de la théorie sioniste – parut avoir raison des analyses marxistes ou libérales sur le progrès humain. A mesure que l'influence du Sionisme grandissait parmi les notables Juifs d'Europe occidentale et des Etats-Unis, celui-ci réussissait également à arracher le soutien politique extérieur qui lui était nécessaire pour revendiquer la légitimité de son programme, programme présenté comme la seule solution viable au problème juif. L'Etat d'Israël fut créé dans le climat politique international de compassion pour le dilemme des Juifs d'Europe. Dans ce déroulement cependant, les contradictions inhérentes à l'idéologie sioniste furent négligées pour des objectifs plus immédiats. Ce sont ces contradictions qui nous préoccupent le plus aujourd'hui, car elles fournissent la perspective théorique essentielle à l'explication des relations entre le Sionisme et le racisme.

CRITIQUE JUIVE DU SIONISME

l'histoire tout entière du Sionisme politique s'est accompagnée de critiques volumineuses dont les auteurs étaient des Juifs, anti-sionistes, non-sionistes ou encore des sionistes cultivés et humanistes. Cet exposé n'a pas pour but de montrer les différences qui séparaient ces groupes ou les myriades de critiques particularistes du Sionisme politique, ni d'examiner l'étendue et la diversité de vues de ces mouvements et groupes juifs en compétition avec le Sionisme politique. Je soulignerai en revanche les éléments discriminatoires du Sionisme politique, en prenant des exemples chez plusieurs critiques juifs de grande valeur appartenant à la première époque, et dont les réserves vigoureuses à l'égard du caractère du Sionisme révélaient une vision socio-politique profonde: réunissant des arguments d'une pertinence toujours valable aujourd'hui quant aux contradictions théoriques du Sionisme, ils exprimaient un souci prédominant des valeurs universelles et humanistes.

Le Sionisme fut une manifestation de la *volonté d'action* des Juifs. Il a cherché à altérer le cours de l'histoire juive en plongeant le Judaïsme dans l'arène politique et en exprimant des droits politiques à la loyauté de tous les Juifs. Le Sionisme affirmait que seul le cadre d'un Etat-Nation pouvait garantir les Juifs contre l'antisémitisme et leur permettre de s'accomplir en tant que peuple spécifique. Mais l'historien britannique Lucien Wolf écrivait en 1904 que le Sionisme était "un allié naturel et permanent de l'antisémitisme et constituait sa justification la plus puissante⁽¹²⁾". Comme la spécialiste américaine de philosophie politique, Hannah Arendt l'exprimait, quarante ans plus tard⁽¹³⁾, Wolf considérait la tentative sioniste de recréer une nation en Palestine comme une menace sérieuse pour le Judaïsme. Il rappelait le désastre qu'avaient subi les Juifs lors de leur dernière tentative de recréer une nation sous la direction soi-disant messie du XVII^e siècle, Sabbatai Zevi.

La plupart des Juifs occidentaux ne considéraient pas leur existence comme gravitant autour des espoirs spirituels et des sentiments des Juifs opprimés d'Europe orientale. Bien intégrés dans le creuset culturel de leurs Etats respectifs ils voyaient dans le Sionisme politique une menace pour la sécurité et les libertés des Juifs, progressivement acquises dans la Diaspora. Edwin Montagu, secrétaire d'Etat britannique aux Affaires

(12) "The Zionist Peril", *Jewish Quarterly Review* XVII (octobre 1904) pp. 22-3.

(13) "The Jewish State: Fifty Years After Where have Herzl's Politics Led?", *Commentary* I (mai 1946) p. 8.

indiennes, définissait le Sionisme comme "une croyance politique néfaste, insoutenable pour n'importe quel citoyen britannique patriote⁽¹⁴⁾". En s'opposant à la Déclaration Balfour, il affirma que le Sionisme ne nuirait pas seulement aux droits des Juifs dans tous les pays, mais que ses objectifs avaient nécessairement pour corollaire de faire partir les Juifs, en priorité, pour la Palestine. Beaucoup de Juifs, comme Montagu et sa contemporaine, la romancière britannique Laurie Magnus, considéraient que les Sionistes devaient être privés de leurs droits électoraux dans leurs pays natal. Dans une déclaration faite à la Conférence de la Paix de Paris en 1919, l'orientaliste américain Morris Jastrow prononça une mise en garde contre la nature "réactionnaire" du Sionisme politique qu'il estimait être une fausse interprétation du sens de l'histoire juive. Pour Jastrow, le principe de la "double allégeance" faisait implicitement partie du Sionisme dans sa volonté de reconstituer le communauté juive en une unité nationale en Palestine. Il rejetait la tentative de construire un Etat sur la base d'une race ou d'une religion parce que cela équivaldrait à un "plan de ségrégation" et serait, sur le plan du principe, "antidémocratique⁽¹⁵⁾".

Beaucoup d'anciens écrits sionistes insistaient sur le concept du caractère racial unique des Juifs. Ces textes avaient pour principal argument le fait que les Juifs constituaient une race à part et que leur génie national ne pouvait s'épanouir qu'en Palestine.

Contre cette interprétation raciale de l'histoire juive, le philosophe américain Morris S. Cohen écrivait en 1919:

"Le Sionisme nationaliste n'exige pas la liberté individuelle complète du Juif, mais l'autonomie de groupe... Une Palestine nationale Juive signifiera nécessairement un Etat basé sur une race particulière, une religion tribale, et la croyance mystique en un sol spécifique... Les Sionistes acceptent fondamentalement l'idéologie raciale des... antisémites, mais en tirent des conclusions différentes. Au lieu du Teuton, c'est le Juif qui appartient à la race pure ou supérieure. Les qualités caractéristiques de son génie résident dans toutes sortes de vertus, l'amour de la famille, l'idéalisme, etc... Ce génie ne peut trouver racine qu'en Palestine, ne peut trouver sa véritable expression qu'en Hébreu⁽¹⁶⁾".

(14) "The Antisemitism of the Present Government" Memorandum classé, 23 août 1917; Grande-Bretagne, Bureau des Enregistrements Publics, no 24/24.

(15) Voir le texte complet (écrit collectivement), présenté au président Woodrow Wilson par le congressiste Julius Kahn le 4 mars 1919 pour être transmis à la Conférence de Paix, dans l'appendice de l'ouvrage de Jastrow, *Zionism and the future of Palestine* (New York 1919) pp. 151-9.

(16) "Zionism: Tribalism or Liberalism?", *New Republic*, 8 mars 1919, p. 183; réédité avec une postface dans *The Faith of a Liberal*, de Cohen (New York, 1946) pp. 326-33.

A la lumière de l'histoire juive, Cohen voyait dans le Sionisme une "évasion". Le mouvement cherchait avec futilité à retrouver de courtes périodes de l'histoire nationaliste juive depuis longtemps révolues. De plus, son orientation raciste reposait sur de fausses prémisses, contraires à la "civilisation libérale ou humaniste".

Comme Edwin Montagu et Morris Jastrow, Cohen soutenait avec force la fondation d'une Palestine séculière sans distinction de race ou de croyance.

La crise spirituelle qui s'est produite au sein du Sionisme politique fut un des thèmes dominants de la critique juive à l'égard de cette idéologie. Dans son essai publié en 1898, "*The transvaluation of values*", l'érudit sioniste Ahad Ha'am (pseudonyme de l'écrivain d'origine russe Asher Ginzberg) se plaignait de ce que le Sionisme propagé par certains jeunes écrivains juifs trahisse une influence Nietzschéenne avec pour résultat que "le Livre laisse place à l'épée et les Prophètes à la bête⁽¹⁷⁾". Ce Sionisme païen avait écarté le Judaïsme et l'avait remplacé par un nationalisme hébreu tribaliste. Vingt trois ans plus tard, dans un message similaire, Martin Buber, s'adressant au douzième Congrès Sioniste de Karlsbad, distinguait entre le nationalisme "légitime" et le nationalisme "arbitraire". Il dit, en guise d'avertissement, que le Sionisme moderne était confronté au danger constant de succomber à "l'hystérie du pouvoir". Le nationalisme juif avait déjà dégénéré en "égoïsme de groupe". Il avait renoncé aux exigences éthiques du Judaïsme et s'était épris de l'idée de la normalité politique — considérant l'Etat comme un but en soi⁽¹⁸⁾. Le désenchantement de Buber devant le divorce du Sionisme politique et de l'éthique juive était illustré par son souci des injustices perpétrées par les Sionistes contre les Arabes palestiniens. Il écrivait en 1961, en tant que membre de l'Association *Ihoud* (mouvement spirituel qui succéda au *Brith Shalom*):

"Seule une révolution interne peut avoir le pouvoir de guérir notre peuple de sa maladie meurtrière, la haine sans cause... Celle-ci ne peut que nous vouer à une ruine totale. A ce moment-là seulement les jeunes et les vieux qui habitent notre terre sauront consciemment combien grande fut notre responsabilité envers ces réfugiés arabes misérables dans les villes desquels nous avons installé des Juifs qu'on avait amené de loin; ces refuges dont les maisons sont devenues les nôtres, dont nous moissonnons et semons les champs aujourd'hui; dans les jardins, les vergers et les vignes

(17) Leon Simon, *Selected Essays of Ahad Ha'am* (New York 1970) p. 233.

(18) "Nationalism", une allocution prononcée le 5 septembre 1921, dans *Israel and the World* de Buber (New York 1948) pp. 214-26.

desquels nous récoltons maintenant les fruits; et dont les villes, que nous avons volées, nous servent à édifier des lieux d'éducation, de charité et de prière, tandis que nous bavardons et nous nous vantons d'être le Peuple du Livre et la "lumière des nations (19)".

Dans le processus de colonisation de la Palestine, l'Arabe demeurait à l'arrière-plan, comme une ombre misérable. Pour la plupart des Sionistes, il était psychologiquement invisible et il devint ainsi bien plus facile de nier son humanité et sa valeur. Dans l'abondance des plans officiels et officieux pour transformer la Palestine en un Etat de colons Juifs on laissait de côté les désirs et les aspirations de la population arabe originelle. La Palestine n'était pas une "terre sans peuple", selon l'expression d'Israël Zangwill, et pourtant des projets grandioses voyaient le jour en Europe et aux Etats-Unis, qui ne tenaient pas compte des droits de la majorité arabe dans l'immédiat, ni la conséquence que pouvait avoir à long terme la colonisation sur le caractère arabe de la Palestine. L'un des premiers Juifs qui s'opposa à cette tendance fut Ahad Ha'am, qui, en 1891 déjà, admonesta la toute petite colonie juive de Palestine en lui disant que la terre n'était ni vide ni laissée en friche et que les Arabes n'étaient pas des sauvages vivant à l'état animal. Dans son essai, "*The Truth from Palestine*", il écrivait:

"Ils étaient serfs (les Juifs) dans la Diaspora, ils se trouvent soudain en liberté, et ceci a réveillé en eux une inclination au despotisme. Ils traitent les Arabes avec hostilité et cruauté, les privent de leurs droits, les offensent sans raison, et se vantent même de ces actes; et personne d'entre nous ne s'oppose à cette inclination méprisante et dangereuse⁽²⁰⁾".

Jusqu'à sa mort en 1927, Ahad Ha'am a constamment élevé sa voix prophétique contre le dédain des Sionistes envers la population arabe de Palestine, attitude qu'il considérait comme la manifestation d'une déviation du Judaïsme spirituel, causée par le Sionisme politique. Il s'oppose à toute forme de boycott de la main-d'œuvre arabe par les ouvriers juifs, et mit en garde contre les conflits qui seraient inévitables en Palestine si les Sionistes ne tenaient pas compte des aspirations des Arabes. Critiquant les déclarations publiques, excessivement optimistes des Sionistes à propos de la "véritable signification" de la Déclaration Balfour, Ahad Ha'am, à nouveau, prononça une mise en garde contre les interprétations qui oublièrent les

(19) *Ner*, janvier-février 1961; cité dans Moshe Menuhin, *Jewish Critics of Zionism* (Detroit 1976) p. 21.

(20) Cité dans Hans Kohn, "*Ahad Ha'am: Nationalist with a Difference*", *Commentary XI* (juin 1951) p. 563.

droits de la population autochtone. Bien que dans une perspective différente, Morris Cohen observa que la majorité non-juive en Palestine était tenue à l'écart par les "idéalistes" sionistes qu'il comparait aux "idéalistes teutoniques" d'Europe avec leur prétendu "Kulture supérieure⁽²¹⁾".

La politique et l'économie de l'Europe après la Première Guerre mondiale influencèrent directement la dimension et l'intensité de l'activité sioniste sur ce continent, de même que le type de l'immigrant juif en Palestine. En 1934, William Zukerman, le fondateur et directeur américain du journal "*Jewish Newsletter*" méditait sur la force croissante de groupes à tendance fasciste au sein du mouvement sioniste. Il remarqua que les nouveaux immigrants ne ressemblaient pas aux Sionistes de la gauche socialiste, mais représentaient largement la classe moyenne européenne brisée. Ils venaient en Palestine non pas à cause d'une quelconque génération pour cette terre, mais pour la remodeler de façon à la rendre conforme aux structures socio-économiques qu'ils avaient laissées derrière eux. Selon Zukerman, ces nouveaux Juifs étaient des "victimes du fascisme" mais "en même temps des partisans, en esprit", de cette idéologie. Beaucoup d'entre eux trouvèrent leurs opinions politiques compatibles avec l'idéologie de droite du mouvement Révisionniste Sioniste fondé en 1925 en Pologne par Vladimir Jabotinsky. Zukerman s'éleva contre l'adhésion croissante des Sionistes à la tactique de la violence, considérée comme un moyen légitime pour parvenir à la fin recherchée. Un tel consentement ne pouvait mener qu'à une "désintégration morale" du Judaïsme. Le Sionisme avait déjà "la leçon du nationalisme allemand sous les yeux, disait-il, "et il n'y a pas d'excuse aujourd'hui pour l'ignorance ou l'aveuglement".

L'avènement du Nazisme en Europe donna aux groupes sionistes un élan puissant pour exprimer publiquement leurs exigences concernant un Etat Juif. Les objectifs du parti Sioniste Révisionniste qui avait été qualifié de "fascisant" et d'"Hitlérien" par la plupart des groupes sionistes travaillistes dans les années 1920 et 1930, furent endossés officiellement en 1942, quand l'Organisation Sioniste Américaine adopta les propositions de David Ben Gourion, alors président du Comité exécutif de l'Agence Juive. Ne se contentant pas seulement de rejeter le Papier Blanc britannique du 17 mai 1939 (qui visait à limiter l'immigration juive en Palestine et l'acquisition de terres, et à créer en définitive un Etat binational indépendant en Palestine), le Programme du Biltmore réclamait la fondation

(21) "*Zionism, Tribalism or Liberalism ?*", p. 183.

d'une armée juive et un Etat Juif sur toute la Palestine. La majorité arabe se voyait accorder un statut de minorité dans le contexte de l'Etat Juif proposé. En 1944, l'Organisation Sioniste Américaine, réunie à Atlantic City, adopta à l'unanimité une résolution réclamant un Etat Juif sur "l'ensemble de la Palestine, non divisée et non diminuée". Aucune référence n'était faite à la majorité arabe de Palestine, et, comme l'a dit Hannah Arendt, les Arabes palestiniens se retrouvaient face à l'alternative de "l'émigration volontaire ou la citoyenneté de seconde classe⁽²³⁾".

S'opposant à la détermination de transformer la Palestine en un Etat Juif, telle qu'exprimée dans le programme de Biltmore, un petit groupe de Juifs de la Réforme fonda en 1943 le Conseil Américain pour le Judaïsme. Ce Conseil affirmait dans sa déclaration de principes:

"Nous dénonçons la tentative de fonder un Etat National Juif en Palestine ou ailleurs comme une philosophie défaitiste... Nous sommes en désaccord avec toutes ces doctrines dont on parle et qui insistent sur le caractère racial et la non-appartenance nationale et théorique des Juifs⁽²⁴⁾".

Des dirigeants du Conseil, comme les rabbins Elmer Berger et Morris S. Lazon, tentèrent de réaffirmer les idéaux humanistes du Judaïsme et d'explicitier la position des Juifs anti-sionistes. Rejetant les bases "nationalistes et ethniques" de la vie des Juifs, le rabbin Lazon écrivit en 1944:

"Nous avons donc là deux positions. Pour l'une, le Judaïsme est une religion nationale avec des accents universalistes; pour l'autre, le Judaïsme est une religion universelle et tous les Juifs qui s'identifient au Judaïsme sont les porteurs et les interprètes de cette religion universelle⁽²⁵⁾".

En 1946 encore, Judah L. Magnes, président de l'Université Hébraïque de Jérusalem, continuait à plaider pour que la raison l'emporte en Palestine. Comme Martin Buber, il était un personnage important de l'Association Ihud qui s'opposait à la partition de la Palestine et soutenait la création d'un Etat binational - insistant sur l'amitié et la coopération entre Juifs et Arabes. S'adressant à un groupe sioniste à New York, pendant que le terrorisme Juif organisé sévissait en Palestine, il

(22) "*The Menace of Jewish Fascism*", *The Nation*, 25 avril 1934, p. 467.

(23) "*Zionism Reconsidered*" de Selzer, p. 213.

(24) *The New York Times*, 31 août 1943; Elmer Berger, *The Jewish Dilemma* (New York 1945) p. 246.

(25) "*Palestine: The Dream and the Reality*", *Atlantic Monthly*, novembre 1944, p. 86.

déclara que les dirigeants sionistes avaient tort de répandre l'idée que l'Etat juif était le seul salut qui restait aux Juifs. Un tel objectif, avec son exclusivisme implicite était propagé par le courant principal du Sionisme aux dépens de l'éthique juive. La force et la coercition, tel était le message de Vladimir Jabotinsky – le prophète de l'Etat juif et de son disciple idéologique, Menahem Begin. Ils ont plus appris dans la littérature tribaliste de Micah Joseph Berdychevsky et Saul Tchernichovsky que dans les enseignements du Judaïsme prophétique. "Un Etat Juif, disait Magnes, ne peut être obtenu, s'il peut l'être, que par la guerre⁽²⁶⁾". Il demanda une fois "Notre nationalité est-elle, comme celle des autres nations, païenne et fondée sur la force et la violence, ou bien s'agit-il d'une nationalité spirituelle⁽²⁷⁾".

En 1948, l'Etat sioniste naquit, comme cela avait été prédit, dans la violence en pleine polémique. Dans cette foulée, des centaines de milliers de Palestiniens se retrouvèrent sans foyer et sans Etat – un grand nombre d'entre eux victimes de la terreur psychologique et de la force des armes des Juifs. Depuis 1948, trois autres guerres principales sont survenues entre Israéliens et Arabes, entraînant de nouvelles dépossessions pour les Palestiniens et une expansion des territoires sous contrôle israélien. Mais le caractère sioniste de l'Etat Juif reste établi. Ses aspects exclusivistes et antidémocratiques se reflètent dans les structures sociales, politiques et économiques de l'Etat expansionniste.

Nous vivons à une époque où la réussite semble se mesurer, en grande partie à l'aune, à la force brute, à l'influence politique et à la propagande efficace, elle se trouve par conséquent confondue à tort avec le droit. Mesuré à cette aune, le Sionisme politique est un succès. Néanmoins, les arguments fondamentaux avancés par la critique juive de cette idéologie sont toujours valables et puissants, ils sont un signe de l'engagement des critiques envers le Judaïsme et/ou les valeurs universelles, humanistes, ainsi que de leur capacité à s'élever au dessus des appels mesquins à la race, à de petites loyautés tribales et aux Etats-nations sacro-saints.

Les rangs des critiques juifs du Sionisme sont aujourd'hui restreints et les Juifs, dans leur majorité, ont endossé (implicitement ou explicitement) l'idéologie discriminatoire et les prati-

(26) "A Solution through Force ?"; une allocution prononcée le 17 juillet 1946, dans Gary V. Smith, *Zionism: The Dream and the Reality - A Jewish Critique* (New York, 1974) p. 110.

(27) Cité dans Norman Bentwich, *For Zion's Sake: A Biography of Judah L. Magnes* (Philadelphie, 1955) p. 131.

ques du sionisme institutionnalisées dans l'Etat d'Israël. Mais la tradition n'est pas morte. Avec courage et éloquence, des individus et des groupes s'en font l'écho, en Israël et ailleurs. En 1972, Arie Bober, membre de l'Organisation socialiste Israélienne écrivait:

"A l'intérieur des territoires occupés depuis 1967, l'Etat sioniste utilise un système de répression militaire directe pour expulser les Arabes palestiniens de leurs terres et assurer la colonisation juive de ces terres, ainsi que pour écraser toute expression de résistance palestinienne. A l'intérieur de ses propres frontières, l'Etat sioniste s'engage dans une oppression nationale systématique de la minorité de citoyens arabes⁽²⁸⁾".

Enfin, directement liée au sujet de ce symposium, cette opinion exprimée en 1975 par Israël Sharak, président de la Ligue Israélienne pour les Droits de l'Homme et du Citoyen:

"Après mûre réflexion, je considère que l'Etat d'Israël est un Etat raciste au plein sens du mot. Dans cet Etat, des discriminations s'exercent contre des personnes, de la façon la plus légale et constante, et dans les domaines les plus importants de la vie, simplement à cause de leur origine (non-juive). Cette discrimination raciste a commencé avec le Sionisme et se poursuit aujourd'hui principalement grâce à la coopération des institutions du mouvement sioniste⁽²⁹⁾".

(28) *The Other Israel: The Radical Case Against Zionism* (Garden City, N.Y. 1972) p. 1.

(29) "The Racist Nature of Zionism and of the Zionist State of Israel": *The Link* (Publication des Américains pour une compréhension du Moyen-Orient) VIII (hiver 1975-76) p. 10.

CRITIQUES JUIFS DU SIONISME

Hatem I. Hussaini

Dès le début du mouvement sioniste, dans la dernière partie du XIX^e siècle, plusieurs écrivains en personnalités juifs en vue ont lancé des avertissements sur les dangers du Sionisme et sur les conflits, les perturbations et l'oppression qui résulteraient, au Proche-Orient, de la création d'une entité sioniste. Représentant différentes écoles idéologiques, ils s'accordent tous à penser qu'un Etat sioniste exclusiviste et militariste en Palestine n'apportera pas la paix dans la région et ne servira les intérêts ni des Juifs ni des Arabes. Selon eux cet Etat ne provoquera que plus de conflits et de sang versé ne servant ainsi que les intérêts impérialistes. Ces critiques du Sionisme peuvent être classées en trois écoles idéologiques, différentes par leur approche et leur analyse, mais dont l'objectif est le même: la critique de l'idéologie et de la pratique sionistes.

1) *L'école socialiste-marxiste*: Parmi ses membres les plus importants on trouve des penseurs juifs comme Abraham Léon, Isaac Deutscher et Maxime Rodinson. Il existe aussi un groupe de marxistes juifs américains comme Hyman Lumer, Jon Rotschild et Larry Lockwood. Plus récemment, des marxistes israéliens sont issus de cette école, comme Arie Bober, Haim Hanegbi, Akiva Orr et Peter Buch.

2) *L'école de la coexistence binationale*: Parmi ses pre-

miers fondateurs figurent Judah Magnes, Martin Buber et Albert Einstein. Plus récemment des Juifs américains, comme Noam Chomsky, I.F. Stone et Paul Jacob se sont joints à ce courant. De même que des intellectuels israéliens, parmi lesquels Amos Kenan, Arie Eliav et Mattiyahu Peled.

3) *L'école humaniste-religieuse*: Son fondateur le plus éminent est Ahad Ha'am. Elle rassemble aussi William Zukerman, Elmer Berger, Norton Merzinsky, ainsi qu'une secte de Juifs orthodoxes connue sous le nom de *Neturei Karta*.

L'ECOLE SOCIALISTE-MARXISTE

Cette école considère le Sionisme comme un produit naturel du système capitaliste bourgeois européen en vigueur au début du XX^e siècle. Elle constate que la plupart des fondateurs et des partisans du Sionisme appartiennent à la classe bourgeoise capitaliste (comme la famille Rotschild, Herzl, Weizmann), liée aux classes dirigeantes européennes. C'est la raison pour laquelle les fondateurs du mouvement sioniste cherchèrent de l'aide auprès des classes dirigeantes des puissances impériales comme la Turquie, l'Allemagne et plus tard l'Angleterre. En retour, ils promirent de servir les intérêts impériaux par des apports financiers, de même qu'en établissant en Palestine un avant-poste qui fonctionnerait comme une base militaire impériale.

Abram Léon soulignait que le Sionisme n'était pas un "mouvement de libération nationale", comme le proclamaient les Sionistes, mais plutôt une "idéologie qui est anti-naturelle et non scientifique" et il pensait que le Sionisme ne pourrait pas résoudre le "problème juif" sans affronter le système capitaliste lui-même qui est le cœur du problème. Léon considérait que la libération des Juifs ne s'accomplirait que par la destruction des systèmes capitalistes et impérialistes⁽¹⁾.

Isaac Deutscher confirma les liens existants entre Israël et l'impérialisme américain et insista sur le fait qu'Israël sert de base militaire pour la protection des intérêts américains dans la région. Il a écrit:

"... les Israéliens ne sont pas des agents indépendants. Les facteurs de la dépendance d'Israël ont été, dans une certaine mesure, "encastés" dans son histoire pendant deux décades. Tous les gouvernements israéliens ont joué l'existence d'Israël sur "l'orientation occidentale". Ce fait à lui seul

(1) Abram Léon, *The Jewish Question: A Marxist Interpretation* (New York 1970) pp. 244-56.

aurait suffi à transformer Israël en un avant-poste occidental au Proche-Orient, et à l'impliquer par là dans le grand conflit existant entre l'impérialisme (ou le néocolonialisme) et les peuples arabes luttant pour leur émancipation⁽²⁾".

Deutscher a signalé qu'Israël servait les intérêts impérialistes américains lorsqu'il attaqua l'Égypte en 1967, et il prévoyait qu'Israël continuerait de jouer son rôle jusqu'à ce que le peuple arabe puisse communiquer avec le peuple israélien et ses mouvements progressistes et radicaux, et que soit ainsi créée une alliance qui pourrait vaincre le Sionisme et d'autres formes de racisme. Deutscher était tout à fait conscient de la nature raciste de l'État sioniste et il écrivit que "dès le début, le Sionisme travailla à la création d'un État purement juif et fut heureux de débarrasser le pays de ses habitants arabes⁽³⁾".

L'historien juif Maxime Rodinson a lui aussi conclu que la fondation de l'État d'Israël sur une terre palestinienne était la conséquence du mouvement expansionniste euro-américain du début du XX^e siècle qui visait à créer des colonies pour exploiter les peuples du Tiers Monde sur le plan économique et sur le plan politique⁽⁴⁾. De plus, Rodinson a établi une documentation sur la nature raciste du régime colonial israélien en examinant son attitude à l'égard des habitants arabes de la Palestine, l'exploitation, la persécution et les expulsions dont il est responsable. Il n'était cependant pas d'accord avec Deutscher parce qu'il ne considérait pas le conflit comme un conflit entre les Arabes d'une part et Israël et l'impérialisme d'autre part. Ainsi il ne soutenait pas la lutte de libération arabe comme le faisait Deutscher, mais appelait à une solution "humaniste" sur la base de la coexistence entre Israël et les Arabes⁽⁵⁾.

Les marxistes juifs américains ont été très critiques à l'égard du Sionisme et considéraient Israël comme une base impérialiste dans la région, destinée à protéger les intérêts capitalistes et stratégiques américains. Dans une courte étude

(2) Entretien avec Isaac Deutscher; "Sur la guerre israélo-arabe", *New Left Review*, n° 44 (juillet août 1967) p. 31.

(3) *Ibid.*, p. 40.

(4) Maxime Rodinson, *Israel a Colonial Settler State?* (New York 1973) p. 91.

(5) Rodinson écrit ce qui suit "Il faudrait avant tout qu'Israël répare les injustices matérielles et morales qu'il a infligées aux Arabes, et, en second lieu, qu'il adopte de nouvelles structures politiques d'une nature telle que des injustices ne puissent plus avoir lieu". "The Future of Palestine: A Humanistic Perspective", dans Abdeen Jabara et Janice Terry, *The Arab World: From Nationalism to Revolution* (Wilmette, Illinois, 1971) p. 183.

Hyman Lumer montra comment Israël fonctionnait comme une base impérialiste en examinant son rôle dans les guerres de 1956 et 1967 qui, selon lui, étaient des agressions contre la mouvement nationaliste arabe. Il a également étudié le rôle joué par Israël en Afrique, en collaboration avec les Etats-Unis, pour vaincre les mouvements de libération nationale⁽⁶⁾. Lumer a souligné que le Sionisme est un mouvement raciste, au regard de son attitude et de sa politique envers les Arabes en Palestine occupée⁽⁷⁾.

Jon Rotschild et Larry Lockwood signalent aussi tous les deux qu'Israël est lié au système capitaliste, et que cet Etat n'a rien à voir avec le socialisme ni avec des institutions socialistes. Lockwood, qui a vécu dans un kibboutz israélien, s'est penché sur l'économie israélienne et a démontré son lien organique avec des compagnies américaines; il a souligné que l'économie israélienne exploitait non seulement les Arabes, mais aussi les Juifs orientaux (les Sephardim) qui avaient commencé à manifester contre la politique oppressive du gouvernement. Rotschild, pour sa part, souligna qu'Israël avait servi d'instrument contre des mouvements socialistes et des mouvements de libération et s'est penché sur les liens d'Israël avec les régimes racistes d'Afrique du Sud et de Rhodésie⁽⁸⁾.

Récemment, un groupe de Juifs israéliens a commencé à critiquer le sionisme dans une perspective socialiste. Appartenant au *Matzpen* (Organisation socialiste d'Israël), ces jeunes gens ont publié un certain nombre de déclarations, de documents et d'études qui analysaient la fondation d'Israël comme celle d'un avant-poste colonialiste exploitant les habitants arabes. Ils ont critiqué la politique d'occupation du gouvernement israélien, ont reconnu les droits nationaux des Palestiniens et ont demandé pour ceux-ci l'autodétermination. Ils ont tenté de prouver, dans plusieurs études scientifiques, que le Sionisme est un mouvement raciste et colonialiste qui essaie d'utiliser l'antisémitisme à son propre bénéfice. Dans leurs déclarations, ils ont appelé à une lutte commune des masses et des classes ouvrières arabes et israéliennes pour vaincre le Sionisme et bâtir un nouvel ordre socialiste et démocratique en Palestine⁽⁹⁾.

(6) Hyman Lumer, *Zionism: Its Role in World Politics* (New York 1973)

(7) Lumer "Zionism is Racism", *Jerusalem Times* (Canada) janvier 1976.

(8) Larry Lockwood, *Imperialism and the Israeli Economy* (Buffalo, New York, 1975); Nathan Weinstock et John Rotschild, *The Truth about Israel and Zionism* (New York, 1970).

(9) Le mouvement de la Résistance palestinienne et l'OLP ne sont pas d'accord avec

Un autre marxiste israélien, Peter Buch, qui a quitté Israël et s'est joint au Parti Socialiste Américain, a également condamné violemment le Sionisme. Il a écrit que le Sionisme, en tant que mouvement militaire agressif a fait la guerre de 1967 pour servir les intérêts américains et vaincre le mouvement nationaliste et progressiste arabe. Buch appelait aussi à une lutte commune des Juifs et des Arabes, selon un clivage de classe, pour vaincre l'impérialisme et le Sionisme et créer une société socialiste dans tout le Proche Orient.

Il ne fait aucun doute que la mise en accusation la plus sévère du Sionisme en tant que mouvement raciste et colonialiste est venue des Juifs marxistes-socialistes en Europe, aux Etats-Unis et en Israël, ils ont compilé une grande quantité d'ouvrages menant tous à la même conclusion: le Sionisme est un mouvement condamné parce qu'il s'est aligné sur l'impérialisme et n'a ainsi aucune chance dans le Tiers-Monde tel qu'il émerge.

L'ECOLE DE LA COEXISTENCE BINATIONALE

Les fondateurs et les partisans de cette école sont en désaccord avec les dirigeants sionistes non pas sur l'idéologie de base mais sur l'approche et les tactiques utilisées, en particulier en Palestine à l'égard des Arabes Palestiniens. Dès le début, cette école considérait que les colons juifs avaient le droit de fonder un Etat juif en Palestine, et ne voyait pas ceci comme faisant partie des tentatives colonialistes ou impérialistes pour créer des avant-postes ou coloniser les Arabes. Les membres de cette école n'était pas d'accord avec les dirigeants sionistes sur la question des Arabes palestiniens, qui, selon eux, étaient persécutés et privés de leurs droits nationaux par les Sionistes. Ils reconnaissent ainsi les "droits nationaux des Palestiniens" et appellent à la fondation d'un Etat arabe qui coexisterait avec l'Etat israélien.

Cette école fonde son opinion sur l'hypothèse qu'il existe deux droits égaux en Palestine: le droit des Juifs à s'y établir et à y créer leur propre foyer national, et le droit des Arabes à rester dans le leur. Les deux peuples coexisteraient donc dans

ce groupe et n'admettent pas que les Juifs aient un droit d'autodétermination et donc un droit à un Etat juif en Palestine. L'O.L.P. propose la coexistence des Juifs et des Arabes au sein d'un Etat séculier et démocratique en Palestine et rejette la solution basée sur l'idée de deux Etats. Voir Arthur Bober, *The Other Israel: The Radical Case against Zionism* (Londres 1972) pp. 145-75; Peter Buch, *Zionism and the Arab Revolution*, (New York 1967).

un Etat binational en Palestine.

Les dirigeants sionistes accusent les avocats du binationalisme de trahir la cause sioniste parce qu'ils reconnaissent les droits des Arabes à une nation. Ils accusent aussi cette école d'idéalisme, puisqu'ils pensent que les Arabes ne reconnaîtraient aucun droit aux colons Juifs en Palestine. L'école binationale est donc restée minoritaire à l'intérieur du mouvement sioniste, éloquent mais incapable d'influencer les événements en Palestine.

L'un des chefs de cette école fut le philosophe juif Martin Buber qui était très critique à l'égard du courant chauvin et nationaliste du Sionisme, ainsi qu'à l'égard de l'insistance sur la suprématie de l'Etat juif. Buber était un humaniste spiritualiste et il appelait au retour en Palestine, mais sur une base plus spirituelle et plus tolérante, et dans le cadre d'une coexistence avec les Palestiniens⁽¹⁰⁾.

D'une manière similaire, le penseur juif Judah Magnes était également critique à l'égard du mouvement sioniste à cause de la persécution et de l'exploitation des Arabes, dues à la primauté de la force brutale et du militarisme. Il écrivit:

Dans leurs efforts pour créer un organisme politique, les Juifs ici (Palestine) deviendront-ils des adeptes de la force brutale et du militarisme comme le furent certains des anciens Hachmonéens? Il semble que nous ayons pensé à tout sauf aux Arabes. Si notre cause est juste, la leur l'est aussi. Si des promesses nous ont été faites, il en va de même pour eux. Si nous aimons cette terre et que nous sommes liés à elle par l'histoire, eux aussi. Si nous souhaitons vivre dans cet espace vital, nous devons vivre avec les Arabes, essayer de faire la paix avec eux. Nous sommes sur le dos des grandes démocraties arabes comme des intrus. Nous devons rechercher une entente cordiale. Non sur la base de la force et du pouvoir mais sur celle de la compréhension et de la solidarité humaines⁽¹¹⁾.

Dans cette perspective Magnes appelait à la coopération avec les Arabes de Palestine, mais il se heurta aux préjugés et aux critiques des Sionistes. Il ne put pas réaliser beaucoup de ses idées, mais beaucoup de ses craintes et de ses prédictions sur le Sionisme et la politique israélienne se révélèrent juste quand Israël occupa des territoires arabes et imposa un gouvernement militaire aux Palestiniens.

Albert Einstein avait les mêmes réserves à propos du

(10) Martin Buber, "Nationalism" dans Gary V. Smith, *Zionism: The Dream and The Reality* (New York 1974) pp. 56-66.

(11) Cité dans Moshe Menuhin, *The Decadence of Judaism in Our Time* (Beyrouth 1969) p. 317.

Sionisme et de l'idée d'un Etat juif. Comme Magnes, il prêchait la coexistence avec les Arabes et c'est la raison pour laquelle il n'exprima pas un soutien total à l'égard du mouvement sioniste. Il écrivait:

"Je préférerais de beaucoup un accord raisonnable avec les Arabes, sur la base d'une coexistence paisible, à la création d'un Etat juif. A part les considérations d'ordre pratique, la conscience que j'ai de la nature essentielle du Judaïsme est réfractaire à l'idée d'un Etat juif, avec des frontières, une armée et une dose de pouvoir temporel, si modeste soit-il. Je crains le dommage interne que subira le Judaïsme - surtout en raison du développement parmi nous d'un nationalisme étroit⁽¹²⁾".

L'école juive américaine qui plaide pour le binationalisme réunit aussi des hommes comme Noam Chomsky: I.F. Stone et Paul Jacobs qui sont en désaccord avec les dirigeants sionistes et sont extrêmement critiques à l'égard de la politique du gouvernement américain. Ils exigent la fin de l'occupation militaire par Israël des territoires arabes et la reconnaissance par l'Etat juif du droit des Palestiniens à l'autodétermination et à la liberté. Chomsky et Stone ont exprimé leurs critiques à l'égard de la politique américaine dans un placard publicitaire paru dans la presse et réunissant la signature de trente autres personnalités juives; ils demandaient au gouvernement israélien "d'accepter le droit total des Palestiniens à un Etat qui soit le leur, là où ils vivent maintenant" et insistaient sur le fait qu'Israël devait "négocier avec tous les dirigeants palestiniens des modalités d'un retrait des troupes israéliennes de Cisjordanie et de Gaza⁽¹³⁾".

Stone, pour sa part, montra une certaine compréhension à l'égard de la résolution de l'O.N.U. condamnant le Sionisme en tant que racisme. Il écrivit dans un article, après l'adoption de la résolution que, bien qu'il ne soit pas d'accord avec ce texte, il y voyait un certain élément de vérité, en particulier à cause de la persécution des Arabes par Israël et de la négation des droits humains et civils de ces Arabes. Il demandait donc la fin de l'occupation militaire israélienne et la reconnaissance des droits des Palestiniens à l'autodétermination et à l'indépendance⁽¹⁴⁾.

Ces Juifs américains ont commencé, récemment, à coopérer avec un petit groupe d'Israéliens qui partagent leur point de

(12) *Ibid.*, p. 324.

(13) *The New York Times Review of Books*, 1er juillet 1971. Le texte de la publicité appelait à une reconnaissance mutuelle entre Israël et les Palestiniens dans le cadre de deux Etats, l'un Palestinien et l'autre Israélien.

(14) I.F. Stone, "Zionism and Peace". *The New York Times*, 23 novembre 1975.

vue, critiquent leur gouvernement et l'appellent à se retirer des territoires occupés et à laisser s'établir là-bas un Etat palestinien. Ces critiques israéliens plaident pour cette politique comme étant la seule alternative qui puisse provoquer l'acceptation et la reconnaissance d'Israël par les Arabes, et ainsi la coexistence pacifique avec Israël. Amos Kenan a critiqué la politique du gouvernement israélien en ces termes:

"L'Etat d'Israël a sous son contrôle un million d'êtres humains qui ne sont pas des Juifs. Ce ne sont pas des citoyens égaux, mais Israël les contrôle quand même. Les Arabes fournissent à Israël une main-d'œuvre bon marché sans laquelle il ne pourrait maintenir son niveau de vie élevé... Le rôle des Israéliens recherchant la paix est peut-être de se battre pour la réalisation d'un Etat binational, où deux peuples vivraient en égaux⁽¹⁵⁾".

Des critiques juifs d'Israël, américains et israéliens, ont créé récemment une nouvelle petite organisation nommée *Breira* (Alternative) qui cherche à présenter des idées nouvelles sur la question de la paix et de la coexistence pacifique entre Israéliens et Palestiniens mais qu'on ne peut qualifier d'anti-sioniste. Elle plaide pour une solution qui déboucherait sur deux Etats à l'intérieur d'une fédération et a publié un certain nombre de propositions sur cette base. Publiquement, le gouvernement israélien s'est montré critique envers cette solution et a rejeté l'idée de la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza.

L'ECOLE HUMANISTE-RELIGIEUSE

Les tenants de cette école sont opposés au mouvement sioniste et à toutes ses idées et sa politique à partir d'une position religieuse ou spirituelle. Ils croient que le Judaïsme est une religion et non une nationalité. Il en appelle aux valeurs universelles de fraternité et d'humanisme et n'ont rien à faire des notions d'Etat, de nationalité ou de loyauté tribale étroite.

L'un des premiers fondateurs de cette école de pensée fut Ahad Ha'am qui s'opposa au nationalisme tribal étroit dont le fondateur du Sionisme, Théodore Herzl se faisait l'avocat depuis les dernières années du XIX^e siècle. Ha'am divergeait de Herzl sur plusieurs questions, parmi lesquelles celle des droits de habitants arabes de la Palestine qui, pensait-il, étaient en droit de rester sur leur terre, sans oppression ni persécution. Ha'am n'était pas partisan de la création d'un Etat juif en Palestine

(15) Amos Kenan "Between Gaza and Tel Aviv, De Facto, We already live in a Binational State", dans Gary V. Smith, pp. 187-193.

exclusivement réservé aux Juifs. Son appel à l'immigration juive en Palestine avait une base spirituelle et il insistait pour que les immigrants juifs coexistent avec les habitants arabes. Il critiquait Herzl pour son chauvinisme et avertissait que la négligence des droits des Arabes en Palestine signifierait le conflit et la guerre⁽¹⁶⁾.

Alors que Ha'am était un "Sioniste humanitaire", d'autres personnalités juives rejetèrent le Sionisme et refusèrent de rejoindre la mouvement sioniste parce qu'ils considéraient que celui-ci était en contradiction avec les idéaux et les enseignements universels du Judaïsme. Le Rabin Elmer Berger, l'un des leaders de l'anti-Sionisme souligna le fait que le Judaïsme était une religion universelle, comportant de grandes valeurs spirituelles et n'avait aucun rapport avec une identité nationale ou étatique. Il critique violemment le mouvement sioniste en raison du dommage qu'il infligeait au Judaïsme, et considérait qu'en créant un Etat exclusivement juif en Palestine le Sionisme avait privé les non-Juifs, i.e. les Palestiniens, de droits égaux dans leur propre patrie⁽¹⁷⁾.

Dans un même perspective, l'écrivain juif Norton Meznisky décrivait Israël comme une société raciste, parce qu'il avait été fondé en privant les Arabes de leurs droits nationaux, ainsi que de leurs droits civils et humains. Il étudia le cas des "Arabes israéliens" qui restèrent en Israël et conclut qu'ils vivaient comme des citoyens de seconde classe, bien qu'ils soient considérés par la loi comme citoyens à part entière. Meznisky voyait ainsi la solution du problème:

"La solution... est de dé-sioniser l'Etat d'Israël. Cette proposition qui vise, au-delà de la destruction pacifique de l'Etat sioniste, à l'établissement d'un Etat séculier, démocratique, multiracial, ne résoudra pas les problèmes de tous les habitants du Proche Orient, mais elle peut constituer une étape concrète et positive⁽¹⁸⁾".

Une secte religieuse de Juifs orthodoxes, le *Neturei Karta*, qui a des branches en Israël et aux Etats-Unis s'est également opposée au Sionisme, d'un point de vue religieux conservateur, et le considère comme une déviation par rapport aux enseignements spirituels du Judaïsme. Pendant le débat de l'ONU sur le

(16) Les positions de Ahad Ha'am sont examinées par Hans Kohn dans "Zion and the Jewish National Idea", article inclus dans *Zionism Reconsidered: The Rejection of Jewish Normalcy*, de Michael Selzer, (Londres 1970) pp. 193-212.

(17) Elmer Berger, "The Real Issues in the Arab-Israeli Conflict", dans Gary V. Smith, pp. 218-43.

(18) Norton Meznisky, "The Zionist Character of the State of Israel" dans Gary V. Smith, pp. 254-5

Sionisme, ils ont adressé une lettre ouverte au secrétaire général de l'Organisation pour exprimer leur opposition au Sionisme ainsi qu'à l'établissement d'un Etat juif en Palestine, et ont appelé à la coexistence de toutes les religions en Terre Sainte, dans un Etat démocratique⁽¹⁹⁾.

En conclusion, une critique radicale du Sionisme et de son idéologie fut émise par des intellectuels et des personnalités juives depuis la naissance du Sionisme à la fin du XIX^e siècle. Certains de ces critiques Juifs étaient membres du mouvement sioniste mais furent ensuite déçus par sa politique et ses méthodes.

Les écrits et les conclusions de ces critiques indiquent que la seule solution au conflit en Palestine consiste à écarter le Sionisme en tant qu'idéologie et institution, et à le remplacer par une idéologie nouvelle, fondée sur la tolérance, l'égalité et la coexistence. Les critiques juifs du Sionisme prouvent donc ainsi que la solution proposée par les Palestiniens est juste, à savoir l'établissement d'un Etat séculier et démocratique en Palestine, où les Juifs, les Chrétiens et les Musulmans coexisteront dans la paix et l'égalité.

(19) The New York Times, 7 novembre 1975. Ce groupe a également envoyé une lettre à Yasser Arafat, pendant la visite de celui-ci à l'O.N.U. appuyant la proposition de l'OLP pour un Etat séculier et démocratique en Palestine.

SIONISME: L'OBSTACLE A UNE PAIX AU PROCHE-ORIENT

Mick Ashley

Une solution définitive du conflit israélo-arabe reste matière à spéculation car Israël continue de chercher un accord qui ignorerait les droits des Arabes palestiniens et lui permettrait de conserver sous son contrôle des territoires appartenant aux Etats arabes voisins. Comme conséquence de cette politique avide et à courte vue d'Israël, la région vit continuellement sous la menace de la méfiance et de la guerre, alors qu'il serait possible, avec de la bonne volonté des deux côtés, de promouvoir la paix et la prospérité pour les Arabes et les Juifs.

Israël ne peut se prévaloir d'aucun argument, en dehors de certains critères douteux relevant de la religion et de la sécurité, pour justifier le maintien en sa possession des territoires de ses voisins, et les effets négatifs de cette acquisition illégale de terres accroissent la menace de guerre. Cependant, c'est dans l'attitude israélienne à l'égard des Palestiniens que se trouve l'obstacle principal à une solution pacifique du conflit israélo-arabe, car il fait peu de doutes que le conflit territorial entre Israël et les Etats arabes serait résolu assez facilement si les désaccords existants entre les Palestiniens et les Israéliens prenaient fin.

Il nous faut donc être très clair sur la légitimité de la revendication palestinienne à fonder une identité nationale dans

les frontières de la Palestine telle qu'elles étaient sous le Mandat et sur le droit des Palestiniens au retour, si tel est leur choix. A côté des revendications exprimées par les Sionistes pour nier le droit au retour de la plupart des exilés Palestiniens, leur motif étant la volonté de construire un Etat Juif. Les Sionistes proclament, d'une part, que l'existence d'Israël est fondée sur une décision de l'O.N.U., et ne tiennent pas compte, d'autre part, des résolutions de cette même autorité qui confirment le droit des Palestiniens au retour dans leur patrie. La machine de propagande sioniste a, c'est évident, réussi à tromper le monde occidental et à lui faire accepter la politique israélienne de discrimination à l'égard des Palestiniens, lui faisant croire que celle-ci était fondée sur une décision de l'O.N.U.; et les sceptiques sont réduits au silence par l'accusation infamante d'"antisémitisme". L'illusion que le Sionisme politique moderne représente tous les Juifs du monde demeure très répandue, alors qu'il s'agit d'une doctrine politique inaugurée et soutenue par des gens d'origine juive, abusant de la Bible dont il se sont faits un allié. Le Sionisme politique constitue également une tentative pour priver un individu de milieu juif de se faire une opinion politique indépendante sur Israël et le Sionisme parce qu'il s'agit de "notre" pays.

Le Grand Rabin d'Angleterre Hermann Adler écrivait en 1878:

"Depuis la conquête de la Palestine par les Romains, nous avons cessé d'être un corps politique. Nous sommes citoyens des pays où nous demeurons. Nous sommes simplement des Anglais, des Français, des Allemands, selon les cas, ayant certainement des principes théologiques particuliers et pratiquant certains rites religieux spécifiques; mais nous entretenons avec nos compatriotes les mêmes relations que n'importe quelle confession religieuse, ayant les mêmes engagements envers le bien public et la même revendication aux droits et aux devoirs des citoyens⁽¹⁾."

Malheureusement beaucoup de chefs religieux juifs ont été emportés par la marée du pseudo-nationalisme sioniste et se trouvent dans une situation où, peut-être inconsciemment, ils fournissent au Sionisme un masque religieux. Ainsi la prophétie biblique d'un retour à Israël avec la venue d'un Messie se trouve court-circuitée en faveur d'une recours aux armes et à la "chicanerie" politique.

Le Grand Rabin actuel de Grande-Bretagne, Emmanuel Jacobovitz, interviewé lors du programme télévisé de la BBC, *Newsday*, le 9 février 1976, a prêté son prestige considérable de

(1) Cité dans Leonard Stein, *The Balfour Declaration* (Londres 1961) pp. 75-76.

chef religieux au mythe selon lequel il n'y a pas de distinction entre un Juif et un Sioniste, et a ajouté que le fait d'être contre Israël signifiait qu'on était antisémite. Quand son interlocuteur lui demanda s'il y avait une différence entre être Juif et être sioniste, il répondit: "Il n'existe sûrement pas de différence à mes yeux...". A la question de savoir si l'on pouvait être contre Israël sans être antisémite, sa réponse fut aussi banale que les précédentes; il dit: "Cela est possible en théorie; pas en pratique". Ces réponses indiquent la tâche énorme qui consiste à corriger l'information trompeuse des Sionistes et à amener l'opinion publique à appuyer un programme, basé sur des faits, concernant le conflit israélo-arabe, qui pourrait contribuer à la paix au Proche Orient. Une première étape se donnera pour but de libérer les gens de la crainte d'être étiqueté comme antisémite et à leur présenter les faits concernant l'O.N.U. et la création d'Israël qui a eu des conséquences si désastreuses pour les Palestiniens victimes du sionisme contre l'antisémitisme européen.

En 1964, un porte-parole du département d'Etat américain déclara qu'il "fallait clarifier les choses et que le Département d'Etat ne considère pas le concept de "peuple juif" "comme un concept de droit international⁽²⁾". Mais ce fait de loi n'empêche pas le gouvernement israélien et les Sionistes de proclamer qu'Israël est la terre de tous les Juifs, et ainsi de propager le mythe selon lequel les Juifs hors d'Israël sont exilés de leur "patrie". L'acceptation de cette mythologie a influencé beaucoup de gens en Occident qui soutiennent l'agression sioniste contre les Palestiniens parce que "les Juifs retournent dans leur pays", sans tenir aucun compte des siècles d'occupation arabe.

Nous avons tous droit à nos croyances religieuses et à la mythologie qui les accompagne invariablement, et nous nous attendons qu'elles soient respectées par des personnes pratiquant d'autres religions. Cependant Israël et les Sionistes insistent pour que la Mythologie religieuse, sous une forme corrompue de l'Ancien Testament, soit acceptée en tant que justification politique de l'expulsion des Palestiniens hors de leurs foyers et de leurs terres et de l'annexion de territoires appartenant à leurs voisins arabes. Leur prétention selon laquelle tous les Juifs sont des descendants des tribus plus tard connues sous

(2) Lettre du vice secrétaire du Département d'Etat américain au Rabin Elmer Berger, datée du 20 avril 1964; citée dans W.T. Mallison Jr, *The Zionist-Israel Juridical Claim to Constitute "The Jewish People" National Entity and to Confer Membership in it: Appraisal in Public International Law* George Washington Law Review XXXII (juin 1964) p. 1075.

le nom d'Hébreux, qui envahirent la Palestine et y fondèrent un royaume, implique un degré de pureté raciale sur une période de plus de deux mille ans qui dépasse les limites de la crédibilité.

Un ethnologue distingué, le professeur Juan Comas de l'Université Nationale de Mexico traitait ainsi du mythe de la "race juive" perpétué par les Sionistes:

"... bien que l'idée de "racisme" suscite chez la plupart des gens une réaction négative, il est curieux de voir comment cette idée survit, parce que divers groupes la trouvent utile. Les Juifs sionistes par exemple, parlent constamment d'un "peuple juif", (avec des accents distincts de para-racisme), expression par laquelle ils signifient une continuité non seulement historique mais de sang, de culture et de destinée aussi bien. Une telle approche est encore plus remarquable après le traitement terrible que leurs coreligionnaires ont subi en Allemagne au nom du racisme. Ils agissent ainsi pour justifier leur fondation d'une "patrie" en Israël, et pour renforcer leurs liens avec les Juifs des autres pays ainsi que le soutien de ceux-ci... Le fait est que, sur le plan ethnologique, les Juifs sont racialement hétérogènes et il n'existe pas de base à la revendication selon laquelle il existe une race juive... Leurs migrations constantes au long de l'Histoire et leurs relations – volontaires ou pas – avec une très grande variété de nations et de gens ont amené un tel degré de métissage que dans le soi-disant peuple d'Israël on peut trouver des exemples de caractères typiques de tous les peuples...(3)".

Le professeur Comas continua de développer sa thèse en indiquant qu'en Allemagne, entre 1921 et 1925 sur cent mariages juifs, cinquante huit étaient tout à fait juifs et quarante deux mixtes. En 1926 à Berlin, il y eut huit cent soixante et un mariages tout à fait juifs et cinq cent cinquante quatre mixtes. Il conclut alors en disant: "les chiffres parlent d'eux-mêmes, surtout si nous prenons en considération le nombre de conjoints qui devinrent Juifs de religion sans qu'il n'y ait rien de "sémitique" en eux(4)".

Par ailleurs, la conversion au Judaïsme de beaucoup d'autres personnes rend dérisoire les déclarations sionistes selon laquelle la politique de discrimination poursuivie par Israël à l'égard des Palestiniens se trouve justifiée par le rassemblement biblique des Juifs en exil. Il est ironique, pour ne pas dire autre chose, qu'Israël et les Sionistes utilisent le souvenir des victimes juives des chambres à gaz nazies pour justifier l'établissement d'une société basée sur le même concept d'un peuple racialement pur et supérieur, tandis qu'ils refusent aux Arabes

(3) Cité dans Sami Hadawi, *Bitter Harvest: Palestine between 1914-1967* (New York 1967) p. 34.

(4) *Ibid.* p. 35.

palestiniens le droit de rentrer chez eux parce que cela pourrait mettre en péril "l'Etat juif". Les Nazis, bien sûr, chassaient ou tuaient les Juifs allemands dans l'intérêt d'un Etat aryen; la politique sioniste en Israël n'est différente qu'en degré. Mais même s'il était possible d'établir pour tous les Juifs un lien direct avec un royaume qui n'a plus existé en Palestine depuis plus de deux mille ans (et qui avait été originellement fondé par la conquête de la population indigène), cela ne serait pas une justification suffisante à l'expulsion et à l'humiliation des Palestiniens par Israël. Non contents de citer la prétendue autorité de la Bible pour leurs actes, les Sionistes soutiennent continuellement que l'existence d'Israël est justifiée par l'action de l'O.N.U. Même si l'on accepte la douteuse légalité du vote sur le partage de la Palestine par l'Assemblée générale (résolution 181 (II), du 29 novembre 1947), celui-ci ne fournit pas une justification ou une base légale pour l'expansionnisme ou le racisme israélien. L'écrivain juif américain Alfred Lilienthal a écrit:

"L'O.N.U. a porté un coup sévère au prestige du droit et de l'organisation internationaux par la façon hâtive, frivole et arrogante avec laquelle elle a traité la question de la Palestine. L'Assemblée générale a repoussé les deux seules suggestions raisonnables à ce sujet – un référendum en Palestine et la soumission des problèmes légaux à la Cour Internationale de Justice(5)".

La recommandation de partage de la Palestine par l'O.N.U. en 1947 était injuste pour les Arabes Palestiniens autochtones, en ceci qu'elle allouait cinquante six pour cent du territoire à l'Etat juif proposé alors que les Juifs, essentiellement immigrants représentaient environ le tiers de la population. De plus, l'Etat juif lui-même aurait compté autant d'Arabes que de Juifs, en ajoutant les nomades de la Palestine du Sud, les Arabes possédant environ un tiers du territoire. Ainsi, le plan n'envisageait d'aucune façon un Etat *exclusivement juif* sur une moitié, et encore moins sur la totalité de la Palestine. De même, la proposition de l'O.N.U. ne donnait pas à Israël l'autorisation d'occuper toute la Palestine, ni de refuser aux Palestiniens le retour dans leurs foyers et sur leurs terres, et certainement pas celle d'occuper des territoires appartenant aux pays arabes voisins. C'est pourtant là précisément ce qu'a fait Israël, prétendant y avoir été autorisé par l'O.N.U. C'est le manquement d'Israël à honorer la résolution de partage et les autres résolutions de l'O.N.U. qui affirment les droits des Palestiniens, et en même temps son invocation de l'autorité de

(5) Alfred M. Lilienthal, *What Price Israel* (Chicago 1953) pp. 72-3.

l'O.N.U. pour justifier sa propre existence, qui constituent une cause principale du conflit israélo-arabe. Cela existe de la part des Juifs Israéliens la reconnaissance du fait que l'application universelle de la justice, aux Arabes comme aux Juifs est la voie vers une paix durable, car il n'y a pas de raison pour que les Palestiniens acceptent le bannissement hors de leur patrie (ou un statut de seconde classe s'ils sont autorisés à y vivre), ou pour que les Arabes acceptent la perte des territoires occupés.

Il est cependant improbable que les Juifs israéliens changent de position et acceptent le fait que leur Etat est raciste et immoral et qu'il pourrait conduire à de nouveaux conflits sanglants tandis que les Palestiniens et les pays voisins recherchent la justice. Il serait insensé de ne pas tenir compte des leçons de l'Histoire: les colonialistes ne renoncent pas à leur domination sur des terres occupées pour des raisons morales. Il est improbable que les Juifs israéliens, qui essaient d'oublier les leçons d'octobre 1973, soient prêts à donner priorité à la justice sur leur conviction qu'ils ont la force nécessaire pour imposer une solution au monde arabe. C'est là, bien sûr, un défi pour les Arabes, qui pourrait mener à la guerre. C'est aussi un défi à l'égard de ces progressistes qui élèvent la voix contre l'apartheid de l'Afrique du Sud mais se taisent à propos du racisme israélien. Leur silence est d'autant plus gênant qu'il existe de très nombreuses preuves sérieuses de la discrimination sioniste à l'égard des Arabes. Et une campagne contre le racisme d'Israël serait à long terme bénéfique pour les Juifs israéliens parce qu'elle leur ferait prendre conscience de ce que le racisme est la voie ouverte à un conflit sans fin avec les Arabes. Celui qui se tait, alors que les Juifs israéliens continuent à accumuler la haine, et tandis que seule la justice est le prix de la paix et de l'amitié, est un faux ami.

Apporter son soutien à une société israélienne plus juste renforcerait également le petit groupe qui en Israël se bat pour l'application universelle des droits humains aux Arabes comme aux Juifs. Des combattants courageux comme Israël Shahak et Félicia Langer ont besoin d'être appuyés dans leur bataille inégale contre l'establishment sioniste, et de savoir que la communauté mondiale a suffisamment de principes pour condamner le racisme sioniste de même qu'elle condamne l'apartheid en Afrique.

Peut-être pouvons-nous tous puiser courage dans les mots de Israël Shahak, président de la Ligue Israélienne pour les Droits Humains et Civils, tirés d'une lettre adressée à Moshe Menuhin, où il parle de sa propre conversion:

"[J'étais]... un Sioniste au cerveau lavé jusqu'à la guerre de 1956. Ce qui me fit réfléchir fut le massacre notoire de Kafr Kassem et les déclarations de Ben Gourion sur les annexions, le troisième royaume, etc. Ensuite, la guerre de 1967 - les cruautés, les expulsions, les mensonges, le désir d'une nouvelle expansion - fit de moi un véritable activiste... En raison du grand amour que je porte à Israël et à mon peuple, je crois que notre Nazification peut être le pire destin qui puisse nous arriver. Le danger est réel⁽⁶⁾".

Le message d'Israël Shahak est très clair: le Sionisme menace l'espoir des Juifs israéliens ainsi que celui des Arabes Palestiniens de pouvoir vivre en paix dans une société morale. Mais la prise de conscience de ce fait par les Juifs israéliens qui soutiennent le racisme sioniste sera plus rapide quand il sera clair que la communauté internationale remplira ses obligations envers les Palestiniens, telles qu'elles sont exposées dans diverses résolutions de l'O.N.U.

Certainement, la politique de l'O.N.U. sur les exilés palestiniens est très claire et s'est trouvée réaffirmée chaque année depuis 1948, depuis qu'elle adopta une résolution 194 (III) du 12 décembre 1948) définissant la base de leur retour chez eux:

"L'Assemblée générale... décide que les réfugiés souhaitant retourner dans leur foyer et vivre en paix avec leurs voisins devraient être autorisés à le faire à la date la plus proche possible, et qu'une compensation devra être payée pour la propriété de ceux qui choisissent de ne pas retourner, et pour la perte ou le dommage subi par la propriété qui, selon les principes du droit international, ou équitablement, doit être réparée par les gouvernements ou autorités responsables..." (paragraphe 1).

Malheureusement, bien que l'O.N.U. ait réitéré cette opinion chaque année depuis lors, elle n'a jamais pris de mesures positives pour en assurer l'application. La conséquence en a été le recours aux armes par les Palestiniens dépossédés, ce qui constitue une menace pour la paix. En fait la véritable menace pour la paix vient du refus par Israël d'appliquer cette résolution et de l'échec de l'O.N.U. à la faire respecter. Mais le passage du temps et le succès relatif de l'agression sioniste contre les Palestiniens ne légitime pas celle-ci, pas plus qu'il ne rend le racisme sioniste digne d'une façade civilisée.

Les autorités israéliennes exercent leur discrimination envers les Arabes dans l'application de lois concernant l'acquisition de terres, la sécurité et la citoyenneté. Mais le racisme d'Israël est peut-être plus évident dans sa Loi du Retour de 1950. Basée sur les fausses prémisses que tout Juif est un exilé

(6) Moshe Menuhin, *Jewish Critics of Zionism* (Detroit 1976) p. 35.

d'Israël cette loi donne aux Juifs le droit d'entrer dans le pays et d'en devenir citoyen. Entre-temps le Palestinien autochtone, qui est un réfugié, est interdit d'entrer. Cette discrimination flagrante contre les Palestiniens surpasse tout ce qui est pratiqué en Afrique du Sud où l'Africain noir est un citoyen de seconde ou troisième catégorie mais qui, contrairement au Palestinien, est autorisé à vivre à l'intérieur des frontières de sa patrie. Les Israéliens refusent aux exilés arabes le droit de rentrer chez eux parce qu'un tel retour constituerait un défi spectaculaire pour la structure sioniste d'Israël. Ceci a été mené d'une manière destinée à assurer une majorité permanente de Juifs intégrés, d'où la restriction apportée au retour des Arabes chez eux et l'appel continue à un flot d'immigrants juifs en Israël. La meilleure description de l'effet traumatisant que cette discrimination peut avoir sur un réfugié arabe est peut-être dans ces mots d'un avocat arabe aujourd'hui en exil, Ahmed Khalil:

"Je suis né à Haïfa où sont nés mon père et mon grand-père. Je suis maintenant un réfugié. Golda Meïr est née en Russie, a été élevée en Amérique et elle est maintenant le Premier ministre de mon pays. J'ai fait mes études de droit à Cambridge avec Abba Eban. Il était né en Afrique du Sud et avait été élevé en Grande-Bretagne. Maintenant il vit dans mon pays et moi je ne peux pas le faire⁽⁷⁾".

Dans ses dernières paroles prononcées en public sur le conflit du Moyen-Orient, feu Bertrand Russel citait le journaliste juif américain I.F. Stone disant que les réfugiés palestiniens étaient "le boulet moral que les Juifs du monde entier portaient à leur cou⁽⁸⁾". Il est temps que les Juifs du monde entier trouvent l'intégrité et le courage nécessaire pour faire face à cette question avec honnêteté. Il est immoral que les Juifs citent la Déclaration Universelle des droits de l'Homme comme donnant aux Juifs russes le droit de quitter leur pays ou d'y retourner, alors que, en tant que Sionistes, ils continuent à appuyer le déni de ce droit pour les Palestiniens. Il est également immoral que des Juifs non-Israéliens soutiennent la dépossession des arabes autochtones par les colons juifs sous prétexte qu'il s'agit d'une patrie juive, alors qu'ils ne prennent toujours pas en considération pour eux la Loi du Retour israélienne. Hypocritement, la plupart des Juifs non-Israéliens accueillirent la Loi du Retour comme l'accomplissement du rassemblement des exilés mais quatre vingt pour cent votèrent contre elle avec leurs pieds en restant sur la terre où ils étaient

(7) *The Guardian* (Londres) 22 décembre 1973.

(8) Message à la conférence internationale des Parlementaires réunie au Caire le 2 février 1970.

nés. Si les Sionistes non-Israéliens examinaient de près les implications du Sionisme, qui affectent les Juifs Israéliens aussi bien que les Arabes Palestiniens, ils feraient preuve d'une approche moralement élevée. A court terme, Israël a fourni aux Juifs non Israéliens un défoulement émotionnel (en assumant qu'ils acceptent le racisme d'Israël) qui consistait à soutenir un Etat apparemment invincible. Mais le temps, au lieu d'éroder la volonté Palestinienne de se battre pour une nation l'a renforcée, de même qu'il a renforcé chez les Palestiniens la volonté de vivre à l'intérieur des frontières de la Palestine. Et la guerre d'octobre 1973 a détruit le mythe de l'invincibilité d'Israël. La conséquence en est que plus que jamais les Israéliens vivent dans une nation-ghetto, dépendant du fusil pour une sécurité qui diminuera avec le temps à mesure que les Arabes se renforceront. Il est temps que les Juifs du monde entier adoptent une attitude plus responsable et que en sécurité dans leurs pays nataux, ils rappellent aux Juifs d'Israël les mots d'Isaac Deutscher citant, en 1967, un proverbe allemand: "*Man kann sich totseigen*", c'est-à-dire "Vous pouvez vous mener victorieusement vous-mêmes à votre tombe⁽⁹⁾". Les vrais amis des Juifs Israéliens sont aussi les amis des Arabes Palestiniens, car une paix durable pour les Juifs Israéliens ne viendra que d'une reconnaissance juste des droits Palestiniens; ce qui permettrait à l'amitié entre Arabes et Juifs d'engendrer une authentique sécurité pour les uns comme pour les autres. Et un juste règlement doit donner aux Palestiniens, non moins que ce que les Juifs de partout attendent pour eux-mêmes, — le droit de vivre en égaux dans leur patrie.

Les problèmes sont donc très clairs. Les Palestiniens demandent seulement qu'il leur soit permis de jouir de leurs droits légaux et humains en tant que peuple dans les frontières de leur patrie. Il n'existe pas de justification légale ou morale qui permette à l'Etat raciste d'Israël de refuser aux Palestiniens ce droit humain élémentaire. Il est temps que la communauté internationale et les Juifs du monde entier regardent le problème en face, avec le courage et l'intégrité d'un certain étudiant juif, et que, l'ayant regardé, ils trouvent le moyen de mettre fin à l'injustice. Cet étudiant a dit:

"Je ne veux discuter d'aucune justification pour la politique raciste. Le fait le plus important est qu'elle existe. C'est pourquoi le premier pas consiste à admettre la vérité: l'Etat d'Israël est un Etat raciste, et son racisme est la conséquence directe du racisme du mouvement sioniste. Les faits sont les faits. Après cela nous pouvons discuter, si nous le désirons.

(9) Isaac Deutscher, *The Non Jewish Jew and Other Essays* (Londres 1968, p. 141).

pour savoir pourquoi un tel racisme est "interdit" quand il s'exerce contre les Juifs et devient une bonne action quand ce sont les Juifs qui l'exercent⁽¹⁰⁾".

C'est le racisme du Sionisme qui reste l'obstacle majeur à un règlement pacifique du conflit israélo-arabe, parce qu'il n'y a aucune raison valable pour que les voisins arabes d'Israël acceptent la perte de leurs territoires ou pour que les Palestiniens acceptent celle de leurs droits dans le but de satisfaire les ambitions politiques du mouvement sioniste.

Le temps n'a pas terni la sagesse des mots écrits dans une pétition présentée au président Woodrow Wilson par le congressiste Julius Kahn de Californie et appuyée par beaucoup de Juifs américains éminents; elle fut publiée en 1919 et sa conclusion est la suivante:

"Nous demandons que la Palestine soit constituée en Etat indépendant et libre, qui doit être gouverné dans les formes d'un gouvernement démocratique, qui ne reconnaisse aucune distinction de croyance, de race ou d'ascendance ethnique, et qui ait le pouvoir nécessaire pour protéger le pays contre toute forme d'oppression. Nous ne souhaitons pas voir la Palestine, ni maintenant ni jamais à l'avenir, être organisée comme un Etat juif⁽¹¹⁾".

Les dernières années du conflit ont peut-être réduit cette très belle ambition – l'appel à un gouvernement démocratique et non-sectaire en Palestine – à un rêve encore plus éloigné. Mais entre-temps la justice devrait permettre aux Arabes et aux Juifs de vivre ensemble en paix sur la Terre Sainte en travaillant tous deux à une réunification pacifique de la Palestine. Dans des mots simples et humains, la réponse au conflit pourrait être trouvée chez cette femme à qui j'ai parlé il y a plusieurs années dans une tente de réfugiés et qui disait: "Je n'ai pas de dignité sans mon foyer".

Un refus du racisme sioniste par des Juifs pourrait restaurer la dignité des Arabes comme des Juifs israéliens et ouvrir la voie à une coopération fructueuse. Mais cela exigera des non-Palestiniens l'apport d'un soutien sans faille aux droits des Palestiniens, qui ont payé un prix très lourd pour l'antisémitisme européen et le racisme sioniste.

(10) "The Racist Nature of Zionism and of the Zionist State of Israel", *Pi Ha'aton*, journal des étudiants de l'université hébraïque de Jérusalem, 5 novembre 1975.

(11) *The New York Times*, 5 mars 1919; réimprimé dans *Middle East International*, septembre 1976.

APPENDICE

DECLARATION DU SYMPOSIUM INTERNATIONAL

- I -

Le racisme diminue l'homme. Il refuse à certains hommes et à certaines femmes une dignité égale, des droits égaux, un statut humain égal. A d'autres, il attribue une plus grande dignité, assigne un statut supérieur, et accorde des droits plus grands et des privilèges particuliers. La frontière entre les privilégiés et les déshérités n'est pas déterminée par le mérite individuel mais par l'identité de groupe; la distinction se fonde sur la race, tel que ce mot est défini par les Nations Unies (dans l'article I de la Convention Internationale pour l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination Raciale qui a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale le 21 décembre 1965) c'est-à-dire englobant "la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine ethnique ou nationale".

Tout ce qui diminue certains diminue tout le monde. Toute l'humanité est donc en jeu dans le racisme et l'ethnocentrisme qui continuent à être revendiqués impudemment et pratiqués impitoyablement dans certaines régions du monde.

L'ethnocentrisme raciste est inévitablement égocentrique; il est singulier. L'antiracisme est universel; il s'applique à des domaines qui s'étendent à la terre entière, partout où le racisme s'exerce et quelle que soit la forme qu'il prenne.

La cause de l'antiracisme a été, en conséquence, épousée par la communauté internationale dans son ensemble. Il n'est plus considéré seulement comme la cause des victimes directes d'un système raciste particulier.

De même que le triomphe sur un système raciste particulier n'est pas seulement un triomphe pour ses victimes mais pour toute l'humanité, de même la lutte contre les avant-postes du racisme qui demeurent doit être à tout égard une lutte mondiale.

— II —

Nous accueillons avec plaisir l'adoption par l'Assemblée Générale des Nations Unies de la résolution 3379 (XXX) du 10 novembre 1975, résolution dans laquelle cet organe suprême de la communauté internationale organisée affirmait que le "Sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale". Cette déclaration a donné une expression officielle à la reconnaissance croissante de par le monde du caractère raciste du Sionisme, de son dogme, de son programme et de ses pratiques.

— III —

L'impitoyable campagne d'avilissement à laquelle l'O.N.U. a été soumise de la part du Sionisme et de ses aliés racistes et impérialistes, en réaction à son adoption courageuse et noble de la résolution mentionnée ci-dessus, révèle le désespoir et l'isolement des forces du racisme et du Sionisme dans le monde d'aujourd'hui.

Rien n'est plus malhonnête que le slogan — lancé par les Etats-Unis et Israël comme arme principale dans leur campagne contre les Nations Unies — consistant à dire que l'anti-Sionisme est de l'antisémitisme. Ce slogan malhonnête est fondé sur la fausse assimilation du Judaïsme au Sionisme et l'assimilation aussi fausse des Juifs aux Sionistes.

Il faut se souvenir que la première opposition vigoureuse au Sionisme politique fut le fait des autorités spirituelle juives, qui affirmèrent que les priorités ethniques, nationalistes et territoriales du Sionisme étaient incompatibles avec les croyances et les préceptes moraux de la foi juive. L'essence de "Sion", répétaient-ils, est une aspiration spirituelle : sa réalisation réside dans l'obéissance aux commandements de Dieu et

non dans un nationalisme politique qui cherche la normalisation selon une ligne ethno-territoriale. Cette opposition spirituelle continue encore.

D'autres Juifs célèbres se sont opposés à la nature exclusiviste du Sionisme, à son ethnocentrisme et aux injustices raciales dont il s'est rendu coupable dans une perspective morale, humaniste et universaliste.

De plus, la plupart des Juifs du monde se considèrent comme citoyens de leurs pays respectifs plutôt que comme des "exilés" ou comme des résidents temporaires de ces pays, destinés tôt ou tard à émigrer et à s'installer dans un *Judenstaat* exclusif. La grande majorité des Juifs a ainsi résisté à l'appel insistant du Sionisme, appel à accomplir le premier devoir de tous les Sionistes: émigrer vers Israël. Seule une petite partie des Juifs du monde a répondu à cet appel au cours des quatre vingt ans qui se sont écoulés depuis le début du mouvement sioniste, y compris pendant les vingt huit ans qui ont passé depuis la création du *Judenstaat*. Parmi les Juifs qui quittent leurs pays, beaucoup cherchent d'autres destinations qu'Israël. Et, parmi les Juifs qui ont immigré en Israël, des centaines de milliers ont par la suite exprimé leur désillusion à l'égard du Sionisme en quittant Israël.

En résumé, l'accusation de base selon laquelle l'anti-Sionisme est de l'antisémitisme est démentie par le fait que l'opposition la plus vigoureuse au Sionisme est venue de Juifs; par le fait que le Judaïsme est clairement distinct du Sionisme (et, selon l'avis éclairé de plusieurs Juifs, incompatible avec ce dernier); enfin par le fait que la majorité des Juifs a refusé d'adhérer aux organisations sionistes, de s'identifier au Sionisme, ou de se plier à la première obligation du Sionisme, c'est-à-dire émigrer vers Israël.

Il est superflu de déclarer que nous déplorons l'antisémitisme avec autant de fermeté que nous déplorons toute autre forme de racisme.

— IV —

Le Sionisme est enraciné dans l'impérialisme européen du XIX^{ème} siècle et il en dérive pour l'essentiel. Depuis le début, son dessein concernant la Palestine fut formulé puis appliqué de la même manière que le colonialisme de peuplement européen en Afrique, en Asie, en Australie et dans les deux

Amériques. Israël lui-même n'aurait pas pu se distinguer de la Palestine sans le rôle actif et même central qu'a joué l'impérialisme colonial des états européens et des Etats-Unis. Les vrais habitants de la Palestine se virent soit condamner à ne pas exister soit, comme le démontra plus tard le traitement qui leur fut infligé par les Sionistes, condamnés à être traités comme racialement inférieurs. Les méthodes des Sionistes consistaient d'abord à ignorer, puis à isoler, puis enfin à déposer, évincer et si possible exterminer les habitants autochtones non-Juifs de la Palestine.

Ainsi, le Sionisme n'est pas seulement une idéologie systématique, ils constitue aussi un corps systématique de discrimination raciale à l'égard des non-Juifs. En tant que philosophie politique sous-jacente à la création d'Israël, et en tant que base de la pratique politique actuelle et passée d'Israël, le Sionisme est un racisme institutionnalisé, consacré par l'Etat.

— V —

Le Sionisme prêchait l'expulsion des non-Juifs (Arabes palestiniens musulmans et chrétiens) hors de leur patrie ancestrale et Israël a accompli cela. Selon le Sionisme, tout Juif où qu'il se trouve, et quelle que soit son pays de naissance, sa citoyenneté et sa nationalité doit émigrer vers Israël; et selon la prétendue Loi du retour, qui est l'une des Lois fondamentales d'Israël; tout Juif a le droit de le faire (bien qu'en pratique l'immigration des Juifs noirs soit soumise à de sévères restrictions). Ainsi le Sionisme est d'une part une idéologie poussant à l'éviction des non-Juifs; d'autre part, c'est une philosophie de colonialisme de peuplement par et pour les Juifs. C'est une idéologie de ségrégation — séparant les Juifs de leurs pays respectifs, les isolant dans un pays et évinçant les habitants autochtones non-Juifs de ce pays.

— VI —

Sur toute la terre de Palestine, y compris les territoires occupés et illégalement peuplés depuis 1967, le Sionisme pose un filet de racisme juridique, fermement tenu par la police et par l'armée, qui règle avec brutalité la vie des non-Juifs et leur refuse leurs droits humains et civils inaliénables.

La discrimination raciale s'exerce contre la majorité des

Palestiniens en les empêchant de jouir de leurs droits au retour et à l'autodétermination; et elle s'exerce contre la minorité des Palestiniens qui vivent en Israël, en leur refusant un statut et des droits égaux. Elle s'exerce aussi contre les Juifs orientaux et les Juifs noirs, dont l'oppression n'a été portée que récemment à l'attention du monde. Nous condamnons la discrimination pratiquée par les Sionistes contre les Juifs orientaux et noirs avec non moins de vigueur que nous condamnons la discrimination pratiquée contre les autochtones non-Juifs, les Arabes de Palestine.

— VII —

Dans les dernières années, l'Etat sioniste a cultivé ouvertement et intensifié ses liens avec l'autre bastion du racisme et du colonialisme du peuplement qui survit aussi, l'Afrique du Sud. Plus la communauté internationale essayait de serrer le noeud de l'isolement punitif autour du cou du régime raciste de l'apartheid, plus l'allié naturel de celui-ci, Israël, s'efforçait de torpiller cet objectif.

La collaboration et l'aide apportée par Israël aux forces réactionnaires et opposées à la libération, est une manifestation du lieu organique existant entre l'impérialisme, le colonialisme de peuplement, le racisme et la réaction. L'hostilité intrinsèque d'Israël aux mouvements de libération nationale et aux mouvements antiracistes, pour le compte de ses intérêts propres et pour le compte des intérêts de l'impérialisme, s'est manifestée, dans le passé le plus proche, en Angola et au Liban.

— VIII —

L'affirmation de la période récente, selon laquelle le Sionisme constitue un mouvement de libération nationale aurait paru absurde et grotesque aux oreilles des fondateurs et des premiers dirigeants du Sionisme, qui se considéraient comme les pionniers d'un mouvement de colonialisme de peuplement en Asie occidentale et se dépeignaient ouvertement comme tels. Ce ne fut qu'en 1968 — soixante et onze ans après le lancement du mouvement sioniste — que le Sionisme se para officiellement de l'étiquette de mouvement de libération authentique.

Aucun mouvement cherchant la libération de son peuple en ayant recours au déplacement d'un autre peuple hors de sa patrie ancestrale ne peut prétendre valablement être un mouvement de libération authentique.

- IX -

L'antithèse du racisme réside dans la reconnaissance du fait que l'humanité commune de tous les hommes transcende la différence de race, de couleur, d'acendance ou d'origine nationale au ethnique. De cette humanité commune émanent l'égalité des droits, de la dignité et du statut de tous les êtres humains.

La justice ne peut être restaurée en Palestine sans l'élimination du racisme sioniste sur la Terre Promise. Les injustices commises par le racisme sioniste doivent être réparées par le retour des Palestiniens déracinés et l'exercice de leurs droits inaliénables à l'autodétermination à travers une participation à part entière à la vie nationale d'une Nouvelle Palestine. La réponse à l'exclusivisme raciste établi par le Sionisme en Palestine réside dans la création d'une société pluraliste d'êtres humains libres et égaux - une société à laquelle les Musulmans, les Chrétiens et les Juifs appartiennent également et qui leur appartient à tous dans l'égalité.

C'est là le but déclaré de l'Organisation de Libération de la Palestine, seule représentante légitime des Arabes palestiniens. Celle-ci fait une distinction nette entre le racisme de l'idéologie et le régime d'une part, contre lesquels les Palestiniens mènent leur juste combat et d'autre part les être humains qui sont en jeu et avec lesquels les Palestiniens sont prêts à vivre dans une Palestine pluraliste, démocratique et laïque.

A cet objectif noble, antiraciste et humaniste, nous apportons notre soutien le plus sincère.

RESOLUTION FONDANT L'ORGANISATION INTERNATIONALE

Tripoli, 28 juillet 1976

Le Symposium International sur le Sionisme et le Racisme reconnaît la nécessité d'intensifier la lutte contre le racisme, particulièrement contre les formes du racisme connues sous le nom de Sionisme et d'apartheid, et la nécessité d'entreprendre des efforts à cette fin.

Et attendu que la communauté internationale reconnaît la légitimité de la lutte contre la discrimination raciale, le Symposium prend la résolution suivante:

I - Une organisation internationale qui aura pour nom **L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION RACIALE** est fondée par le présent document. Le siège de l'Organisation sera situé au bureau de l'Association du Barreau de la République Arabe de Libye, à Tripoli. L'Organisation sera une organisation indépendante, non gouvernementale.

II - L'Organisation adoptera tous les moyens contribuant à l'élimination de toutes formes de discrimination raciale où qu'elles s'exercent, en particulier du Sionisme et de l'apartheid, et entreprendra des efforts à cette fin pour assurer une plus grande efficacité, efforts parmi lesquels figurent:

a - La réunion d'informations et la préparation d'études et de références concernant le racisme en général et le Sionisme

raciste et l'apartheid en particulier, ainsi que la diffusion de ceux-ci;

b — Le développement de la prise de conscience du problème du racisme et de ses dangers pour la communauté humaine, la dignité humaine et la paix mondiale, et ce par des publications, des conférences, des symposiums et autres moyens;

c — La confirmation des valeurs morales et humaines d'égalité, de fraternité et de justice sans discrimination dûe à la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique;

d — Le soutien aux mouvements de libération luttant contre le colonialisme, le racisme et l'impérialisme;

e — La révélation des inter-relations entre le racisme d'une part et le colonialisme et l'impérialisme de l'autre;

f — La coopération et la coordination avec d'autres organisations et mouvements consacrés à la réalisation des mêmes objectifs.

(Les paragraphes suivants de la résolution traitent de détails administratifs et organisationnels omis ici)

RESOLUTION 3379

ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'O.N.U. LE 10 NOVEMBRE 1975

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 1904 (XVIII) du 20 novembre 1963, qui proclamait la Déclaration des Nations Unies sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination Raciale, et en particulier l'affirmation selon laquelle "toute doctrine reposant sur une différenciation ou une supériorité raciale est scientifiquement fautive, moralement condamnable socialement injuste et dangereuse" ainsi que l'expression d'une inquiétude face aux "manifestations de discrimination raciale encore évidentes dans certaines parties du monde, cette discrimination se trouvant parfois imposée par certains gouvernements par le moyen de mesures législatives, administratives ou autres",

Rappelant également que, dans sa résolution 3151G (XXVIII) du 14 décembre 1973, l'Assemblée générale avait

condamné, entre autres, l'alliance impie entre le racisme Sud Africain et le Sionisme,

Tenant compte de la déclaration de Mexico sur l'Égalité des Femmes et leur Contribution au Développement et à la Paix, déclaration prononcée par la Conférence Mondiale de l'Année internationale de la Femme, qui s'est tenue à Mexico du 19 juin au 2 juillet 1975 et qui a promulgué le principe selon lequel "la coopération internationale et la paix exigent l'accomplissement de la libération nationale et de l'indépendance, l'élimination du colonialisme, de l'occupation étrangère, du Sionisme, de l'apartheid, et de la discrimination raciale sous toutes ses formes, de même que la reconnaissance de la dignité des peuples et de leur droit à l'autodétermination".

Tenant compte pareillement de la résolution 77 (XII) adoptée par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine qui s'est tenue à Kampala du 28 juillet au 1^{er} août 1975 et qui estimait "que le régime raciste de la Palestine occupée et les régimes racistes du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud ont une origine impérialiste commune, formant un tout, possédant la même structure raciste et étant organiquement liés dans leur politique répressionniste à l'égard de la dignité et de l'intégrité de l'être humain",

Tenant compte également de la Déclaration Politique et la stratégie visant à renforcer la Paix et la Sécurité Internationale et à intensifier la solidarité et l'Assistance mutuelle entre pays non-alignés, déclaration et stratégie adoptées à la Conférence des ministres des Affaires étrangères des pays non-alignés qui s'est tenue à Lima, au Pérou, du 25 au 30 août 1975, et qui condamna très sévèrement le Sionisme considéré comme une menace contre la paix et la sécurité du monde, appelant tous les pays à s'opposer à cette idéologie raciste et impérialiste,

1 — Définit le Sionisme comme une forme de racisme et de discrimination raciale.

LES AUTEURS

Anis Al-Qassem est avocat formé à *Lincoln's Inn*, membre du Barreau Libyen, et secrétaire général du Conseil Exécutif de l'Organisation Internationale pour l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination Raciale; il a également été président de la Commission Pétrolière Libyenne. Né en Palestine, il a vécu en Angleterre et aux États-Unis avant de s'établir en Libye.

Nasser H. Aurri est professeur et doyen de sciences politiques à la *Southeastern Massachusetts University de North Dartmouth*. Il est né en Palestine. Ses ouvrages comprennent notamment *Jordan: A Study of Political Development (1972)* et *The Palestinian resistance to Israeli Occupation (1970)* ainsi que *Middle East Crucible: Studies on the Arab-Israeli War of October 1973 (1975)*.

Mick Ashley est journaliste, et conférencier spécialisé dans le conflit entre le Sionisme et les Palestiniens. Il s'y trouva impliqué lorsque, dans les années 1930, les Sionistes tout comme les fascistes à Londres lui dirent "Retournez en Palestine". Une étude de la question l'amènèrent à la conclusion que le fait d'être juif ferait de lui "un complice du

vol de la patrie des Palestiniens" s'il n'élevait pas la voix contre cette action; il n'a cessé de le faire depuis. Né en Grande Bretagne, il est membre du parti travailliste britannique, membre du Comité Exécutif du Conseil Travailliste pour le Moyen-Orient, et membre du Comité général du Conseil pour le Progrès de la Compréhension Arabo-Britannique.

Türkkaya Ataöv est professeur de Relations Internationales à la Faculté des Sciences Politiques et à l'École de Journalisme de l'Université d'Ankara; il est aussi éditorialiste de politique étrangère au quotidien *Vatan* de Istanbul. Né en Turquie, il a publié en Turc *La naissance de l'impérialisme américain (1969)*, *Les Etats-Unis, l'O.T.A.N. et la Turquie (1969)* et *Les mouvements africains de libération nationale (1975)*.

Abdel-Malek Audah est doyen de la Faculté de Communication de Masse à l'Université du Caire; il a été rédacteur en chef adjoint du quotidien *Al-Ahram*, du Caire, directeur du Centre d'Etudes Politiques et Stratégiques du Caire, et professeur occasionnel à l'Université d'Indiana aux Etats-Unis. Né en Egypte, il a voyagé dans toute l'Afrique et participé à de nombreuses conférences sur les Affaires africaines.

Guy Bajoit est professeur de sociologie à l'Université Catholique de Louvain, en Belgique. Né en Belgique, il a publié, entre autres, *Introduction à la sociologie actionnaliste, théorie, méthode et application (1971)*, *Le Conflit du Moyen-Orient dans la conjoncture internationale 1973-74 (1974)* et, comme co-auteur, *Apartheid et Sionisme (1977)*.

Abdelwahab M. Elmessiri est conseiller pour les Affaires culturelles au Bureau de la Ligue Arabe à New York; il a été professeur-assistant de littérature anglaise et américaine à l'Université *Ain Chams* du Caire et conférencier à l'Institut de la Diplomatie au ministère des Affaires étrangères du Caire. Il est né en Egypte et a publié, entre autres, *Israël Base of Western Imperialism (1969)*, *The End of History: An Introduction to the Study of Zionist Ideology (1973, en Arabe)* et *The Encyclopedia of Zionist Concepts and Terminology: A Critical View (1975, en Arabe)*.

A.C.Forrest est pasteur de l'Eglise Unie du Canada et

directeur du journal *The United Church Observer*. Né au Canada, il a beaucoup voyagé au Moyen-Orient, en Afrique et en Inde. Il est l'auteur de *The Unholy Land (1971)*.

Stefan Garanov est professeur d'Histoire à l'Institut des Théories Sociales Contemporaines, à l'Académie Bulgare des Sciences, de Sofia.

Sami Hadawi est un écrivain qui a servi de 1920 à 1948 comme fonctionnaire du gouvernement de Palestine; de 1937 à 1948, il a été expert pour l'estimation des terres publiques et Inspecteur des Impôts; en tant que tel, il était responsable de la classification fiscale des terres et des données relatives à la priorité terrienne; il reçut en 1943 la distinction de M.B.E. (*member of the British Empire*). Né en Palestine, il vit actuellement au Canada. Il a publié notamment *Palestine: Loss of a Heritage (1963)*, *Bitter Harvest: Palestine between, 1914-1967 (1967)*, et comme co-auteur, *The Palestine Diary, 1914-1948, 2 vols. (1970)*.

Klaus J. Hermann est professeur-associé de sciences politiques à l'Université *Concordia* de Montréal et a été professeur occasionnel à l'Institut de Judaïsme, Université Libre, à Berlin. Né en Allemagne, il a vécu en Chine et aux Etats-Unis avant de s'installer au Canada. Il est membre actif du B'nai B'rith et auteur de *Das Dritte Reich und die deutsch-jüdischen Organisationen 1933-34 (1969)*.

Hatem I. Hussaini est directeur adjoint du Bureau de la Ligue Arabe à Washington et a été membre de la délégation de l'O.L.P. à l'O.N.U. Né en Palestine, il a vécu au Liban et en Egypte avant de venir aux Etats-Unis. Il a publié *The Arab-Israeli Conflict: An annotated Bibliography (1975)*, *Toward Peace in Palestine (1975)* et *The Palestinians: Selected Essays (1976)*.

S.G. Ikoku est journaliste et président du Comité Nigérian sur l'apartheid. Né en Nigéria, il participe activement au combat contre le racisme et l'impérialisme en Afrique.

Walter Lehn est professeur d'Anglais à l'Université de *Bir Zeit*, en Palestine occupée; il a également enseigné à l'Université Américaine du Caire, et a été directeur du Centre pour le Moyen Orient de l'Université du Texas. Né au Canada, il a vécu

longtemps au Moyen Orient et aux Etats-Unis. Il a publié, entre autres, *The Development of Palestinian Resistance* (1974), et, comme co-auteur, *Learning English* (1961) et *Beginning Cairo Arabic* (1965).

Alfred M. Lilienthal est avocat et directeur de la publication *Middle East Perspective*. Né aux Etats-Unis, il a donné de nombreuses conférences aux Etats-Unis, au Canada et au Moyen Orient. Il est l'auteur de *What Price Israel* (1953), *There Goes The Middle East* (1957) et *The Other Side of the Coin: An American Perspective of the Arab-Israeli Conflict* (1965).

G. Neuburger est organisateur de foires commerciales internationales, poète et membre du *Neturei Karta* aux Etats-Unis. Il a été président de l'Organisation Mondiale de l'*Agudath Israel* en Europe avant la Seconde Guerre mondiale. Né en Allemagne, il réside maintenant aux Etats-Unis et participe activement aux Affaires juives; il a été à l'avant-garde du combat contre le Sionisme depuis plusieurs décades.

Nazih Qurah est Palestinien et membre de l'équipe de recherche de l'Institut pour les Etudes Palestiniennes *Al-Ard*, de Damas.

Joseph L. Ryan S.J. est prêtre de l'Eglise Catholique; il a enseigné à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, et a été successivement doyen et vice-président de l'Université *Al-Hikma* de Bagdad. Né aux Etats-Unis, il a fait de nombreuses conférences sur les conflits de Palestine; il fait partie de la direction du groupe des Américains pour une Compréhension du Moyen Orient et du groupe Recherche pour la Justice et de l'Eglise en Palestine.

Edward W. Saïd est professeur d'Anglais et de Littérature comparée à l'Université de Columbia, et a été professeur occasionnel à l'Université de Harvard. Né en Palestine, il est membre du Conseil National Palestinien. Il a publié notamment *Joseph Conrad and the Fiction of Autobiography* (1966), *Beginnings: Intention and Method* (1975) et *Orientalism* (1977).

Abdullah Sharfuddin est avocat, membre du Barreau Libyen, président de l'Association du Barreau de la République

Arabe Libyenne, et président du Conseil Exécutif de l'Organisation Internationale pour l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination Raciale. Né en Libye, il a été le président du Symposium International sur le Sionisme et le Racisme, en Juillet 1976.

Gary V. Smith est professeur assistant de sciences politiques à l'Université d'Etat d'Alabama, à Montgomery. Il est né aux Etats-Unis et a publié *Zionism, The Dream and the Reality: A Jewish Critique* (1974).

Richard P. Stevens est professeur de sciences politiques à l'Université Lincoln, en Pensylvanie; il a été professeur occasionnel au Collège Universitaire Pie XII de Lesotho, et à l'Université de Khartoum, au Soudan. Né aux Etats-Unis, il a publié notamment *American Zionism and US Foreign Policy, 1942-47* (1962), *Weizmann and Smuts: A study in Zionist-South African Cooperation* (1975) et, comme co-auteur, *Israel and South Africa: The Progression of a Relationship* (1976).

L. Humphrey Walz est un pasteur à la retraite de l'Eglise Presbytérienne Unie et fut le premier directeur de la revue *The Link* publiée par le groupe des Américains pour la Compréhension du Moyen Orient, dont il fait partie, comme membre du Conseil. Né aux Etats-Unis, il a beaucoup voyagé au Moyen Orient et a fait de nombreuses conférences sur le conflit palestinien.

1979

Le présent rapport a été établi en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information.

Il est accessible sur le site internet de la Commission d'accès à l'information.

Le présent rapport a été établi en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information.

Il est accessible sur le site internet de la Commission d'accès à l'information.